

150 pages



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - N° 12393 4 F

Fondateur : Hubert Beauve-Méry

Directeur : André Laurens

SAMEDI 1^{er} DÉCEMBRE 1984

Sur le rif
Annonces

Le succès des modérés de l'OLP

La 17^e session du Conseil national palestinien (CNP), réuni à Amman du 22 au 29 novembre, entrera sans doute dans l'histoire comme étant celle qui aura marqué la victoire de l'aile « modérée » de l'OLP et de son président, M. Yasser Arafat. Ce dernier a pu démontrer qu'il était en mesure, malgré le boycottage de la réunion par huit organisations dissidentes, de se prévaloir de la majorité absolue des voix au sein du « parlement » palestinien.

Il n'était question initialement que de confirmer la représentativité dominante du Fatah, la principale organisation de l'OLP, que dirige également M. Arafat. Mais la dynamique de ce premier succès a entraîné le CNP à adopter, à l'issue de ses travaux, une résolution qui constitue un projet de règlement très proche de celui qu'avait exposé le roi Hussein en inaugurant la session.

Les représentants palestiniens se sont en effet prononcés pour la convocation, sous l'égide de l'ONU, d'une « conférence internationale de la paix » qui rassemblerait, outre Israël et tous les belligérants arabes, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. La négociation s'engagerait à partir des « résolutions adoptées par les Nations unies sur la question palestinienne ». Cela signifie apparemment que l'OLP accepte le principe du partage de la Palestine en deux États, l'un juif, l'autre arabe - adopté par l'Organisation internationale le 29 novembre 1947. La conférence de la paix devrait, dans l'esprit des Palestiniens, forcément déboucher sur la reconnaissance réciproque d'Israël et du futur État palestinien, éventuellement dont M. Arafat a parlé dans ses déclarations à la presse.

L'objectif ainsi fixé, la déclaration finale du CNP définit les moyens pour l'atteindre : la « lutte armée » - dont on peut se demander comment elle pourrait se dérouler - et, simultanément, une action diplomatique qui sera « coordonnée » avec la Jordanie « dans le cadre de la légalité internationale ».

D'autre part, si le CNP n'a pas demandé explicitement le retour de l'Égypte au sein de la Ligue arabe, il n'a pas posé non plus comme condition à sa réintégration la désignation de son traité de paix avec Israël. Il est significatif que le CNP ait « béni » la reconquête de M. Arafat avec le président Mubarak au Caire en décembre 1983.

L'axe Le Caire-Amman-OLP qui se dessine n'exclut pas, théoriquement, son extension à la Syrie, qui s'est prononcée, elle aussi, pour la convocation d'une conférence internationale de la paix. Mais les conditions posées par les représentants palestiniens à une éventuelle normalisation des relations entre l'OLP et Damas sont draconiennes : la Syrie devrait au préalable confirmer sa reconnaissance de l'OLP en tant que « seul représentant légitime du peuple palestinien » et respecter le droit de celle-ci à « prendre des décisions souveraines ».

Climat de violence en Nouvelle-Calédonie

Un broussard d'origine européenne, M. Émile Mézières, a été tué, le vendredi 30 novembre, près de Ouégoa, localité dont il était l'un des conseillers municipaux, au cours d'un affrontement avec un groupe d'indépendantistes canaques, parmi lesquels il y a eu cinq blessés. Selon le chef de corps de la gendarmerie nationale, les Mézières affirment - ce qui n'a pu être confirmé - avoir eu un mort dans leurs rangs.

Ces heurts violents se sont produits dans la zone où avait eu lieu, quelques heures auparavant, l'affrontement au terme duquel avait été annoncé - à tort - la mort d'un autre broussard.

M. Émile Mézières, dont la femme avait annoncé le décès auprès des gendarmes, ce qui avait provoqué de nombreuses réactions dans le territoire et à Paris. En réalité, M. Mézières, qui l'on avait cru mort après que sa femme ait été attaquée, a été retrouvé vivant après plus de douze heures de recherches. Il a affirmé qu'il avait été roué de coups puis laissé pour mort par ses agresseurs.

Le maire de Nouméa, M. Roger Laroque, a appelé la population de la capitale du territoire à faire de celle-ci une « ville morte » le samedi 1^{er} décembre. Il l'a également appelée à « se tenir prêts à descendre dans la rue ».

La valise et le fusil

Ouvégoa. - Sur le pont qui commande l'entrée du village, la population entière est en armes, rassemblée comme pour une baraque au sanglier. En shorts, treillis, fusils à lunette à la main, les Blancs de Ouégoa attendent l'assaut de la tribu canaque voisine de Boodé.

« La gendarmerie ne fait rien : on nous laisse seuls, seuls, seuls. Il a donc bien fallu agir. » Les visages renfrognés se ferment soudain. « On ne peut pas vous parler, allez à l'indépendance. » La milice s'est improvisée en quelques heures, après le fusillade du matin qui a fait un mort, M. Émile Mézières, conseiller municipal, et cinq blessés, à quelques kilomètres du village. Le premier mort de l'insurrection calédonienne.

Paradoxalement, la haine est ici d'autant plus forte que la plupart

De notre envoyé spécial

des habitants de Ouégoa sont des métais. La haine des Canaques, longtemps atténuée par un voisinage quotidien, est ressortie brutalement. « Ce sont des fainéants et des lâches, ils s'en prennent aux maisons isolées. N'oubliez pas qu'il y a cent ans, ils se battaient encore entre eux ».

A la gendarmerie, un hélicoptère Puma est en train d'évacuer du village les femmes et les enfants. Au total, une vingtaine de personnes ont déjà rejoint Nouméa. Une vieille femme arrive, soutenue par deux gendarmes, alors que l'hélicoptère commence déjà à tourner. Elle lance un dernier regard déchiré aux montagnes royauges de Calédonie et se laisse hisser dans l'appareil. Un paysage de fusils et de valises.

Autour de la petite gendarmerie, plusieurs familles évacuées de brousse dans la nuit et la matinée attendent. Certains retiennent difficilement leurs larmes. Ils ont quitté la ferme en catastrophe, ils ont entassé du linge de première nécessité dans des valises mal fermées. « On sait bien qu'ils vont nous brûler la ferme dès que nous aurons le dos tourné. Mais que faire ? », interroge un fermier qui a abandonné le matin même cinquante têtes de bétail et ses 70 hectares.

« Le miracle calédonien », selon l'expression du journal local, s'est finalement joué dans le sang au troisième jour.

DAMIEN SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 10.)

UNE DÉCISION DE M. REAGAN Télécommunications par satellite : la fin d'un monopole

Le président Ronald Reagan a donné le jeudi 29 novembre l'autorisation à des firmes américaines privées de lancer des satellites internationaux de télécommunications. Il a ainsi décidé unilatéralement de mettre fin au monopole de l'organisation internationale Intelsat, qui dépend de l'Organisation des Nations unies et regroupe cent neuf pays.

Intelsat assure les deux tiers du trafic international du téléphone et la totalité de celui de la télévision. « Le président a donné le feu vert, car il pense qu'il est d'intérêt national d'avoir des alternatives à Intelsat », a expliqué M. David Markay, sous-secrétaire pour les télécommunications et la politique de l'information.

Cette décision fait suite à des mois de discussions tant à l'intérieur des États-Unis, entre le département d'État - soucieux des répercussions d'une telle mesure en Europe comme dans le tiers-monde - et le département du Commerce, qu'à l'extérieur, où une telle éventualité avait fait courir elle l'alarme d'autres membres d'Intelsat.

Dès le 11 mars 1983, le groupe américain Orion Satellite Corporation avait demandé à la Commission fédérale pour la communication (FCC), qui exerce la tutelle gouvernementale sur

les télécommunications américaines, l'autorisation de lancer deux satellites au-dessus de l'Atlantique afin de servir de relais entre l'Europe et l'Amérique. Quelques mois plus tard, une autre société, TRT Telescommunications, filiale d'United Brands, faisait une demande analogue (le Monde du 24 septembre 1983).

Malgré la ferveur américaine de dérégulation, l'administration Reagan a mis plus d'un an à répondre. C'est qu'il s'agit de s'attaquer à un monopole international, créé en 1964 à l'initiative notamment des États-Unis et qui a la quasi-exclusivité des transmissions internationales.

Or le système de tarification d'Intelsat, en refusant les prix de gros, établit un certain rééquilibrage : les petits pays ou les pays pauvres, faibles utilisateurs, paient le même prix que les riches. La crainte a donc été rapidement exprimée qu'une concurrence entre Intelsat et les firmes privées sur l'Atlantique - la plus vaste et la plus rémunératrice des marchés - prive l'organisation internationale des recettes financières indispensables à sa mission de service public mondial.

BRUNO DETHOMAS.
(Lire la suite page 30.)

L'île Maurice ou la démocratie quand même

Le petit État de l'océan Indien s'est remis de la grave crise politique de l'an dernier. Il commence à diversifier son économie

Port-Louis. - « Ce n'est pas de l'hypocrisie, monsieur le président, c'est de l'art ! » S'adressant, en français, au speaker de la Chambre, le leader officiel de l'opposition, M. Bérenger, se gaussa de son vis-à-vis, M. Ancozod Jugnauth, premier ministre hindou, qui l'écoute d'un air visiblement exaspéré. A l'occasion de la récente visite du président indien, M. Singh, les inscriptions figurant sur des ambulances offertes par Prétoria - « dons de la

De notre envoyé spécial

République sud-africaine » - ont été pudiquement effacées.

« Le discours du Trône » - portant la présentation du budget - a été prononcé quelques jours avant la présente séance. Aujourd'hui, M. Paul Bérenger, redevenu leader de la minorité depuis son échec électoral de 1983, a la parole.

Ce Franco-Mauricien, ancien « soixante-huitard » et brillant syndicaliste, qui fut pendant neuf mois, jusqu'en mars 1983, un ministre des finances « remarquable », au dire d'experts étrangers, ne ménage pas ses critiques au pouvoir. « Je me sens déjà un vieux sage », dit-il dans un sourire.

A trente-neuf ans, le secrétaire général du MMM (Mouvement militant mauricien) demeure, en tout cas, le bon Dieu des uns et le diable des autres sur cette île de plus d'un million d'habitants. Une sorte d'aiguillon avec lequel tout gouvernement doit compter, en son sein ou dans le camp d'en face.

« L'opposition ? Des unges à l'Assemblée, mais ils font un tort immense à ce pays », nous dit, de son côté, M. Jugnauth. Entre le chef du gouvernement mauricien et son ancien mentor, M. Bérenger, rien ne va plus. Aujourd'hui adversaires, ils ont fait un long bout de chemin ensemble. Le premier a été, pendant dix ans, le président du MMM. En juin 1982, ils furent ensemble les têtes d'affiche de la gauche, M. Bérenger menant un assaut qui leur valut un triomphe, contre une coalition entre le Parti travailliste, usé jusqu'à la corde après treize années au pouvoir, et le PMSD - Parti mauricien social-démocrate, petite formation animée par M. Gaston Duval, figure pittoresque de la vie insulaire, aujourd'hui vice-premier ministre.

JEAN-CLAUDE POMONTI.
(Lire la suite page 6.)

EDGAR DEGAS AU CENTRE DU MARAIS

Le carnet n° 18

C'est à Washington qu'il faut aller voir la grande exposition Degas qu'on aurait aimé voir en France pour le cent cinquantième anniversaire de la naissance du peintre français. Notons d'ailleurs que la précédente manifestation d'importance consacrée à Degas remonte à 1977 et qu'elle avait lieu aux États-Unis, à New-York. En France, il faut remonter à 1969 pour trouver trace d'un rassemblement de son œuvre, et encore cet ensemble était-il purement hexagonal.

A Paris, si l'anniversaire de la naissance d'Edgar Degas en 1834 est, malgré tout, célébré, c'est à une initiative privée qu'on le doit, celle du Centre culturel du Marais. Tout de même, les institutions nationales se sont montrées coopératives malgré le caractère peu conventionnel du centre qui dirige et organise le musée d'Orsay, c'est-à-dire l'actuel Jeu de Paume, a prêté, et même la Bibliothèque nationale, cette vieille carcasse, qui montre ainsi sa jeunesse de cœur... Elle a prêté les feuilles du carnet dit « n° 18 » d'Edgar Degas, ce qui est à la fois une révélation et une grande souffrance : on aimerait voir en effet aussi les dix-sept précédents, et les vingt autres qui suivent, toute la face cachée de ce peintre exigeant et secret.

« Degas, le modèle et l'espace », tel est le titre de l'exposition dont le catalogue vient enfin de sortir, volumineux et abondamment illustré, notamment de ses œuvres restées aux quatre coins du monde, ce qui en fait, davantage qu'un catalogue, un

beau livre d'étranges. La mise en pages du volume s'est à peine assésée, clarifiée, par rapport à celle des précédents catalogues du centre, Alderfer ou Friedrich. On peut en dire autant de la muséographie toujours aussi pittoresque, à la mesure de son ambition : recréer, matérialiser l'atmosphère de l'œuvre, l'esprit du peintre, grâce aux artifices d'une manière de poésie contemporaine. C'est parfois un peu surprenant.

Le carnet n° 18, déployé dans une salle labyrinthique, forme la chambre de ce parcours aux lumières et aux musiques changeantes. Il compte deux cent cinquante-six pages, couvertes de dessins ou quelquefois de lavés, de gouaches, réalisés au jour le jour alors que le peintre allait avoir trente ans. Degas abandonne ici ses modèles, quitte une période dite « égarée » pour se fixer à lui-même. C'est la première fois, et peut-être la dernière, que le public pourra voir ce carnet ainsi déployé, le Bibliothèque nationale ayant dû en défaire la reliure afin de restaurer les aquarelles, désacidifier le papier, et s'appropriant ensuite à remonter le tout.

FRÉDÉRIC EDELMANN.
(Lire la suite page 21.)

AU JOUR LE JOUR

Pour son cinquante-deuxième anniversaire, M. Chirac s'est offert un petit plaisir : il est allé au Gymnase assister au spectacle « Le Luron en liberté ». Le président du RPR a applaudi de bon cœur le défilé dérivé de ces hommes politiques, plus vrais que nature.

Sortie

Jacques Le Luron applaudissant Thierry Chirac, quel est plus naturel que cette autoadmiration ? Mais Jacques Chirac acclamant M.M. Mitterrand, Barre, Giscard d'Estaing et Marchais, ce ne peut être que du masochisme ou de la distorsion !

BRUNO FRAPPAT.

Henri Vincenot
L'œuvre de chair

Vincenot reste Vincenot : conteur sachant conter et nous enchanter.
Gilles Pudlowski/Paris-Match

DENOËL

DANS CE NUMÉRO

Un entretien avec M. Jacques Toubon
secrétaire général du RPR
Page 9

Comment assainir les finances de la RATP ?
Page 29

Un supplément sur les écoles
supérieures de commerce et de gestion
Pages 15 à 19

M. MESSMER
invité du « Grand Jury
RTL - le Monde »

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député RPR de Meuse sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand Jury RTL - le Monde », le dimanche 2 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Messmer, maire de Sarrebourg, qui fut ministre des armées de général de Gaulle après avoir été haut commissaire de la République dans la France d'outre-mer répondra aux questions d'André Passerou et de Jacques Isnard du Monde, et de Gilles Leclerc et Dominique Pousquin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

CHABLIS
Grand Vin de Bourgogne

LE SAVIEZ-VOUS ?
L'occasion d'acheter des Usine...
Exceptionnellement, jusqu'au 10 décembre (dimanche excepté) reprise de votre vieille voiture.

5.000 F MINIMUM
voiture que soit son état, pour tout état d'une voiture d'occasion

BAUME & MERCIER
GENÈVE 1830

Aldebert

L'antiracisme aujourd'hui

EXISTE-T-IL encore, un an après le succès de la marche des Beurs, une France antiraciste? Et si oui, sur quelles bases? A la veille de l'arrivée à Paris des cinquante vélomoteurs de Convergence 84 (1), qui tente, cette année, de reprendre le flambeau de la marche des Beurs, on peut se poser la question.

La coupure apparaît plus grande que jamais entre des rouleurs qui sont un peu l'avant-garde de la jeunesse issue de l'immigration et des forces militantes traditionnelles de plus en plus squelettiques. Une génération qui a grandi dans les périphéries des grandes agglomérations est parvenue, désormais, à l'âge adulte. Elle dénonce l'inadaptation des discours antiracistes qui lui semblent tourner à vide. La structure politique, dans sa totalité, lui paraît incapable de prendre en compte sa démarche. « Ils parlent tous d'insertion, ils préparent tous notre expulsion », diront-ils à Paris samedi.

FACE à ces mises en cause, on peut imaginer le désarroi des élus de gauche et des organisations antiracistes de toujours. Sur le parcours, plus d'un collectif de soutien s'est montré désemparé par ces randoisseurs insolents. La marche des Beurs, qui avait été un refus instinctif de la violence raciste, avait fait œuvre de rassemblement: elle fut sans lendemain. Les rouleurs de l'égalité qui prennent, cette année, la parole sans tuteur sèment le trouble; cette pensée naissante et souvent contradictoire ne pourra pas demain être étouffée.

Que disent-ils? A l'antiracisme revendiqué en 1983, ils ajoutent l'égalité. Il s'agit moins pour eux de formuler des revendications ponctuelles en faveur de la seule immigration que d'affirmer une égalité pour tous, Français ou immigrés, élevés ensemble entre béton et bitume. Si les jeunes Maghrébins sont victimes de discrimination dans les cités, il en va de même sur des territoires identiques pour les jeunes Français. Et l'Antilles ou le harlé, de nationalité française, peuvent être aussi l'objet de délit « de sexe géoéol ». Il n'y a pas pour eux de problèmes propres à l'immigration, mais des problèmes posés à l'ensemble de la société française.

A démarche de Convergence est en définitive plus politique qu'humaniste. La France du mélange qu'elle revendique n'est pas celle du simple respect des différences. Portugais, Maghrébins ou Français, ils demandent, quelle que soit leur nationalité, une même citoyenneté.

Les savent que, sur ce terrain, ils ne seront pas suivis par tous les militants antiracistes. Ils prennent donc directement l'opinion publique à témoin. Les médias - des radios locales à la presse catholique - ont largement relayé leur initiative. Les rouleurs de Convergence ont, en effet, su faire passer leur message par des moyens spectaculaires. Pourront-ils ainsi revitaliser utilement des réseaux militants plus traditionnels, en quête d'un deuxième souffle?

NICOLAS BEAU.

(1) La randonnée s'achève samedi 1^{er} décembre par un défilé, de Montparnasse à la République, auquel sont conviés, à partir de 14 heures, tous ceux qui soutiennent cette initiative. Une fête aura lieu, à partir de 21 heures, au fort d'Aubervilliers.

La société métissée

La France pluri-ethnique existe déjà. Aussi le mot d'ordre juste, pour les « rouleurs » de Convergence 84, est-il celui d'égalité et non plus ceux d'assimilation ou de droit à la différence.

par ÉTIENNE BALIBAR (*)

EN adoptant comme mot d'ordre l'égalité, absolument parlant, entre tous les habitants du sol français sans distinction d'origine nationale, de culture, de « qualification » ou de couleur de peau, les « rouleurs » de Convergence 84 ont, comme on dit, « placé très haut la barre ». Ils ont pris le risque de « globaliser » toutes les revendications, toutes les luttes, toutes les actions de solidarité, par l'affirmation d'un principe auquel on ne peut pas ruser. Il le faut pour faire prendre conscience de l'aggravation continue d'une situation et des périls qu'elle recèle, pour placer chacun devant ses responsabilités.

Ce pays doit maintenant oser se regarder en face. Certes, devant certaines surenchères, pour qui chaque fait divers est exploitable à tout va, il faut savoir « raison garder ». Mais il n'y a pas que l'insécurité individuelle. Il y a ce glissement continu vers des conflits du travail violents, sur fond de chômage et de pauvreté, qui ne seront pas nécessairement pour autant porteurs de transformations économiques. Il y a cette pétrification des corporatismes, qui préfigure une situation d'« ingouvernabilité », génératrice de tentations autoritaires. Il y a la progression en quelques mois d'un courant d'extrême droite choisissant toutes les nostalgies du stalinisme et du colonialisme, jouant selon les lieux et les occasions de la séduction populiste et de l'intimidation, et diffusant ses « questions » dans toute la « classe politique », en commençant naturellement par la droite. Il y a la collusion meurtrière de ces maux qui peu à peu quadrillent la vie sociale: chômage, immigration, insécurité, clandestinité, familles, population, natalité, etc., et qui désignent un seul et même bouc émissaire face aux difficultés d'existence: l'étranger, ou celui qui paraît tel (car beaucoup de ces indésirables sont tout ce qu'il y a de français, mais, comme le disait l'un des marcheurs des Miniguettes: « Il y a quelque chose de plus fort que l'état civil, c'est le faciès... »).

Collusion meurtrière: de fait elle tue, jour après jour, à coups de bavures policières par-ci, de réflexes d'autodéfense par-là, de bouffées délirantes ailleurs (mais ce n'est pas n'importe quel délire). Et quand elle ne tue pas, elle humilie, elle surexploite, elle discrimine à l'école, au tribunal, à l'office du logement ou à l'embauche, elle dresse les « cages à rats » d'Aulnay, elle fomente des rancunes des vacances contre des colonies de vacances...

Le faux « problème de l'immigration »

Alors, contre cette régression collective, cette débâcle qui menace les forces vives du travail et de l'intelligence dans ce pays, oui à l'égalité comme principe et comme revendication permanente!

Certains disent: c'est utopique! Ce le serait si, en s'exprimant ainsi, les jeunes rouleurs de Convergence 84 prétendaient ignorer les rapports de forces et de classes existant en France. Or c'est l'inverse: en dénonçant comme intoxication et imposture le faux « problème de l'immigration », en réclamant non pas telle ou telle mesure de protection ou d'assistance, mais la pure et simple reconnaissance de leurs droits, les rouleurs désignent le cœur des seuls vrais problèmes: celui du racisme, ancré dans les institutions avant de l'être dans les consciences (et les inconscients); celui de l'inégalité devant la fortune, l'emploi, la culture, le pouvoir, qui règne dans la société française à l'endroit des intérêts du plus grand nombre.

Ils ne peuvent à eux seuls, par les moyens symboliques qu'ils ont choisis, transformer cette situation (ont-ils vraiment cette illusion?). Mais ils peuvent démontrer que tout se tient: que les immigrés, et leurs enfants de « deuxième » ou de « troisième génération », ne conquerront pas l'égalité effective de ce droit de vivre en citoyens complets du pays qu'ils contribuent à faire vivre, et non en sujets perpétuellement menacés, si leur cause n'est pas insérée dans le réseau des autres luttes sociales; et réciproquement, que ces luttes ne surmonteront jamais les obstacles auxquels elles se heurtent aujourd'hui tant qu'elles ne feront pas du combat contre le racisme une priorité dans les faits, que, par conséquent, elles ne reprendront pas à leur compte, sans restrictions, les mots d'ordre d'égalité et de droits civiques.

A nous d'aider Convergence 84 à faire cette démonstration. Aux forces organisées, partis, Eglises, syndicats, associations, qui, chacune sur son terrain, ont pour objectif la lutte contre les inégalités d'un tirer les conséquences, et d'abord de balayer devant leur porte.

A la Goutte-d'Or comme à Marseille

Utopique, l'égalité? Elle le serait s'il s'agissait que de projeter intellectuellement une société souhaitable, sans autre contenu que des rêves humanistes. Mais c'est l'inverse qu'exprime à sa façon une initiative comme Convergence 84, dissipant par là même quelques équivoques intéressées qu'on a multipliées dans les faits: la « marche des Beurs » n'est pas un événement tourbillonnant et parfaitement aseptisé, « je ne dis pas harmonieux », par-delà les ségrégations et les nostalgies, la France « multiraciale » et « pluri-ethnique » existe déjà, sous de multiples formes et en de multiples lieux. A la Goutte-d'Or comme sur les campus universitaires, à Marseille ou à Longwy.

Il y a gros à parier, d'ailleurs, que l'exaspération du racisme s'explique

en partie comme réaction à cette réalité nouvelle, dans ce qu'elle a d'insupportable ou d'incompréhensible pour beaucoup de Français dont, au même moment, les certitudes et les « sécurités » vacillent. Le racisme trouve sa base permanente dans les traditions héritées du colonialisme, dans un nationalisme qui fait corps avec la continuité de l'Etat. Mais il serait complètement mystificateur, et désastreux, de voir en lui pour autant un atavisme ou une seconde nature: ce serait finalement une explication elle-même « raciste ». Et il serait tout aussi mystificateur, à l'inverse, de l'expliquer uniquement par les manipulations politiques qui l'exploitent. Le fond de la question, c'est la conjonction actuelle du blocage social et de l'intolérance au phénomène de masse qu'est devenu le « métissage » du peuple de ce pays.

Le terme est impropre? Evidemment! Mais tous le seront d'une façon ou d'une autre puisqu'il s'agit, par définition, d'un phénomène nouveau et en pleine évolution vers un avenir relativement imprévisible, mais qui fait corps avec la « crise », la « modernisation » et la capacité d'innovation de la société française. Qu'on le veuille ou non, en effet, alors que depuis des générations déjà le travail « français » était fait multinationalement, c'est aujourd'hui en France que se trouvent (ou redeviennent) un « multicultural », des son niveau fondamental, celui de la langue. De même que les frontières de la francophonie ont cessé de coïncider avec celles d'un Etat ou d'un Empire français, de même des masses de plurilingues plus ou moins complètes ont commencé d'habiter la langue française et de la transformer, ce qui peut déjà de nouveaux styles littéraires, et obligera l'apprentissage scolaire à se repenser de fond en comble.

C'est même, si l'on me permet l'expression, la sexualité « française » qui est devenue pluri-ethnique, avec la multiplication des « couples mixtes » comme avec la transformation de l'imaginaire écrit. Croit-on vraiment que ce soit un hasard si le conservatisme social, honteux ou prudent dans l'expression du racisme ouvert (« biologique »), domine en même temps les discours à la défense et illustration de la natalité et de la famille « française ».

Dire que notre société est déjà multiculturelle ou pluri-ethnique, ce n'est pas suggérer qu'elle disparaîsse dans un melting-pot international indifférencié, ou qu'elle se dénature dans un américanisme, un soviétisme, un tiers-mondisme, que sais-je encore. C'est simplement montrer que les communautés, groupes ou générations « issus de l'immigration » ne sont pas des minorités, repliées sur elle-mêmes, mais des composantes à part entière du mouvement de production de notre avenir. C'est pourquoi la discrimination qui les frappe est une contradiction aiguë. C'est pourquoi l'égalité est le mot d'ordre juste, qui coupe court aux schémas cyniques et mesquins répressifs de l'« assimilation » et du « droit à la différence ». C'est pourquoi l'amputation violente de tout ou partie de ces communautés, perspective nullement irréalisable qui travaille l'imaginaire de certains de nos « compatriotes (certains croient même les malheureux, « compenser » par là les « déficiences » de la France comme l'amputation des colonies) o'aboutirait, en fait de solution finale du « problème », qu'au gâchis économique, à la culpabilité collective, à l'immobilité culturelle.

L'autodestruction de la gauche

Dès lors on ne peut éviter de se demander pourquoi la gauche politique, au pouvoir depuis 1981, et qui se voulait l'initiatrice d'une rénovation de toute la société française, est restée aussi désespérément aveugle à cette nouvelle physiognomie, à cette dynamique - certes conflictuelle - de notre peuple. Pourquoi n'a-t-elle su trouver d'autre correctif à la gestion quotidienne des inégalités, héritées des gouvernements antérieurs, que quelques mesures isolées, aux effets vite annulés ou dénatés par leurs modalités d'application, quand il ne s'agissait pas de pure démagogie? Répondre par la crise et ses effets démolisseurs, par le poids des habitudes administratives, ou par la crainte qu'inspirent les désastres de l'électorat, ne fait qu'accuser la flagrante incapacité qui semble marquer cette gauche à prendre des risques historiques, susceptibles de mobiliser la collectivité, pour transformer les rapports sociaux. Force est de le constater: par sa passivité mais aussi par ses actes, par son discours alternant l'humanisme abstrait, les stéréotypes de la lutte

des classes et les professions rebattues du réalisme ou du modernisme technocratiques, elle a contribué à installer un consensus idéologique, dont la définition de l'immigration comme problème en soi est l'un des piliers, et dont il ne faut pas trop s'étonner qu'il alimente maintenant le regain d'influence de la droite, en lui fournissant de surcroît les moyens d'un chantage permanent sur les pouvoirs centraux et locaux.

Mais ce consensus recouvre en pratique l'autodestruction de la gauche. On parle d'éducation civique: la première « éducation » des citoyens, c'est celle qui se fait par l'exemple. Or il n'est pas une municipalité aujourd'hui, qu'elle soit de droite, socialiste ou communiste, qui ne pratique ouvertement ou honteusement les « quotas » raciaux dans l'attribution des logements sociaux. De même la gauche, après avoir dénoncé naguère Bonnet et Stoléru, a contribué activement à l'amalgame entre « immigrés » et « clandestins », à la pression en faveur du retour des immigrés (c'est-à-dire, en pratique, à faire pression sur eux pour qu'ils émigrent une seconde fois, non du pays de leurs pères, mais du pays de leurs enfants).

Une volonté politique collective

Contrebalancer l'idée du retour par celle de l'insertion n'arrange rien, au contraire, aussi longtemps qu'on ne fait rien pour distinguer ce dont il s'agit de la vieille pratique de l'assimilation. C'est faire directement le jeu de ceux qui vont marteler que les immigrés sont inassimilables, ou moins au-dessus de certains seuils de tolérance, en dessous d'une certaine « qualification », au-delà d'une certaine « distance culturelle » ou d'une certaine pigmentation de la peau... Seront-ils « insérés » les OS de Talbot et de Citroën qui ont commencé par bénéficier du licenciement préférentiel? Et s'il fallait montrer crûment la vérité du discours de l'insertion, les récentes mesures destinées à rendre encore plus difficile le regroupement familial s'en sont chargées. Que pèsent, face à ces actes réitérés, les déclarations estimables d'un ministre de l'Intérieur personnellement favorable à l'exercice du droit de vote local aux résidents étrangers?

La gauche, gouvernementale ou pas, est donc au pied du mur: en tenant le langage de la confusion, en appliquant pour l'essentiel les mesures inspirées par un consensus de fait avec la droite, rendues plus démolissantes encore par le voile de professions antiracistes abstraites dont on les couvre, elle se désarme elle-même face à ses adversaires peu scrupuleux sur le chapitre des libertés (si ce n'est la liberté d'entreprise), et ouvertement décidés à effacer de nos institutions toute trace d'« égalitarisme ». Beaucoup de travailleurs ou d'intellectuels dans ce pays, qu'ils se considèrent ou non comme des « déçus du socialisme », ne sauraient prendre allègrement leur part de cette situation: ni de se taire, ni pratiquer la politique du pire en renvoyant tous les canards à dos.

Ce qu'il faut dès lors, ce ne sont pas de nouveaux gestes symboliques, mais c'est l'inversion claire du cours suivi jusqu'à présent. C'est la construction d'une volonté politique collective capable de peser en permanence sur les choix gouvernementaux comme sur les pratiques administratives et sur l'électorat municipal, quoi qu'il en coûte d'efforts et de révisions intellectuelles.

C'est, en des principaux mérites de Convergence 84 d'interpeller de fait la gauche - parfois brutalement - sur ces questions névralgiques, en désignant clairement la complémentarité entre racisme et politique de droite, mais en refusant toute complaisance envers les palliatives de la gauche, et donc tout demande aux pouvoirs publics. Si ceux-ci veulent et peuvent entendre, les terrains d'action pour les droits civiques et de lutte contre les discriminations ne manquent pas, et c'est en les commettant que Convergence 84, par son compte, se contente apparemment de manifester la réalité et la productivité du « mélange » dans la France d'aujourd'hui, de souligner à nouveau l'urgence d'engager le combat politique contre les forces de conservation et de mort, et de jeter quelques-unes des bases d'un mouvement pour les droits civiques de tous, en particulier dans la jeunesse. Elle n'y parviendra pas seule. De grandes difficultés sont devant elle. Mais son initiative est déterminante.

(*) Maître-assistant à Paris-1. * Le titre et les initiales sont de la rédaction du Monde.

COURRIER

Tempête dans un verre de glace

En réponse à M. André Giraud, ancien ministre, qui s'ingénierait du retrait du Groenland de la Communauté européenne (le Monde du 22 novembre), nous avons reçu la lettre suivante de MM. André Bellon et Guy Vadepied, députés socialistes respectivement des Alpes-Haute-Provence et de l'Oise.

Tout le monde savait à quel point l'Europe est un sujet sensible. Le moindre bruit qui, d'aventure, ride la surface des institutions amène une résonance considérable et souvent inattendue. Le débat sur le statut du Groenland par rapport à la CEE en est une illustration particulièrement remarquable.

L'un de nous l'idée de nier l'importance du Groenland, sur le plan économique et stratégique. Mais au-delà de ces constatations, pour quels motifs de tels retours autour du retrait du Groenland de la Communauté économique européenne? Pourquoi des responsables éminents s'ingénieraient-ils aujourd'hui de cette décision?

Les Groenlandais ont marqué leur volonté de se retirer de la Communauté essentiellement face aux problèmes de la pêche; on peut le regretter: mais, première constatation, un tel fait indique à quel point l'adhésion du Danemark en 1973 avait été mal négociée. Le Danemark a pris acte de la volonté des Groenlandais et a demandé le changement de statut du Groenland vis-à-vis de la Communauté. Deuxième constatation, cette décision n'engage pas l'avenir de façon rétroactive. Troisième constatation, la proposition de retrait a été votée par le Parlement européen et la quasi-totalité des membres de l'opposition nationale française ont voté pour.

Certains, d'ailleurs de la même opposition, nous demandaient de passer outre à cette volonté. En somme, ils nous demandaient de prendre une décision supranationale au sein de la CEE en contradiction avec la décision inférieure dannoise. Ils nous demandaient même au point des risques qui pèsent - sur les biens qui subsistent encore dans les domaines de la diplomatie et de la défense.

Disons le nettement: conception impossible des choses! Nous n'avons pas à confondre les genres. La diplomatie et la défense ne sont pas mises en cause: la France ne peut, par ail-

leurs, s'opposer à une décision interne au Danemark qui a été prise à l'initiative d'un parlementaire qui aboutirait, à paradoxer! à refuser au Groenland un statut de territoire associé qu'elle a obtenu pour ses propres territoires d'outre-mer.

Racisme antiturc et terrorisme arménien

En complément de la lettre d'Abdine Dinn, parue dans le Monde daté du 17 novembre 1984, sous le titre « Tête de turc », je tiens à préciser qu'en 1984, le racisme anti-turc a fait en France plus de victimes que le terrorisme arménien.

La communauté arménienne de France considère elle aussi les crimes génocides, car le combat des Arméniens pour la reconnaissance de leur génocide de 1915 et la restitution de l'Arménie est un conflit entre les Arméniens et le gouvernement turc. Malgré d'innombrables persécutions subies par le peuple arménien sous le joug ottoman les Arméniens ont perduré, en bons chrétiens, la participation de la population turque au génocide de 1915. Cependant, toujours dans un esprit de justice les Arméniens ont entrepris un combat politique contre le régime d'Ankara qui ne trouvera fin qu'avec la résolution équilibrée de la question arménienne (...).

GRÉGOIRE AMRZAYAN, journaliste arménien (Valence).

Contre l'Ordre des sages-femmes

Deux sages-femmes salariées sont traduites en correctionnelle pour « exercice illégal de la profession » à la suite d'une plainte déposée par le conseil départemental de l'Ordre des sages-femmes. Cette accusation est grave! Que recouvre-t-elle?

Nous n'avons pas respecté l'inscription et le paiement des cotisations à l'Ordre des sages-femmes. Pourquoi?

Nous sommes opposées à l'obligation d'adhérer à un organisme avec lequel nous sommes en complet désaccord, et de favoriser par là même son fonctionnement.


1) Parce que l'Ordre des sages-femmes est inadéquat à l'exercice actuel de notre profession: Ordre des médecins avant d'être celui des sages-femmes, c'est une institution potiche!

2) Parce que l'Ordre s'est illustré régulièrement par son activité répressive et par des prises de position que nous refusons de cautionner (sur la contraception et l'avortement... et autres affaires à suivre!).

3) Enfin, parce que le corporatisme n'a pas à être dirigé en loi! Nous demandons le respect du libre choix associatif, le respect des libertés individuelles.

EMMANUELLE CROCE, MICHELLE MAGNANT, (Migne-Auxances.)

BOUCHARD PÈRE & FILS
Depuis 1731



250 ans de grands vins

« Domaines du Château de Beaune »
« 92 hectares dont 71 hectares de premiers crus et grands crus »

Côte de Beaune Villages
« Cins Rover »
Savigny-lès-Beaune
« Les Lavières »
Beaune-Clos de la Mouisse
(coteaux prépondérants)
Beaune-Tourons
Beaune-Marennets
Beaune-Grèves
« Vigne de l'Enfant Jésus »
(coteaux prépondérants)
Volnay-Chanliu
Volnay-Taillepieds
Volnay-Frémonts
« Clos de la Ronguette »
(coteaux prépondérants)
Volnay-Cailletiers
« Ancienne Cuvée Caru »
Pommard 1^{er} cru
Le Cortan
Chambolle-Musigny
Chambertin
Beaune-Clos Saint-Landry
Meursault-Genévrières
Corton-Charlemagne
Chevalier-Montrachet
Montrachet

Département LM sur demande à: Maison Bouchard Père & Fils, Négociants au Château, 21200 Beaune, Tél (03) 22.14.41 - Télex 300387

AMÉRIQUES
A l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains

1984-1985

سنة ١٩٨٤

es nécessée

est le mot d'ordre juste, est-ce celui d'égalité devant la différence.

Les dirigeants du PNV... Les socialistes ont confondu leurs droits avec la réalité en affirmant que l'isolement social de l'ETA était un fait acquis. Herri Batasuna a prouvé qu'elle disposait non seulement de cent cinquante mille électeurs, mais aussi de cent cinquante mille militants. Et, surtout, bon nombre de ceux qui levèrent le poing à l'enterrement de Santiago Brouard appartenaient à d'autres formations politiques.

Une violence politique collective... Les dirigeants du PNV... Les socialistes ont confondu leurs droits avec la réalité en affirmant que l'isolement social de l'ETA était un fait acquis. Herri Batasuna a prouvé qu'elle disposait non seulement de cent cinquante mille électeurs, mais aussi de cent cinquante mille militants. Et, surtout, bon nombre de ceux qui levèrent le poing à l'enterrement de Santiago Brouard appartenaient à d'autres formations politiques.

Le Monde

Étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La communauté noire se mobilise contre la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud

Washington (AFP). - Les Noirs américains ont décidé de se mobiliser contre la politique d'apartheid en Afrique du Sud et ont lancé une campagne rappelant, par certains aspects, les luttes pour les droits civiques dans les années 80 aux Etats-Unis.

M. Jackson a souvent attaqué la politique de discrimination raciale menée par l'Afrique du Sud lors de sa campagne pour l'investiture démocrate à l'élection présidentielle. Ces attaques ont contribué à attirer l'attention sur le problème des Noirs africains, de même qu'un certain nombre d'événements, notamment les manifestations qui ont entraîné plus de cent morts dans les townships noirs en Afrique du Sud et l'attribution du prix Nobel de la paix à l'évêque anglican Desmond Tutu.

Cheque jour, depuis une semaine, des manifestations sont organisées devant l'ambassade sud-africaine à Washington, où une dizaine de leaders noirs, dont plusieurs membres du Congrès, ont déjà été arrêtés par la police. Les organisateurs de ces manifestations, réunis au sein du Mouvement de libération de l'Afrique du Sud, prévoient d'étendre le mouvement à partir du lundi 3 décembre aux trois continents d'Afrique du Sud aux Etats-Unis.

Mais les leaders noirs américains attribuent le lancement de la campagne à la réélection de M. Reagan le 6 novembre. Selon M. Randall Robinson, président du groupe de pression noir TransAfrica, cette réélection écarte tout espoir d'apaisement et, en fait, entraîne une « intensification » de l'oppression contre les Noirs en Afrique du Sud.

Leur objectif immédiat est d'obtenir la libération de trois syndicalistes noirs détenus en Afrique du Sud, mais il vient aussi d'une façon plus générale le principe de l'apartheid et la politique d'engagement constructif menée par le gouvernement Reagan à l'égard de Pretoria.

Les Noirs américains estiment que la politique d'engagement constructif menée par Washington - dont le but est d'essayer d'imposer discrètement des réformes à l'Afrique du Sud sans traiter ce pays en paria - n'a donné aucun résultat, et que la situation des Noirs sud-africains s'est dégradée depuis quatre ans. En outre, rappellent-ils, le Sénat, à majorité républicaine, a repoussé un amendement, déjà adopté par la Chambre, interdisant aux sociétés américaines d'investir en Afrique du Sud en raison de la politique d'apartheid.

« Tout le monde veut se faire entendre... Ça peut durer longtemps à Washington », estime M. Walter Fauntroy, le représentant au Congrès du district de Columbia qui a passé une nuit en prison la semaine dernière après avoir refusé de sortir de l'ambassade sud-africaine. Le chanteur Harry Belafonte est venu manifester mercredi, et le pasteur noir Jesse Jackson a fait savoir qu'il viendrait bientôt.

« L'Agence américaine pour la protection de l'environnement », M. Lee M. Thomas a été nommé, jeudi 29 novembre, directeur de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, en remplacement de M. William Ruckelshaus, qui a démissionné (Le Monde du 30 novembre). - (AFP.)

Canada

M. Lévesque souhaite négocier « de nouveaux pouvoirs » avec Ottawa

Montréal. - A l'issue d'une semaine agitée qui s'est soldée par la démission de six ministres et de trois députés, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a confirmé, jeudi 29 novembre, qu'il fallait mettre temporairement de côté le projet indépendantiste du Parti québécois pour « réclamer de nouveaux pouvoirs » en négociant avec le gouvernement fédéral. « Je laisse l'appel aux armes », a-t-il déclaré à la télévision canadienne. « Car j'ai l'impression qu'on va faire un bout de chemin avec M. Brian Mulroney » (le nouveau premier ministre conservateur élu en septembre à Ottawa).

De notre correspondant. Et il rappelle aux cent mille membres du Parti québécois qu'il a obtenu l'appui d'un comité exécutif pour la convocation, le 19 janvier 1985, d'un congrès extraordinaire appelé à modifier l'article 1 du programme du Parti québécois. Cet article stipule que « les prochaines élections générales porteront principalement sur la souveraineté du Québec (...). Un vote pour le Parti québécois signifiera un vote pour la souveraineté du Québec ». M. Lévesque propose de réviser à l'ancienne formulation plus générale : « Le Parti québécois a pour objectif fondamental de réaliser la souveraineté du Québec ».

M. Mulroney a déclaré à plusieurs reprises qu'il souhaitait mettre fin à la confrontation permanente entre Ottawa et Québec au cours des dernières années du gouvernement Trudeau. Il a souhaité voir le Québec adhérer à la nouvelle Constitution canadienne, que M. Lévesque avait refusé de signer en 1982.

L'adoption de cet article, lors du dernier congrès du parti, avait provoqué un véritable tollé chez les « modérés » qui parlaient de « stratégie suicidaire ». Les « purs et durs », qui veulent éviter un nouvel échec comme en mai 1980 (60 % des électeurs avaient alors voté contre la souveraineté), n'avaient finalement emporté.

L'attitude de M. Lévesque a suscité un malaise au sein du Parti québécois, fondé en 1968 et au pouvoir depuis novembre 1976. Sa décision annoncée la semaine dernière de ne plus faire de l'indépendance le thème principal des prochaines élections (en 1985 ou 1986) a exacerbé le débat entre les « modérés » et les « purs et durs ». Ces derniers estiment que le Parti québécois doit prendre le risque de perdre les élections en défendant ouvertement son projet nationaliste.

M. Lévesque a finalement choisi un autre risque, celui de provoquer une scission en sein de son parti. La démission de six ministres, en particulier celles de MM. Jacques Parizeau (finances) et Camille Laurin (vice-premier ministre chargé des affaires sociales), a ébranlé M. Lévesque, qui n'en a pas moins maintenu sa position tout en rappelant qu'il restait fidèle à « l'idéal de la souveraineté ». « Les Québécois, dit-il, ne veulent pas entendre parler d'indépendance ; pour l'instant, ils veulent des réponses aux problèmes économiques et au chômage ».

C'est au sein du Parti québécois que se joue le débat sur la souveraineté. Les « modérés » veulent éviter un nouvel échec comme en mai 1980 (60 % des électeurs avaient alors voté contre la souveraineté), n'avaient finalement emporté.

A ceux qui l'accusent d'être « le fossyeur de l'indépendance » et de se laisser prendre aux « minauderies » du nouveau premier ministre fédéral, M. Lévesque rétorque qu'il faut être « réaliste » et tenir compte des nouvelles perspectives qu'offre la fin du long règne à Ottawa des libéraux, sans pour autant, dit-il, « oublier la question nationale ».

Chili

Libération de trois religieux et expulsion d'un journaliste étranger

Santiago-du-Chili (AFP). - Le gouvernement chilien a ordonné, jeudi 29 novembre, la libération de deux prêtres et d'un diacre arrêtés mercredi à Santiago au cours du mouvement de « protestation » nationale. Les prêtres libérés sont le Père chilien Mariano Puga et le Père polonais Mariano Kosiel. On ignore l'identité du diacre. Ils avaient été appréhendés avec deux séminaristes chiliens et un journaliste néerlandais indépendant dans le quartier ouvrier de Podshuel. Ils étaient accusés de « subversion » et d'« incitation au désordre ».

Les autorités ont, d'autre part, décidé d'expulser le correspondant américain de l'agence de presse américaine UPI (United Press International), M. Anthony Edward Roadie. Selon le gouvernement, M. Roadie avait annoncé le 28 novembre la mort d'un soldat et de deux civils, « information qui s'est révélée fautive ».

Enfin, neuf Chiliens exilés en Europe qui tentaient jeudi dernier de rentrer ont été empêchés par les autorités de débarquer à l'aéroport de Santiago et contraints de repartir à bord du même appareil à destination de Buenos-Aires. Les exilés, communistes et socialistes, avaient pu s'embarquer sans difficulté à Rome dans un appareil à destination de Santiago, accompagnés par cinq parlementaires italiens, membres de différentes formations politiques.

Pérou

L'ORDRE DE GRÈVE LANCÉ PAR LES SYNDICATS PROCOMMUNISTES A ÉTÉ INÉGALEMENT SUIVI

Lima (AFP). - Une centaine de personnes ont été arrêtées, jeudi 29 novembre, lors d'affrontements avec la police dans les quartiers périphériques de Lima au cours d'une grève générale de vingt-quatre heures déclenchée par le principal syndicat péruvien, le CGTP, proche des communistes.

La grève n'a cependant donné lieu qu'à un nombre restreint d'incidents, contrairement à de nombreux mouvements similaires dans le passé. L'état d'urgence et la mobilisation policière ont joué un rôle dissuasif, de même que le refus de la Confédération des travailleurs du Pérou (CTP, proche de l'APRA, centre-gauche) de se joindre au mouvement. Les autorités ont fait état jeudi soir d'un « échec ». Le leader de la CGTP, M. Valentin Pacheco, a assuré que 90 % des travailleurs avaient répondu à son appel. A Lima, les transports publics ont été quasiment paralysés toute la journée et la majorité des commerces fermés, de même que les banques, les écoles et les usines.

Dans les quartiers périphériques de la capitale, des affrontements ont opposé des étudiants et les habitants aux forces de l'ordre. Deux autobus ont été incendiés et au moins trois étudiants blessés par la police.

En province, le mouvement a été inégalement suivi dans le Sud, la grève a été totale à Cuzco et Arequipa, seconde ville du pays. En revanche, à Tacna, à la frontière avec le Chili, le mot d'ordre syndical n'a eu que peu d'effet, bien que les mines de cuivre de l'entreprise américaine Southern Peru Copper Corporation soient en grève depuis plusieurs semaines.

Dans le Nord, la grève n'a été largement suivie à Piura et à Chiclayo, mais est passée inaperçue à Trujillo, le bastion de l'APRA.

Le premier ministre, M. Luis Perceval, a déclaré que, de toute façon, le gouvernement « ne satisfait pas les revendications des organisateurs de la grève, parce qu'elles étaient trop politisées ».

Bertrand de la Grange.

EUROPE

Espagne

Les nationalistes basques modérés sont tentés par une alliance avec les radicaux proches de l'ETA

De notre envoyé spécial

Bilbao. - L'ETA militaire, que l'on disait à bout de souffle, a-t-elle recouvré une énergie nouvelle à la faveur de l'escalade de violence récente au Pays basque ? Est-il vrai, comme l'affirme un éditorial d'un quotidien de Madrid, que « ce qui avait été gagné en six mois en matière de lutte antiterroriste a été perdu en deux jours » ? Ou serait tenté de le croire à Bilbao, traumatisée par tant de chocs successifs, face à ces cent mille personnes, le poing levé, criant « Vive l'ETA militaire », lors de l'enterrement de M. Santiago Brouard, le dirigeant de la coalition radicale Herri Batasuna, assassiné par on ne sait encore qui. On devant les affrontements de plus en plus violents de la police et des travailleurs des chantiers navals basques sur le point de perdre leur emploi et scandant, eux aussi, pour la première fois « Vive l'ETA militaire ! ». La situation au Pays basque est devenue insoutenable, affirmant à l'encontre l'opposition conservatrice et la presse de droite et d'extrême droite, pour qui « le gouvernement socialiste a échoué » face à ce problème. Et pourtant, soit qu'il s'agisse d'afficher un optimisme de façade, soit qu'il s'agisse d'exorciser leurs craintes, les socialistes, à Bilbao, s'efforcent de dédramatiser la situation. A leurs yeux, la démonstration de force de Herri Batasuna, la coalition qui ne cache pas ses sympathies pour l'ETA, n'est que feu de paille.

« Ce serait une grave erreur de mesurer la force de Herri Batasuna à la capacité de mobilisation qu'elle a démontrée dans ces circonstances exceptionnelles », affirme un des principaux dirigeants des socialistes basques. Trop d'éléments conjoncturels ont joué : la personnalité de la victime, qui réussit à susciter chez eux aussi un mouvement de répression face à une violence de plus en plus imprévisible, la nécessité de secourir une peur nouvelle pour la première fois. Les règles du jeu ont changé, car ceux qui appliquaient la violence se rendent compte qu'ils peuvent eux aussi en être victimes directes.

Et de conclure que le gouvernement socialiste est sur la bonne voie : il faut continuer à lutter sans quartier contre l'ETA en combinant mesures policières (amélioration du niveau opérationnel des forces de l'ordre, pressions internationales et extraditions) et politiques (« réinsertion sociale » des membres de l'ETA « repentis »). Pas question, poursuivent les socialistes basques, de « négocier avec le terrorisme », ce qui ne ferait que retarder son inévitable déclin. Pas question non plus de faire des concessions nouvelles au PNV (Parti nationaliste basque), majoritaire dans la région, afin d'éviter, au sein de la « grande famille » nationaliste, un glissement des plus modérés vers les positions radicales de Herri Batasuna. Pas question, tout simplement, parce que « l'histoire récente a prouvé que ce n'est pas en cédant aux prétentions des nationalistes que l'on met fin au terrorisme ». Cette analyse tranchante a évidemment le don d'exaspérer les nationalistes de tous bords, qui contredirent tout de même les deux tiers des sièges au Parlement autonome basque. « Les événements ont démontré que nous avons raison »,

souligne un dirigeant du PNV. Les socialistes ont confondu leurs droits avec la réalité en affirmant que l'isolement social de l'ETA était un fait acquis. Herri Batasuna a prouvé qu'elle disposait non seulement de cent cinquante mille électeurs, mais aussi de cent cinquante mille militants. Et, surtout, bon nombre de ceux qui levèrent le poing à l'enterrement de Santiago Brouard appartenaient à d'autres formations politiques.

Les dirigeants du PNV le reconnaissent en effet sans faiblesse : le « front commun nationaliste » dirigé par Herri Batasuna a de nouveau joué, au profit des plus radicaux cette fois, c'est-à-dire, en fait, au profit de l'ETA. Herri Batasuna a un bien conscience qui, tout en rejetant les manifestations de sympathie des autres formations politiques après l'assassinat de M. Brouard, a accueilli publiquement avec enthousiasme celles du PNV. Pour la première fois depuis des années au Pays basque, certains évoquent la possibilité d'un « front commun nationaliste » dirigé contre les socialistes et susceptible d'assurer à l'ETA une précieuse « couverture » politique. Une perspective d'autant plus plausible que le PNV traverse une grave crise et pourrait être tenté de chercher le salut dans la fuite en avant : les divergences publiques entre l'appareil du parti et le gouvernement autonome basque, portant en dernière instance sur la répartition du pouvoir de décision entre les deux organismes, ont, en effet, atteint un point de non-retour.

L'incompréhension semble plus que jamais totale entre socialistes et nationalistes quant à la manière de venir à bout de ce que les uns appellent « terrorisme » et les autres, pudiquement, « violence ». Les seconds se montrent d'autant moins convaincus par le discours énergique des premiers qu'ils n'y voient qu'un écran de fumée. « Les socialistes nous accusent de ne pas collaborer avec eux dans la lutte contre l'ETA militaire, alors qu'ils sont les premiers à chercher à négocier en sous-main avec elle », affirme indigné un dirigeant du PNV.

Le gouvernement socialiste a-t-il réellement envoyé quelques émissaires prendre langue avec l'ETA ? Un timide processus de négociation s'était-il ébauché, auquel certains, dans les milieux « parapartisans » par exemple, ont voulu couper court en assassinant M. Brouard ? Les dirigeants de la coalition Herri Batasuna, qui pourrait servir d'intermédiaire à l'organisation clandestine, ne démentent pas en privé que des contacts indirects aient pu être pris. Et de citer certains médiateurs de bonne volonté, issus de milieux aussi divers que l'armée ou l'Eglise, et l'un de l'entourage diplomatique français à Madrid.

Dans ce Pays basque, où chacun campe plus que jamais sur ses positions, le mot « négociation » ne paraît pas à l'ordre du jour. C'est plutôt le langage dur que chacun a tendance à tenir. Et ce ne sont certainement pas les morts qui contribueraient à assouplir les positions.

THIERRY MALINIAK.

Le Monde

4 RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 658572 F
Tél. : 246-72-23

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Directeur : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Bonnier-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », MM. André Laurens, gérant, et Hubert Bonnier-Méry, fondateur.

Directeur de la rédaction : Thomas Ferguon

Imprimerie du Monde, 5, r. des Indes, PARIS-20

Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	682 F	999 F	1098 F
TOUTS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1245 F	1819 F	2360 F
ÉTRANGER (par messagerie)			
L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	799 F	1240 F	1640 F
II. - SUISSE-TUNISIE			
454 F	830 F	1197 F	1530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande. Les abonnés qui paient par chèque postal (trois votes) voudront bien joindre ce chèque à leur demande. Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les sous-projets en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 420 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 \$; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 \$; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1500 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DR. ; Luxembourg, 28 L. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Suède, 300 F CFA ; Suisse, 7,75 fr. ; Thaïlande, 150 B. ; Yougoslavie, 110 dt.

Jean DANIEL



Le Temps qui reste

Pour les vingt ans du Nouvel Observateur, Jean Daniel a rayé, corrigé, enrichi et actualisé « Le Temps qui reste ». Un livre à découvrir ou à redécouvrir.

GALLIMARD

EUROPE

Tchécoslovaquie

L'étrange situation d'un prix Nobel de littérature

Deux traducteurs américains ont réussi à rencontrer à Prague le poète Jaroslav Seifert, lauréat du prix Nobel de littérature 1984, et-on apprécie jeudi 29 novembre à Stockholm. Une semaine plus tôt, les autorités tchécoslovaques avaient refusé un visa d'entrée à une équipe de la télévision suédoise qui souhaitait interviewer l'écrivain, à l'approche de la cérémonie de remise du prix Nobel, fixée au 10 décembre à Stockholm.

Jaroslav Seifert, qui est âgé de quatre-vingt-trois ans et souffre d'une maladie cardiaque, ne pourra se rendre lui-même en Suède et, ne sachant toujours pas lequel des membres de sa famille les autorités de Prague autoriseront finalement à le représenter, il apprend à toute sa famille à retenir par cœur le texte de son discours d'acceptation, ont expliqué les deux traducteurs américains qui l'ont rencontré.

Jaroslav Seifert - après un long séjour à l'hôpital - où il a écrit que le prix Nobel lui avait été décerné - se trouve actuellement à son domicile, et c'est grâce à l'aide de l'ambassade de Suède que les deux traducteurs ont pu entrer en contact avec lui. Et s'ils ont pu obtenir de nombreux recueils de poèmes et des textes autobiographiques de Seifert, c'est grâce à l'aide spontanée que leur ont apportée de

nombreux Pragois, dès qu'il ont eu connaissance de leur présence en Tchécoslovaquie. Certaines œuvres de Seifert - publiées avec réticence et à un tirage extrêmement faible - ont, en effet, été épuisées le jour même de leur mise en vente. - (UPI.)

[Que le simple fait de rencontrer Seifert à Prague puisse apparaître comme un exploit donne la mesure de l'étrange situation de ce vieil homme, « artiste national », inscrit à tout jamais dans le cœur du peuple de son pays - comme l'écrivain rétrospectivement l'ambassadeur de Tchécoslovaquie à Paris, mais qui se trouve aussi être un signataire de la Charte 77.

Selon des informations qui nous ont été communiquées par certains de ses amis de Prague, Seifert, alors qu'il se trouvait encore dans sa chambre d'hôpital, était gardé en permanence par deux policiers en blouse blanche, et seul le directeur de la maison d'édition des écrivains, M. Jan Pávek - celui-là même qui pendant des années avait refusé de publier toute nouvelle œuvre de Seifert - avait librement accès à sa chambre.

Toujours selon ses amis, M. Pávek a ainsi fait signer à Seifert des documents dont le poète, qui souffre de troubles de mémoire et d'absence, s'a conservé aucun souvenir. Toujours de même source, on affirme que les milliers de lettres qui lui ont été adressées de toute la Tchécoslovaquie, après l'annonce de son prix, ne lui ont pas été délivrées.]

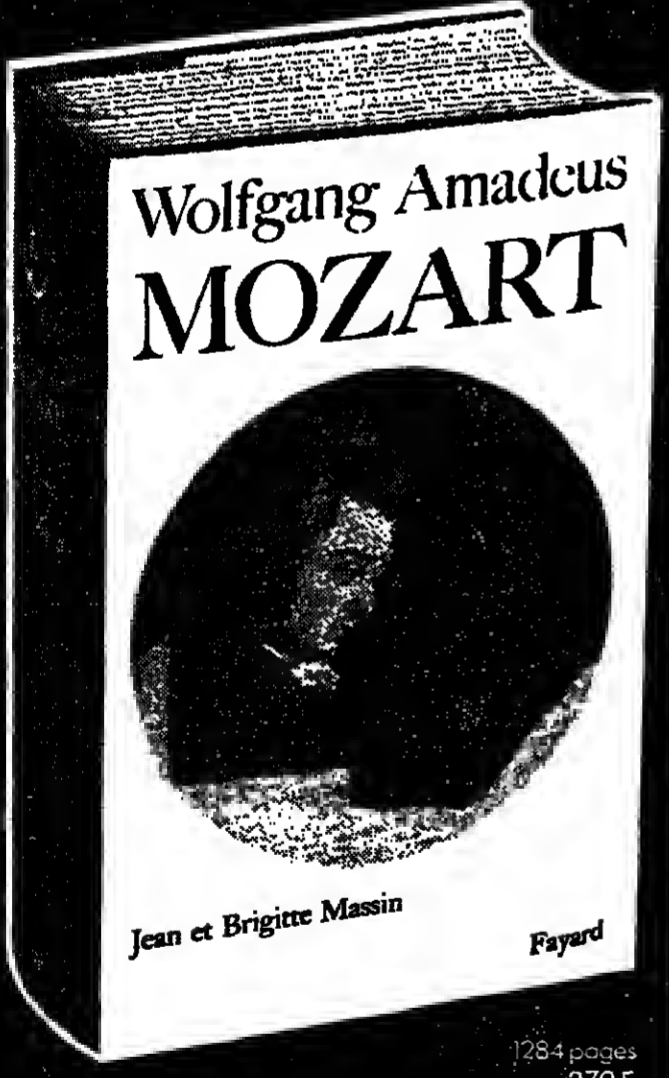
CRÉATEURS D'ENTREPRISES

VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS

Réception et réexpédition du courrier
Permanence téléphonique/permanence télé
Rédaction d'actes et constitution de sociétés.

GEICA/296-41-12/56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

LA MUSIQUE CHEZ FAYARD



La vie et l'œuvre d'AMADEUS

RFA LES SUITES DE L'AFFAIRE FLICK

Les explications embarrassées de M. Brandt

De notre correspondant

Bonn. - Peovre M. Willy Brandt ! Le président du Parti social-démocrate (SPD) avait mis au point d'honneur ces dernières semaines à affirmer que personne dans sa formation n'avait été corrompu par l'argent du groupe Flick. Il était presque gênant, jeudi 29 novembre, de le voir s'empêtrer dans le scepticisme des députés de la commission d'enquête parlementaire au cours d'une deuxième audition, qui a duré près de huit heures. L'atmosphère n'était plus à l'excitation, comme lors de la comparution de l'ex-président du Bundestag, M. Barzel, ou le chancelier Kohl. Elle s'était plus à l'empoignade violente comme avec M. Franz-Josef Strauss, qui ne supportait pas de se faire dicter sa morale politique par quelques députés de base.

Contrairement aux autres, M. Brandt affirme se jamais avoir reçu un sou lui-même, n'avoir eu connaissance à aucun moment d'une donation de Flick aux instances fédérales du parti. Mais il ne peut pas expliquer pourquoi son nom apparaît sur la fameuse liste où le compte de Flick portait les sommes destinées aux hommes politiques, ou dans les annotations de M. von Brauchitsch, l'ancien fondé de pouvoirs du groupe. Il n'est d'ailleurs pas le seul à mettre en cause leur exactitude. S'il n'exclut pas que l'ancien trésorier du SPD, M. Nau, ait encaissé des fonds du groupe Flick, ce que celui-ci en a fait, il n'en sait rien. M. Nau est mort entretemps, en 1983, emportant ses secrets dans sa tombe.

H. de B.

Le général Hans Speidel est mort

Le général Hans Speidel, qui fut le chef d'état-major de Rommel puis commandant en chef des forces terrestres alliées du Centre-Europe est mort le 28 novembre à Bad-Honnef, près de Bonn. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

L'art de se faire des amis

Hans Speidel, fils d'un officier des forêts, est né le 28 octobre 1897 à Metzinger, dans le Wurtemberg. Son étonnante carrière, qui l'a conduit en quelques années d'un des plus hauts postes de l'armée allemande en guerre contre les Alliés au commandement des forces terrestres alliées du Centre-Europe, a été due à une intelligence et à un charme tous deux au-dessus de la moyenne.

Sauf pendant la guerre de 1914-1918, où il servit dans un régiment de grenadiers, il ne fréquenta guère les champs de bataille. Ce parfait officier d'état-major était doué, dira-t-on de ses premiers chefs, le général Beck, d'un « talent particulier pour les relations publiques », d'une « intelligence aiguë » et d'une « personnalité sympathique ». Officier dans le Reichswehr, l'armée allemande d'après la première guerre mondiale, il poursuivit parallèlement ses études jusqu'au doctorat de philosophie. En 1933, il est envoyé à Paris comme attaché militaire adjoint, poste traditionnellement voué au renseignement ; il avait auparavant appartenu au service d'espionnage pour l'Ouest de l'état-major général. Hans Speidel devient un personnage « bien parisien » et la restera tout au long de sa carrière.

Spécialiste des affaires françaises, il est de ceux qui négocient avec le général Dentz la reddition de Paris en 1940. Il sert de guide à Adolf Hitler lorsque celui-ci vient admirer la ville conquise. En outre, il est chef d'état-major du général von Stulpnagel, commandant en chef des forces allemandes en France. Il restera à ce poste jusqu'en 1942, « trop doux avec les Français », dit-on à Berlin, aussi dur que les autres, avec plus d'habileté, diront les résistants. On l'expédie sur le front russe comme chef d'état-major des troupes italiennes qui y combattent.

Mais la France est son véritable métier. En avril 1944, il est nommé chef d'état-major du maréchal Edwin Rommel, commandant le groupe d'armées B face au probable débarquement. Il s'installe au château de La Roche-Guyon. Sous les ordres de son ancien chef, le général Beck, s'organise le complot qui aboutira le 20 juillet à l'attentat manqué de Rastenburg contre Hitler. Speidel, comme Rommel, est parmi les conspirateurs. Concours de circonstances ou habileté ; il ne jouera - il ne s'en cachera pas après la guerre - aucun rôle dans la poursuite manquée.

Un grand nombre de ces jeunes idéalistes se trouvent déjà en Israël et un peu partout dans le monde libre. Peu tous. La plupart sont restés en arrière. Méritant sur les appels les refusés. Ils demeurent nos héros. Comment font-ils pour ne pas perdre l'espoir ?

J'en ai rencontré quelques-uns. Il y a quelques années, lors de ma troisième visite dans leur pays. Nous avons passé toute la nuit à parler de littérature et de philosophie juives. Certains attendaient leur visa depuis trois ans. Du moment où ils déposèrent leur demande d'émigration, ils vivaient comme en marge, dans une ambiance oppressive de chômage. Constamment suivis, traqués, interpellés par la milice pour des motifs étonnants ou sans motif, ils constituaient une sous-culture au sein de la population. Du coup, ils ne fréquentaient plus leurs anciens collègues ; ils se retrouvaient entre eux, s'entraidaient, se tenaient informés sur ce qui se passe dans le monde en général et dans le

dant suprême des forces alliées en Europe.

Sa nomination comme commandant en chef des forces terrestres alliées du Centre-Europe à Fontainebleau soulève une violente opposition en France. L'affaire Speidel a duré plusieurs années. D'anciens résistants, d'extrême gauche ou non, l'accusent d'avoir été un des responsables de la répression et d'avoir fait fusiller des Français. D'autres, comme Henri Fraenkel, le défendent. Speidel n'en resta pas moins la coqueluche des salons parisiens. Les militaires alliés - allemands compris - lui reprochent un certain manque d'autorité et d'organisation, en un mot d'être plutôt un intellectuel mondain qu'un soldat. Les jeunes soldats français, fils de résistants fusillés, sont autorisés à servir outre-mer pour n'être pas placés sous ses ordres. Le général, avec son charme et son habileté habituels, traverse cette nouvelle tempête.

Il est devenu le « bon Allemand » type et le président Kennedy le fait commandeur de la Legion of Merit. Ayant dépassé la limite d'âge, il quitte ses fonctions en août 1963 pour devenir conseiller militaire du gouvernement allemand. Il deviendra président de la Fondation des sciences politiques et publiera, en 1977, ses Mémoires.

Il mourut comme il eût voulu : avec très peu d'ennemis.

JEAN PLANCHAIS.

LE NEUVIÈME SOMMET FRANCO-BRITANNIQUE

« No problem »

Le neuvième sommet franco-britannique s'est achevé ce vendredi 30 novembre en fin de matinée à l'Élysée, où M. Mitterrand et M^{me} Thatcher devaient tenir, avant le déjeuner de clôture, une conférence de presse conjointe. Le chef du gouvernement de Londres était attendu dans le soirée en Avignon, où, en compagnie de M. Laurent Fabius, M^{me} Thatcher participera à la réunion du conseil franco-britannique, qui s'achèvera dimanche.

Les entretiens de jeudi ont essentiellement porté sur la situation de la Communauté européenne à quelques jours du conseil européen de Dublin, et ceux de ce vendredi matin sur les relations Est-Ouest après le « dégel » récemment observé dans les rapports entre Moscou et Washington à propos des négociations sur la réduction des armements.

« Il n'y a plus de problème. » Ainsi, la « dame de fer », faisant pour une fois mentir son surnom, s'est-elle résumée jeudi soir, tout souriante, les relations entre Paris et Londres. Non sans rendre hommage aux efforts déployés par M. Mitterrand durant le premier semestre de 1984, lorsqu'il exerçait la présidence du conseil européen. Le chef de l'Etat n'avait pas ménagé sa peine auprès... de M^{me} Thatcher, qu'il avait rencontrée à plusieurs reprises avant que les Dix parviennent à un accord au sommet de Fontainebleau. M. Roland Dumas, qui était à l'époque ses fonctions de ministre des affaires européennes, e de son côté multiplié les va-et-vient Paris-Londres.

En fait, M. Mitterrand avait manifesté, dès son élection à l'Élysée, l'intention d'améliorer les relations franco-britanniques, et il avait eu à l'automne 1981, un entretien plutôt chaleureux avec M^{me} Thatcher à Londres. Mais le contentieux sur le budget de la CEE, et la dynamique propre des relations franco-allemandes (que les difficultés européennes n'évalent pu que renforcer), avaient bien vite fait passer de l'Entente cordiale.

Les nouvelles controverses communautaires n'opposent plus guère Londres à ses partenaires ; le gros souci de Paris en la matière serait plutôt, pour l'heure, l'opposition italienne au système de distillation obligatoire des excédents de vin, qui permettrait d'amortir le choc de l'élargissement de la CEE. Et tout permet donc d'espérer que les relations franco-britanniques demeureront, pour quelque temps au moins, au beau fixe.

Il est pourtant un certain nombre de dossiers où la coopération

européenne entre Paris et Londres fonctionne sensiblement moins bien qu'on pourrait le croire. Sur le plan institutionnel, les réserves britanniques s'accroissent en « petites notes » au bas des pages du rapport de M. Maurice Faure sur l'Union européenne, rapport qui est désormais achevé et que le comité ad hoc, présidé par M. Dooge, devrait transmettre aux Dix pour examen à Dublin. Encore M^{me} Thatcher met-elle visiblement un point d'honneur, maintenant qu'elle a obtenu à peu près satisfaction sur le budget, à ne plus apparaître comme le trublion de la classe communautaire, employé dans lequel, au demeurant, ses collègues grec et danois le surpassent désormais sans difficulté.

Un autre dossier, plus précis, où l'entente franco-britannique est loin de revêtir toute la cordialité proclamée, est celui de l'aviation de combat futur (ACF). La réalisation de ce chasseur des années 90, que la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne envisagent de construire ensemble, connaît déjà de sérieuses difficultés entre Paris et Londres. Outre-Manche, on met naturellement en avant la firme Rolls Royce pour fournir les deux réacteurs de cet avion de combat, alors que, à Paris, on estime que le modèle choisi (qui servirait aussi à remotoriser les Tomado britanniques, beaucoup plus lourds que l'ACF) est disproportionné et onéux, en poids, en poussées et en coût. Rude bataille de motoristes en perspective !

Mais pour l'instant, fin de ces querelles d'experts, et M^{me} Thatcher ne le dira jamais assez : « No problem. »

B. B.

LE SORT DES JUIFS EN URSS

Point de vue

L'indifférence coupable

par ELIE WIESEL (*)

LS furent les premiers. Les premiers à rejeter le régime de la terreur. Les premiers à défer le Kremlin. Les premiers à revendiquer librement, à visage découvert leur droit à la différence, à la liberté aussi.

Je parle des « juifs russes ». Je les ai rencontrés en 1981, lors d'un voyage en Union soviétique. Dans un ouvrage publié eussent après, j'ai tenté de témoigner pour eux. J'ai décrit leurs victoires sur le peur. J'ai raconté leur Simhat-Torah devant la grande synagogue de Moscou : des milliers et des milliers de jeunes s'y étaient rassemblés pour chanter et danser et célébrer ainsi leur adhésion à l'histoire du peuple juif. C'était étonnant : cinquante ans de dictature et d'éducation communiste n'ont pas réussi à étouffer la mémoire juive.

Un grand nombre de ces jeunes idéalistes se trouvent déjà en Israël et un peu partout dans le monde libre. Peu tous. La plupart sont restés en arrière. Méritant sur les appels les refusés. Ils demeurent nos héros. Comment font-ils pour ne pas perdre l'espoir ?

J'en ai rencontré quelques-uns. Il y a quelques années, lors de ma troisième visite dans leur pays. Nous avons passé toute la nuit à parler de littérature et de philosophie juives. Certains attendaient leur visa depuis trois ans. Du moment où ils déposèrent leur demande d'émigration, ils vivaient comme en marge, dans une ambiance oppressive de chômage. Constamment suivis, traqués, interpellés par la milice pour des motifs étonnants ou sans motif, ils constituaient une sous-culture au sein de la population. Du coup, ils ne fréquentaient plus leurs anciens collègues ; ils se retrouvaient entre eux, s'entraidaient, se tenaient informés sur ce qui se passe dans le monde en général et dans le

monde juif en particulier. Convaincus qu'un jour ils pourraient sortir, ils vivent dans l'attente et le moule par l'étude. En les quittant, lors de notre dernière rencontre, je leur posai la question d'usage si je pouvais faire quelque chose pour eux ; ils répondirent : « Envoyez-nous des livres. »

Seulement leur situation n'est pas la même. Elle a considérablement empiré. Brimades diverses, perquisitions, arrestations : le KGB suit une ligne plus dure. Tous les signes sont là pour qu'aucun doute n'en subsiste. La campagne d'intimidation vise surtout les éducateurs qui enseignent l'hébreu, le Bible et l'histoire juive. Mark Nepomniashchy, Yakov Mesh, Yakov Levin, Polina Green (de Tiraspol), Aharon Munblit (de Khatinev), Moisey Lieberman (de Bendery), Aleksander Kholmiansky et Yuli Edelstein (de Moscou) et d'autres, dont on ne connaît pas encore les noms. Des perquisitions ont eu lieu chez Dan Shapiro et Inessa Brokhtina à Moscou. Les miliciens ont confisqué

livres et objets rituels car, selon eux, ils recelaient des « stupéfiantes ». Les inculpés sont accusés, pour la plupart, de « menées subversives contre l'Etat ». On craint des sentences sévères : elles devront servir d'exemple, d'avertissements. Ainsi ces prisonniers nouveaux iront rejoindre leurs prédécesseurs courageux Anstoty Sheransky et Vladimir Slapak dans leur prison.

Comment expliquer ces mesures du Kremlin ? Reflètent-elles des incertitudes ou sommet ? Ou, au contraire, une volonté d'affirmer sa rigidité envers les puissances occidentales ? Toutes les hypothèses sont permises. En revanche, ce qui est certain, c'est que les refusés semblent entrer dans une ère sombre et menaçante. Ils comptent sur notre solidarité humaine pour tenir bon. Si nous la leur refusons, nous les condamnons à la solitude et au désespoir. Quant à nous-mêmes, notre indifférence ne nous serait jamais pardonnée.

* Le magazine « Vendredi » présente, ce vendredi 30 novembre, à 20 h 35, un reportage intitulé « Être juif à Moscou ».

(*) Ecrits.

PROMOTION NOEL
CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES
sur tous les instruments en stock
du samedi 24 Novembre au samedi 8 Décembre.

hamm
135-139 rue de Rennes Paris 6^e. Tél. 544.38.66. Parking à proximité.

VENTE
EXCEPTIONNELLE
-30%
-50%
-50%

Mappin & Webb

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

AFRIQUE

Tanzanie

Les autorités de Dar-es-Salaam appellent à une solidarité des pays de la « ligne de front » face à Pretoria

De notre envoyé spécial

Dar-es-Salaam. — « On l'avait bien dit » : telle est, en résumé, la réaction — inquiète et agacée — de la Tanzanie, chef de file des pays de la « ligne de front » (1) et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, face aux nouvelles conversations entre le Mozambique et l'Afrique du Sud qui ont, récemment, abouti à la signature de la « déclaration de Pretoria ». Même si les dirigeants de Maputo s'efforcent, aujourd'hui, d'arrêter la portée de cet accord sur un éventuel cessez-le-feu avec les « bandits armés » de la « résistance nationale du Mozambique » (RNM), les autorités de Dar-es-Salaam n'en continuent pas moins de penser que le régime de Samora Machel a mis le doigt dans un « dangereux engrenage ».

Comment imaginer, souligne-t-on dans les milieux autorisés de Dar-es-Salaam, que le « pacte de non-agression » signé, le 16 mars dernier à Nkomati, entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, serait un aboutissement, alors que « le régime raciste de Pretoria n'a jamais respecté ses engagements » et que « sa duplicité rend vaine toute tentative de dialogue avec lui » ? A en croire les responsables tanzaniens, les dirigeants de Maputo auront donc fort à faire pour ne pas succomber au chantage politique et économique de leur puissant voisin, qui veut les avoir à sa botte.

Certes, la signature du pacte de Nkomati est « regrettable », dit-on à Dar-es-Salaam où l'on gâche, toutefois, de jeter la pierre au Mozambique qui n'avait malheureusement pas d'autre choix que celui de se soumettre au « diktat » de l'Afrique du Sud. La Tanzanie, à la tête des Etats de la « ligne de front », continue de proclamer une solidarité vigilante dans l'épreuve avec ce pays frère sans, pour autant, se faire trop d'illusions sur les chances de réussir, par la seule vertu du discours, à enrayer ce processus de « satellisation ». « Les choses vont s'aggraver voir le réel en face, à savoir la menace que représente, pour l'indépendance et l'intégrité territoriale du Mozambique, les négociations conduites par l'Afrique du Sud en position de force », assure-t-on à Dar-es-Salaam. Les Etats-Unis et l'Europe sont coupables, selon ces sources autorisées, d'« indulgence » à l'égard du régime de Pretoria, dont ils ont l'air d'apprécier le rôle d'« honorable courtier », alors que celui-ci cherche à imposer un faux semblant de paix. A quoi bon, dans ces conditions, s'apitoyer sur le sort de « ce pauvre Mozambique », si l'on ne fait rien pour le soustraire à l'appétit de l'« ogre » sud-africain ?

Les adversaires les plus radicaux du régime de Pretoria exigent que celui-ci soit mis au ban de la communauté internationale. A tout le moins, serait-il nécessaire, insiste-t-on à Dar-es-Salaam, que les nations occidentales apportent leur soutien aux pays de la « ligne de front » qui luttent, avec de pauvres moyens, pour l'abolition de l'apartheid en Afrique du Sud et l'indépendance de la Namibie. Début septembre, lors de la réunion de l'Internationale socialiste à Arusha, M. Julius Nyerere, le chef de l'Etat tanzanien, ne leur avait-il pas reproché d'imposer un « embargo de fait » sur les livraisons d'armes à ces dits pays ? A cet égard, les responsables tanzaniens souhaitent que les nations occidentales cessent de « jouer » tel ou tel pays de la « ligne de front », en ignorant les autres. Ainsi en est-il, à leurs yeux, de la France, qui semble privilégier l'Angola, et du Mozambique. « Or, note-t-on à Dar-es-Salaam, nous formons un tout. La lutte de libération n'a de sens que si elle est collective ».

Assurément, reconnaît-on à Dar-es-Salaam, le combat doit d'abord être conduit sur le terrain même, mais le Congrès national africain (ANC), aussi bien que l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), ont besoin de bases extérieures. D'où la nécessité pour les pays de la « ligne de front », selon ces sources autorisées, d'être en mesure d'apporter un appui logistique à ces mouvements de libération. A cet égard, depuis qu'ils ont été expulsés du Mozambique après la signature du pacte de Nkomati, un certain nombre de membres de l'ANC se sont repliés, faute de mieux, sur la Tanzanie, qui n'a pas de frontière commune avec l'Afrique du Sud.

Y a-t-il un danger que les Etats de la « ligne de front » succombent, les uns après les autres, aux manœuvres de séduction de l'Afrique du Sud ? « Le pacte de Nkomati est un cas particulier », affirment les autorités tanzaniennes. A leur avis, aucun autre pays n'entrera dans le jeu de Pretoria, même pas l'Angola qui, pourtant, a signé, en février dernier, avec celui-ci un simple arrangement parrainé par les Etats-Unis : un risque calculé, fondé sur la promesse que ce serait un pas vers l'application de la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie. On veut croire, à Dar-es-Salaam, qu'instruits par l'expérience, les dirigeants de Luanda ne suivront pas le mauvais exemple mozambicain.

Les autorités tanzaniennes conviennent que la grande époque de la lutte classique de libération qui avait abouti, en avril 1979, grâce à des pressions diplomatiques et militaires, à l'indépendance du Zimbabwe, est bel et bien révolue. Furtivement, ici, ne conteste que la Tanzanie et ses partenaires soient, aujourd'hui, en posture délicate. « Nous manquons d'alliés puissants pour faire contrepoids au régime de Pretoria, qui bénéficie de l'engagement constructif », à ses côtés, des Etats-Unis. « On ne sait plus très bien, en définitive, où passe cette fameuse « ligne de front ».

JACQUES DE BARRIN.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

(Suite de la première page.)

Le tandem n'a pas résisté longtemps à l'exercice du pouvoir. M. Jagnauth était président du MMM essentiellement parce qu'il appartenait à la communauté hindoue, qui forme la moitié de la population. C'est pour le même mobile « ethnique » qu'il était devenu premier ministre. Un allié de circonstance, M. Harish Boodhoo, chef du Parti socialiste mauricien, avait été promu vice-premier ministre. Or cet hindou qui s'était voulu, il y a quelques années, le « Gandhi de Maurice », s'est révélé un redoutable manœuvrier. Il joua le premier ministre contre son ministre des finances avec tant d'adresse qu'au bout de neuf mois M. Béranger démissionna entraînant dans son sillage dix autres ministres sur dix-sept. « J'ai choisi l'épreuve de force, le « showdown », car nous ne pouvions plus travailler », dit-il aujourd'hui.

Cet effondrement du cabinet de gauche suscita, en août 1983, des élections générales anticipées que précéda une campagne très dure, tous les coups bas étaient permis. Le MMM obtint, certes, 46 % des suffrages exprimés mais le découpage électoral et le scrutin uninominal à un tour assurèrent la victoire à ses adversaires. L'« alliance » qui l'emporta était formée par le MSM (Mouvement socialiste militant — nouveau parti de MM. Jagnauth et Boodhoo), le Parti travailliste et le PMSD. Elle domine l'Assemblée tout en n'ayant obtenu qu'une faible majorité (51 % des suffrages). Battu de soixante-quatre voix dans son propre fief, M. Béranger a été « repêché » grâce au système des « best losers », prévu pour rééquilibrer la représentation des différentes communautés et qui permet aux huit « meilleurs perdants » de siéger à l'Assemblée.

La politique, à Maurice, est affaire de passion. Les invectives pleuvent et la presse s'enflamme. Comment pourrait-il en être autrement dans cette arène qui regroupe, outre une bonne moitié d'hindous, 17 % de Tamouls, un quart de créoles, une petite minorité de Franco-Mauriciens et une bonne poignée de Chinois ? Et où l'économie est si fragile et dépendante des bonnes volontés extérieures qu'en 1984, la moitié des recettes en devises étrangères ont été fournies par l'exportation de sucre de canne acheté, par la CEE, presque au triple de son prix sur le marché mondial ?

Pourtant, le cocktail ethnique et religieux, apparemment explosif, et de sérieuses difficultés financières n'ont pas encore remis en cause les libertés essentielles sur cette île accueillante. « Notre miracle », disent les Mauriciens, comme si des garde-fous invisibles, mais placés aux bons endroits, lui avaient évité jusqu'ici l'irréparable. « Le miracle mauricien », dit plus prosaïquement

Ile Maurice

La démocratie quand même

un ancien conseiller de Sir Seewoosagur Ramgoolam, « père de l'indépendance », promu aujourd'hui au poste avant tout honorifique de gouverneur, c'est le mélange de plous chinois, indiens et créoles, de bouffe et de cultures ».

Peu après son indépendance, en 1969, Maurice a largement profité d'un boom sucrier grâce à la monoculture de la canne, la CEE acceptant de reprendre à son compte un protocole sucrier passé dans le cadre du Commonwealth. Depuis, le cours du sucre a sombré et Bruxelles continue d'acheter — à près de trois fois le prix pratiqué sur le marché libre — un demi-million de tonnes de sucre mauricien chaque année. Soit, en bonne année — sans sécheresse ni gros typhons, — 80 % de la production locale. « Une véritable épopée de Damocles », résume M. Béranger, qui n'est pas le seul à s'inquiéter des pressions des betteraviers européens pour supprimer le « privilège » de son pays.

L'île vit donc à l'heure d'une « restructuration » sucrière qui a déjà fait l'objet d'une demi-douzaine de plans et d'un bon nombre de manœuvres en sous-main. Six usines sur quinze doivent fermer. Le monopole des propriétaires — les « dinosaures » franco-mauriciens, que M. Béranger, socialiste, se garde bien de défendre — va être battu en brèche par une association des travailleurs au capital. On parle de « rationalisation » — entendez « centralisation », — en accord avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Le ministre de l'agriculture, qui préside, pour trois ans, la Sugar Authority, est persuadé que le sucre mauricien est « viable et compétitif à long terme, même compte tenu des prix actuels du marché » et que cette rentabilisation conditionne « la stabilité sociale, économique et politique » de l'île. Il nous assure que la « réhabilitation » de ce secteur passe par une amélioration de la productivité, donc par la « fin de l'ère des fils à papa ».

Le ministre de l'agriculture, dont l'opinion est ici largement partagée, estime justement que des « décisions majeures doivent être prises rapidement » dans le secteur sucrier pour « éviter le pire ». Pourtant, l'équilibre socio-économique de l'île ne semble pas gravement menacé. En dépit du surpeuplement — plus de cinq cents habitants au kilomètre carré, — Maurice est un pays réellement en voie de développement, comme si, économiquement, il relevait plus de l'Asie du Sud-Est que de l'Afrique voisine. Le revenu annuel par habitant y est supérieur de 10 000 F. Le taux de scolarisation dépasse 80 %. 150 000 foyers y disposent de l'électricité, et l'on compte dans ce petit pays 30 000 abonnés au téléphone.

La récession mondiale explique, en partie, que le taux de chômage soit important, de l'ordre de 20 %, et que 12 000 habitants soient considérés comme sous-alimentés. Le niveau de vie a légèrement baissé depuis 1981, et l'Etat s'est endetté à tel point qu'il a été contraint de faire appel au FMI pour obtenir un réajustement de sa dette extérieure. Enfin, pour nourrir sa population, l'île importe, d'une année sur l'autre, entre 60 000 et 70 000 tonnes de riz, qu'elle ne produira jamais, ainsi que de la farine de blé.

« Zone franche » et tourisme

Mais le secteur sucrier ne compte plus que pour la moitié des recettes en devises et n'emploie que 85 000 personnes — saisonniers compris, — alors que d'autres secteurs font une percée. Le thé emploie aujourd'hui, sur de petites exploitations, une dizaine de milliers de familles, et ses recettes (300 millions de roupies, soit 5 % des recettes de devises) ont sextuplé en trois ans. La « zone franche », dont les unités sont disséminées à travers l'île, emploie 32 000 salariés, dont la trentaine de milliers de « petites mains », mal payées, du secteur textile. Cette zone, qui a mis longtemps à vraiment s'implanter, compte pour 25 % dans les recettes de devises. Enfin, le tourisme de luxe a nettement repris, cette année, puisque 140 000 visiteurs auront été accueillis en 1984, le record de 1979 — avant la récession mondiale — étant ainsi battu.

Maurice est également en train d'investir dans l'élevage et les cultures vivrières afin de parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Déjà, le maïs est cultivé en association avec la canne à sucre. La « redynamisation » du secteur sucrier, chère à M. Jagnauth, fait de nouveau l'objet d'une négociation avec la Banque mondiale, le gouvernement mauricien estimant qu'un enveloppe globale de 80 millions de dollars lui sera nécessaire pour donner à l'économie le coup de fouet dont elle a besoin.

Pour M. Béranger, dont le passage au ministère des finances a marqué le début de la remise en ordre, les gouvernements actuels « font tout ce qu'il ne faut pas faire ». D'autres reprochent à M. Jagnauth d'avoir tenté de « juguler » la presse et, surtout, de pratiquer le « communalisme », en menant le jeu politique à partir de considérations ethniques, ce dont le premier ministre se défend avec la plus grande énergie. Il a prêté le flanc à la critique en déplorant la « sous-représentation des hindous » dans la fonction publique et en faisant grand bruit autour de la visite du président Singh, enfin en proposant — avant d'abandonner ce projet — de faire venir à Maurice l'une des

urnes contenant les cendres d'Indira Gandhi. Les principales réformes introduites par M. Béranger ont été reconduites par l'« alliance » gouvernementale qui ne s'était pourtant pas privée, lors de la campagne électorale de 1983, de les lui reprocher. Les taxes sur les importations de farine et de riz ont été maintenues. L'abrogation d'une partie de la « taxe à la sortie » — imposée aux sucriers — a été reconduite, de façon à leur fournir un peu d'oxygène en vue de leur reconversion. La « diversification » de l'économie est un thème dont tout le monde saisit désormais l'importance. Les négociations avec le FMI et la Banque mondiale ont repris.

Pour M. Jagnauth, Maurice est « sur le bon chemin ». Moins optimiste, M. Béranger juge néanmoins que « l'unité, c'est-à-dire l'essentiel, a été préservée ». Pour « calmer le jeu », il se garde de réclamer des élections anticipées, en dépit du fait qu'il estime que le gouvernement actuel a perdu beaucoup de son crédit — pour n'avoir pas rempli ses promesses électorales — et que le MMM, « après être passé près du drame en 1983 », a retrouvé une audience qui franchit, très nettement, les barrières ethniques. « Nous contrôlerons la situation et nous allons continuer d'apaiser les tensions », dit-il. Depuis le retrait, forcé, de Sir Seewoosagur, ancien premier ministre, âgé de quatre-vingt-trois ans, le personnel politique se renouvelle un peu et Maurice regarde en face son avenir. Certes, le climat n'est pas idyllique. Ainsi des « traets séditions » et des « lettres provocatrices » sont déposés actuellement dans les boîtes aux lettres. Mais, outrances verbales et manœuvres en sous-main ne sont pas venues à bout de cette petite démocratie qui sait, comme le bambou, plier sans rompre sous le vent.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Après la reconnaissance de la République sahraouie par Belgrade

LE MAROC ROMPT AVEC LA YUGOSLAVIE

Le Maroc a immédiatement rompu jeudi 29 novembre ses relations diplomatiques avec la Yougoslavie, cinquante-neuvième Etat dans le monde — dont trente en Afrique — à avoir reconnu la République arabe sahraouie démocratique (le Monde du 30 novembre), alors qu'il ne l'a pas fait avec d'autres pays, comme le Nigeria, qui se trouvent dans la même situation. Belgrade, qui a penché d'échange économique avec Rabat, a justifié sa décision par son « soutien constant à la réalisation du droit des peuples à l'autodétermination en accord avec l'ONU et les non-alignés ».

Le gouvernement marocain, qui a qualifié d'« acte inamical » la reconnaissance de cet « Etat fantomatique », a le souci, après l'échec enregistré par sa délégation à la commission de décolonisation de l'ONU, d'empêcher que le geste de la Yougoslavie ne fasse tâche d'huile. D'abord au sein du mouvement des non-alignés où son influence est grande et où la RASD a l'intention de se faire admettre. En Europe, ensuite, la Yougoslavie étant le premier pays européen à reconnaître la RASD. Elle pourrait, en effet, être imitée, dans un premier temps, par l'Autriche, qui, comme elle, a accordé un statut diplomatique à la délégation du Front Polisario, et par la Suède, qui a reconnu ce dernier.

Les craintes marocaines ne sont pas infondées, la RASD entendant pousser son avantage avec le soutien d'organisations comme le Secrétariat international de juristes, créé récemment à Paris (le Monde du 14 novembre), et les Amis de la RASD en France et dans le monde, qui ont entamé une campagne internationale. A Paris, M. Alain Vivien, député socialiste et président du groupe d'étude France-RASD de l'Assemblée, a annoncé son intention de demander sa transformation en Groupe d'amitié France-RASD, comme c'est le cas pour d'autres Etats reconnus, et d'inviter officiellement une délégation d'étus sahraouis.

PAUL BALTA.

Tunisie

REPRÉSENTANT LA LIBYE A L'ONU

M. Masmoudi risque d'être privé de la nationalité tunisienne

De notre correspondant

Tunis. — La Chambre des députés a voté, jeudi 29 novembre, un amendement au code de la nationalité, ramenant de dix à un mois le délai laissé à tout Tunisien pour renoncer à l'exercice d'une fonction au sein d'un service public relevant d'un pays étranger, avant de se voir retirer sa nationalité.

A l'évidence, cette modification vise tout particulièrement l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Mohamed Masmoudi, qui n'a accepté le mois dernier le poste de représentant permanent de la Libye aux Nations unies (le Monde du 30 octobre). Il ne s'est trouvé que trois députés (une voix contre et deux abstentions) pour ne pas voter l'amendement, dont le rapport de présentation souligne « la situation ambiguë, (créée par des nationaux se mettant au service d'une présence étrangère) qui pourrait être exploitée à l'encontre des intérêts et de la sécurité de l'Etat tunisien ».

Si l'on se réfère au cas de M. Masmoudi, le seul connu, cette dernière considération traduit bien la méfiance que Tunis continue d'entretenir à l'égard du colonel Kadhafi. Il serait évidemment plus confortable pour celui-ci de réaliser ses visées unitaires en utilisant des Tunisiens et, mieux encore, s'ils sont connus, que d'agir à visage découvert. C'est très probablement la raison pour laquelle tous les opposants tunisiens trouvent si aisément asile et soutien chez lui et qu'il s'est évertué si souvent, mais, semble-t-il, sans grand succès, à rallier à ses thèses d'anciens dirigeants, exilés après être tombés en disgrâce. Ce vendredi, le journal l'Action, organe du PSD, sans citer M. Masmoudi, parle de « trahison » et dénonce « ceux qui ont vendu leur âme au diable ».

MICHEL DEURÉ.

Le Monde

RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE ÉDITION INTERNATIONALE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

SPÉCIAL IMMIGRÉS

LES ARABES ET VOUS

LE NOUVEAU observateur

EN EXCLUSIVITÉ AU MÊME SOMMAIRE

LAURENT FABIOUS :
« MON PROJET POUR LA FRANCE ».

SA 1^{ère} GRANDE INTERVIEW A LA PRESSE ÉCRITE

INTERNATIONAL GEMMOLOGICAL INSTITUTE

Certificats acceptés et reconnus dans le monde entier

ANTWERP NEW YORK

COURS INTENSIFS D'UNE SEMAINE DE DIAMANTS ET PIERRES DE COULEUR

Pour toutes informations : Schupstraat 1/7 - 2018 Antwerp - Tél. : 03/232.07.06 - Belgium

Handwritten note in Arabic script: « كذا في الجاهل »

ASIE

ASIE

Indonésien

Le président Suharto...

France et Vietnam

Le président Mitterrand...

Après la reconnaissance de la République...

Le Maroc...

ALGERIE

Libre privé

Le régime algérien...

ATIONALE

Le régime algérien...

Japon

RENONÇANT AUX TRADITIONNELLES LIMITATIONS BUDGÉTAIRES

Le gouvernement envisage d'augmenter les dépenses militaires

Tokyo. - La presse japonaise...

De notre correspondant

qui poussent aujourd'hui la défense...

Un facteur essentiel de la progression...

La question nucléaire

L'évolution en faveur d'un rôle et...

1) La volonté des conservateurs...

2) Les pressions des Etats-Unis...

3) L'exacerbation de la rivalité...

tionnels et nucléaires de part...

4) L'affaiblissement au Japon du...

Depuis l'accession au pouvoir de...

Restera quand même, pour per-

mettre aux forces dites d'auto-

défense, d'atteindre la dimension...

A cet égard, les choses sont théo-

retiquement claires. M. Nakasone...

Le gouvernement, cependant...

entend ni transformer les trois...

principes antinucléaires en loi, ni...

signer de traité international ban-

nissant l'usage des armes atomiques.

En un mot, il est prêt à sacrifier...

définitivement aucune option.

R.-P. PARINGAUX.

Océanie

Australie

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 1^{er} DÉCEMBRE

L'apparition d'un parti antinucléaire peut limiter l'ampleur de la victoire de M. Hawke

Canberra. - La survie du gouver-

Correspondance

n'en attire pas moins de plus en plus...

A l'heure actuelle, ni les travail-

listes ni les conservateurs n'ont la...

majorité absolue au Sénat, et...

M. Hawke espérait remporter à cette...

situation grâce au scrutin du...

1^{er} décembre. Même dans les cir-

constances les plus favorables, il...

aurait été très difficile pour lui de...

gagner le contrôle du Sénat, mais...

l'existence du NDP risque de rendre...

cette tâche presque impossible.

Une nouvelle force électorale

Il y a trois semaines, 3 % des élec-

teurs seulement exprimaient l'inten-

tion de voter pour les candidats du...

NDP au Sénat. Mais, depuis ce...

moment-là, ce chiffre est passé à...

8 % et même, selon certains son-

dages, à 17 %. En toute hypothèse,

le NDP est devenu une nouvelle...

force électorale dont les partis les...

plus importants sont désormais...

obligés de tenir compte.

zer, a démissionné du Labour pour...

conduire le NDP à la bataille. Les...

travillistes éraignent que, le...

1^{er} décembre, elle n'attire assez de...

voix pour passer un de leurs pro-

pres candidats. L'électeur qui veut...

que M. Hawke reste premier minis-

tre, mais qui désire tout de même...

exprimer son inquiétude au sujet de...

la question nucléaire, aura la possi-

bilité de voter travailliste pour le...

Sénat. C'est une formule qui semble...

inquiéter la direction du Labour et...

à engendrer une série de réactions...

destinées à neutraliser ce nouveau...

danger.

M. Hawke, pour sa part, encourage...

les Australiens à ne pas dissocier...

leurs voix en optant pour un parti...

mineur qui serait impuissant à...

accomplir quoi que ce soit de positif...

à Canberra. En outre, il a mis en...

valeur les initiatives prises par son...

gouvernement aux Nations unies et...

ailleurs pour réduire les tensions...

internationales et arrêter la course...

aux armements. Ses déclarations à...

ce propos ont reçu, ces derniers...

jours, un soutien assez inattendu...

grâce à son ministre des relations...

extérieures, M. Bill Hayden. L'un...

des ministres les plus respectés du...

gouvernement, - qui a pu annoncer...

l'accord du président Reagan et de...

M. Gromykn pour envoyer chacun...

en Australie, l'année prochaine, une...

délégation gouvernementale de haut...

niveau pour réduire les tensions...

sur la limitation des armements. M. Hay-

den a également fait savoir que...

l'Australie avait décidé d'appuyer la...

résolution patronnée à l'ONU par le...

Mexique et la Suède, visant à arrê-

ter, tout dépitement de nouvelles...

armes nucléaires dans le monde.

Quelques jours plus tard, l'Australie...

elle-même a présenté aux Nations...

unies une résolution sur l'arrêt des...

essais nucléaires, résolution qui a...

recueilli 109 voix contre 0 et 26 ab-

sentions. C'est l'une des rares fois où...

l'Australie a pris ses distances à...

l'égard de ses alliés occidentaux tra-

ditionnels.

Reste à savoir si de telles initia-

tives vont suffire à dissuader la je-

unesse idéaliste et les travaillistes...

désabusés d'abandonner le « parti de...

la réforme », titre traditionnel dont...

le Parti travailliste se targue. Si le...

gouvernement perd ce pari, la...

liberté d'action dont il jouira après...

le 1^{er} décembre sera limitée par un...

Sénat dont le soutien ne lui sera nul-

lement acquis.

ROBERT LEAL.

Advertisement for FURRURES GEORGE V featuring fur coats and a 20% + 25% discount. Includes text: 'ESCOMPTE SPECIAL', '40, Av. George V Paris. 8e', 'magasin ouvert tous les jours sans interruption de 9h 30 à 19h. sauf le dimanche'.

PROCHE-ORIENT

LA RÉUNION DES CHEFS D'ÉTATS ARABES DU GOLFE

Toutes les médiations dans la guerre Irak-Iran ont échoué

De notre envoyé spécial

Koweït. - Le secret des délibérations au cinquième sommet du Conseil de coopération du Golfe (CCG) qui s'est réuni du 27 au 29 novembre, a été bien gardé. Les souverains d'Arabie Saoudite, du Koweït, de Bahreïn, du Qatar, d'Oman et des Émirats arabes unis étaient rassemblés dans un hôtel au quel les journalistes n'avaient pas accès. Des éléments d'infanterie, de commandos, de blindés, des batteries anti-aériennes même, cernaient le périmètre du sommet.

De rares conférences de presse réunies par des responsables koweïtiens ont néanmoins permis de déterminer les diverses questions qui figuraient à l'ordre du jour. A n'en pas douter, la guerre irako-iranienne continue de préoccuper au premier chef les pays de la région pour au moins trois raisons : les attaques contre les pétroliers naviguant dans le Golfe risquent, si elles devaient s'intensifier, de réduire les exportations et, partant, les revenus des États producteurs ; le conflit qui oppose l'Irak chiite à l'Iran sunnite menace la cohésion et la stabilité des États voisins où cohabitent des citoyens appartenant aux deux communautés islamiques ; les membres du CCG, qui ont déjà versé quelque 50 milliards de dollars à l'Irak pour soutenir son effort de guerre, souhaitent vivement se débarrasser de ce fardeau.

Les chefs des six États arabes du Golfe n'ont pu que constater l'échec de toutes les missions de médiation qu'ils ont accomplies collectivement ou individuellement, ainsi que celles entreprises par l'ONU, l'Organisation de la coopération islamique, les pays non alignés. Faute de mieux, ils ont décidé de poursuivre leurs efforts pour conduire l'Irak à renoncer à son principal objectif, le renversement du régime irakien, et à se rallier à un compromis.

En attendant, diverses mesures ont été prises pour assurer la sécurité des États membres du CCG. Selon le vice-président du conseil koweïtien, le cheikh Sabah, une « force d'intervention rapide », sous commandement unifié, serait prête à intervenir « à tout moment » pour riposter à une éventuelle « agression extérieure ». De source officieuse, on apprend que les deux bataillons constitués à cet effet stationnent en territoire saoudien.

Certains observateurs étrangers estiment cependant que cette force a une valeur beaucoup plus symbolique qu'opérationnelle. Les États du Golfe tiennent, en effet, à manifester leur détermination d'assurer eux-mêmes leur défense, encore que trois d'entre eux - Oman, Bahreïn, l'Arabie saoudite - aient consenti aux États-Unis des bases ou de substantielles « facilités » militaires.

Aucune information n'a filtré sur le projet d'« homogénéisation » de l'armement des pays membres, lesquels s'approprient, indépendamment, et d'une manière jugée anarchique, notamment aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni. Seul le Koweït, qui s'est vu refuser par Washington la livraison de missiles anti-aériens Stinger, s'est adressé à l'Union soviétique, mais a réservé à la France la part du lion de ses achats : la principauté a acquis l'année dernière du matériel militaire français pour une somme de 4,7 milliards de francs, représentant plus de 90 % de son carnet de commandes.

Les divergences interarabes ont été évoquées, indique la déclaration publiée à l'issue de la conférence. Une apparente neutralité est observée à l'égard des conflits qui opposent la Syrie, d'une part, à l'Irak et à l'OLP, de l'autre. Mais M. Yasser Arafat obtient pleine satisfaction, puisque les chefs des États du Golfe renouvellent leur « soutien à la légitimité de l'OLP en tant qu'unique représentant du peuple palestinien ». Le désaveu des organisations dissidentes de Fedayin, ainsi que de leur protecteur syrien, est implicite mais net.

La déclaration finale de la conférence n'évoque même pas l'éventualité de la convocation d'un sommet arabe qui aurait dû se réunir ce mois-ci à Ryad. Les participants confirment ainsi la conviction générale que les divergences, notamment sur la question de l'éventuelle réintégration de l'Égypte au sein de la Ligue arabe, sont trop marquées pour permettre une telle réunion. A en juger par l'extrême discrétion observée par les membres du CCG, il semble bien que les délibérations n'aient finalement débouché sur aucune décision d'importance.

ERIC ROULEAU.

LES NÉGOCIATIONS LIBANO-ISRAËLIENNES DE NAKOURA

Le désaccord persiste sur le rôle de la Force des Nations unies

De notre correspondant

Jérusalem. - La négociation militaire israélo-libanaise de Nakoura se trouve dans l'impasse. Aucun progrès significatif n'a été accompli, jeudi 29 novembre, lors de la sixième séance de pourparlers. Ceux-ci achoppent sur le rôle qui incomberait à la Force internationale des Nations unies au Liban (FINUL) au lendemain d'un retrait israélien.

Les deux parties conçoivent la mission des « casques bleus » de manière totalement différente. Israël souhaite voir la FINUL occuper tout le territoire qui aura été évacué par son armée depuis la Méditerranée jusqu'à la frontière syrienne à l'est, y compris le mont Barouk et la plaine de la Bekaa. Selon Jérusalem, les « casques bleus » auront pour tâche d'empêcher toute activité hostile à Israël, d'interdire les infiltrations de commandos et la réimplantation de « bases terroristes » dans le sud du Liban.

Les militaires israéliens estiment que, pour remplir efficacement leur mission, les troupes onusiennes - qui comprendraient alors environ dix mille hommes - devraient, pour l'essentiel, être stationnées dans le nord de la région évacuée, c'est-à-dire entre les rivières Awali, ligne aujourd'hui tenue par les Israéliens, et Zaharani. Plus au sud, où la FINUL n'aurait qu'une présence symbolique, les tâches de sécurité seraient assumées par l'Armée du Liban-Sud (ALS) du général Antoine Lahad, milice alliée d'Israël, transformée en « brigade territoriale ».

Les délégués israéliens aux entretiens de Nakoura s'attendent, et s'attendent toujours, à voir leurs interlocuteurs jeter l'anathème sur l'ALS dont l'existence, inacceptable pour Beyrouth et Damas, porte atteinte à la souveraineté de l'Armée et du gouvernement libanais. Or le blocage est venu d'ailleurs, prenant, semble-t-il, les Israéliens à contre-pied.

Les Libanais tiennent le déploiement de la FINUL pour un problème purement intérieur relevant de leur seul ressort. Ils ne veulent pas étendre le mandat et la zone d'implantation des « casques bleus », mais, à l'inverse, les restreindre. Ils acceptent seulement que ceux-ci occupent les villes de Tyr et de Sidon - notamment pour protéger les

campes de réfugiés palestiniens - et prennent position le long de la frontière israélienne. C'est seulement dans une seconde étape qu'ils consentiraient à élargir le rôle de la FINUL.

Pour Jérusalem, une présence onusienne aussi légère serait impropre à garantir la sécurité de la Galilée. Les zones arbitraires aujourd'hui les éléments les plus hostiles à Israël échapperaient en effet au contrôle des « casques bleus ». Le général Gilboa, chef de la délégation israélienne, a rappelé jeudi qu'à ses yeux le stationnement massif de la FINUL dans le Sud du Liban - et pas seulement sur la frontière - était la « pierre de touche » de la sincérité des Libanais dans leur vœu d'établir avec Israël un compromis viable.

Tandis que l'émissaire des Nations unies au Proche-Orient, M. Jean-Claude Aimé, s'active en coulisse pour rapprocher les positions des uns et des autres, les militaires israéliens s'impatientent. Le général Gilboa reprochait récemment à la délégation libanaise de répéter sans cesse le même discours « comme un disque rayé ». Vu d'Israël, seule une démarche syrienne auprès du gouvernement Karamé pourrait inspirer un changement de refrain à Nakoura.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● **Violences meurtrières au Liban.** - Selon les derniers chiffres, sept personnes ont été tuées et 17 autres blessées à la suite de l'explosion d'une voiture piégée, jeudi 29 novembre (le Monde du 30 novembre) à Aey, ville sous contrôle druze à l'est de Beyrouth. A la suite de cet attentat, un autobus a été tiré sur le quartier chrétien de Qarmel-Zeitoun à Achrafieh, tuant trois personnes et en blessant deux autres. - (AFP.)

● **Entretien Cheysson-Kaddoumi.** - M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a eu jeudi 29 novembre un entretien avec M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Cette rencontre, qui intervient quelques jours avant la visite à Paris du premier ministre israélien, M. Pèrès, a porté sur « les libérations du conseil national palestinien ».

Egypte

Le Néo-Wafd est divisé sur l'application de la loi islamique

Rien ne va plus au sein du parti d'opposition égyptien Néo-Wafd, entre les wafdistes traditionnels et les Frères musulmans élus aux législatives de mai sur les listes de ce parti. L'union « contre nature », à l'occasion de ce scrutin, entre les héritiers du mouvement nationaliste et laïque de Saad Zaghloul et les frères musulmans, dont l'organisation est interdite en Égypte depuis Nasser, pourrait se terminer par un prochain divorce, a déclaré l'un des dirigeants du Néo-Wafd, qui a demandé à garder l'anonymat : « Il est possible que les huit députés frères musulmans siègent actuellement à l'Assemblée sur les bancs du Wafd (58 députés au total) quittent le parti et gardent leur siège. Nous avons conclu un mariage de convenance avec les Frères musulmans. Mais ils se sont révélés plus Frères musulmans que wafdistes. »

Le principal désaccord porte sur l'application de la charia (loi islamique). Pour la confrérie des Frères musulmans, l'application de la « loi d'Allah » prime toutes les autres considérations, alors que les wafdistes, dont la majorité n'a jamais été très en faveur du droit coranique, estiment que toute islamisation de la législation devrait être précédée d'études sérieuses. En effet, l'application de la charia pose des problèmes, tant en ce qui concerne les *hondoud* (châtiments corporels,

amputations, lapidations, etc.) que dans le domaine bancaire, où elle implique l'abolition de l'intérêt. Les dirigeants du Wafd reconnaissent qu'à la suite de l'alliance avec les Frères musulmans, beaucoup d'Égyptiens copistes ont décidé de ne plus voter pour le parti. « Nous avons perdu autant de voix que nous en avons gagnées », a affirmé un responsable wafdiste. La rupture avec les Frères musulmans pourrait intervenir avant l'assemblée générale du Néo-Wafd, prévue pour fin janvier. - (AFP.)

LE ROI HUSSEIN DE JORDANIE ATTENDU EN ÉGYPTE LE 1^{er} DÉCEMBRE

Le roi Hussein de Jordanie effectuera une visite d'État en Égypte à partir du samedi 1^{er} décembre, a annoncé, jeudi 29 novembre, le président égyptien. Le souverain jordanien n'était pas allé en Égypte depuis le début du processus qui a abouti à l'accord égypto-jordanien de Camp David il y a sept ans. Le président Hosni Moubarak s'était rendu à Amman le 9 octobre, et la visite du roi Hussein scellera la réconciliation des deux voisins d'Israël qui ont renoué, le 25 septembre, leurs relations diplomatiques rompues en 1977. - (Reuter, AFP, AP.)

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● **LA CAPTURE D'UNE CENTAINE DE SOLDATS SOVIÉTIQUES.** - Le département d'État a déclaré, mercredi 28 novembre, qu'il n'avait aucune confirmation d'un rapport selon lequel une centaine de soldats soviétiques avaient été capturés par la résistance dans le sud-est de l'Afghanistan (le Monde du 29 novembre) où il y a eu récemment d'importants combats. - (UPI.)

Ouganda

● **REDDITION DE TROIS CENT CINQUANTE OPPOSANTS.** - La radio ougandaise a annoncé, mercredi 28 novembre, que trois cent cinquante guerilleros antigouvernementaux se sont rendus volontairement aux autorités dans le district de Luwero, situé au nord de Kampala.

Pakistan

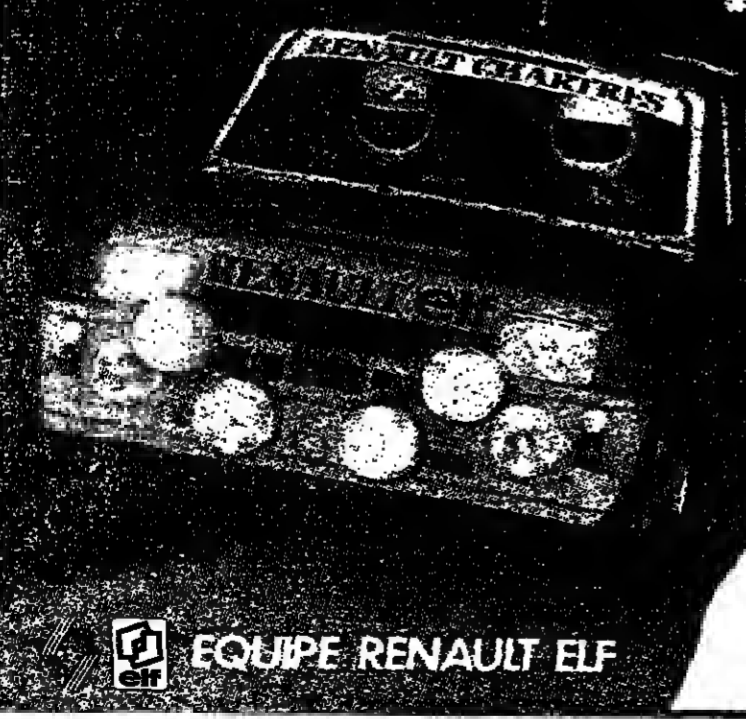
● **AMNESTY INTERNATIONAL** a, dans un communiqué rendu public le mardi 27 novembre à Paris, dénoncé les conditions dans lesquelles avait lieu le procès de personnes accusées de « conspiration » (le Monde du 30 novembre) et lancé simultanément un appel au président Zia Ull Haq, pour que quatre prisonniers menacés d'exécution puissent bénéficier d'un procès équitable. Trois des quatre prisonniers, précise Amnesty International, qui sont accusés d'un détournement d'avion en 1981, ont d'abord été condamnés à des peines de prison par un tribunal militaire, mais celui-ci a ensuite prononcé des condamnations à mort après avoir reçu une injonction officielle exigeant que ces peines soient reconsidérées.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES 84

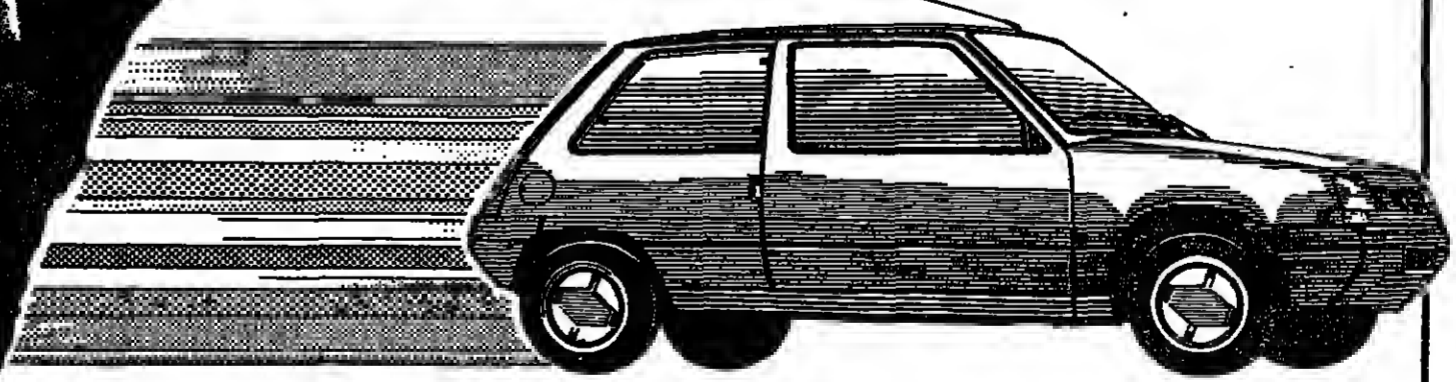
1^{er} J. RAGNOTTI. P. THIMONIER. SUR RENAULT 5 TURBO.

A MOI LA VICTOIRE.

A TOI LA GLOIRE.



EQUIPE RENAULT ELF



Renault Supercinq plus cinq que la 5

سوزا بن الامين

PUBLICIS

A 3888

150

Le Monde

politique

UN ENTRETIEN AVEC M. JACQUES TOUBON, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU RPR

«Le socialisme est devenu synonyme de régression sociale et même de pauvreté»

Dans la première interview qu'il accorde à un quotidien national depuis sa nomination comme secrétaire général du RPR le 18 novembre, M. Jacques Toubon insiste sur la préoccupation primordiale qui sera la sienne : faire gagner les élections de 1986 à son mouvement et à l'ensemble de l'opposition. Il précise aussi le sens à donner aux principes de renforcement de l'Etat et de restauration des libertés qui inspirent le programme du RPR. Celui-ci sera définitivement adopté au cours d'un congrès extraordinaire au printemps 1985.

— *« Votre réputation d'homme plus offensif que votre prédécesseur n'est-elle pas destinée à enrayer le courant du RPR séduit par M. Le Pen ? »*

— Notre problème n'est pas du tout, comme les nostalgiques de la IV^e le croient, de nous préoccuper de nos relations avec telle ou telle formation, avec tel ou tel homme politique, de nous occuper de cuisine parisienne. Nos affaires, ce sont les affaires des Français. Notre action se situe face à l'opinion et elle sera jugée par l'ensemble des Français. Les électeurs se situent par rapport à nous. Nous ne leur proposons pas des combinaisons mais des objectifs pour le redressement de la France.

— *« Vous n'imaginez donc pas une division de l'opposition d'ici à seize mois ? »*

— J'ai à cet égard peu d'imagination et beaucoup de foi.

— *« Comment allez-vous organiser le mouvement en vue des élections législatives ? »*

— L'équipe comporte un secrétaire national aux élections, M. Jacques Chartron, qui sera principalement chargé auprès de moi de préparer les investitures. Mais le secrétaire national, chargé des relations avec les partis d'opposition, M. Roger Rouhani, et le secrétaire national chargé des élus locaux, le jeune maire de Chalons-sur-Saône, M. Alain Marleix, seront appelés autour de moi pour préparer et mener la campagne. Mon intention est de m'investir personnellement et de réunir régulièrement et dès maintenant une petite cellule, ainsi composée, et à laquelle participera le président du groupe de l'Assemblée nationale, mon ami Claude Labbé.

— *« Comment allez-vous renforcer vos contacts avec l'UDF en vue de l'élaboration d'une plate-forme commune ? »*

— Je vais commencer par rencontrer les secrétaires généraux des partis de l'opposition. Je souhaite pousser la préparation de cette plate-forme commune et j'espère que nous pourrions au prochain printemps proposer aux Français une sorte de contrat de confiance entre l'opposition nationale et eux.

— *« Allez-vous mener des actions particulières pour attirer à vous les déçus du socialisme ? »*

— Dans un premier temps, dans chacune des régions, nous allons soumettre l'ensemble de nos propositions à tous les partenaires de la vie économique, sociale et culturelle où un chargé de mission du RPR prendra des contacts. A la suite de cette concertation nous adopterons au cours d'un congrès extraordinaire au printemps 1985, l'ensemble de nos propositions et de nos objectifs. Ceux-ci serviront à la fois le résultat de nos convictions et des aspirations de tous les Français que nous aurons rencontrés.

— *« Aux assises de Grenoble les militants du RPR se sont montrés sur certains sujets assez conservateurs et parfois réactionnaires, notamment en ce qui concerne les problèmes sociaux. L'IVG, la sécurité, les immigrés. Cela n'est-il pas contradictoire avec votre volonté d'ouverture ? »*

— Notre deuxième principe consiste à retrouver les libertés individuelles, concrètes, économiques, sociales, culturelles qui ont été lentement grignotées par l'Etat.

— *« En mentionnant le niveau social qui est le nôtre, voulez-vous dire que le RPR n'envisage pas de réduction de ce niveau de protection sociale ? »*

— Un Etat efficace et une économie prospère peuvent assurer la protection sociale à laquelle les Français ont droit, alors qu'un Etat pléthorique, glouton et une économie défilante, asphyxiée sont incapables de le faire. C'est pourquoi le socialisme est devenu en fait aujourd'hui synonyme de régression sociale et même de pauvreté. Le retour des libertés est donc la seule garantie d'un nouveau progrès social.

Propos recueillis par ANDRÉ PASSERON.

Egypte

Le Néo-Wald est divisé sur l'application de la loi islamique

Le Néo-Wald est divisé sur l'application de la loi islamique. Les dirigeants du parti Néo-Wald, en particulier les membres du bureau exécutif, sont en désaccord sur la manière dont appliquer la loi islamique. Certains veulent une application stricte, tandis que d'autres sont plus modérés. Le parti a récemment tenu une conférence nationale pour discuter de ces questions. Les débats ont été animés, reflétant les tensions internes au sein du mouvement. Les dirigeants ont finalement décidé de maintenir une certaine flexibilité dans l'application de la loi, tout en restant fidèles à ses principes fondamentaux.

RAVERS LE MONDE

Pakistan

AMNISTY INTERNATIONAL a demandé la libération de tous les prisonniers politiques en Pakistan. Le mouvement pour la démocratie a appelé à une réforme constitutionnelle. Les élections ont été annulées, ce qui a provoqué une vague de protestations. Les dirigeants du mouvement ont été arrêtés et emprisonnés. La situation politique est instable et les tensions sociales continuent de croître. Le peuple pakistanais réclame plus de libertés et de justice.

Ouganda

Le régime de Milton Obote a été renversé par une révolution militaire. Les militaires ont pris le pouvoir et ont déclaré un état d'urgence. Les élections ont été annulées et les dirigeants du régime ont été emprisonnés. Le peuple ougandais a exprimé son soutien à la révolution. Les militaires ont promis de restaurer la démocratie et de mettre fin à la corruption.

A GLOIRE



Supercinéma plus chère que la 5

PIANOS DAUDE

LOCATION 280 f/mois
VENTE 252 f/mois

CREDIT CREG
jusqu'à 60 mois

75 bis, av. de Wagram
75017 PARIS
763-34-17 / 227-88-54
OUVERT LE DIMANCHE

COMBAT
contre la proportionnelle

— Mais vous ignorez encore le mode de scrutin.

— Je prépare les élections quel que soit le mode de scrutin. Quand on a de bons candidats, une bonne implantation, de bonnes propositions et un courant qui vous soutient, le mode de scrutin importe peu. De plus s'agissant de la réforme de la loi électorale, nous avons d'ores et déjà engagé le combat contre la proportionnelle.

CHARLES JOURDAN

EXTRAIT D'UN JUGEMENT (DÉFINITIF) RENDU LE 6 JUILLET 1984 PAR LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE VALENCE

ENTRE :
La Société CHARLES JOURDAN
Et
Monsieur Georges SEMERDJIAN
S.A.R.L. SEMERDJIAN FRÈRES
15, rue du Terras
13002 MARSEILLE

Le 31 Mars 1982, la S.A.R.L. SEMERDJIAN FRÈRES a mis en vente pour la première fois un modèle de chaussure sous la référence "LYDIA".

L'examen du modèle CAPRICE fait apparaître qu'il s'agit d'un escarpin pour femmes, perforé de trous carrés de 3 mm de côté, répartis de façon régulière et spécifique, et dont le bout est ouvert.

Or, comparé au modèle "CAPRICE", le modèle "LYDIA" présente les ressemblances suivantes : escarpin d'une même découpe, perforé de trous carrés de 3 mm de côté, talon de 6 cm, bout ouvert.

Ces multiples ressemblances, portant sur des éléments conférant son originalité au modèle "CAPRICE" démontrent suffisamment que le modèle "LYDIA" est une contrefaçon du modèle "CAPRICE".

Il apparaît dans ces conditions, que les faits reprochés au prévenu sont établis. Il échec de le déclarer coupable du délit de contrefaçon.

PAR CES MOTIFS
Le TRIBUNAL, déclare Monsieur SEMERDJIAN coupable des faits qui lui sont reprochés.
Le condamne à la peine de CINQ MILLE FRANCS D'AMENDE (5.000 F).
Déclare la S.A.R.L. SEMERDJIAN FRÈRES civilement responsable.
Condamne Monsieur SEMERDJIAN Georges et la Société SEMERDJIAN FRÈRES en solidum à payer à la Société CHARLES JOURDAN la somme de CINQUANTE MILLE FRANCS (50.000 F) à titre de dommages-intérêts.
Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans les journaux suivants : "Le Monde", "Le Figaro", et "Le Dauphiné", aux frais de Monsieur SEMERDJIAN Georges et la S.A.R.L. SEMERDJIAN FRÈRES, ce à titre également de dommages-intérêts.

Pour Copie Conforme
Jacques KAM
Avocat à la Cour

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD

Maurice
Un révolutionnaire professionnel
Auguste Blanqui

320 pages
89 F

Quelques dizaines d'hommes se donnent le droit de se servir des autres comme d'un instrument aveugle; ces autres, il est permis de les tromper, de les compromettre et même, de les perdre. Ainsi pensaient les premiers révolutionnaires professionnels, ainsi agissent aujourd'hui leurs descendants.

Joannine Verdès-Leroux



Une bonne idée, des notes précises, des remarques importantes, tout ça n'a pas de prix. Un outil vous coûterait cher.

VOTRE CALEPIN

ÉLECTRONIQUE

Envoyez-nous votre adresse, nous vous expédions une documentation complète.

POCKET MEMO

PHILIPS

A renvoyer à Philips Data Systems, Département Bureautique Distribution 5, Square Max-Hymans - 75741 Paris Cedex 15.

Nom et prénom _____
Société _____
Service _____
Adresse de bureau _____
Code Postal _____
Tel. _____



POLITIQUE

Après la mort, le vendredi 30 novembre, d'un Européen à Ouégoa, dans le nord-est du territoire, la gendarmerie a lancé plusieurs opérations pour tenter de lever les barrières érigées sur plusieurs axes routiers par les indépendantistes du FLNKS. C'est ainsi qu'un peloton de gendarmes mobiles a réussi à faire évacuer, sans incident, le barrage de Poya. Mais, dès que les gendarmes se sont éloignés, les militants du FLNKS ont incendié une dizaine de maisons dans le village et ont reconstruit un barrage, qui a de nouveau été démantelé par les forces de l'ordre.

L'opération de Poya était apparemment le prélude à une vaste remise en ordre. D'autres actions des forces de l'ordre étaient prévues dans la journée, tandis qu'était attendu le général de Barry, secrétaire général de la défense nationale.

A Nouméa, le maire, M. Roger Laroque (RPR), a appelé la population à faire du chef-lieu du territoire une ville morte, samedi 1^{er} décembre, en signe de deuil. Mais il a surtout incité les Calédoniens « à se tenir prêt à descendre dans la rue ». « J'espère être suivi par chacun », a ajouté M. Laroque.

Le FLNKS - dont deux dirigeants se trouvent à l'étranger, M. Tjibaou au Vanuatu, M. Uréti en

Malaisie - a estimé que la libération, jeudi, du sous-préfet des Iles Loyauté constitue « un gage de bonne volonté pour pouvoir entrer en négociation ».

Trois militants du FLNKS incarcérés pour avoir empêché le déroulement des élections territoriales, ont été mis en liberté provisoire, treize autres militants restant détenus.

A Paris, le gouvernement attend le retour de M. Barbeau, l'émissaire du ministre de l'Intérieur, pour délibérer. Ce dernier a noué contact avec toutes les parties en présence « dans le cadre d'une accélération du processus d'autodétermination », selon les termes employés par M. Lemoine, secrétaire d'Etat

au DOM-TOM. M. Merzax, président de l'Assemblée nationale, presse lui, le gouvernement « d'aller très vite » dans cette voie.

Dans l'opposition, M. Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, a jugé qu'« il est temps que le président de la République, garant de l'intégrité territoriale, prenne lui-même ses responsabilités » ; tandis que M. Le Pen, président du Front national, demande la démission du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

Enfin M. Dick Ukaiwé, président du gouvernement local, se rend à Paris avec l'intention d'y être reçu par le chef de l'Etat.

CLIMAT DE VIOLENCE EN

La valise et le fusil

(Suite de la première page.)

Treize jours depuis les élections du 18 novembre, barrage contre barrage, fusils contre fusils, angoisse contre colère. Treize jours de ce tête-à-tête hallucinant dans la solitude des montagnes. Treize jours abandonnés de tous, les gendarmes

calfeutrés dans leurs gendarmeries (trois gendarmes en moyenne par village). La République française aux abonnés absents. Treize jours de nuits sans sommeil, l'œil au rideau, le doigt sur la détente.

Et soudain, en une folle nuit et un matin, tout a éclaté. Jeudi soir, Eugène Guérin, un cultivateur blanc de soixante-dix-huit ans, est en train de planter paisiblement ses piquets d'épaves devant sa ferme quand il voit arriver un groupe de Canaques de la tribu voisine, armés de fusils et de tamioqs (haches traditionnelles). Le vieil homme connaît bien ses voisins. Il plaisante : « Vous allez à la

chasse ? » - Il va falloir que tu partes », lui répondent-ils. Brève discussion. Puis il est roué de coups de poing et de pied ; il roule à terre. « Mais pourquoi me faites-vous ça ? », parvient-il à demander entre deux voies. Dans le même temps, un autre groupe de Canaques pénètre dans la ferme et blesse M^{me} Guérin d'une décharge de chevrotines. Son neveu l'emmène alors à l'hôpital de Koumac, laissant pour mort M. Guérin. Sur le chemin, la voiture sera prise pour cible par les Canaques ; on y déclenche sept impacts de chevrotine.

Toute la nuit durant, la Calédonie

entière et la métropole tiendront pour mort M. Guérin. Les gendarmes n'osent pas s'aventurer de nuit jusqu'à la ferme ; c'est un élément léger d'intervention (ELI), arrivé dans la nuit en hélicoptère de Nouméa, qui découvrira le vieil homme à l'aube, transi et exténué, le visage tuméfié, à proximité de sa ferme.

Mais l'irréparable est accompli. La télévision a annoncé en direct la mort du vieil homme au journal du soir. Les nerfs du territoire ont lâché, et, vendredi matin, c'est le drame. Comme chaque matin depuis dix jours, les Canaques ont recommencé à barrer la route, mais, cette fois, les Européens se rebiffent. Un minibus transportant des enfants de retour de Nouméa est annoncé. Il faut lui laisser le passage. Une vingtaine de Blancs armés s'approchent du barrage. Un premier coup de feu part en l'air, tiré par les Blancs. Et c'est la fusillade générale. Près de soixante coups de feu en quelques minutes.

L'exode des Blancs

On descendra les blessés à l'hôpital de Koumac, recroquevillés à l'arrière des minibus. Mais on ne pourra pas sauver M. Mézières. Quatre Canaques sont capturés par les Européens, livrés aux gendarmes et évacués en hélicoptère sur Nouméa, où ils sont emprisonnés. Parmi eux un des meneurs, surveillant à l'intérieur de la tribu de Bondé.

Durant toute la journée de vendredi, les Blancs ont évacué non seulement les fermes isolées mais aussi des villages entiers du nord de la Calédonie, comme celui de Gomen,



donc le maire indépendantiste est venu prévenir les gendarmes qu'il ne pouvait plus garantir la sécurité de la population. La grande majorité des habitants du village se sont réfugiés dans le bourg voisin, laissant Gomen déserté.

Depuis plusieurs week-ends, nous ne cessons de faire et défaire les valises », raconte une femme de gendarmerie qui attend sur le petit aéroport l'avion salvateur qui l'emmènera à Nouméa. La semaine dernière déjà, elle a dû quitter la gendarmerie pour quelques jours ; puis elle est revenue. Elle repart aujourd'hui. Pour combien de temps, cette fois ?

A l'issue de cette journée où tout a basculé, deux impressions dominent : d'abord l'isolement quasi moyenâgeux des villages de montagne de ce petit coin de France sans liaison téléphonique de nuit avec le reste du territoire quand l'opération est couchée, seulement relié à Nouméa par le fil ténu de la radio de la gendarmerie. On sent donc les 1 500 hommes arrivés à grand son de trompe dans le territoire ? Jusqu'à aujourd'hui, les trois gendarmes de Ouégoa ont été laissés à eux-mêmes malgré leurs appels pressants.

Seconde impression déchirante : ce sont des amis, des voisins qui s'affrontent. On a grandi ensemble, on trinquet régulièrement au bar, on s'égaie ensemble au conseil municipal sous l'autorité du maire indépen-

dantiste qui, depuis les événements, a trouvé refuge dans la tribu canaque. Et, un beau matin, les amis, les voisins se sont retrouvés des deux côtés d'un barrage de biétons et de branchages, séparés par les fusils. Aujourd'hui, rapprochés par leurs blessures, Blancs et Noirs voisinent dans les chambres trop étroites de l'hôpital de Koumac. Désormais seuls les séparent de simples paravents.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

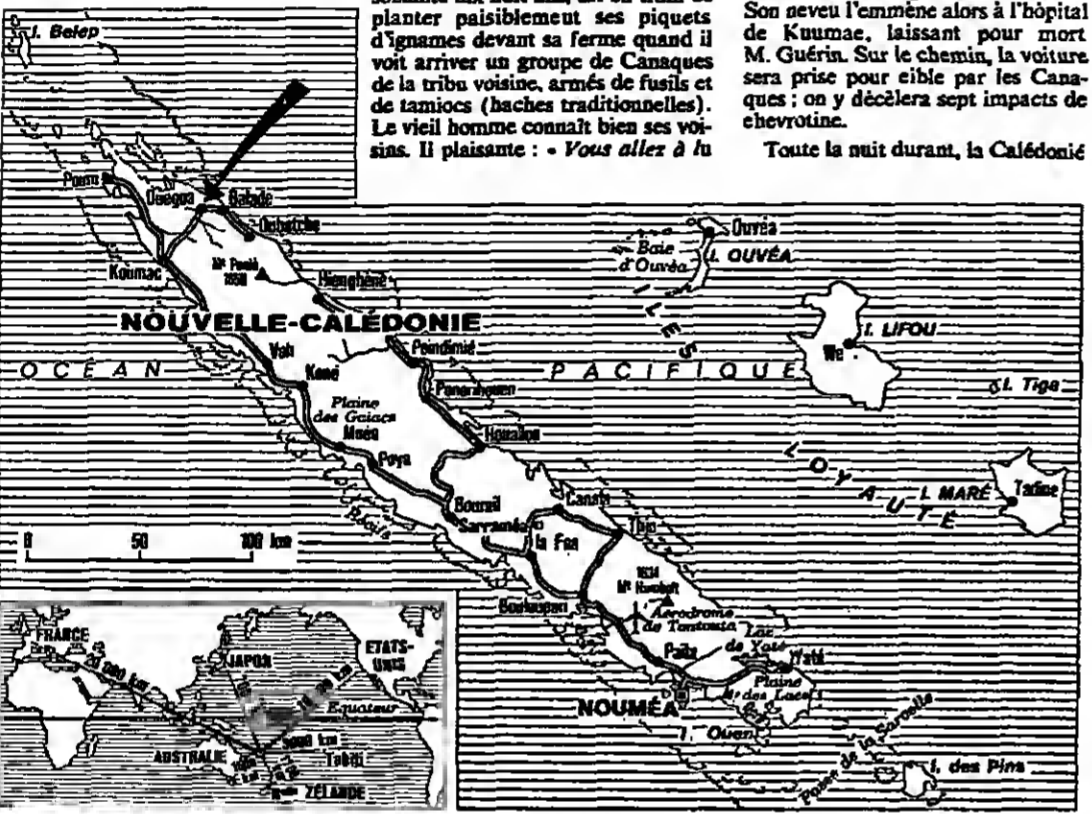
LE RPR : le gouvernement a pris une voie raciste

M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, après une réunion exceptionnelle du bureau de ce groupe a déclaré :

« La Nouvelle-Calédonie, le gouvernement après la voie du racisme et de l'apartheid, tel qu'il existe en Afrique du Sud. Le gouvernement porte aujourd'hui la totale responsabilité des affrontements entre Calédoniens, d'autant plus qu'il ne s'appuie pas sur le gouvernement légal du territoire composé pour moitié de Mélanésiens ». Le gouvernement, par ses actes et ses déclarations, se situe dans une position d'hostilité à l'égard du suffrage universel.

M. Labbé a dénoncé : « Le caractère scandaleux des positions prises par le gouvernement socialiste australien qui apporte une aide morale et peut-être matérielle aux indépendantistes ».

« Rapatriés solidaires. - Le mouvement du RECOURS a décidé de concrétiser la solidarité des rapatriés de France à l'égard de trois mille compatriotes installés en Nouvelle-Calédonie et de tous les Calédoches et Mélanésiens francophiles, en créant un comité de soutien à la Nouvelle-Calédonie française ». Présidé par ses dirigeants nationaux, MM. Guy Forzy, Claude Laquière, Kader Boualem et Jacques Roscau (2, rue Edmond-Rostand, 11000 Carcassonne). Le RECOURS demande « à tous ceux qui ont vécu de près ou de loin le drame algérien de ne pas rester insensibles à celui qui risque de s'ouvrir demain en Nouvelle-Calédonie, car si, dans ses données et ses réalités économiques, géographiques et démographiques, la Nouvelle-Calédonie n'a rien à voir avec l'Algérie, la dialectique subversive et révolutionnaire que le FLNKS y développe actuellement est, par contre, identique à celle utilisée par le FLN en Algérie ».



L'Assemblée nationale adopte le nouveau statut de Saint-Pierre-et-Miquelon

Les députés socialistes et communistes ont approuvé le jeudi 29 novembre à l'Assemblée nationale le nouveau statut de Saint-Pierre-et-Miquelon ; ceux du RPR ont voté contre, ceux de l'UDF, non représentés au moment du vote, n'ont pas pris part à celui-ci.

Beaucoup de bruit pour un texte dont le gouvernement affirme qu'il n'est qu'un aménagement technique : permettre à l'archipel de ne pas être totalement intégré à la Communauté européenne, ce qui augmenterait ses droits de douane alors qu'il importe les deux tiers de ce qu'il consomme des Etats-Unis et du Canada ; adapter la décentralisation à une collectivité locale particulière puisque n'y habitent que 6600 personnes toutes européennes de souche.

Pourtant l'opposition en a fait une affaire de principe. En 1976 une loi avait fait de Saint-Pierre-et-Miquelon un département. Cette fois on le transforme en collectivité territoriale de la République à statut particulier. M. Marcel Estras (app. UDF, Guadeloupe) y voit un précédent fâcheux pour les autres départements d'outre-mer. Surtout le RPR, par les voix de MM. Didier Julia (Seine-et-Marne) et Emma-

nuel Aubert (Alpes-Maritimes), craint un début d'éloignement de l'archipel par rapport à l'Europe et à la France. Il juge aussi un tel changement de statut contraire à la Constitution. De plus il regrette que la population locale n'ait pas été consultée.

M. Albert Pen (app. PS, député de l'archipel), lui, fait remarquer que tous les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon sont favorables à ce changement de statut alors qu'ils s'étaient opposés à la départementalisation ; ils sont tous proches et est vrai la majorité. Les porte-parole du PS ont ajouté que ce qu'une loi a fait, une autre peut le défaire, et que le nouveau statut conservait de nombreux éléments de celui d'un département. De plus il ont fait expliquer que le préfet et aurait un pouvoir un peu plus accentué qu'en métropole, ne serait-ce que parce que la décentralisation des compétences y est moins accentuée.

Surtout M. Pen souligne que l'attachement des Saint-Pierrais et des Miquelonnais à la France a suffisamment été prouvé au cours de l'histoire pour qu'il ne tienne pas à une affaire de statut juridique !

Th. B.

Le conseil d'Etat valide l'élection de M. de Boishue, maire de Brétigny-sur-Orge

La ville de Brétigny-sur-Orge, dans l'Essonne, gardera son maire, M. Jean de Boishue (RPR). C'est ce qu'a décidé le Conseil d'Etat qui a infirmé la décision du tribunal administratif de Versailles annulant l'élection de M. de Boishue au conseil municipal.

A Brétigny, il avait fallu quatre tours de scrutin pour qu'une équipe municipale soit désignée. L'élection municipale de mars 1983, qui avait vu la liste reconduite par le maire sortant, M. Alain Bin (PC), l'emporter, avait été annulée par le Conseil d'Etat. Une nouvelle consultation avait été organisée en mars 1984. Et la liste de M. de Boishue avait finalement devancé celle de M. Alain Bin. Celui-ci contestait aussitôt l'éligibilité du vainqueur. Devant le tribunal administratif, il avait expliqué que le nouveau maire, n'étant ni électeur ni contribuable de la commune au 1^{er} janvier 1984, n'était pas éligible.

M. de Boishue affirmait qu'il remplissait les conditions pour figurer au rôle des contributions directes et qu'il y avait donc omis de la part des services fiscaux. A l'appel de cet argument, il avait produit deux déclarations pour le recouvrement du droit au bail et la taxe additionnelle souscrites par son bailleur brétignolais. Il avait également précisé que l'administration fiscale avait en 1982 encaissé le cheque représentant le montant du droit au bail. Les juges du tribunal administratif ne l'avaient pas suivi. Ceux du Conseil d'Etat, en revanche, ont estimé que « ces pièces suffisent à établir que M. de Boishue devait être inscrit au 1^{er} janvier 1984 au rôle des contributions directes ».

M. de Boishue est donc confirmé dans ses fonctions de premier magistrat de la commune de Brétigny.

P. D.

NOËL 84 PRÉPAREZ EFFICACEMENT L'ÉPREUVE D'ANGLAIS

Stages intensifs individuels à Oxford, toute l'année, toute durée, pour écrit et oral :

BAC - BEC SCIENCES PO DEUG - LICENCE CAPES

OISE
OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF ENGLISH agréée par le British Council
117 rue Théophraste Renaudot
TOUTES PAGES 784 (0) 533.13.02
Jusq. fin 1984 - Lic. AT 08

LA CALIFORNIE ? L'AMERICAN CENTER SUREMENT

COURS INTENSIF D'AMÉRICAIN
AMERICAN CENTER
251 RD GASPAIL, 75014 PARIS
633.67.28

ENGLISH FOR EVERYBODY
20 HEURES DE COURS : 2 HEURES PAR JOUR DU LUNDI AU VENDREDI DE 14 A 16 HEURES

WEEK-END A L'AMERICAN CENTER
20 HEURES DE COURS DÉPARTANT SUR 4 WEEK-ENDS CHAQUE VENDREDI DE 19 H 30 A 23 H 30 CHAQUE SAMEDI DE 10 H 30 A 16 H 30

ET AUSSI
COURS PRIVÉS - SESSIONS TRIMESTRIELLES COURS POUR ENFANTS LE MÊME CH

JACQUES TOUBON

Secrétaire Général du R.P.R.

DIMANCHE 2 DECEMBRE à 19H15
animé par Gérard Carreyrou et Alain Duhamel

EUROPE 1

Attention ! Cette émission est retransmise en direct sur Canal + sans décodeur. Vous pouvez la regarder sans être abonné !

CANAL+

CLUB DE LA PRESSE

NOUVELLE CALÉDONIE

Le pire

VE FRA

SPECIAL B

20 PAGES DE CONSEILS

LE PORTEFEUILLE ME

LE BAROMETRE BOU

ETUDE : Inflation, Villes, Gouv

Des Entrepreneurs

CONSEILS : Point, Marché, Cou

Accor, Bayre, Dan

LE FIBROGAMMAIRE D'ACTU

ET FINANCE

vend. samedi, 10 F. chez vous

150

50.100.000

POLITIQUE

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le pire n'est pas fatal

« Le gouvernement est-il décidé à appliquer, en Nouvelle-Calédonie le statut d'autonomie institué par la loi du 6 septembre 1984 ? », demande M. Pierre Messmer au nom du RPR. « Pourquoi revenir sur l'application de ce statut, dans ce lettre et dans son esprit ? », demande M. Valéry Giscard d'Estaing au nom de l'UDF.

A cette allure, l'opposition sera bientôt unanime pour rendre justice au travail accompli depuis trois ans par le gouvernement, qui essaie de conduire en Nouvelle-Calédonie, une politique du « juste milieu ». C'était l'objectif de M. Georges Le Moine, dont le démarcage avait été désapprouvé à la fois par l'opposition et les indépendantistes canaques.

Ce revirement ne saurait surprendre, car toute recherche d'une solution politique de la question calédonienne passe par le processus d'autodétermination entamé en juillet 1983 lors de la « table ronde » de Nainville-Roches et fixé dans le nouveau statut d'autonomie interne qu'a adopté le Parlement en mai dernier.

Les négociations qui avaient réuni pendant quatre jours les dirigeants du Front indépendantiste et leurs adversaires politiques dans le château de cette bourgade de l'Es-

sonne s'étaient traduites par des convergences très importantes et, en définitive, par une avancée que nul n'aurait osé espérer auparavant.

Le chef de file du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR, et M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, président du gouvernement territorial, n'avaient pas contesté le relevé des accords intervenus au terme de ces discussions et repris ensuite dans le préambule du projet de loi déposé par le gouvernement.

Ce relevé exprimait des progrès significatifs dans le sens d'une meilleure compréhension réciproque. Les élus de la communauté calédonienne reconnaissent la « légitimité » des revendications du « peuple canaque, premier occupant du territoire », ainsi que son « droit inné à l'indépendance (...) dans le cadre de l'autodétermination prévue par la Constitution de la République française ». Les délégués séparatistes admettaient pour leur part que « pour des raisons historiques, l'autodétermination est également ouverte aux autres ethnies,

pendance avant que la gauche ne quitte le pouvoir. Mais quelles que soient les conclusions de la mission de M. Charles Barbeau, qui sera de retour à Paris samedi soir et présentera aussitôt son rapport au premier ministre, la reprise du dialogue entre le RCP et le FLNKS - si reprise du dialogue il y a - devra se faire d'une façon ou d'une autre sur ces acquis, ceux de Nainville-Roches, dont le principal mérite est de montrer qu'entre les deux communautés la cohabitation demeure concevable.

Les efforts déployés sur le terrain par M. Lafleur pour apaiser les esprits au sein de la communauté européenne et la volonté manifestée jusqu'à présent par les dirigeants du FLNKS d'éviter l'irréparable - en dépit des derniers affrontements de Ouhéou - tendent à indiquer que le pire n'est pas nécessairement fatal. L'espoir du gouvernement, qui se refuse à envisager pour l'instant de gros déploiements de forces, est que pour chacun des deux communautés - mais surtout pour les calédoniens - ces douze derniers jours aient constitué une utile leçon de choses, et mieux encore, provoqué une prise de conscience.

Mais il avait été admis qu'après les élections territoriales un comité d'Etat-territoire serait chargé de préparer les conditions dans lesquelles sera exercé le droit à l'autodétermination.

Le pronostic des élections législatives de 1986 et envoyé le processus : pour le RPR, il suffit d'attendre que la gauche passe la main pour revenir à une politique favorable aux Européens ; pour le FLNKS, il faut au contraire arracher l'indé-

ALAIN ROLLAT.

M. Brunhes (PCF) demande « le respect des engagements pris envers le peuple canaque »

M. Jacques Brunhes, député des Hauts-de-Seine, a répondu, au nom du groupe communiste de l'Assemblée nationale, le jeudi 29 novembre, sur TF1, aux déclarations faites la veille par le premier ministre. « Il faut une autre politique », a dit M. Brunhes, après avoir affirmé que les travaux d'utilité collective (TUC) ne sont pas une bonne solution au problème du chômage des jeunes. « Nous n'avons pas le droit », a déclaré M. Brunhes, de laisser se développer des illusions. »

« La Nouvelle-Calédonie », a-t-il déclaré, « est un territoire qui a des particularités et des besoins spécifiques. Elle ne peut pas être traitée comme un territoire ordinaire. Elle a besoin d'une politique adaptée à ses besoins et à ses particularités. »

M. Brunhes a déclaré que le règlement du conflit passe « par le respect des engagements pris envers le peuple canaque » et

« surement pas par le déploiement de la force, en tout cas pas par son utilisation. »

M. André Billardon, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a souligné, quant à lui, la nécessité d'un « dialogue » en Nouvelle-Calédonie. M. Billardon estime que la situation actuelle résulte des « inégalités extraordinaires » entre Européens et Canaques, inégalités qui sont « l'héritage des gouvernements précédents » et contre lesquelles il faut « lutter ».

M. Billardon s'est félicité, d'autre part, des résultats annoncés par le premier ministre dans la mise en place des TUC.

Canberra minimise son différend avec Paris

Le gouvernement australien s'efforce de minimiser le « malaise diplomatique » apparu entre Paris et Canberra au sujet de la Nouvelle-Calédonie et qui a provoqué la convocation au Quai d'Orsay, le mercredi 28 novembre, de l'ambassadeur d'Australie en France, M. Peter Curtis (*Le Monde* du 30 novembre).

Les milieux officiels de Canberra, cités par l'AFP, soulignent que le gouvernement de M. Hawke éprouve sympathie et compréhension pour les problèmes que rencontre la France en Nouvelle-Calédonie, mais estiment que l'Australie n'en a pas moins le droit d'avoir son opinion à ce sujet et de

l'exprimer publiquement comme en privé. Les mêmes milieux observent que les intérêts nationaux australiens sont concernés par la situation et que « l'Australie sera encore là » même si la France devait un jour se retirer du territoire. On note que, si M. Hayden a pu présenter la Nouvelle-Calédonie comme « l'un des derniers vestiges du colonialisme dans le Pacifique sud », le président Mitterrand lui-même avait publiquement déclaré que sa politique visait à « abolir la situation coloniale » dans l'UE.

On rappelle enfin que le ministre australien des affaires étrangères a souhaité que la France conserve des responsabilités en Nouvelle-Calédonie, même après une éventuelle indépendance.

Tout en maintenant ainsi son « droit de commentaire », il apparaît que le gouvernement de Canberra ne cherche nullement à élever une polémique avec Paris, encore moins à jeter de l'huile sur le feu dans la crise calédonienne dont l'aggravation a au contraire tout lieu de l'inquiéter.

Les observateurs notent en revanche qu'il lui est difficile de rester silencieux alors que s'achève une campagne électorale en cours de laquelle le Parti travailliste, au pouvoir, a dû se défendre au moins autant contre une concurrence « à gauche » que contre ses adversaires de l'opposition conservatrice (voir en page 7 notre correspondance sur les élections australiennes.)

Il était difficile dans ces conditions à M. Hawke et à son ministre des affaires étrangères - quelle que soit la manière dont les Australiens ont eux-mêmes réglé autrefois le problème de leurs aborigènes - de ne pas réaffirmer nettement leurs convictions « anticolonialistes ».

Le RPR et l'Australie. - M. Jean Chérioux, sénateur RPR de Paris, a donné jeudi 29 novembre sa démission du groupe d'amitié France-Australie, dont il était vice-président. Dans la lettre qu'il a adressée à M. Pierre Valkov (Un. cent., Rhône), président de ce groupe, M. Chérioux se déclare « scandalisé » par les propos du ministre australien des affaires étrangères, qui « constituent une ingérence inadmissible » dans les affaires françaises et « apparaissent incompatibles avec les liens d'amitié traditionnels entre la France et l'Australie ».

DE VIOLENCE EN

... DOSS-TOM. M. Messmer, président de l'Assemblée nationale, gère lui, le gouvernement « d'aller vite » dans cette voie.

Dans l'opposition, M. Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, a jugé qu'« il est temps que le président de la République, garant de l'intégrité territoriale, prenne lui-même ses responsabilités ».

Enfin M. Dick Ukeiwé, président du conseil territorial, se rend à Paris avec l'intention d'être reçu par le chef de l'Etat.



... indépendance en le gouvernement qu'il ne garantit la sécurité de la. La grande majorité de la population ne veut pas de la violence, mais elle veut la justice.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

... de la violence, mais elle veut la justice. La violence n'est pas la solution.

LA VIE FRANÇAISE

SPECIAL BOURSE

20 PAGES DE CONSEILS ET D'ANALYSES

- LE PORTEFEUILLE MENSUEL "VF" de nouvelles opportunités
- LE BAROMETRE "BOURSE OPINION" l'opinion des investisseurs, la stratégie des gérants
- ETUDES : Luchaire, Valeo, Comptoir des Entrepreneurs
- CONSEILS : Poliet, Merlin-Gérin, Accor, Bayer, Wagons-Lits...

LE 1^{er} HEBDOMADAIRE D'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Chaque samedi, 10 F. chez votre marchand de journaux

COPIES COULEURS PROFESSIONNELLES sur papier Ilford Cibachrome ou sur film ETRAVE 38, AV. DAUMESNIL PARIS-12^e ☎ 347.21.32

SI VOUS MESUREZ 1,80 M OU PLUS (jusqu'à 2,10 m)

SI VOUS ÊTES MINCE OU FORT.

John Rapal

Spécialiste du prêt-à-porter Grandes Tailles

UNE SEULE ADRESSE A PARIS

40, av. de la République

75011 Paris - Tél. : 355 66 00

Costumes, pardessus, vestes, pantalons, pulls, chemises (4 longueurs de manches), cuir, peaux laines.

Livraison immédiate. Parking gratuit assuré.

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD

CHARLES 1^{er}

120 F 324 pages

Tyrant, traître, meurtrier et ennemi du bon peuple, ou tolérant, réformateur, "moderne" de l'Angleterre

BON

Attention! Cette émission est retransmise en direct sur Canal+ sans décodeur. Vous pouvez la regarder sans être abonné!

CANAL+

LES USA NE S'OUBLIE PAS

OFFICE DU TOURISME des ETATS-UNIS
23, PLACE VENDÔME, 75001 PARIS - TEL. (01) 260.57.15

TWA "Le Tour d'Amérique"

A vous de choisir parmi plus de 60 villes U.S. que dessert TWA. En plus de votre billet transatlantique, vous pourrez en visiter 8 quelle que soit la distance pour seulement 2.249 F. soit 281 F l'étape. Votre vieux rêve de faire le tour d'Amérique est enfin à portée de main!

* Exemple: Paris-Boston a/r 3550 F au tarif Super Apex, minimum 14 jours.

Pour bâtir votre itinéraire idéal, faites un tour chez TWA ou chez votre agent de voyages.

Vous plaire nous plaît.

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le jeudi 29 novembre, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été diffusé :

CONVENTIONS INTERNATIONALES

Entrée de la Guinée équatoriale dans la zone franc. Mise en place d'un réseau européen expérimental de stations océaniques. - Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant l'approbation de conventions internationales :

- Le protocole conclu le 24 août 1984, à Yaoundé, entre la France et la Banque des États de l'Afrique centrale permettant l'entrée de la Guinée équatoriale dans la zone franc ;

- L'adhésion de la France à l'accord conclu le 21 novembre 1983, à Bruxelles (« Cost 43 »), permettant à notre pays de participer à la mise en place d'un réseau européen expérimental de stations océaniques, destiné à fournir en temps réel des données météorologiques et océanographiques.

Les résultats de cette coopération internationale, une fois passée la période actuelle de recherche et d'expérimentation, serviront notamment à améliorer la navigation maritime, les prévisions météorologiques, la signalisation des tempêtes et les prévisions de formation et de déplacement des glaces. Les pêcheurs, les services de protection des côtes, les entreprises de construction d'ouvrages en mer et sur le littoral ainsi que les entreprises d'exploitation d'hydrocarbures ou mer seront bénéficiaires de ces progrès.

QUALITÉ DES PRODUITS INDUSTRIELS

Inciter les entreprises à améliorer la qualité de leurs produits pour accroître leur compétitivité et mieux répondre aux besoins des consommateurs. - M. le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres un ensemble de mesures concernant la qualité des produits industriels et des services qui les accompagnent.

La qualité des produits est avant tout de la responsabilité des entreprises. Les mesures présentées ont pour but d'encourager les initiatives qu'elles prennent dans ce sens. Elles s'ordonnent autour de trois axes :

1) Sensibilisation des entreprises et des consommateurs. Plusieurs actions de sensibilisation aux avantages que procure une gestion rigoureuse de la qualité seront conduites dans les semaines à venir à destination du monde industriel (tour de France d'un « train de la qualité », films et animations divers).

L'accès sera mis également sur le rôle positif que peut jouer un dialogue suivi entre producteurs et distributeurs, en particulier pour renseigner les industriels sur les réactions du marché.

L'effort en faveur de la qualité des produits français contribuera à

une meilleure adaptation des produits aux attentes des consommateurs.

L'Association française de normalisation (AFNOR) sera chargée d'une mission de promotion de la maintenance dans l'industrie en organisant notamment la concertation entre partenaires concernés (industrie, artisans, distributeurs, sociétés de maintenance et consommateurs).

2) Amélioration des moyens techniques à la disposition des entreprises.

- L'accès aux services et aux conseils en matière de qualité sera facilité, en particulier grâce aux fonds régionaux d'aide au conseil.

- De nouveaux moyens d'essais, publics ou privés, seront agréés dans le cadre du réseau national d'essais.

- Le statut de la marque « NF » sera modifié de façon à renforcer son rôle fédérateur, sur une base volontaire, et élargir son champ d'application.

- La création d'une association pour la promotion de la qualité sera encouragée et un dispositif permanent d'études de l'image de nos produits à l'étranger sera mis en place.

3) Développement de la formation à la qualité.

- Les actions de formation à la qualité dans l'enseignement supérieur, entreprises à titre expérimental en 1983-1984, seront amplifiées en 1984-1985, notamment dans les instituts universitaires de technologie industrielle.

- L'enseignement de la qualité sera progressivement introduit dans le cycle secondaire technique : les élèves qui achèveront un cycle d'étude, du CAP au BTS, en 1986-1987, auront été sensibilisés à ces problèmes.

- De même, la prise en compte de la qualité dans la formation professionnelle sera renforcée.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Encourager les travaux réalisés dans le vingt millions de logements existants pour améliorer l'habitat des produits industriels et des services qui les accompagnent.

La qualité des produits est avant tout de la responsabilité des entreprises. Les mesures présentées ont pour but d'encourager les initiatives qu'elles prennent dans ce sens. Elles s'ordonnent autour de trois axes :

1) L'effort ainsi engagé est conforté par les nouvelles possibilités de déduction fiscale que le budget de 1985 accorde aux propriétaires effectuant de gros travaux de réparation. En outre, 1 milliard de francs de la quatrième tranche de

fonds spécial de grands travaux seront consacrés à ces investissements.

2) L'efficacité des financements sera renforcée par des mesures de simplification et d'extension des dispositifs existants :

- Prêt conventionné unique pour l'ensemble des travaux d'un montant supérieur à 25 000 francs par logement ;

- Procédure allégée et moyens supplémentaires pour les petits travaux dans les logements sociaux ;

- Simplification et revalorisation des aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH).

3) Les préoccupations quotidiennes des ménages les plus modestes seront mieux prises en compte :

- Par une orientation plus sociale de la prime à l'amélioration de l'habitat et des aides de l'ANAH ;

- Par le lancement d'un plan pour économiser les charges et par des mesures particulières pour améliorer la sécurité dans les logements.

ACTION EN FAVEUR DES ARTISANS

Un effort très important a été accompli depuis trois ans en faveur du développement du secteur artisanal.

Le ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan et les perspectives de l'action menée en faveur des artisans.

Cette action concerne huit cent cinquante-trois mille entreprises artisanales qui, employant deux millions trois cent mille personnes, apportent une contribution importante au maintien de l'emploi. Elle comporte quatre volets principaux :

1) La formation. Les fonds d'assurances formation, institués par la loi du 23 décembre 1982, relative à la formation professionnelle des artisans, ont déjà permis d'affecter 180 millions de francs à des actions de formation. En outre, soixante-dix mille artisans ont suivi des stages prélabores à l'installation.

L'amélioration de l'apprentissage a été engagée : dès cette rentrée, la possibilité a été donnée à vingt mille jeunes de bénéficier d'un complément de formation en apprentissage (CAP, commerce, menuiserie ou option complémentaire). La liste des formations complémentaires sera complétée pour la rentrée 1985 afin de mieux adapter les formations aux besoins des entreprises et des jeunes attirés par les métiers.

2) Les financements. L'action menée vise à faciliter l'accès des artisans à un ensemble diversifié de moyens de financement :

- Prêts spéciaux à l'artisanat (7,2 milliards de francs en 1984) ;

- Prêts des CODEVI ;

- Prêts participatifs simplifiés ;

- La mise en place du livret d'épargne-entreprise, les déductions fiscales en faveur des créateurs d'entreprises et la réduction de 10 % de la taxe professionnelle en 1985 complètent ce dispositif.

3) Le développement des entreprises.

L'Etat, les régions et les chambres des métiers ont mis en place, par voie contractuelle, un dispositif d'assistance technique et d'accompagnement au développement des entreprises artisanales.

Les moyens et les outils de ces entreprises font l'objet d'une campagne nationale d'information tout au long de 1985.

La recherche de simplifications administratives sera accélérée pour alléger, dès 1985, les formalités existantes et préparer une présentation simple et accessible des principales dispositions législatives et réglementaires intéressant ce secteur.

Cette action sera complétée par le dépôt prochain au Parlement d'un projet de loi instituant la société unipersonnelle, qui adaptera le statut des sociétés à responsabilité limitée à l'existence d'un détenteur unique du capital social.

4) Le statut des artisans. L'amélioration des droits et des conditions de vie et d'emploi dans les entreprises artisanales a fait l'objet des lois relatives au statut des conjoints d'artisans et de commerçants et à la retraite à soixante ans, dont l'essentiel des dispositions sont aujourd'hui entrées en application.

INITIATIVES LOCALES Tournées vers la création d'activités

Encourager l'initiative, faciliter la création, promouvoir le développement local. - Le secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale a présenté au conseil des ministres une

communication sur le développement des initiatives locales tournées vers la création d'activités.

La politique menée dans ce domaine s'appuiera sur les dispositifs des contrats de Plan en cours, qui permettent à l'Etat et aux collectivités territoriales de favoriser les initiatives locales. Ses grandes orientations sont les suivantes :

1) Repérer les innovations créatrices d'activités. Des accords seront conclus à cette fin avec des organismes spécialisés tels que l'ANVAR, le CNRS, les laboratoires universitaires et d'entreprise et les centres techniques professionnels. Ils privilégieront les projets de création de petites entreprises à caractère local. Cinq contrats de ce type au moins seront passés en 1985 ;

2) Mobiliser les financements. Une étude sur les conditions du développement de l'épargne de proximité, à laquelle les différents départements ministériels concernés seront associés, est en cours.

Le programme interministériel de création d'emplois d'initiative locale, qui portera, en 1985, sur cinq mille emplois, sera orienté vers le soutien aux créations de type micro-économique, associant les acteurs locaux.

3) Soutenir les créateurs d'entreprises. Le développement des initiatives locales bénéficiera des efforts menés en faveur de la création d'entreprises par les chambres consulaires, l'Agence nationale pour la création d'entreprises, les comités d'expansion, les associations de développement et les associations de pays.

En outre, deux contrats de Plan sont en cours de négociation, l'un, avec le comité de liaison des boutiques de gestion, qui conseille l'initiative naissante ; l'autre, avec la Confédération générale des coopératives ouvrières de production, qui aide au développement des coopératives.

4) Promouvoir un partenariat local. En 1985, seront lancés une vingtaine d'expériences locales faisant coopérer, pour le développement d'activités nouvelles, les banquiers, les industriels, les élus et les créateurs autour de projets communs.

5) S'appuyer sur les grands mouvements d'économie sociale. La coopération, la mutualité, les mouvements associatifs seront associés à l'ensemble des initiatives prises pour développer l'économie locale.

6) Utiliser les travaux d'utilité collective. Les travaux d'utilité collective pourront être soutenus par la création d'activités nouvelles d'économie sociale.

7) Encourager chez les jeunes l'esprit d'initiative et de coopération. Une convention entre les départements ministériels concernés et les associations de jeunes sera signée, afin de favoriser les élèves à l'initiative locale et à l'économie sociale.

(Lire page 28.)

Le Sénat estime que le budget de l'agriculture traduit un « désengagement de l'Etat »

Le Sénat a rejeté, le vendredi 30 novembre, le budget de l'agriculture ainsi que le budget annexé des prestations sociales agricoles (BAFSA) (Le Monde du 22 septembre et des 8 et 9 novembre). Seuls les sénateurs socialistes et ceux de la gauche démocratique qui appartiennent au MRG l'ont approuvé ; les communistes se sont abstenus. Si les crédits ont été repoussés en bloc, la discussion et le vote d'une disposition spéciale instituant une taxe sur les primes des contrats d'assurance contre les accidents du travail (que doivent obligatoirement souscrire les exploitants agricoles) ont été reportés au 8 décembre. M. Michel Rocard souhaitait que le ministre de l'économie puisse donner son avis.

En tout état de cause, l'ensemble des sénateurs, à l'exception des socialistes, sont défavorables à cette taxe « injuste » car elle vise à financer, en partie, l'assurance accident du travail complémentaire facultative par un prélèvement sur les primes des cotisants à l'assurance obligatoire.

La majorité de la Haute Assemblée - favorable à l'opposition - ainsi que le PC y ont vu une autre preuve du « désengagement de l'Etat » à l'égard de l'agriculture.

Aussi bien le RPR, les RI, l'Union centriste que les communistes ont déploré l'insuffisance des crédits de l'agriculture.

Pour les prestations sociales, tous les groupes, y compris les socialistes, ont déploré que l'abaissement de l'âge de la retraite des agriculteurs à soixante ans ne soit pas à l'ordre du jour en 1985. Une mesure à laquelle M. Rocard a réaffirmé son attachement en expliquant toutefois que son coût (estimé à 3 milliards) ne permettrait pas d'envisager sa mise en œuvre, compte tenu de la rigueur qui caractérise non seulement le budget de l'agriculture mais l'ensemble du budget de l'Etat.

« Ce budget ne prépare pas l'avenir », a affirmé M. Philippe François (RPR, Seine-et-Marne). Une inquiétude qui est revenue comme un leitmotiv sur les bancs de la majorité sénatoriale tout au long du débat.

Si la majorité sénatoriale a constamment tenté d'opposer le ministre de l'agriculture au monde agricole, un point a particulièrement retenu l'attention de tous les sénateurs : les quotas laitiers. Un débat agricole ne peut en effet se dérouler à Paris sans que plane l'ombre de Bruxelles et de la politique agricole commune.

Les quotas laitiers ? « C'est un changement complet de cap qui est proposé aux agriculteurs : jusqu'à présent ils cherchaient à produire toujours plus », a déclaré M. Roland de Luari (RI, Sarthe) tout en concédant que « la limitation de la production s'imposait ». Pour lui, c'est l'application « technocratique » qui est en cause.

« Les représentants du syndicat le plus important » ont refusé de s'associer à la gestion des quotas, a rétorqué le ministre de l'agriculture, faisant allusion à M. François Guillaume, président de la FNSEA.

Egalement inquiet de sort des producteurs de lait, M. Jacques Eberhard (PC, Seine-Maritime) a mis l'accent sur les conséquences de la baisse de la production sur le marché de la viande bovine. M. Bernard Laurent (Un-cent, Aube) a parlé d'un « effondrement du marché de la viande bovine ».

« Ce marché connaît de graves difficultés », a reconnu M. Rocard. Il a précisé que la France a obtenu de la Communauté « la prorogation des mesures d'intervention sur le marché et la restriction des importations de viande maigre ». Un programme d'aide est donc en cours d'exécution, et le ministre de l'agriculture espère que les partenaires européens ne feront pas obstacle à ces mesures susceptibles de transgresser les règlements communautaires. Il a d'autre part précisé que les références laitières sont désormais communes, le décret ayant été publié jeudi 29 novembre.

Enfin, M. Rocard n'a pu résister à la tentation de mettre en contradiction les champions du libéralisme qui critiquent le désengagement de l'Etat dès qu'il s'agit de l'agriculture.

R. Sa.

Une visite de M. Le Pen en Suisse est marquée par plusieurs incidents

De notre correspondant

Berne. - Le rapide passage en Suisse romande de M. Jean-Marie Le Pen ne sera pas passé complètement inaperçu. Il a suscité des réactions et provoqué quelques incidents. Le plus sérieux s'est produit mardi soir 27 novembre à Sion dans le Valais, où près de sept cents personnes étaient venues écouter le chef de file du Front national. Au cours d'une bagarre, un député démocrate-chrétien, M. Bernard Varone, a été giflé et jeté à terre par un membre du service d'ordre de M. Le Pen.

Dernière étape de la tournée helvétique de l'homme politique français, la conférence de Sion avait été organisée par le Renouveau rhodanien, mouvement d'inspiration conservatrice proche des milieux intégristes d'Ecluse de Mgr Lefebvre. L'orateur a été interrompu par de jeunes manifestants alors qu'il parlait de sexualité et d'avortement. Des membres du service de sécurité de M. Le Pen sont immédiatement intervenus pour expulser les perturbateurs, s'en prenant, sans ménagement, au député valaisain, qui cherchait à s'interposer. Après cette altercation, la réunion a continué normalement en présence de deux membres du gouvernement cantonal. Le député malmené a manifesté son intention de porter plainte.

La veille, déjà, une vingtaine de personnes qui tentaient de chahuter M. Le Pen avaient été expulsées par la police lors du discours qu'il prononçait devant le club Efficiencia, association de cadres et de chefs d'entreprise de Lausanne. Auparavant, le président du Front national avait participé à un déjeuner-débat mis sur pied par le cercle lausannois de la presse, qui avait pris l'initiative de l'inviter en Suisse.

A chaque fois, il a enfourché ses chevaux de bataille favoris, mettant notamment l'accent sur l'immigration, sans apporter vraiment d'éléments nouveaux. Visiblement irrité par une émission qui vient de lui consacrer la télévision suisse romande sous le titre « La route vers l'ordre », M. Le Pen n'a pas manqué de faire la leçon à la presse helvétique, la jugeant à la fois « hostile et gauchiste » et s'étonnant qu'elle ne soit pas du tout représentative de l'opinion de ce pays. Apparemment peu satisfait du portrait brossé par la télévision romande, il o d'ailleurs laissé entendre qu'il pourrait, s'il s'estime diffamé, saisir la justice suisse.

La première visite politique dans la Confédération de ce personnage controversé a aussi été accompagnée de diverses protestations. Plus de trois cents personnes ont assisté, mardi soir à Lausanne, à une manifestation de « mise en garde contre le phénomène Le Pen » avec la participation de M. Henri Noguères, président d'honneur de la Ligue française des droits de l'homme.

« Si la nouvelle majorité est électorale, le président de la République sera amené soit à démissionner - ce que je ne crois pas - soit à organiser une situation de latence pendant un ou deux ans. Si au contraire la victoire de l'opposition est diffuse, on peut concevoir que le président appelle comme premier ministre une personnalité susceptible de fédérer une majorité dans le Parlement. »

A. P. J.-C. B.

M. FABUS AU « NOUVEL OBSERVATEUR » : la vraie liberté doit s'accompagner d'un partage du savoir

Dans une interview au *Nouvel Observateur*, M. Laurent Fabus déclare : « Les pays classiques s'intéressaient à trois choses : l'économie, la politique et l'armée. Les pays modernes doivent s'intéresser en plus à trois autres priorités : la science, l'administration, les médias. Parce que ces trois instances-là sont et seront déterminantes pour la vie des citoyens, sans qu'elles soient actuellement équilibrées par de véritables contre-pouvoirs. Certes, nous avons commencé à opérer des changements dans ces trois domaines. La décentralisation est une réforme historique ; les médias connaissent une heureuse libération et les changements technologiques y contribueront, permettant le passage des mass media aux micromédias ; on développe fortement la recherche. Mais tout cela n'est pas encore assez pour assurer aux citoyens une liberté suffisante face à ces pouvoirs. »

« La vraie liberté, demain, doit s'accompagner d'un partage du savoir, afin que chacun d'entre nous puisse éviter d'être manipulé par la science, par l'administration, par les médias ou par le pouvoir politique. Je plaide donc pour un formidable bond en avant de la formation, qui permette de favoriser dans la société ces contre-pouvoirs. Je plaide pour que la France connaisse la génération la mieux formée de son histoire afin qu'elle soit, réellement, la plus libre. »

M. GREMETZ INVITE LES COMMUNISTES A « FAIRE CONNAITRE LA RÉALITÉ » DES PAYS SOCIALISTES

M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du PCF, chargé des questions internationales, déclare, dans une interview publiée par *l'Humanité-Dimanche* du 30 novembre, que la dégradation de l'image des pays socialistes dans l'opinion française est due à « la campagne menée par la Trilatérale, campagne mondiale, au moment où le capitalisme est en crise, [et qui] vise à boucher toute perspective aux gens. »

M. Gremetz invite les communistes à « faire connaître la réalité » des pays socialistes. « Nous devons le faire, dit-il, parce que nous luttons pour le socialisme. Et parce que cette aspiration universelle au socialisme, c'est ce qu'on essaie de démolir. »

Au sujet de la Pologne, M. Gremetz déclare qu'il y a des extrémistes de droite et des extrémistes de gauche, qui veulent empêcher les réformes économiques et démocratiques. « C'est le sens, dit-il, de l'horrible assassinat du père Popieluszko (...). Mais, malgré cela, Jaruzelski a réaffirmé : nous continuerons. »

Philippe Boucher

UN DÉBAT A SCIENCES-PO

L'opposition est-elle crédible ?

Le bureau des études de l'Institut d'études politiques de Paris a organisé samedi 24 novembre un débat sur le thème « L'opposition est-elle crédible ? ». M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS, représentait la gauche face à M. Philippe Seguin, député RPR des Vosges, et à M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne.

Pour le maire d'Épinal, il serait « absurde » d'élaborer à l'avance un « catalogue de la Réserve de promesses catégorielles ». En revanche l'opposition présente selon lui un « projet » c'est-à-dire « un ensemble d'objectifs, un esprit et un comportement » traduisant l'union de l'opposition. Il fait, estime M. Seguin, rassembler les Français autour d'un libéralisme légitime par plus de participation, corrigé par une intervention de l'Etat veillant à la cohérence des efforts et compensé par une protection sociale de qualité.

Pour M. François d'Aubert, l'opposition est lassée des « caprices idéologiques » et ne souhaite pas de nouveau programme. En 1986, reconnaît-il, la marge de manœuvre de l'opposition, si elle gagne, sera faible. Il ne faut donc pas « faire rêver les Français », mais « améliorer la situation en évitant de bouleverser et de traumatiser, réaliser la démocratie économique en réhabilitant le pouvoir économique du citoyen et enfin libéraliser totalement le domaine culturel, le faire

progressivement pour les nationalisations et améliorer la protection sociale. »

Pour M. Dominique Strauss-Kahn : « L'opposition aujourd'hui nous promet l'Amérique mais nous prépare l'Angleterre. L'illusion, folle, est de croire qu'il suffit de transporter en France ce qui est la conjonction de l'esprit d'entreprise, du dynamisme, c'est-à-dire le remplacement de la protection sociale par des assurances pour qu'ipso facto on crée la cause, c'est-à-dire qu'on restitue en France le goût du risque. »

M. Seguin reproche aux socialistes leur « programme fou » d'avant 1981. M. d'Aubert remarque que la gauche agit des épouvantails - « l'opposition, Reagan, Thatcher... » - mais ne défend aucun bilan. A propos du problème de la cohabitation, M. d'Aubert estime qu'elle n'est « ni possible ni souhaitable » alors que M. Strauss-Kahn fait remarquer que la réponse dépend de la composition de l'Assemblée : « Si la nouvelle majorité est électorale, le président de la République sera amené soit à démissionner - ce que je ne crois pas - soit à organiser une situation de latence pendant un ou deux ans. Si au contraire la victoire de l'opposition est diffuse, on peut concevoir que le président appelle comme premier ministre une personnalité susceptible de fédérer une majorité dans le Parlement. »

A. P.

Handwritten note in Arabic script: "مجلس إدارة" (Board of Directors)

صلى الله عليه وسلم

Sénet estime que le budget de l'agriculture traduit un « désengagement de l'Etat »

Le Sénat a rejeté, le vendredi 29 novembre, le budget de l'agriculture. Le ministre de l'Agriculture, Michel Rocard, a déclaré que le budget traduit un « désengagement de l'Etat ».

Si la majorité a voté le budget, elle a rejeté le projet de loi relatif à la réforme de la structure de l'enseignement agricole.

Le Sénat a également rejeté le projet de loi relatif à la réforme de la structure de l'enseignement agricole.

Le Sénat a également rejeté le projet de loi relatif à la réforme de la structure de l'enseignement agricole.

Le Sénat a également rejeté le projet de loi relatif à la réforme de la structure de l'enseignement agricole.

La visite de M. Le Pen en Suisse est marquée par plusieurs incidents

De notre correspondant: La visite de M. Jean-Marie Le Pen en Suisse a été marquée par plusieurs incidents.

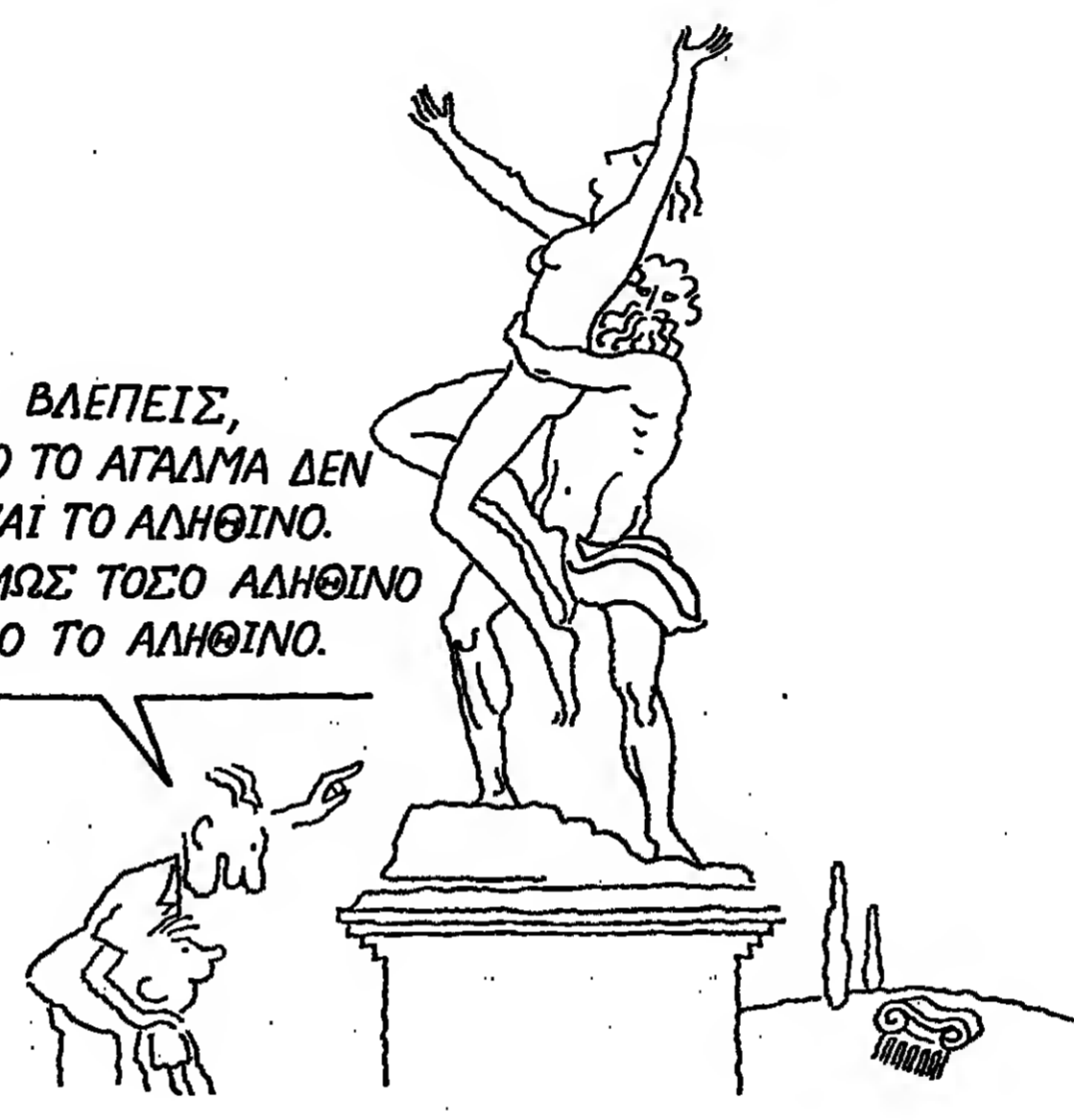
ENGES-PO

Des crédits ?

Le Sénat a également rejeté le projet de loi relatif à la réforme de la structure de l'enseignement agricole.

Le Sénat a également rejeté le projet de loi relatif à la réforme de la structure de l'enseignement agricole.

ΒΛΕΠΕΙΣ,
ΑΥΤΟ ΤΟ ΑΓΑΛΜΑ ΔΕΝ
ΕΙΝΑΙ ΤΟ ΑΛΗΘΙΝΟ.
ΕΙΝΑΙ ΟΜΩΣ ΤΟΣΟ ΑΛΗΘΙΝΟ
ΑΠΟ ΤΟ ΑΛΗΘΙΝΟ.



*Tu vois, cette statue n'est pas la vraie. Pourtant elle est aussi vraie que la vraie.

C'est vrai. Les silicones Rhodorsil RTV® de Rhône-Poulenc permettent la reproduction à l'identique, au micron près, de toute œuvre d'art. Les originaux sont ainsi précieusement conservés à l'abri des agressions diverses.

Mais que notre ami grec se rassure, la reproduction est parfaite. Cette technique Rhône-Poulenc permet de la même façon la conservation des statues originales de la villa Médicis à Rome. Au Maroc, les visiteurs

du premier musée d'histoire naturelle d'Afrique pourront contempler un dinosaure aussi vrai qu'un vrai. Comme les Parisiens vont admirer les chevaux de Marly, sans craindre que la pollution ne les détruise à jamais.

Rhône-Poulenc nourrit, soigne, habille, construit, protège la vie et les cultures, permet aux hommes de communiquer. Dans ses différents secteurs d'activité, Rhône-Poulenc gagne du terrain. Rhône-Poulenc investit pour l'avenir.



LA VISITE EN FRANCE DE L'ARCHEVÊQUE DE CANTORBERY

Le coup d'éclat d'un homme du « juste milieu »

Le docteur Robert Runcie, archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre et chef de la Communion anglicane, qui rassemble plus de soixante-cinq millions de chrétiens à travers le monde, est l'hôte de l'épiscopat catholique français du 30 novembre au 6 décembre.

Il doit visiter notamment Paris, où il sera reçu par MM. Claude Cheysson et Jacques Chirac, Lyon, Autan, Taizé et l'abbaye bénédictine du Bee-

Hellouin. Dans l'intervalle qu'il nous a accordé à Lambeth Palace, et qui sera diffusé en « Jour du Seigneur » (TF 1) le dimanche 2 décembre à 10 h 15, le docteur Runcie s'explique sur sa récente intervention dans la vie politique et économique de la Grande-Bretagne et parle de ses relations avec l'Eglise catholique. Selon lui, « un évêque ne peut éviter de faire des affirmations politiques ».

De notre envoyé spécial

Bretagne à la mi-octobre a d'autant plus surpris qu'il s'est toujours défini comme « un homme du juste milieu, savant d'écouter les points de vue de tous les horizons ».

Il est du devoir de tout chef religieux qui représente l'Évangile, estime le docteur Runcie, de parler en faveur des pauvres et des petits, de ceux qui ne peuvent pas faire entendre leurs voix dans tel ou tel débat.



Dessin de CAGNAT.

De ses origines catholiques, elle a conservé sa structure épiscopale, avec les trois ordres d'évêque, prêtre et diacre ; l'importance attachée à l'enseignement paroissial ; la persistance ou plutôt la renaissance des ordres religieux. L'apport protestant, en revanche, se fait sentir dans la liberté doctrinale, la décentralisation pastorale et juridique, la place des laïcs, y compris les femmes, la possibilité pour les prêtres, et même pour les évêques, de se marier...

« La confiture demain ? »

Rien ne destinait cet ecclésiastique affable, mesuré, avec juste ce qu'il faut d'animation chez un prélat de l'Église établie d'Angleterre, au plus haut poste de la Communion anglicane, Robert Runcie n'est venu à la présidence que tardivement, à l'âge de trente ans, et cela, selon ses propres dires, « après bien des hésitations ».

l'Évangile est beaucoup plus riche et plus mystérieux dans sa totalité qu'un programme politique ».

Sur le plan ecclésiastique, enfin, si le climat entre les Églises anglicane et catholique s'est amélioré « au-delà de tout espoir », le docteur Runcie reconnaît que des problèmes graves subsistent : il cite l'ordination des femmes, considérée par Jean-Paul II comme « un obstacle très sérieux », les mariages mixtes, la reconnaissance des ministères.

ÉMINENT PHILOSOPHE JÉSUITE

Le Père Bernard Lonergan est mort

Le philosophe et théologien jésuite Bernard Lonergan est mort au Canada, à Pickering (Ontario), le 26 novembre, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Entré dans la Compagnie de Jésus en 1922 et ordonné prêtre en 1926, il était professeur, de 1953 à 1965, à l'université grégorienne de Rome. Atteint d'un cancer du poulmon en 1965 il est retourné au Canada afin de continuer ses recherches personnelles.

Considéré par beaucoup comme un des penseurs chrétiens les plus brillants et originaux de son époque, Bernard Lonergan a donné son nom à dix centres de recherche à travers le monde et a déjà fait l'objet de plus de deux cents thèses de docto-

rat. Nommé expert au concile Vatican II, son œuvre maîtresse, publiée en 1957, s'intitule *Insight: a study of human understanding* (l'impression : une étude de l'intelligence humaine).

Sa pensée, qualifiée de « thomisme transcendantal », consiste à réinterpréter les écrits de saint Thomas d'Aquin à la lumière de la méthode d'analyse philosophique élaborée par Emmanuel Kant et développée par les écoles phénoménologique et existentialiste. Selon Lonergan, il s'agit de remonter le processus psychologique chez saint Thomas pour arriver aux concepts mentaux qui précèdent la formulation verbale.

Les centres de transfusion sanguine disposeront d'un test de diagnostic du SIDA

Tous les centres français de transfusion sanguine vont très prochainement pouvoir disposer d'un test de diagnostic du SIDA (Syndrome d'immuno-déficience acquise) : la nouvelle devait être annoncée par l'Institut Pasteur production (IPP), samedi 1^{er} décembre, à l'occasion du Salon APDILA (1).

L'industrie pharmaceutique française semble ainsi, pour l'instant, avoir pris une longueur d'avance sur son homologue américaine, qui annonce la mise sur le marché de tests analogues au printemps prochain.

Déjà, un niveau de la recherche fondamentale, une équipe de l'Institut Pasteur avait été la première à être en janvier 1983 - à isoler le rétrovirus LAV (Lymphadénopathie Associée Virus), responsable de la redoutable maladie. Elle était suivie de peu par des chercheurs du National Cancer Institute américain qui identifiaient le virus baptisé HTLV 3, qui s'est révélaté depuis analogue au LAV.

La course était ainsi lancée vers l'exploitation de cette découverte aux retombées diagnostiques mais aussi commerciales évidentes, puisqu'une firme américaine évaluait il y a peu le marché à 50 millions de tests par an (Le Monde du 24 octobre).

« Nous avons décidé d'aller très vite pour prendre de vitesse les Américains », dit-on à l'IPP. Et, peu après l'isolement du LAV, l'IPP lan-

çait, en collaboration avec la Fondation Pasteur et la firme SANOFI, un important programme de développement qui a abouti à la mise au point du test automatisé

Elisa. Destiné à éviter d'éventuelles contaminations par le virus du SIDA lors de transfusions sanguines, ce test repose sur une méthode immuno-enzymatique permettant de détecter les anticorps que fabrique un organisme (chez un donneur de sang par exemple) lorsqu'il est infecté par le LAV (Le Monde du 7 juillet).

Ce n'est qu'après ces vérifications qu'Elisa pourra être produit en série et vendu, en Europe par IPP, aux États-Unis et au Canada par l'entreprise de Blood Virus Diagnostic Corporation - une société créée aux États-Unis en juillet dernier par IPP et la firme américaine Genetic Systems - ainsi que dans le reste du monde par l'une ou l'autre de ces deux sociétés.

E. G.

(1) Salon organisé par l'Association des Pharmaciens directeurs des laboratoires analystes biologiques, au Palais des Congrès à Paris, du 1^{er} au 2 décembre.

M. GÉRARD FUCHS, PRÉSIDENT DE L'OFFICE NATIONAL D'IMMIGRATION

M. Gérard Fuchs a été nommé, jeudi 29 novembre, au conseil des ministres, président de l'Office national d'immigration en remplacement de M. Paul-Marc Henry.

[M. Gérard Fuchs est né le 18 mai 1940, Polytechnicien, il est maître de recherche au CNRS et maître de conférences à l'école polytechnique. Admis en 1965, de la Convention des institutions républicaines, il milite à la CFDT. A partir de 1971, il est l'un des animateurs du mouvement Océan socialiste. Il rejoint le PS en 1974, lors des Assises du socialisme et siège au comité directeur de ce parti depuis 1975. Il occupe les positions de Michel Rocard au congrès de Metz (1979). Lors du premier gouvernement Mauroy, il est conseiller technique auprès de M. Jean-Pierre Cot, au ministère de la coopération et du développement. Il siège au Parlement européen de juillet 1981 à juin 1984.

Suppléant au Bureau exécutif du PS, en juin 1981, il devient, en septembre 1984, membre adjoint du secrétariat national du PS, chargé des études.]

DEUX SONDAGES SOULIGNENT LA BANALISATION DE LA XÉNOPHOBIE

Selon un sondage SOFRES réalisé du 9 au 14 novembre pour le *Nouvel Observateur* publié le 30 novembre, 27 % des Français interrogés ont « tout à fait d'accord » (12 %) ou « plutôt d'accord » (15 %) avec « la campagne menée par Jean-Marie Le Pen sur le thème de l'immigration ». Cette proportion est de 15 % parmi les sympathisants du PCF, et de 19 % parmi ceux du PS, de 32 % parmi ceux de l'UDF et de 44 % parmi ceux du RPR. D'autre part, 74 % des personnes interrogées sont opposées au droit de vote des immigrants - vivant depuis un certain temps en France - aux élections municipales ; 68 % pensent qu'il faut « simplement empêcher d'entrer de nouveaux étrangers immigrants », contre 25 % qui pensent qu'il faut « renvoyer un grand nombre de travailleurs immigrés dans leur pays ».

ALAN WOODROW.

TELEMAQUE diffuse quotidiennement des messages d'affaires sur les marchés étrangers. Information: Tél. (1) 505.32.08 ou demande de documentation à adresser au...

Peine aggravée en appel pour Toumi Djaidja

De notre correspondant régional

Lyon. - Les magistrats de la cour d'appel de Lyon ont aggravé, jeudi 29 novembre, la condamnation à quinze mois de prison ferme prononcée contre Toumi Djaidja, le 15 octobre dernier, par le tribunal de grande instance de Saint-Etienne (Le Monde du 23 octobre et du 13 novembre). Si, en termes de prison ferme, la peine infligée à l'animatrice de la marche antiraciste de l'automne 1983 est allégée, la cour a, en revanche, rendu un arrêt de deux ans d'emprisonnement, dont neuf mois avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve.

Dans les attendus rapidement par le président Carlioz, face à un public très calme, on pouvait relever des formules comme : « Les faits se rapprochent du grand banditisme ». Pour la justice, la culpabilité de Toumi est évidente. Les incertitudes des témoignages s'expliquent par les conditions « psychologiques » des premières dépositions, enregistrées très rapidement après les faits - le vol avec violence, opéré le 26 février 1982, de 5 444 francs au préjudice d'un supermarché stéphanois. De plus, la cour s'est appuyée sur la condamnation plus lourde de trois coaccusés - formellement identifiés - et qui n'avaient pas, eux, interjeté appel du jugement de première instance. Or, déclare en substance la cour, si les témoins ne se sont pas trompés dans leur identification de trois des auteurs, ils ont peu de chances de s'être égarés au moment de la reconnaissance du quatrième.

L'arrêt a été accueilli avec « accablement » par les amis du prévenu qui, le matin même, avait fait part de son optimisme à l'un de ses proches. Plusieurs associations de jeunes issus de l'immigration se sont réunies dans la soirée. Les senti-

ments oscillaient entre le caractère « exemplaire dans le mauvais sens » de la décision de justice et la révolte face à une « provocation ». Une des animatrices du mouvement antiraciste lyonnais nous a confié : « L'insultation judiciaire veut nous dire que, quels que soient nos problèmes, elle a pour elle les moyens et la force, et elle entend les utiliser ».

Juste après l'annonce de la sentence, les avis étaient partagés quant à l'attitude à adopter : pourvu en cassation - une démarche qui dépend du sens condamné, - attente d'une mesure de libération conditionnelle ou d'un régime de semi-liberté, demande de grâce présidentielle.

L'un des derniers espoirs des jeunes Lyonnais tient à la réussite de l'opération « Convergence » qui se termine ce samedi à Paris (1). A Lyon, le jugement n'a pas provoqué que des manifestations hostiles. Pouce levé, moue de satisfaction, un homme qui se présente sous le nom de Gérard-Rodolphe Lurmann de Beaufort s'est approché des journalistes pour raconter ses malheurs : « Je suis Français moi », a commencé le président de l'association Lyon-Sécurité. Personne n'a écouté la suite.

« Au banquet de la France, il y a toujours de la place pour un de ses enfants », avait conclu le substitut du procureur de la République au cours de l'audience d'appel, en souhaitant la libération immédiate du prévenu. Il n'a pas été suivi. En fait de banquet, c'est une gamelle de prisonnier qui attend le condamné Toumi Djaidja.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Lire page 8 l'article de Nicolas Beau.

Le maire de Dugny (Seine-Saint-Denis) s'oppose à l'installation d'un centre de rétention administrative dans le périmètre de son agglomération

M. Félix Lacan, maire (PC) de Dugny, en Seine-Saint-Denis, a exprimé, dans une interview à l'AFP, le jeudi 29 novembre, l'inquiétude que lui inspire l'implantation dans sa commune d'un « centre de rétention administrative », destiné aux étrangers en situation irrégulière en instance de départ pour leur pays d'origine après une décision judiciaire.

La création de tels centres régionaux, au nombre de treize, avait été décidée en avril dernier par le gouvernement. Mille personnes, en moyenne, chaque mois font l'objet d'une décision d'expulsion, assortie d'une rétention administrative de sept jours maximum, délai nécessaire pour leur trouver une place d'avion à destination de leur pays. Ces personnes étaient « retenues », jusqu'à présent, dans les commissariats, ainsi qu'au centre d'Arcen-

près de Marseille. Les treize centres dont la création est prévue doivent assurer, avec une capacité de cinq cents à six cents lits, des conditions d'hébergement meilleures que celles que peuvent offrir les commissariats, surchargés.

Quatre de ces centres doivent être gérés par la gendarmerie nationale (les neuf autres centres par la police nationale), qui a décidé d'en installer un à proximité de l'aéroport de Roissy-en-France. Un terrain militaire étant disponible à Dugny, cette localisation a été retenue.

Le maire de la commune estime que ce centre « doit être implanté au-delà du périmètre de l'aire agglomérée ». M. Lacan a refusé, « pour des motifs d'ordre technique », la demande de branchement à l'égoût communal présentée pour la construction du centre.

● Manifestation d'immigrés contre des policiers à Roubaix. - Lors de la reconstruction, le 29 novembre, d'un accident de la circulation, trois cents jeunes habitants maghrébins d'une cité de Roubaix ont conspué les policiers présents.

SCIENCE & VIE

POUR OU CONTRE L'HOMÉOPATHIE

Dogme ou science expérimentale ? Médecins naturels ou charlatanisme ? L'homéopathie séduit de plus en plus le public mais divise de plus en plus le corps médical. Quels sont les principes de l'homéopathie ? Comment sont élaborés les médicaments homéopathiques ? Qui sont les homéopathes ?

Science & Vie traite à fond ce sujet controversé, sans complaisance car il s'agit de notre santé.

- Dans le même numéro de Science & Vie :
- La Gironde radiactivée "en douce".
- Un micro-zoo à Vincennes.
- Plusieurs années sans soleil : l'hiver nucléaire.

En vente partout 12,50 F.



ES ÉCOLES SU... son... immersion dans la... Ecole d'Administration et Direction des affaires...

12,50

501

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES DE COMMERCE ET DE GESTION

Quand les élèves sont saisis par la fièvre des affaires

page 18. Le concours d'entrée est connu aux dix-huit ESCAE à l'écrit et particulier à chaque école pour l'oral. Les candidats ont le droit de s'inscrire à cinq écoles au maximum au moment où ils déposent leur dossier, avant le 25 janvier 1985.

Pour que les lycéens deviennent des jeunes loups du commerce, comme aime à les représenter le dessinateur Mathieu, les écoles ont tout prévu. Cours, stages, jeux d'entreprises, laboratoires de langues, informatique, se succèdent au long de trois années. Une période pendant laquelle enseignants et professionnels s'efforcent de former « des entrepreneurs... des étudiants brillants, mais surtout des garçons et des filles qui osent, qui ont envie de se battre pour gagner », comme l'explique le directeur de HEC dans l'entretien qu'il nous a accordé.

SERGE BOLLOCH.

transfusion sanguine et de diagnostic du SIDA

Elisa. Destinée à détecter les contaminations par le SIDA lors de transfusions, ce test rapide et fiable permet de détecter le fabricant d'un produit sanguin lorsqu'il est infecté.

MENTATION DE 74,5 CASERUNAN ILIATS-ONS

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé que le taux de réussite aux concours d'entrée des écoles supérieures de commerce et de gestion est de 74,5 %.

ILS sont six mille actuellement scolarisés dans les classes préparatoires de haut enseignement commercial des différentes sections des établissements privés et publics. Six mille jeunes bacheliers qui ont choisi de s'orienter vers un enseignement les préparant à assumer des fonctions de gestion ou de management.

Née à la fin des années 60, la nouvelle génération de lycéens a rangé au placard les tabous de ses aînés. Le commerce ne lui apparaît pas comme une fonction secondaire, voire critiquable.

L'accès aux classes préparatoires de haut enseignement commercial n'est pas aisé. La sélection des candidats demeure sévère.

Car la classe de prépa ne représente qu'un moment dans le parcours de ces jeunes. À peine le baccalauréat en poche, il faut songer à s'inscrire aux concours d'entrée dans les grandes écoles.

Les plus prestigieuses et souvent les plus anciennes sont connues. Elles ont fait leurs preuves, et leur réseau puissant d'anciens élèves assure leur promotion.

Que choisir parmi la multitude d'écoles qui offrent à leurs étudiants d'accéder à des postes de responsabilité? Les plus prestigieuses et souvent les plus anciennes sont connues.

peine aggravée en appel pour Toumi Djaidja

Ce notre correspondant régional

Le magistrat de la cour d'appel de Metz a prononcé la peine de prison avec sursis pour Toumi Djaidja, accusé de détournement de fonds.

L'immersion dans la vie des entreprises Voyage au centre d'une « prépa »

CATHERINE, un sac lourde chargé de documents à la main, attend l'autobus à la sortie de l'école supérieure de commerce et de gestion.

pour suivre un enseignement entièrement en anglais. Des cours de gestion dans une langue étrangère, au début ce n'est pas évident.

La ville lui plaît, elle la trouve « vivante ». L'enseignement à l'école correspond au choix qu'elle a fait.

L'ANGOISSE. Sans leurs aînés un peu trop « cool », les vingt-quatre élèves de la prépa HEC du lycée Gay-Lussac, à Limoges, ont besoin de se rassurer.

Le hasard, parfois. Franck ne le cache pas, et s'en amuse même. Je voulais faire une école scientifique.



heures de maths par semaine, je ne peux m'empêcher de penser : les pauvres!

Il arrive aussi que le « hasard » ait revêtu d'autres traits. Ce qui frappe, à écouter ces lycéens - onze garçons, treize filles, quatre doublants - c'est l'importance de chose en plus, à peine perceptible.

soit dans des amphithéâtres où s'entassent cent étudiants, je n'ai plus eu envie. Elle a pensé d'abord à préparer une école d'infirmières.

Pourquoi pas, ça effleure. D'autant que ces élèves se sont renseignés, ont interrogé des conseillers d'orientation.

Alors, faute d'y avoir rêvé depuis toujours, ils se sont contentés de résigner. Pas tous, cependant.

CHARLES VIAL

(Lire la suite page 16.)

Autre lieu, autre pays même. À l'angle d'une petite rue pavée, entre Morton College et Magdalen College, le petit bâtiment de l'école européenne des affaires (EAP) à Oxford.

Le programme de deuxième année accorde une place importante aux techniques et aux processus de prise de décision dans les fonctions majeures de l'entreprise.

Le hasard, parfois. Franck ne le cache pas, et s'en amuse même. Je voulais faire une école scientifique.

Ces élèves plutôt brillants, issus d'une terminale C pour la quasi-totalité, deux ayant obtenu le bac D, ont d'abord rejeté l'université.

Le maire de Noguy (Seine-Saint-Denis) est à l'initiative d'un centre de retraite dans le périmètre de son agglomération

Le maire de Noguy, M. Robert, a initié la création d'un centre de retraite pour les personnes âgées de son agglomération.

Ecole d'Administration et Direction des affaires

L'é.a.d. propose un enseignement portant sur tous les problèmes d'administration et de direction des entreprises.

Sélections professionnelles en troisième année :

- Finances
- Gestion du Personnel
- Marketing
- Publicité et Relations publiques
- Commerce international
- Informatique

Service de placement

E.A.D. - 15, rue Soufflot, 75240 PARIS Cedex 05 - 329-87-80

Enseignement supérieur privé. Demandez notre documentation.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Niveau d'études _____

Allez vivre les langues sur place!

DEUTSCH Köln/Zürich

ENGLISH London/Bournemouth Brighton/Cambridge Dublin/Edinburgh

ESPAÑOL Madrid/Barcelona

FRANÇAIS Paris/Lausanne/Neuchâtel Cap d'ail/Amboise

ITALIANO Firenze

Stages intensifs. 3, 4, 12 semaines, toute l'année. Jeunes, adultes, F.P.

Demandsurs d'emploi. Professeurs de langues. Programme culturel, excursions. Hébergement en famille

EUROCENTRES

13 G, passage Dauphine, 75006 Paris, tél. 325-81-40

ESSEC

ADMISSION SUR EXPÉRIENCE

Parallèlement aux étudiants entrés par concours ou sur titre universitaire, l'ESSEC admet quelques candidats dont l'expérience en entreprise a révélé l'aptitude à diriger et les capacités à se former au plus haut niveau.

Présentés par leur entreprise, ils sont sélectionnés par l'école (dossier, tests, entretien) et admis pour deux années au terme desquelles ils seront diplômés.

Ils bénéficient, avec les autres étudiants, d'une formation à la gestion dans l'un des centres européens les plus réputés et contribuent à enrichir le rayonnement de l'école en la diversifiant.

● Renseignements et inscriptions avant le 1^{er} février 1985 :

ESSEC - Admissions - B.P. 105

95021 - CERGY-PONTOISE Cedex - Tél. : (3) 038-38-00

ESSEC, Établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État

Un centre international de gestion au cœur de Sophia Antipolis. La première technopole de France.

Je désire recevoir des informations sur le CERAM, son environnement intellectuel, ses accords en France et à l'étranger, son équipement en informatique, sa pédagogie en innovation, ses procédures d'admission...

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

A renvoyer aux Relations Extérieures CERAM

B.P. 20 Sophia Antipolis 06561 VALBONNE Cédex

Tél. : (03) 33.95.95

L'immersion dans la vie de l'entreprise Voyage au centre d'une « prépa »

(Suite de la page 15.)

La vie associative favorise la responsabilisation des élèves, les aide à conduire des projets en toute liberté. Cet aspect de la vie à HEC le séduit. Grâce à cette formation, il va peut-être acquérir la « compétence » dont il rêve déjà.

Trois écoles, trois situations différentes, mais partout des jeunes qui ont fait le choix de préparer une carrière commerciale. A l'ESCC de Reims ou à l'ESDECH de Lille, au CERAM de Nice ou à l'ESSEC de Cergy-Pontoise, d'autres bacheliers ambitionnent aussi de devenir les gestionnaires des entreprises de l'an 2000. La motivation est forte chez des jeunes qui possèdent en 1984 une vision différente de l'entreprise de nombre de leurs aînés. Eux ont compris et acceptent la compétition nationale et internationale. Ils veulent créer ou innover, même si certains, une fois leurs études terminées, se contentent de demeurer de sages administrateurs.

Confrontés au monde des affaires, soumises aux lois du marché et à la concurrence, les écoles de commerce et de gestion innovent et s'adaptent continuellement. « Nos programmes sont très souples », explique M. Henri Jolles, directeur des études à l'ESCC de Rouen. Chaque année certains cours disparaissent au profit d'autres, plus novateurs. L'école est ainsi en mesure d'intégrer rapidement dans la pédagogie tout changement affectant la vie des affaires.

Des enseignants permanents, mais exerçant toujours une petite activité de conseil ou d'étude pour des entreprises, et l'intervention de nombreux professionnels, cadres ou dirigeants, assurent aux écoles un contact continu avec le monde des affaires. Les stages, conseillés, recommandés ou obligatoires permettent aux élèves de se familiariser avec un milieu qui deviendra un jour le leur.

Directeur de Sup. de ce Reims, M. Pierre Lamborelle explique : « Au moment de son diplôme, un étudiant de Reims dispose déjà

d'une expérience professionnelle de six à neuf mois. Dans cette école un stage en fin de première année d'une durée de six semaines à trois mois permet aux étudiants un premier contact véritablement professionnel avec une entreprise en France ou à l'étranger. Les fonctions, sont variées, précise M. Lamborelle. Elles consistent à gérer une supérette ou à réaliser une étude de marché ou encore à mettre en œuvre un projet informatique. »

Au début de la troisième année un stage de responsabilité de trois à six mois permet de diversifier leur expérience des affaires. Ainsi, en 1983, Sandrine a participé au lancement d'un produit dans un laboratoire. Laurence à l'organisation informatique de Citroën à Neuilly. Pascal à un stage d'audit comptable chez Arthur Andersen à Paris et Jean-Philippe à une étude financière pour la succursale du Crédit Lyonnais à New-York.

Pas de stagiaires touristes

Dans toutes les écoles de province comme de Paris, cette notion de stage en situation est partie intégrante de l'enseignement. M. Gérard Pelencier, responsable des relations extérieures à l'ESCC de Rouen, affirme : « Le stage tel que nous le concevons n'a strictement rien à voir avec un job d'appoint. Pas de stagiaires touristes travaillant du bout des doigts. Ce que l'entreprise attend d'un élève, c'est qu'il s'engage et qu'il s'implique totalement. Immersés dans le monde du commerce et de la gestion, ces élèves utilisent les acquis théoriques qu'ils ont amassés lors des cours. Ils constatent que les notions de comptabilité ou de finance, difficilement apprises pendant la scolarité, se révèlent bien utiles.

Mais la coupure n'est jamais trop importante dans les écoles entre l'enseignement théorique et la pratique. De nombreux exercices à partir de cas concrets, de

jeux d'entreprises, de simulations, permettent aux étudiants de confronter leur connaissance à la réalité. C'est le cas de « Pygmalion », utilisé par les étudiants de deuxième année de l'ESCC de Lyon, un jeu pour « mettre les étudiants en appétit par rapport aux stratégies d'entreprises ».

Maîtriser le monde extérieur

L'enseignement de langues vivantes, la maîtrise des outils informatiques assurent aux futurs gestionnaires un complément indispensable à leur formation.

« Une grande école de gestion constitue un creuset dans lequel l'acquisition de compétences et de connaissances professionnelles doit aller de pair avec l'épanouissement personnel de ses étudiants », déclare M. Gérard Morel, directeur de l'ESCC de Rouen. Dans cette école, comme dans beaucoup d'autres, l'accent est mis sur l'épanouissement, aussi bien culturel que physique des élèves. Les connaissances en marketing ou en logistique sont certes importantes, mais elles ne suffisent pas à former le futur cadre. Ce dernier doit être capable de connaître et de comprendre l'environnement de son milieu de travail. Les relations, les rapports humains, les liaisons avec le monde extérieur, qu'il soit public ou privé, ne doivent pas avoir de secret pour les élèves, ou du moins ils doivent être aptes à les maîtriser.

M. Dominique Xardel, directeur de l'ESSEC, définit ainsi les qualités humaines des dirigeants de demain. « rigueur, force de travail, capacité à communiquer et ouverture sur le monde ». Les écoles de commerce et de gestion tentent depuis quelques années de former de tels cadres. « Pas seulement des belles mécaniques, explique un enseignant, mais aussi des hommes... Et des femmes puisque ces dernières sont de plus en plus nombreuses à choisir la carrière des affaires. » S. B.

(Suite de la page 15.)

Pour Véronique, l'objectif aussi est affiché : la politique. Elle a soupesé les voies d'accès et conclut : « HEC est plus coté que Sciences Po. D'autres ont ressenti encore plus nettement un attrait vers les carrières commerciales. Dès la classe de première, Isabelle avait découvert son intérêt pour le marketing et la publicité. Mais c'est un secteur touché en ce moment, aussi faut-il être le mieux armé possible. Et une formation moins spécialisée me tente davantage : une école de commerce ».

« Spécialisée », le mot est lâché. Il revient sans cesse dans leur bouche. Comme un péril majeur. Lorsqu'ils affirment, comme Catherine, que cette prépa « mène à un métier ouvert vers les relations, vers les contacts avec les autres », c'est aussi pour constater que la classe préparatoire elle-même est une formation « ouverte ». Ainsi Vincent, qui aime beaucoup l'histoire et la géographie, apprécie-t-il de « continuer pendant trois ans après le bac sans se spécialiser », ce qui « n'est pas le cas en maths-sup » où maths et physique prennent le pas très tôt. De même, Nathalie qui définit la prépa HEC comme exigeant un « niveau convenable dans toutes les matières ». Ce que Laurent appelle « rester tous azimuts » et conserver ainsi plus de chances pour l'avenir.

« La chance pour l'avenir », ils la mesurent, aussi, au style même de cette prépa. « On apprend à réfléchir, à structurer nos idées, reconnaît Véronique. On apprend la rigueur. Les enseignants eux-mêmes se plaisent à cet effort de réflexion polyvalente. Professeur d'histoire-géo, M. Robert Chamonard avoue que « cette prépa est intéressante à cause de ses programmes. On y traite des rapports avec la politique. Par exemple, la comparaison entre Poincaré et Raymond Barre, entre le Front populaire et le gouvernement actuel ». M^{me} Monique Niguès, professeur de

philosophie, acquiesce : « J'ai l'impression qu'en apportant aux élèves une solide culture générale et la rapidité de tri des connaissances, nous les préparons à maîtriser l'enchaînement des mécanismes humains et économiques. La culture générale et la manière de réfléchir sur cette culture les arment pour leur future situation de cadres d'entreprise. Après tout, pour vendre en Arabie saoudite, il est utile de connaître au moins autant la civilisation islamique que les statistiques. »

Le complexe de la province

Le paradis, ça somme ? Les multiples références aux préparations scientifiques courent peut-être quelques bouffées de nostalgie. Et puis, une prépa c'est tout de même toujours l'antichambre du concours. En sachant, comme le dit Alina que, « à l'arrivée, il n'y aura pas de la place pour tout le monde ». Ils y pensent, même si tous ne visent pas les grandes écoles parisiennes. Conscients que la sélection sera plus que sévère, et qu'en cas d'échec il ne leur restera que la fac, les langues, « en recommandant à zéro ». Dans cette classe assez homogène, d'où les bacheliers B sont exclus, ils essaient pourtant de ne pas trop s'abandonner au vertige de la compétition. « On échange des idées pour les devoirs de philo, affirme Fabienac, on s'aide, en langues notamment. C'est peut-être ça, la province... » disent-ils.

Voilà le doigt mis sur l'autre inquiétude qui les habite. La province. Limoges. Le sentiment diffus et bien présent d'être loin. Loin de tout. De Toulouse, où les chances de réussite leur paraissent supérieures. Depuis 1977, et jusqu'en 1983, sur les cent quatre-vingt-deux élèves qui les ont précédés dans cette classe, trente-deux ont intégré une école parisienne (1), neuf

l'École supérieure de commerce de Lyon, soixante-dix une ES-CAE (École supérieure de commerce et d'administration des entreprises), vingt-six l'Institut commercial de Nancy et quarante-sept une autre école. Quels qu'ils soient, les chiffres pèsent moins que le sentiment. Celui de savoir les Parisiens favorisés, entre autres. Ils en prennent pour exemple le fait que leurs futurs rivaux de la capitale auroient pu bénéficier, pour se préparer aux épreuves de philo où l'art est au programme, d'un cycle de conférences organisé à leur intention, avec la participation du ministère de la culture. L'intuition aussi que lorsque la compétition est plus serrée — par le nombre d'élèves en particulier — l'envie de vaincre augmente et avec elle le niveau.

C'est pour cela qu'ils ont besoin, comme ils le confessent eux-mêmes, de se rassurer. Par découragement, par réalisme, peut-être pour conjurer l'avenir, certains modèrent leurs ambitions. Par lucidité aussi : « Si l'on veut quelque chose, que l'on sorte de HEC ou d'une école de province, ce sera aussi bien. A la sortie d'une grande école, estime Florence, on est mieux payé au début. Mais au bout de quelques années, c'est la valeur qui fait la différence. »

Il n'empêche. Ces élèves, dont onze sur les vingt-quatre ont au moins un des deux parents dans l'enseignement, ont beau savoir qu'ils ne sont pas délaissés — la classe est peu nombreuse, leurs professeurs tous agrégés ont été, eux aussi, soigneusement choisis. — ils se sentent au pied du mur. « C'est à nous de prouver », dit Pierre, qu'on est les meilleurs. « Ils appellent à l'aide, partageait l'aveu de Nathalie : « Pour que j'apprenne un peu, il faut qu'on exige beaucoup de moi. »

CHARLES VIAL.

(1) Cinq HEC, sept ESSEC, neuf ESCP, onze EAP (ex-Ecole européenne des affaires).

En 1985 adoptez le "look grenoblois..."

- 1984 : 2500 candidats ; 85 élèves.
- 4500 m² de locaux neufs au centre-ville.
- Un équipement informatique et audio-visuel performant.
- Un programme pédagogique novateur.
- Le soutien actif des entreprises de la région.

... de la REUSSITE

BARDINET

ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE GRENOBLE
E.S.C.G. 7, rue Hoche - 38000 Grenoble - Tél. (76) 43.02.12 - Télex cecomex 320824 F

سكنى مع الاموال

THE FUTURE
THE ROAD TO SUCCESS
THE ROAD TO TOUR

de ces études
All France
EPSCI
ESSEC
PRACTICEN
INTERNATIONAL

سكولنا بين الامم

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES

DE COMMERCE ET DE GESTION

tre d'une « prépa »

Le complexe de la province... Les écoles supérieures de commerce et de gestion ont connu une véritable révolution...

POINT DE VUE

Demain l'Europe

par PHILIPPE ALBERT (*)

QUE ce soit pendant la période d'expansion des années 80 ou pendant la période de crise qui lui a succédé les entreprises ont eu un besoin accru de cadres de management bien formés...

Entreprises (IAE) et les diverses formations de troisième cycle... Cette rapide évolution des grandes écoles, harmonieusement réparties sur le territoire, a été rendue possible par le soutien actif des milieux professionnels et particulièrement des chambres de commerce...

En deux décennies, les grandes écoles de gestion ont constitué un nouveau corps enseignant de professeurs permanents (1) renforcés par un réseau très dense de professeurs vacataires, issus des entreprises, au bénéfice mutuel des deux parties...

L'enseignement français de la gestion n'est pas non plus assez présent à l'étranger. Par manque de moyens collectifs et de politique à long terme, la France n'a pas su répondre - malgré de notables exceptions - aux besoins apparus en Afrique, en Asie et en Amérique latine...

Le niveau du recrutement, sur concours, par les classes préparatoires s'est élevé. Entre 1960 et 1983, le nombre d'écoles supérieures de gestion est passé de 20 à 27 alors que le nombre de leurs diplômés passait de 1 500 à plus de 30 000...

Malgré tout, cet enseignement a ses faiblesses. On peut lui reprocher d'être trop calqué sur les méthodes enseignées outre-Atlantique. Les spécificités culturelles des entreprises françaises et européennes n'ont pas été vraiment assimilées...

Les grandes écoles ont également diversifié leurs activités: centres de formation continue, études et recherches sous contrats, programmes de troisième cycle ont élargi leur champ d'intervention. Parallèlement, et avec d'autres atouts, l'université a connu un développement similaire avec les instituts universitaires de technologie (IUT)... les maîtrises de gestion, les instituts d'administration des

De la même façon, le système forme très bien les cadres que

ÉCOLE COMMERCIALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS. FORMATION CONTINUE. GESTION • INFORMATIQUE • LANGUES. 3, rue Armand-Moisant 75015 Paris - 320-08-82. Métro Montparnasse.

PLANS/CONTRECALQUES. COPIES GRAND ET TRES GRAND FORMAT - AGRANDISSEMENT - RÉDUCTION. ÉTRAVE 38 AV. DAUMESNIL PARIS-12^e - 347.21.32.

Futur manager international. Une double formation franco-américaine. Un double diplôme. Certifié d'Études Supérieures de Management International (CESMI) délivré par le MBA Institute. Master of Business Administration (MBA) délivré par l'une des meilleures universités américaines.

I.S.G. promotion 84 le sens de la réussite

2^e CYCLE. 482 diplômés 482 emplois. La promotion 84 est un excellent cru. Les 482 diplômés 84 étaient déjà en situation de premier emploi au 1^{er} juillet 84. Par les temps qui courent, il s'agit d'une véritable performance. Bravo donc à la promotion 84. Et vive la promotion 85!

Des responsables pour l'action. En faisant reposer son système pédagogique sur l'alliance du théorique et du pratique, l'I.S.G. a établi les bases d'une pédagogie de l'action qui développe le sens des responsabilités et le goût de l'initiative. C'est cette différence qui rend les diplômés de l'I.S.G. plus vite opérationnels et qui prépare mieux leur intégration dans les entreprises.

Une ouverture sur le monde. A Paris, mais aussi à Genève, à Tokyo, à New-York, à San Francisco ou à Sidney (*), les étudiants de l'I.S.G. apprennent à connaître le monde et à réagir à ses différentes sensibilités. C'est à-tête avec les réalités, cette adaptation obligatoire avec des univers nouveaux et des pensées étrangères leur donnent une dimension et une maturité indispensables dans les charges qu'ils assumeront bientôt, concrétisées par le: International Master in Business and Administration (**).

DEFIEZ L'AVENIR SUP de CO TOURS. UNE GRANDE ÉCOLE A PROXIMITÉ DE PARIS. 1, rue Léo Delibes 37000 TOURS - Tél. (47) 27.42.43.

ÉTUDIANTS? FUTURS BACHELIERS? Passeport pour une carrière internationale. Faites une partie de vos études à l'étranger. Rejoignez l'EPSCI et le groupe ESSEC. L'ÉCOLE DES PRATICIENS DU COMMERCE INTERNATIONAL. Établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État.

M: _____ Adresse: _____ Souhaite recevoir une documentation sur l'EPSCI

LA RÉUSSITE. GRENOBLE. 04 77 26 26 26

EVIS SÉJOURS LINGUISTIQUES
 ANGLETERRE - IRLANDE - U.S.A.
 ALLEMAGNE - ESPAGNE

NOËL - PAQUES - ÉTÉ
 Séjours en famille avec cours pour :
 - élèves des collèges et lycées ;
 - étudiants d'université, grandes écoles, B.T.S.

OPTIONS SPORTIVES :
 équitation, tennis, voile, planche à voile.

PAQUES ANGLETERRE
 Forfait séjour 2 semaines : 2190 F

AGUAINE : 3284 LERM ET MUSSET Tél. (89) 25.50.41 - AUVERGNE : 63670
 CROCINS Tél. (82) 82-10-86 - BOURGOGNE : 71150 CHAGNY Tél. (83) 82-82-49 -
 CENTRE : 37170 ST-AVERTIN-TOURS Tél. (47) 27-69-74 - CHAMPAGNE : 10400
 NOGENT/SEINE Tél. (28) 38-21-89 - MIDI-PYRÉNÉES : 84800 L'ISLE/SORGUE Tél. (80)
 23-30-33 - ÎLE-DE-FRANCE : 92000 NANTERRE Tél. (1) 83-30-08 - NORMANDIE : 61000
 METZ Tél. (8) 750-22-11 - NORD-PICARDIE : 59370 MONS-EN-BARCELLE Tél. (20)
 47-58-04 - OUEST : 78000 BRESSAIRE Tél. (49) 86-13-86 - RHÔNE-ALPES : (Bureau)
 7, cours de Verdun 69002 LYON Tél. (7) 842-86-30
 SERVICES CENTRAUX : 36, bd Devoix, 76020 PARIS, Tél. 372-31-04

BON A NOUS RETOURNER POUR UNE DOCUMENTATION

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

« APPRENDRE pour ENTREPRENDRE »

dans
 la Californie française
 sup de co Montpellier

2300 AVENUE DES MOULINS
 B.P. 6069
 34030 MONTPELLIER CEDEX
 Tél. : 16 (67) 40.42.43

Le Monde
 L'ÉDUCATION
 de

Au sommaire du numéro de décembre

- FAIRE GARDER SES ENFANTS : LE CASSE-TÊTE
 Nourrice ou crèche ? Une grande enquête.
- PARENTS : VIVE LA BANDE DESSINÉE
 Un dossier et une sélection de vingt-six titres.
- A VINGT ANS, FANAS DE ROCK
 Trois portraits.
- LOISIRS : DES CADEAUX POUR LES FÊTES
 Un choix de livres, disques, vidéo, jouets.
- ENSEIGNEMENT : L'INNOVATION, A QUELLES CONDITIONS ?
 Une étude sur la longue marche des avant-gardes pédagogiques.
- PRATIQUE : FAIRE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES A L'ÉTRANGER
 Des adresses et des conseils utiles.

EN VENTE PARTOUT - MENSUEL - LE NUMÉRO : 11 F

Les dernières-nées des écoles de province

Les écoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE), créées parfois depuis fort longtemps par les chambres de commerce et d'industrie, assurent dans de grandes villes de province un haut enseignement commercial. Elles étaient au nombre de seize avant 1982. Depuis cette date, deux nouveaux établissements ont vu le jour, l'un à Tours et l'autre, à la rentrée de 1984, à Grenoble.

● Tours

Après deux ans de fonctionnement, nous avons mis en œuvre tout ce que nous avions prévu. M. Philippe Cunier, directeur de l'école supérieure de commerce de Tours, est un homme aussi heureux qu'enthousiaste. Son ambition de faire de l'établissement de pointe à l'usage des candidats aux carrières de hautes responsabilités du commerce et de la gestion est en passe d'être réalisé. Il restera toutefois à vérifier au mois de juin prochain si les soixante premiers promotionnaires se voient offrir des emplois correspondant à leur qualification.

Les responsables de l'école se plaisent à mettre en avant le nombre de candidats qui postulent à l'entrée. Pour l'ouverture de 1982, il y eut mille sept cent quatre-vingt-trois candidats pour soixante places. Les deux années suivantes on est passé à deux mille cent soixante-huit, puis, deux mille deux-cent-soixante-trois postulants pour, respectivement, cent quarante et deux cent trente places. Les structures de l'école supérieure de commerce du Centre permettraient d'accueillir jusqu'à deux cent soixante-dix élèves, voire plus, car l'agrandissement des locaux est possible. Pendant ce temps, le corps professoral a lui aussi suivi la progression des effectifs : de quarante on est passé à quatre-vingt-douze, dont quatre-vingts chargés de cours. Le plus âgé des enseignants a quarante-trois ans. Pourquoi un tel engouement ?

M. Cunier avance plusieurs raisons. D'abord, dit-il, l'école est bien située géographiquement et, qui plus est, dans une région économique globalement favorable aux idées nouvelles. Dès le départ, elle a bénéficié de soutiens très importants, et la conception et la mise en œuvre des programmes ont été étudiées très finement. Mais la raison la plus forte tient dans la nouveauté, laquelle permet une adaptation parfaite aux besoins des entreprises. C'est une force considérable. Application de cette affirmation : Sup de Co Tours a reçu un millier d'offres d'emplois ces douze derniers mois. Nos élèves seront des généralistes d'entreprise formés aux méthodes de communication et d'expression orale et qui trouveront des places de cadres aussi bien dans les fonctions directrices que financières, commerciales, administratives, comptables, de production, d'informatique ou de logistique.

Cette formation équilibrée, qui intéresse aussi bien les grandes entreprises que les PME, passe par la double compétence : management et informatique. C'est l'une de nos orientations les plus connues, dit M. Philippe Cunier, mais il faut souligner aussi la création d'une filière logistique et informatique toute

qui sont le plus recherchées par les élèves des classes préparatoires. L'attrait de la région n'a pas été négligeable, mais il ne peut pas expliquer à lui seul cet engouement.

Le directeur de l'école, M. Jean-Paul Leonardi, trouve une justification plus naturelle dans l'appui apporté au projet par le milieu industriel grenoblois. Il a ainsi rendu aussitôt crédible l'école. Toute notre campagne de promotion auprès des élèves des classes préparatoires au haut enseignement commercial (HEC) fut menée en collaboration avec les entreprises grenobloises qui ont détaché une dizaine de leurs cadres, explique le directeur. Lorsque Merlin-Gerin, la Sagreah, Neyrpic, Caterpillar, Hewlett Packard, les plus grosses et les plus prestigieuses entreprises de la région, délèguent un de leurs ingénieurs pour soutenir une telle initiative et convaincre des parents d'élèves, la démonstration est plus convaincante.

Mais, surtout, c'est l'aspect innovateur du projet grenoblois qui semble avoir séduit les candidats. Il repose sur la nécessité ressentie par les industriels de Rhône-Alpes de renouveler la fonction commerciale, l'entreprise devant disposer, tant sur le marché national que sur le marché international, de vendeurs de haute compétence, souligne le directeur de la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, M. Claude Bour. Dans ces deux domaines, il existe de gros besoins.

Impliqués dans la création de l'école, les industriels grenoblois le sont également dans son fonctionnement. Ainsi, Sup de Co est la première école de commerce qui, dans

son budget, bénéficie d'un concours financier direct des entreprises locales. Celles-ci se sont, en effet, constituées en association de soutien afin d'apporter à l'école une contribution financière non négligeable puisqu'elle représente 15 % de son budget.

Tout le démontre aujourd'hui : en créant l'école supérieure de commerce de Grenoble, la chambre de commerce et d'industrie savait qu'elle répondait d'abord à une demande des entreprises de la région. Grandes ou petites, internationales ou locales, traditionnelles ou technologiquement en pointe, les entreprises régionales restent dans le cadre de collaborateurs formés à leurs besoins. Dans le même temps, il nous fallait endiguer le phénomène classique des jeunes qui « font souche » dans leur lieu de formation au détriment de leur pays d'origine, note M. René Michal, président de la chambre de commerce et d'industrie. A Sup de Co de Grenoble, trente-huit élèves seulement sont issus de la région Rhône-Alpes (onze Grenoblois, quatorze Lyonnais, treize d'autres villes de Rhône-Alpes) et quarante-sept viennent des autres régions françaises, dont onze de Paris. Grenoble se distingue enfin une nouvelle fois des autres ESCAE en accueillant moins de jeunes filles (vingt-quatre) que de garçons (soixante et un). L'image de l'école y est peut-être pour quelque chose, déclare son directeur. L'esprit de pionnier et la volonté d'entreprendre seraient-ils mieux partagés par les garçons que par les filles ?

CLAUDE FRANÇILLON.

Où apprendre la gestion ?

- Le nombre des écoles de commerce n'a cessé d'augmenter depuis quelques années. D'un côté, les entreprises sont à la recherche de gestionnaires bien formés, de l'autre de plus en plus de jeunes sont attirés par des écoles qui mettent en avant leur ouverture sur le monde des affaires. Des établissements de tous niveaux, de tous types, il en existe près d'une centaine répartis dans les principales régions.
- Nous avons choisi de publier les coordonnées de quelques écoles qui répondent à plusieurs critères : concours d'admission après la classe préparatoire, durée des études de trois années, reconnaissance des diplômes.
- Amiens Codex. Tél. : (22) 91-57-02.
 - Bordeaux. - Domaine de Raba, 680, cours de la Libération, 33405 Talence Cedex. Tél. : (63) 80-70-50.
 - Brest. - 2, av. de Provence, 29272 Brest Cedex, B.P. 214, Tél. : (98) 03-25-01 et 03-28-99.
 - Clermont-Ferrand. - 4, bd Trudaine, 93037 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : (73) 92-39-71.
 - Dijon. - 29, rue Sabin, 21000 Dijon, tél. : (80) 72-12-40.
 - Grenoble. - 7, rue Hocha, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 43-02-12.
 - La Havre. - 1, rue Emile-Zola, 76090 La Havre Cedex. Tél. : (35) 21-12-18.
 - Lille. - Av. Gastan-Berger, 59045 Lille Cedex. Tél. : (20) 52-67-19 et 52-62-59.
 - Marseille. - Domaine de Lumigny, case 911, 13289 Marseille Cedex 9. Tél. : (91) 41-01-60.
 - Montpellier. - 2300 av. des Moulins, 34030 Montpellier Cedex, 9.P. 6069. Tél. : (67) 40-42-43.
 - Nantes. - 9, route de la Jonelière, 44003 Nantes Cedex, B.P. 72. Tél. : (40) 29-44-55.
 - Nice (CERAM). - Sophia-Antipolis, 06561 Valbonne Cedex, B.P. 20. Tél. : (93) 33-95-85.
 - Pau. - 74, allée de Morlaas, 64000 Pau. Tél. : (59) 02-88-51.
 - Poitiers. - 62, rue Jean-Jaurès, 86001 Poitiers Cedex. Tél. : (49) 98-25-75.
 - Reims. - 59, rue Pierre-Taittinger, 51061 Reims Cedex, B.P. 302. Tél. : (26) 08-06-04.
 - Rouen. - 8d André-Siegfried, 78130 Mont-Saint-Aignan, 9.P. 34. Tél. : (35) 74-03-00.
 - Toulouse. - 32, rue de la Dalbade, 31069 Toulouse Cedex. Tél. (61) 25-03-25.
 - Tours. - 1, rue Léo-Delibes, 37005 Tours Cedex, 8.P. 0535. Tél. : (47) 27-42-43.
 - Amiens (Picardie). - 18, place Saint-Michel, 80038

INSTITUT COMMERCIAL DE NANCY

LA FORMATION
 EN TERRAIN

L'ICN est la Grande École de Commerce Française de statut universitaire : gratuite, préparant simultanément à des maîtrises, facilitant la poursuite d'études de 3^e cycle et les recherches de gestion (Marketing et Systèmes d'Information).

L'ICN est la Grande École de Commerce avec le plus de terrain : la FORMATION participe à l'épanouissement personnel et contribue à une authentique professionnalisation.

L'ICN est une Grande École de Commerce de dimension internationale : études dans des universités américaines, allemandes, canadiennes, belges (possibilité d'obtenir un MBA en 1 an).

L'ICN est la Grande École de Commerce de Lorraine à Nancy, au cœur d'une région, terre traditionnelle d'échanges, et d'une ville historique et artistique prestigieuse qui dispose de toutes les clés de notre avenir.

Pour entrer à l'ICN il faut réussir à son concours national dont l'ICN se passe dans plus de 30 villes. Pour en savoir davantage, demandez la brochure gratuite et, à l'occasion, venez prendre un contact avec l'École.

4, rue de la Ravaulte - Case officielle 120
 54057 NANCY CEDEX - Téléphone : 8255.22.22

POUR MIEUX CONNAÎTRE L'ICN

Nom prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Le plaisir de réussir

SCF ENSEIGNEMENT

COMPTABILITÉ
 INFORMATIQUE
 GESTION

280.65.13

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
 FORMATION ÉTUDIANTS (Centre d'études supérieures comptables et financières).
 STAGES SEMINAIRES

- Préparation CAP - BP - CPECF - BTS - DECS.
- Cours du jour et du soir • Atelier équipé IBM.

Société de Comptabilité de France, 2 rue d'Alsace 75009 Paris.

سازمان آموزش عالی

150

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES

DE COMMERCE ET DE GESTION

Écoles de province

Les universités par les écoles supérieures... Les écoles de province... Claude Francklin

UN ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE HEC

« Nos diplômés doivent disposer d'une culture qui va au-delà des techniques de management »

Le rôle des classes préparatoires, l'enseignement du management, la création de nouvelles écoles de gestion... Claude Francklin

avec notre culture, mais aussi notre façon d'enseigner l'économie... Serge Bolloch

PARTEZ POUR 3 ANS. 3 ans pour apprendre à gérer une entreprise... INSEC

ESSEC ADMISSION SUR TITRE EN SECONDE ANNÉE. Aux étudiants titulaires d'un diplôme d'ingénieur...

Apprendre la gestion ?

Apprendre la gestion ?... Les écoles de gestion... Liste d'écoles et adresses

aci CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS. CYCLE DE FORMATION SUPÉRIEURE DE LOGISTIQUE INTERNATIONALE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS. LE RÉFLEXE INTERNATIONAL. Avoir le réflexe international, c'est avant tout avoir l'esprit de conquête...

ICS BÈGUÉ BRAVO aux I.C.S. ! 100 reçus au C.P.E.C.F. 1984 nouveau cursus du D.E.C.S. Diplôme d'État. Liste de noms et services

280.65.16. École Européenne des Affaires. La première d'une nouvelle génération d'écoles

EAP ÉCOLE EUROPÉENNE DES AFFAIRES. La première d'une nouvelle génération d'écoles. PARIS - OXFORD - BERLIN

JUSTICE

Bataille d'avocats à l'Assemblée nationale

Le barreau de Paris reste privilégié

Le Palais-Bourbon rassemblait plus le jeudi 29 novembre à un congrès d'avocats qu'à une Assemblée d'élus du peuple qui légifèrent. Si la République n'est plus tout à fait celle des avocats, les maîtres du barreau - et tout particulièrement ceux de Paris - ont su garder l'oreille du législateur. Jeudi, il leur fallait sauver le privilège des quel- que six mille avocats parisiens qui ont le droit d'effectuer tous les actes de procédure non seulement devant le tribunal de grande instance de la capitale, mais aussi devant ceux de la périphérie : Bobigny, Créteil et Nanterre.

En jargon judiciaire, cela s'appelle la « multiplification ». Privilège, parce qu'en province chacun ne peut postuler que devant son propre tribunal. Conséquence de la création des trois tribunaux de banlieue, ce privilège date de 1971 et il ne devait être que provisoire. Mais, comme souvent en France, le provisoire dure. et, jeudi, la majorité des députés ont décidé de le pérenniser au prix de quelques exceptions (nos dernières éditions du 30 novembre).

Pour en arriver là, « que de bruits et de fureurs », comme l'a souligné le rapporteur de la commission des lois, M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), un ancien magistrat. La passion avait même gagné les avocats de province, alors que, comme l'a rappelé avec force M. Robert Badinter, ils ne sont que concernés en rien. Sauf que tout ce qui touche à cette obligation pour un avocat d'avoir un correspondant quand il doit effectuer des actes de procédure devant un autre tribunal que le sien soulève les passions. Combien sont-ils à vivre essentiellement de cette situation ?

Pour les rassurer, le garde des sceaux a réaffirmé que le principe de la territorialité permettait d'assurer « au mieux le fonctionnement des tribunaux » ; c'est aussi ce que pensent les magistrats, a rappelé M. Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort), président de la commis-

sion des lois et avocat à Belfort, qui a toutefois reconnu que c'était un principe « quelque peu archaïque » et qu'il faudrait donc avoir « un jour ou l'autre un débat » sur ce sujet, mais que « le moment n'était pas venu ». Ce n'est pas ce que pense M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), lui aussi avocat.

Il a proposé que soit mis fin au principe de territorialité le 1^{er} janvier 1988 ; mais il fut le seul à voter son amendement.

Car, pour une telle affaire, les clivages traversent tous les groupes. Seul le PC parle d'une seule voix : oui, dit M. Louis Odru (PC, Seine-Saint-Denis), il faut supprimer la territorialité ; mais, pour l'heure, il ne faut pas freiner le développement des barreaux de la périphérie parisienne, qui permettent aux avocats d'être près des justiciables qui en ont le plus besoin.

Le gouvernement avait, en effet, proposé le maintien pur et simple du système provisoire actuel. Mais M. Badinter, dont chacun sait qu'il aurait préféré une autre solution, et particulièrement une entente entre les quatre barreaux concernés, le défendit avec une passivité qui lui est peu coutumière ; au point que M. Pierre-Charles Krieg (RPR, Paris), toujours un avocat, lui déclare « amicalement » qu'il semblait « être commis d'office ». La commission des lois, après avoir tenté vainement de trouver un accord, fit adopter un amendement. Cet amendement prévoit qu'un avocat parisien ne pourra pas postuler pour un confrère de province devant un tribunal de province et qu'il devra passer par un avocat de banlieue pour les affaires de saisies immobilières régies par les articles 673 et suivants de l'ancien code de procédure civile, ainsi que dans les procédures de partage et de licitation régies par les articles 970 et suivants. De même, l'aide judiciaire sera réservée aux avocats du tribunal.

Si une partie de la droite se dit satisfait de ce compromis, les socialistes ne cachent pas leurs réticences. M. François Massot (PS, Alpes-de-Haute-Provence), mais avocat à Paris, aurait préféré le projet de vouloir à Paris un barreau fort et dynamique ? A l'inverse, M^{me} Paulette Neveux (PS, Val-de-Marne) et M. René Rouquet (PS, Val-de-Marne) regretteraient qu'on ne mette pas fin à l'exception parisienne ; qui peut leur reprocher de craindre le désert judiciaire dans les banlieues et de souhaiter que les avocats soient près de leurs clients ? Mais les uns et les autres paraissent des mêmes avocats ?

Le projet fut voté par 379 voix contre 59. Les communistes ne prirent pas part au vote ; M. Valéry Giscard d'Estaing s'abstint, comme à chaque fois qu'il n'y a pas accord entre les deux groupes de l'opposition ; le RPR vota contre, sauf 28 des siens, essentiellement parisiens ; l'UDF pour, sauf ses deux députés de banlieue ; le PS fut unanime dans le vote pour ; chez lui, il faut être discipliné.

Le barreau de Poitiers solidaire du tribunal de commerce. Une soixantaine d'avocats du barreau de Poitiers à l'appel de leur ordre, ont exprimé, jeudi 29 novembre, par une manifestation silencieuse au Palais de justice de la ville, leur solidarité avec les treize magistrats du tribunal de commerce qui ont donné leur démission (le Monde du 29 novembre). Cet émoi est la conséquence de l'agression dont avait été victime au tribunal, le 19 novembre, un syndic de la ville, M^{me} Mielbe Bérault, grièvement blessé par un commerçant mécontent.

Le barreau de Poitiers solidaire du tribunal de commerce. Une soixantaine d'avocats du barreau de Poitiers à l'appel de leur ordre, ont exprimé, jeudi 29 novembre, par une manifestation silencieuse au Palais de justice de la ville, leur solidarité avec les treize magistrats du tribunal de commerce qui ont donné leur démission (le Monde du 29 novembre). Cet émoi est la conséquence de l'agression dont avait été victime au tribunal, le 19 novembre, un syndic de la ville, M^{me} Mielbe Bérault, grièvement blessé par un commerçant mécontent.

Le barreau de Poitiers solidaire du tribunal de commerce. Une soixantaine d'avocats du barreau de Poitiers à l'appel de leur ordre, ont exprimé, jeudi 29 novembre, par une manifestation silencieuse au Palais de justice de la ville, leur solidarité avec les treize magistrats du tribunal de commerce qui ont donné leur démission (le Monde du 29 novembre). Cet émoi est la conséquence de l'agression dont avait été victime au tribunal, le 19 novembre, un syndic de la ville, M^{me} Mielbe Bérault, grièvement blessé par un commerçant mécontent.

Le barreau de Poitiers solidaire du tribunal de commerce. Une soixantaine d'avocats du barreau de Poitiers à l'appel de leur ordre, ont exprimé, jeudi 29 novembre, par une manifestation silencieuse au Palais de justice de la ville, leur solidarité avec les treize magistrats du tribunal de commerce qui ont donné leur démission (le Monde du 29 novembre). Cet émoi est la conséquence de l'agression dont avait été victime au tribunal, le 19 novembre, un syndic de la ville, M^{me} Mielbe Bérault, grièvement blessé par un commerçant mécontent.

Le barreau de Poitiers solidaire du tribunal de commerce. Une soixantaine d'avocats du barreau de Poitiers à l'appel de leur ordre, ont exprimé, jeudi 29 novembre, par une manifestation silencieuse au Palais de justice de la ville, leur solidarité avec les treize magistrats du tribunal de commerce qui ont donné leur démission (le Monde du 29 novembre). Cet émoi est la conséquence de l'agression dont avait été victime au tribunal, le 19 novembre, un syndic de la ville, M^{me} Mielbe Bérault, grièvement blessé par un commerçant mécontent.

Le barreau de Poitiers solidaire du tribunal de commerce. Une soixantaine d'avocats du barreau de Poitiers à l'appel de leur ordre, ont exprimé, jeudi 29 novembre, par une manifestation silencieuse au Palais de justice de la ville, leur solidarité avec les treize magistrats du tribunal de commerce qui ont donné leur démission (le Monde du 29 novembre). Cet émoi est la conséquence de l'agression dont avait été victime au tribunal, le 19 novembre, un syndic de la ville, M^{me} Mielbe Bérault, grièvement blessé par un commerçant mécontent.

Le barreau de Poitiers solidaire du tribunal de commerce. Une soixantaine d'avocats du barreau de Poitiers à l'appel de leur ordre, ont exprimé, jeudi 29 novembre, par une manifestation silencieuse au Palais de justice de la ville, leur solidarité avec les treize magistrats du tribunal de commerce qui ont donné leur démission (le Monde du 29 novembre). Cet émoi est la conséquence de l'agression dont avait été victime au tribunal, le 19 novembre, un syndic de la ville, M^{me} Mielbe Bérault, grièvement blessé par un commerçant mécontent.

Le barreau de Poitiers solidaire du tribunal de commerce. Une soixantaine d'avocats du barreau de Poitiers à l'appel de leur ordre, ont exprimé, jeudi 29 novembre, par une manifestation silencieuse au Palais de justice de la ville, leur solidarité avec les treize magistrats du tribunal de commerce qui ont donné leur démission (le Monde du 29 novembre). Cet émoi est la conséquence de l'agression dont avait été victime au tribunal, le 19 novembre, un syndic de la ville, M^{me} Mielbe Bérault, grièvement blessé par un commerçant mécontent.

Le barreau de Poitiers solidaire du tribunal de commerce. Une soixantaine d'avocats du barreau de Poitiers à l'appel de leur ordre, ont exprimé, jeudi 29 novembre, par une manifestation silencieuse au Palais de justice de la ville, leur solidarité avec les treize magistrats du tribunal de commerce qui ont donné leur démission (le Monde du 29 novembre). Cet émoi est la conséquence de l'agression dont avait été victime au tribunal, le 19 novembre, un syndic de la ville, M^{me} Mielbe Bérault, grièvement blessé par un commerçant mécontent.

Le barreau de Poitiers solidaire du tribunal de commerce. Une soixantaine d'avocats du barreau de Poitiers à l'appel de leur ordre, ont exprimé, jeudi 29 novembre, par une manifestation silencieuse au Palais de justice de la ville, leur solidarité avec les treize magistrats du tribunal de commerce qui ont donné leur démission (le Monde du 29 novembre). Cet émoi est la conséquence de l'agression dont avait été victime au tribunal, le 19 novembre, un syndic de la ville, M^{me} Mielbe Bérault, grièvement blessé par un commerçant mécontent.

Le barreau de Poitiers solidaire du tribunal de commerce. Une soixantaine d'avocats du barreau de Poitiers à l'appel de leur ordre, ont exprimé, jeudi 29 novembre, par une manifestation silencieuse au Palais de justice de la ville, leur solidarité avec les treize magistrats du tribunal de commerce qui ont donné leur démission (le Monde du 29 novembre). Cet émoi est la conséquence de l'agression dont avait été victime au tribunal, le 19 novembre, un syndic de la ville, M^{me} Mielbe Bérault, grièvement blessé par un commerçant mécontent.

Le barreau de Poitiers solidaire du tribunal de commerce. Une soixantaine d'avocats du barreau de Poitiers à l'appel de leur ordre, ont exprimé, jeudi 29 novembre, par une manifestation silencieuse au Palais de justice de la ville, leur solidarité avec les treize magistrats du tribunal de commerce qui ont donné leur démission (le Monde du 29 novembre). Cet émoi est la conséquence de l'agression dont avait été victime au tribunal, le 19 novembre, un syndic de la ville, M^{me} Mielbe Bérault, grièvement blessé par un commerçant mécontent.

Le barreau de Poitiers solidaire du tribunal de commerce. Une soixantaine d'avocats du barreau de Poitiers à l'appel de leur ordre, ont exprimé, jeudi 29 novembre, par une manifestation silencieuse au Palais de justice de la ville, leur solidarité avec les treize magistrats du tribunal de commerce qui ont donné leur démission (le Monde du 29 novembre). Cet émoi est la conséquence de l'agression dont avait été victime au tribunal, le 19 novembre, un syndic de la ville, M^{me} Mielbe Bérault, grièvement blessé par un commerçant mécontent.

ÉDUCATION

Les dispositions gouvernementales sur l'école privée sont critiquées par le rapporteur du Sénat

Le rapporteur de la commission des affaires culturelles du Sénat pour le projet de loi « modifiant et complétant la loi du 22 juillet 1983 et portant diverses dispositions relatives aux rapports entre l'État et les collectivités territoriales », M. Paul Séramy (Un. cent. Seine-et-Marne), a décidé de consacrer un tome de son rapport au seul article 15 du projet qui concerne l'enseignement privé et qui, estime-t-il, est rattaché « de manière complètement artificielle » au texte.

Considérant que le gouvernement chercherait à dissimuler la portée des nouvelles propositions qu'il a faites après le retrait du « projet Séramy », M. Séramy constate qu'une partie des mesures « se trouve noyée au milieu d'un texte relatif à la décentralisation de l'enseignement public, qui en perd toute homogénéité » et que l'autre figure dans le projet de budget pour 1985, il craint que « cette présentation baroque ne corresponde à la volonté d'empêcher tout débat sérieux ».

Dans ce deuxième tome de son rapport, destiné à éviter « tout escamotage », M. Séramy note que le nouveau projet de MM. Pierre Joxe et Jean-Pierre Chevènement, « pour être moins dangereux » que celui de M. Alain Savary, « n'en contient pas

moins nombre de dispositions inévitables » ; son application aurait pour conséquence « de diminuer les garanties dont bénéficie la liberté de l'enseignement, de rendre beaucoup plus difficile la conclusion de nouveaux contrats et même de placer artificiellement certains établissements dans une situation matérielle difficile ». A ces critiques s'ajoute celle, selon le rapporteur, de pouvoir « créer ou réveiller des conflits dans un domaine où l'apaisement devrait être recherché ».

M. Séramy justifie les amendements qu'il proposera lors de la reprise de l'examen du texte en séance publique à partir du 10 décembre et qui ont été approuvés par les seuls commissaires de la majorité sénatoriale par le fait que le projet « tend à limiter dans les faits » en restreignant la possibilité pour les établissements privés de répondre le cas échéant au « besoin scolaire » - le droit des familles à choisir un type d'établissement plutôt qu'un autre ». Hostile à cette « régression », M. Séramy affirme toutefois ne pas vouloir prendre parti en faveur de tel ou tel type d'établissement ; il faut, écrit-il, que le choix des familles, « quelles que soient leurs ressources, puisse s'exercer libre-

ment, et que chaque type d'établissement soit à même de remplir efficacement son rôle et de répondre à sa vocation propre ».

Ainsi M. Séramy n'est pas favorable au retour brutal à la loi Debré et propose de maintenir les dispositions de la loi Goumner, qui contenait notamment le principe du « caractère propre » de l'établissement privé et la nomination des maîtres « sur proposition » du chef d'établissement. Il juge que la notion de « besoins scolaire reconnus » ne sera plus respectée, dès lors que la commune est signataire des contrats d'association pour les créations nouvelles. Ainsi souhaite-t-il que la commune ne se prononce que sur la réalité du « besoin scolaire » et non sur l'opportunité d'une création. Pour la contribution financière des communes dont les enfants sont scolarisés dans une autre commune, le rapporteur admet que le représentant de l'État, en cas de désaccord, fixe cette contribution ; mais il rend cette contribution « facultative » pour la commune non-signe de l'établissement, si cette dernière offre le même genre d'éducation et dispose de capacités suffisantes d'accueil.

ANNE CHAUSSEBOURG.

L'AFFAIRE DE L'HOPITAL DE POITIERS

Le professeur Mériel serait revenu sur ses accusations

La reconstitution de l'intervention chirurgicale au terme de laquelle Nicole Berneron a succombé, le 30 octobre, au centre hospitalier régional de Poitiers, a eu lieu le 29 novembre. Les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau, tous deux inculpés d'assassinat, sont toujours maintenus en prison, bien que le second ait vu sa demande de mise en liberté acceptée par M. Pierre Hovare, juge d'instruction chargé de l'affaire. La chambre d'accusation devrait statuer le 6 décembre.

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Dans le bloc opératoire du service d'ORL qui dirige le professeur Jean-Pierre Fontanel, la reconstitution de l'intervention chirurgicale aura, au total, duré près de cinq heures. Le docteur Denis Archambeau était arrivé au centre hospitalier dans une voiture banalisée et, fait notable, sans menottes. « Mon chien, nous a déclaré M^{me} Jean Dany, « également été très touché par les marques de sympathie que lui ont prodiguées à cette occasion ses confrères ». Le docteur Diallo, qui n'était pas présent au moment des faits, ne participait pas à cette reconstitution.

visant ce médecin ne puisse plus être retenu contre lui, le geste considéré initialement comme anormal, pouvant être clairement expliqué et ayant, en outre, été effectué sous les yeux du professeur Mériel.

Questions sans réponses

Trente minutes après le début de l'intervention, le docteur Archambeau quitte le bloc opératoire. Que se passe-t-il ensuite ? A plusieurs reprises, le professeur Mériel s'absente de brefs instants. Est-il présent au moment précis où le professeur Fontanel, chirurgien, achève son acte opératoire ? Nicole Berneron présente-t-elle à ce moment une coloration anormale de la peau et des muqueuses (cyanose) ? Si oui, cette cyanose est-elle intense ? D'apparition rapide ? Il ne semble pas que la reconstitution ait permis de conclure de manière formelle sur toutes ces questions. Elles sont pourtant essentielles, ne serait-ce que pour confirmer la thèse de l'assassinat par laque, si l'on en croit les défenseurs du docteur Diallo, le professeur Mériel est aujourd'hui revenu. « Le professeur Mériel va de contradiction en contradiction », assure-t-on de bonne source.

Un mois après les faits, leur reconstitution aura-t-elle permis d'avancer ? Rien n'est moins sûr. Pour M^{me} Jean Dany, cette reconstitution a « confirmé toutes les déclarations du docteur Archambeau, dont le comportement a été, tout au long de l'intervention, tout à fait normal ». Il semble, en particulier, acquis aujourd'hui que le témoignage « à charge » d'une infirmière

Un mois après les faits, leur reconstitution aura-t-elle permis d'avancer ? Rien n'est moins sûr. Pour M^{me} Jean Dany, cette reconstitution a « confirmé toutes les déclarations du docteur Archambeau, dont le comportement a été, tout au long de l'intervention, tout à fait normal ». Il semble, en particulier, acquis aujourd'hui que le témoignage « à charge » d'une infirmière

Un mois après les faits, leur reconstitution aura-t-elle permis d'avancer ? Rien n'est moins sûr. Pour M^{me} Jean Dany, cette reconstitution a « confirmé toutes les déclarations du docteur Archambeau, dont le comportement a été, tout au long de l'intervention, tout à fait normal ». Il semble, en particulier, acquis aujourd'hui que le témoignage « à charge » d'une infirmière

Un mois après les faits, leur reconstitution aura-t-elle permis d'avancer ? Rien n'est moins sûr. Pour M^{me} Jean Dany, cette reconstitution a « confirmé toutes les déclarations du docteur Archambeau, dont le comportement a été, tout au long de l'intervention, tout à fait normal ». Il semble, en particulier, acquis aujourd'hui que le témoignage « à charge » d'une infirmière

Un mois après les faits, leur reconstitution aura-t-elle permis d'avancer ? Rien n'est moins sûr. Pour M^{me} Jean Dany, cette reconstitution a « confirmé toutes les déclarations du docteur Archambeau, dont le comportement a été, tout au long de l'intervention, tout à fait normal ». Il semble, en particulier, acquis aujourd'hui que le témoignage « à charge » d'une infirmière

Un mois après les faits, leur reconstitution aura-t-elle permis d'avancer ? Rien n'est moins sûr. Pour M^{me} Jean Dany, cette reconstitution a « confirmé toutes les déclarations du docteur Archambeau, dont le comportement a été, tout au long de l'intervention, tout à fait normal ». Il semble, en particulier, acquis aujourd'hui que le témoignage « à charge » d'une infirmière

Un mois après les faits, leur reconstitution aura-t-elle permis d'avancer ? Rien n'est moins sûr. Pour M^{me} Jean Dany, cette reconstitution a « confirmé toutes les déclarations du docteur Archambeau, dont le comportement a été, tout au long de l'intervention, tout à fait normal ». Il semble, en particulier, acquis aujourd'hui que le témoignage « à charge » d'une infirmière

Un mois après les faits, leur reconstitution aura-t-elle permis d'avancer ? Rien n'est moins sûr. Pour M^{me} Jean Dany, cette reconstitution a « confirmé toutes les déclarations du docteur Archambeau, dont le comportement a été, tout au long de l'intervention, tout à fait normal ». Il semble, en particulier, acquis aujourd'hui que le témoignage « à charge » d'une infirmière

Un mois après les faits, leur reconstitution aura-t-elle permis d'avancer ? Rien n'est moins sûr. Pour M^{me} Jean Dany, cette reconstitution a « confirmé toutes les déclarations du docteur Archambeau, dont le comportement a été, tout au long de l'intervention, tout à fait normal ». Il semble, en particulier, acquis aujourd'hui que le témoignage « à charge » d'une infirmière

Un mois après les faits, leur reconstitution aura-t-elle permis d'avancer ? Rien n'est moins sûr. Pour M^{me} Jean Dany, cette reconstitution a « confirmé toutes les déclarations du docteur Archambeau, dont le comportement a été, tout au long de l'intervention, tout à fait normal ». Il semble, en particulier, acquis aujourd'hui que le témoignage « à charge » d'une infirmière

Un mois après les faits, leur reconstitution aura-t-elle permis d'avancer ? Rien n'est moins sûr. Pour M^{me} Jean Dany, cette reconstitution a « confirmé toutes les déclarations du docteur Archambeau, dont le comportement a été, tout au long de l'intervention, tout à fait normal ». Il semble, en particulier, acquis aujourd'hui que le témoignage « à charge » d'une infirmière

Un mois après les faits, leur reconstitution aura-t-elle permis d'avancer ? Rien n'est moins sûr. Pour M^{me} Jean Dany, cette reconstitution a « confirmé toutes les déclarations du docteur Archambeau, dont le comportement a été, tout au long de l'intervention, tout à fait normal ». Il semble, en particulier, acquis aujourd'hui que le témoignage « à charge » d'une infirmière

Un mois après les faits, leur reconstitution aura-t-elle permis d'avancer ? Rien n'est moins sûr. Pour M^{me} Jean Dany, cette reconstitution a « confirmé toutes les déclarations du docteur Archambeau, dont le comportement a été, tout au long de l'intervention, tout à fait normal ». Il semble, en particulier, acquis aujourd'hui que le témoignage « à charge » d'une infirmière

SPORTS

LES PROJETS DE M. ALAIN CALMAT

L'aménagement des rythmes scolaires commencera dans le premier degré dès la fin de l'année

Temps mieux négocié pour le sport, structures adaptées et performances, moyens plus importants et mieux utilisés, tels sont les trois axes définis par M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, pour une politique sportive qu'il a qualifiée d'« ambitieuse » à l'occasion de sa première conférence de presse officielle réunie le 29 novembre à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP), lors d'un colloque sur le sport de haut niveau.

Après avoir consacré les quatre premiers mois de sa charge à la réflexion, le ministre, qui entend prolonger la politique engagée par son prédécesseur, M^{me} Edwige Avice, avec la loi sur le sport du 16 juillet 1984 et les quatre cents conventions pour les années de haut niveau, a aussi défini des « actions nouvelles » pour permettre à chacun de « s'adonner aux activités physiques et sportives » et à l'élite de « représenter dignement » la France dans les compétitions. Dans le détail, les trois axes de l'action de M. Calmat sont les suivants :

● **L'organisation du temps.** — Il s'agit notamment de l'aménagement des rythmes scolaires pour les jeunes. « Chaque fois que les conditions locales le permettent », des formules d'aménagement de temps scolaire, dans le premier degré, doivent être mises en place à la fin de l'année, en liaison avec le ministre de l'éducation nationale « pour faire valoir une véritable mentalité sportive dans notre pays ». Le contenu détaillé du projet pourrait être établi avant la fin de l'année. En ce qui concerne le second degré, M. Calmat a jugé la réalisation de ces aménagements « prématurée ».

Dans les sections sports-études, on ira plus loin « en tenant mieux compte, pour l'aménagement des études, des contingences de l'entraînement ».

Adultes et personnes âgées bénéficieront, d'autre part, de dispositions adaptées à leurs problèmes, telles qu'un meilleur accueil sur les stades et dans les piscines et une formation de moniteurs spécialisés pour le troisième âge.

● **L'amélioration des structures.** — Il s'agit d'abord de généraliser les centres d'entraînement nationaux sur le modèle de l'INSEP pour les disciplines démunies. Trois centres seront créés en 1985, à Montargis pour le cyclisme, à Poitiers-Pierre pour

l'athlétisme et à Chamonix pour les sports d'hiver. Les centres d'entraînement régionaux devraient, de leur côté, doubler leurs effectifs d'ici à 1988, et des assises nationales de la médecine du sport devraient être organisées au cours du premier semestre 1985 afin d'apporter « la cohésion qui fait défaut » dans ce domaine.

● **L'accroissement des moyens.** — Le ministre veut conclure des accords entre l'État et les fédérations sur la base de plans quadriennaux réalistes portant, notamment, sur la préparation olympique avec des objectifs révisés, chaque année. La mise en place du nouveau corps de professeurs de sport complètera, quant à elle, « un retard historique en donnant au sport français de

véritables « ingénieurs » dans chaque spécialité ». Enfin, le nombre des conventions pour athlètes de haut niveau doublera d'ici à 1988 pour concerner quelque huit cents personnes.

Les ressources financières pour mettre en œuvre ces objectifs viendront du Loto sportif dont les dispositions seront rendues publiques avant la fin de l'année.

● Selon un sondage réalisé par Louis Harris, le 22 octobre, auprès de huit cents personnes pour le Parisien libéré, 65 % des personnes interrogées sont favorables à un arrêt des cours à 15 h 30 pour permettre la pratique sportive. Les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans y sont favorables à 80 %.

PMU contre Loto

Le Loto sportif, dont le gouvernement a adopté le principe pour apporter au sport français des ressources supplémentaires au bénéfice des actions nouvelles, sera « un jeu simple et attrayant qui contribuera à la promotion de l'ensemble des sports », a rappelé M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, au cours de sa première conférence de presse.

Les modalités de ces paris ne seront pas rendues publiques avant la fin de l'année. Pourtant, les consultations ont été menées à bien et un accord semblait s'être dégagé sur un modèle de grilla où les paris sportifs seraient étiquetés par une grille classique de Loto. « La Société d'aménagement de la race chevaline qui dirige le PMU a fait de nouvelles offres pour gérer le jeu. Nous sommes en train de les étudier », a révisé M. Calmat.

Le PMU, qui traverse une période difficile, offrira notamment ses services pour la gestion du jeu à des conditions beaucoup

plus intéressantes que le Loto national.

Du coup, la part revenant au Trésor sur le montant des jeux pourrait être plus élevée. Le ministère de l'économie, des finances et du budget a donc demandé qu'on y regarde à deux fois avant de confier le Loto sportif à la société présidée par M. Michel Caste, qui a été le principal promoteur de l'idée.

Le Loto sportif servira-t-il à renforcer le PMU — qui a naguère combattu les concours de pronostics en même temps qu'il apportera des ressources nouvelles indispensables au sport français ? La réponse sera donnée prochainement. Mais, d'ores et déjà, M. Calmat n'est appliqué à lever les réticences à l'égard des tricheries qui pourraient engendrer de tels paris sur des championnats de football, de rugby, voire de basket-ball ; « La gestion des fonds recueillis sera transparente, et un comité de l'éthique sera placé sous ma présidence pour veiller à la régularité du jeu et des compétitions-sports ».

A. G.

AUTOMOBILISME

Vatanan impose la Peugeot 205 Turbo 16 au Rallye de Grande-Bretagne

En dépit d'un tonneau au cours de la nuit précédant l'arrivée et d'un arbre de transmission brisé dans les dernières spéciales, le Finlandais Ari Vatanan a remporté, le 29 novembre, le rallye de Grande-Bretagne, dernière épreuve du Championnat du monde 1984.

Depuis le rallye de Côte-d'Ivoire, le titre était attribué au Suédois Björn Wälde, mais la supériorité de la Peugeot 205 turbo 16 du Finlandais est telle qu'elle est d'ores et déjà la grande favorite du Championnat 1985 : en cinq sorties, depuis le Tour de Corse, c'est en effet la troisième victoire consécutive de Vatanan,

après la Finlande (Mille Laca) et l'Italie (San Remo).

Sans les ennuis des dernières heures de course, le Finlandais aurait laissé le deuxième, Hannu Mikkola (Audi Quattro), à plusieurs minutes ; Eklund (Toyota) et Michèle Mouton (Audi Quattro), respectivement troisième et quatrième, sont à plus de 14 minutes. Face à cette percée de Peugeot, Audi cherche encore la réplique, mais Lancia pourrait être opérationnelle dans la seconde partie du Championnat 1985, avec son nouveau modèle « 038 » à quatre roues motrices.

ATTENTION ! NE PAS LES MOUILLER

Stp 11-62 1/50

سورة الفاتحة

Le Monde

culture

CINÉMA

« FLEURS DE PAPIER », de Guru Dutt

Splendeur du mélodrame indien

Un vieillard aux cheveux blancs retourne une dernière fois sur le lieu d'antiques exploits : le studio de cinéma où il connut la gloire. Les lumières s'allument, techniciens, acteurs s'affairent. Suresh Sinha (Guru Dutt), metteur en scène, s'apprête à tourner. Au fil de la narration, vie privée et vie publique se rejoignent en une confession qui se veut à la fois un portrait grandeur nature de l'artiste glorieux puis déchu et un témoignage sur un métier, le cinéma, et le cinéma hindi en particulier, le grand cinéma commercial.

Guru Dutt, metteur en scène mort en 1964, avait trente quatre ans quand, en 1959, il acheva *Flowers de papier*. Deux ans plus tôt, *Pyassa (le Soif)*, qui nous verra début 1985, lui avait valu la gloire. Il connaissait parfaitement le cinéma américain, et d'abord Hitchcock. Il visita Londres à plusieurs reprises et manqua de peu de tourner une vie d'Oran Kheyyam avec le célèbre opérateur anglais Jack Cardiff. Le projet échoua, mais *Flowers de papier*, espagnol, le consacra à sa jeune gloire. Le public indien, aussi passionné dans ses admirations que dans ses refus, le rejeta. Dépit, trahi, le cinéaste continua à travailler comme producteur et comme acteur, mais ne réalisera plus un seul film.

Des allures prémonitrices. Dans le monde hautement impersonnel de l'ancien cinéma indien, Guru Dutt, à vouloir faire œuvre d'auteur tout en respectant les canons de l'industrie, fit le chemin contraire de Satyajit Ray qui, en 1956, jeune débutant, avait connu la gloire internationale avec *Pather Panchajali*, ignoré dans son pays. L'exemple de Ray obsédait Guru Dutt qui n'en continua pas moins de lutter à l'intérieur du système en place. *Flowers de papier* prendra rétrospectivement, après sa mort, des allures prémonitrices. Guru Dutt comme le Suresh Sinha du film, a vu sa vie privée ruinée. Dans le *résumé* comme dans la *biographie* de Satyajit Ray, l'interprète de Shanti, la jeune in-

EXPOSITIONS

Edgar Degas au Centre du Marais

Seul le bronze est ici admis : la bronze-ferme et le bronze-cheval, s'agitant en tous sens, mais par une courbe torsion, comme si le point commun, l'axe, était la hanche du premier et les reins du second. Cela pour la plus grande gloire de la gymnastique. Et pour l'émotion ? Le mouvement capté dans ses formes achevées, entra deux instants, moments de déséquilibre et presque de disgrâce où s'engageait pourtant toute la grâce et la fragilité d'un corps, femme ou bien cheval.



Les peintures, les dessins, les pastels, les gravures, forment le troisième et dernier volet de l'exposition. Évidemment très, trop, fragmentaire. Quels tableaux pouvaient venir des quatre coins du monde, compte tenu des tarifs d'assurance ? Malgré tout, le Musée des beaux-arts de Buenos-Aires a prêté un portrait à la Nouvelle-Orléans (musée de Paul). Quelques prêts généreux de particuliers, quelques autres de galeries. Il y a sans conteste un grand plaisir à voir tous ces Degas, mais il

THÉÂTRE

« TORIL » de Jacques Guimet

Le Tzigane et l'entrepreneur

Le *Toril* est une encanote toute proche de l'arène où le taureau est démis avant la course. Par actes successifs, la course conduit le taureau à la mise à mort. Le *Toril* n'est que l'antichambre de l'exécution de ses hôtes.

Le taureau qu'évoque Jacques Guimet dans sa nouvelle pièce, *Toril*, n'est pas vivant ni sur le point d'être poignardé : c'est tantôt une figure d'autrui posée par des gènes sur la paroi d'un abri, tantôt une sorte de masque de minotaur d'une cérémonie.

Il est exact que dans des chambres retirées de telles ou telles ruines, ou dans des arrières de grottes, les Tziganes de passage ont laissé des traces de fresques ou bien des représentations gravées au couteau (la grande nef gravée dans un rocaïn du château de Lourmarin, autrefois à l'état de ruine, est connue des habitants de Laberon, par exemple). Une comédie de l'écrivain dramatique de Jacques Guimet est de

prise de rénovation de cette zone cherche à obtenir leur départ. Les échanges entre l'entrepreneur et le Tzigane ont lieu sous les capots d'un dialogue où la brutalité, la grossièreté, ne font qu'une seule parole avec une très étrange poésie surmaternelle, surifiée, comme cuite au soleil. On dirait qu'une poétique de maléfices incantatoires, très proche d'une bagarre au canton, « piège » des trivialités immédiates de faits divers, et les « révèle ».

Alain Chambon, qui est depuis une dizaine d'années découvreur de théâtre, réalise ici sa première mise en scène : il s'est employé essentiellement à dynamiser et à isoler sous un jour implacable le tournoi d'instincts, de violences et de figures cérémonielles arbitré par Jacques Guimet. Chambon a été assisté par Nathalie Holt, Karin Romer, Francis Armand et Dominique Bony interprètent *Toril*.

MICHEL COURNOT. * Théâtre Essai, 21 heures.

trait de Diego Martelli (une autre version se trouve à Edimbourg), tableau qui n'était pas revenu en Europe depuis 1937. Une autre peinture a pu venir d'Oslo (la Femme au petit chien). Des pastels ou des dessins sont également arrivés de Rotterdam, Berns, Londres, Stuttgart et Wuppertal.

La France est restée discrète : le Bol à la cour de Prusse (musée de Strasbourg) et surtout le Bureau de Frédéric Edelmann. * Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Jusqu'au 27 janvier. Tous les jours, de 10 à 19 heures. Tél. : 272-73-52.

Polichinelle à Chaillot

L'homme qui ne donne pas de coups de bâton n'est pas un homme. Ainsi parlait Polichinelle : celui de Durnuty (1831-1890), ami de Baudelaire et de Damis, qui du Polichinelle napolitain fit la marionnette la plus violente qu'on ait jamais vue dans un spectacle français. Daniel Soulier, qui fut l'interprète du Prince travesti de Vitez, vient de ressusciter Polichinelle à Chaillot à travers les décors et les marionnettes de Karina Chéris, qui sont déjà à eux seuls de vrais chefs-d'œuvre de fraîcheur scénique. Parmi les marionnettes, Alain Besson avait le héros bossu de la belle énergie qui convient.

Les textes sont d'une efficacité dans le dialogue tout à fait étonnante. Daniel Soulier en a choisi quatre qui fonctionnent admirablement : ainsi, quand Polichinelle raconte l'éducation de Pierre, fils du financier Casandre, Polichinelle dans son tonneau, feignant d'être retiré du monde, Polichinelle chevalier d'industrie, Polichinelle sans crainte, trompant le mort, défilant le diable de son rire éclatant. On rest confondu de tant d'innocence dans l'immoralisme : nos conformismes sont plus récents que nous ne l'aurions cru. La vie est là, dans sa poésie cruelle : ainsi, quand Polichinelle abandonné de nous supplie en vain un Pierre ingrat qui s'éloigne impossible en posant sa charrette dans le brouillard. Image sublime, parmi tant d'autres, de ce spectacle qui ne procède en rien d'une démarche archéologique, mais qui nous restitue, généralement, une richesse qui nous manquait.

BERNARD RAFFALL. * Jusqu'au 22 décembre, soirées à 14 h 30 sauf le samedi : samedi 15 h. Grand foyer du théâtre de Chaillot. Réservez : 505-14-50.

Jeunes filles en mal d'existence

Jeunes filles en mal d'existence (Tendre est la nuit) : mais elle aime aussi se réfugier dans les souvenirs d'enfance qu'elle évoque joliment dans un diptyque de *Flowers de papier* (A la mémoire de son fils chéri).

Implantée au Havre, avec une compagnie de huit danseurs, elle va devoir amener un public nouveau à la danse. Mais sa récente création, *Deuxième légende*, ne répond pas exactement à cet objectif.

Montée sur le vaste plateau de la Maison de la culture, elle feuillette pendant plus de deux heures les pages d'un livre d'images impossible à décrypter. Ses tableaux-vivants sur fond de musiques d'opéra rappellent Reinhold Hoffmann ou Maguy Marin mais sans leur force expressive. Faute d'un dessin chorégraphique, le spectacle n'est qu'un beau monument vide.

MARCELLE MICHEL.

Fantômes romantiques

Moins provocant que *Ave Maria* de Jacques Richard, *Un amour interdit*, premier long métrage de Jean-Pierre Dougnac, est tout aussi insolite dans le cinéma d'amour français de cette époque.

Huit ans après la *Marquise d'O* d'Eric Rohmer, Dougnac a filmé une nouvelle d'Heinrich von Kleist, *L'Enfant trouvé*, et il s'est appliqué à ce qu'on évite la comparaison. Handicap : les dialogues écrits par lui sont froids.

Plus heureuse est la transposition scénique ? Entre une certaine réalité sociale, des rêves, des fantasmes, Dougnac a modélisé son propre vision, utilisé des décors et des architectures baroques d'Italie, mêlé le rituel des pratiques chrétiennes aux passions érotiques. L'histoire, emmaillée par des retours en arrière, baigne dans un climat de mort, d'amour obsessionnel, de haine, de vengeance.

Les situations de mélodrame et il y en a ! - vivent au fantastique avec, en particulier, le thème du double : un enfant d'adoption remplace l'enfant légitime, emporté par la peste, le jeune homme Nicole devant soit du Colino disparaît dont le souvenir hante la femme qu'il sauva d'un incendie.

Si le lentur du rythme narratif exige un certain temps d'accommodation, si la distribution hétéroclite gêne parfois, on est, tout de même, fasciné par ces fantômes romantiques qu'incarment Fernando Rey, Saverio Marconi et, surtout, Brigitte Fossey, blonde Elvire d'entre deux mondes.

JACQUES SICLIER. * Voir les exclusivités.

« Othello » sophistiqué

Un « Othello » sophistiqué. Au nom d'une certaine culture, à moins que ce ne soit au nom d'une certaine philosophie théâtrale, voici *Othello transformé* en vieille femme coiffée d'un fichu jaune, tremblotant et transparent. *Othello*, un *riowa* valant, devant, hurlant, le visage crispé par d'indécibles horreurs, parvenant à peine à articuler les phrases de l'amour, la guerre, l'orgueil qui lui a destiné Shakespeare. *Othello* ver-de-terre, laissant sur le sol des lamelles de peau, des bouts de cuir, des parcelles de raison.

Voici également l'ago, imperturbable, les mains dans les poches, tranquille comme Baptiste, ayant abandonné sa puissance et sa fascination pour une intelligence revancharde. Voici encore Desdémone (Odette Noire), secouée de fous rires hystériques. Et Cassio (Christian Benedetti), casqué et botté, fort élégant dans son manteau de drap épais, bleu nuit. Emilia (Emmanuelle Grangé) en tailleur. Et le héros dans les oreilles sont coincées dans un bonnet qui évoque les aventures de l'Aérospatiale, s'abîmant des embruns méditerranéens derrière un parapluie noir de PDC.

Othello au Théâtre de l'Est Parisien tend à prouver qu'un acteur de qualité n'est pas forcément un metteur en scène de talent. Si Christian Colin sait s'entourer - François Clavier et André Wilms sont deux excellents comédiens, - sa mise en scène est une suite d'illuminations sophistiquées, chahoutées pour des imaginations plus conventionnelles, et nullement convaincantes. Ainsi, cette multiplication des lits sur scène, symbole de celui de Desdémone. Et maudit dans lequel elle rouvrira la mort plutôt que l'amour. Mais Christian Colin a d'indéniables qualités de peintre. Il a une façon de regrouper ses comédiens, de les éclairer, qui évoque ces tableaux, d'ombres et de lumières, merveilles du XVII^e siècle.

CAROLINE DE BARONCELLI. * Théâtre de l'Est Parisien, à 20 h 30.

Motus, un groupe qui bouge

Un style Motus cependant se dégage. Il n'est l'originalité du groupe, cinq films remuants et un peu chahutés, unis par une même approche du mouvement, une même forme d'humour. *Poiss d'échappement*, créé au Théâtre Déjazet, n'est pas une réussite et

à assimiler à de la publicité certaines opérations de sponsoring ou de parainage, et donc à les considérer comme des charges déductibles du revenu imposable. Enfin, M. Lang a émis le vœu que soit créé dans cette région une sorte de « M. Mécanic » qui aide et informe les entrepreneurs sur leurs droits et leurs intérêts en ce domaine.

F. E.

Drôle d'opéra au musée Grévin

L'absence de sous-titre *Il était trois fois*... « Opéra drôle » n'est pas plus heureuse que de dire : « Vous allez rire » avant de raconter une histoire, et cependant il faut bien se faire une raison, cet opéra dont le texte et la mise en scène sont de Gilbert Lévy et la musique de Graciane Finzi se révèle réellement amusant.

Trois actes, trois histoires : conte de fées perverti, film d'épouvante à l'anglaise, aventure de science-fiction, secrètement reliés entre eux. Bien entendu, on se moque un peu du prétendu pouvoir des fées, de la Belle au bois dormant insensible aux baisers du prince charmant, de Frankenstein et de King Kong... Enfin le grand Ordinateur et Superman ne sont pas grands d'un épisode fantastique de la Guerre des étoiles. Mais ce spectacle ni bête ni méchant sait préserver la part de rêve qui s'attache à ces entassements. Et les metteurs en scène ont eu l'idée d'un opéra de gentillesse, sans vulgarité ni faux intellectualisme, les auteurs nous donnent plutôt l'occasion de nous pencher sur ces purs produits de l'imagination et de penser soigneusement avec La Fontaine : si *Poiss d'âne* m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême.

Pour six chanteurs et cinq musiciens, tous jeunes et talentueux, Graciane Finzi a écrit une partition où les clins d'œil - à l'opéra (contemporain), au jazz, à la musique de film, - comme ceux de Ravel dans *L'heure espagnole*, créent un style homogène sans être prétention que de servir au mieux l'argument théâtral. La parole et le chant s'enchaînent sans cesse avec distinction et naturel.

Si l'on ajoute à cela la réussite des décors ingénieux de Samuel Zagury et la finesse des éclairages de Didier Allely, voici un spectacle bien réglé, divertissant, pouvant plaire à un large public et auquel on peut souhaiter l'heureuse carrière qu'il méritait.

GERARD CONDÉ. * *Il était trois fois*... au Théâtre du musée Grévin, à 20 h 30.

mentales sur l'école privée et le rapporteur du Sénat

ment de dispositions in-... mentales sur l'école privée et le rapporteur du Sénat. Aina M. Seran... mentales sur l'école privée et le rapporteur du Sénat.

DE M. ALAIN CALMAT

et des rythmes scolaires

mentales sur l'école privée et le rapporteur du Sénat. Aina M. Seran... mentales sur l'école privée et le rapporteur du Sénat.

PMU contre Loto

mentales sur l'école privée et le rapporteur du Sénat. Aina M. Seran... mentales sur l'école privée et le rapporteur du Sénat.

AUTOMOBILISME

Imposée la Peugeot 205 Turbo au Rallye de Grande-Bretagne

mentales sur l'école privée et le rapporteur du Sénat. Aina M. Seran... mentales sur l'école privée et le rapporteur du Sénat.

NE PAS LES EXPOSER A LA LUMIERE

FESTIVAL D'ART SACRÉ
Eglise Saint-Louis-en-l'île
MERCREDI 5 DÉCEMBRE, 20 h 30

ESTHER LAMANDIER

Eglise Saint-Louis-en-l'île
VENDREDI 7 DÉCEMBRE, 20 h 30
EDITH CANAT DE CWIZY :
« Livres d'heures »

H. JAUBERT : trois psaumes
F. LISZT : « Via Crucis »

J.C. PENNETIER, piano
Michel PIQUEMAL, baryton

Solistes, ensemble vocal et instrumental :
STEPHANE CAILLAT

Renseignements : 277.18.83
Billets : 3 FNAC, agences

L'ASSOCIATION DES AMITIÉS FRANCO-ALBANAISES présente :
« Une société nouvelle : tout pour l'homme »

Gala artistique pour le **40^e anniversaire de la R.P.S.A.**

CORA VAUCAIRE
le dimanche 2 décembre à 18 h
au **THÉÂTRE FONTAINE**
10, rue Fontaine (10^e) - Métro Blanche

ORCHESTRE NATIONAL DE LYON
SERGE KUBLIK

CONCOURS
TIANVER DES 9 H 00

1 TROMPETTE SOLO (CO-SOLISTE)
Ouverture le 7 TRAP

pour tous renseignements et inscriptions s'adresser au Secrétaire Général National de Lyon, tél. 077 860634, 84 rue de la République, 69600, St-Etienne.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

CHAILLLOT (727-81-15) : Grand Théâtre, 20 h 30 : *Tempête de Dada* (musique d'Erik Satie). - Théâtre Glanville, 20 h 30 : Une pièce d'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-79-32), 20 h 30 : *Till Eulenspiegel*.

TIFF (364-80-80), Théâtre, 20 h 30 : *O. bello*.

BEAUBOURG (277-12-33) : Dithès, 21 h : « Agar », d'A. Henami (lecture). - Concerts-séminaires : 18 h 30 : *Le Forum des perceptions*. - Classes-études : Nouveaux films Bpi : *Le médium*, de G.C. Meotti ; *Encyclopédie audiovisuelle du cinéma*, 16 h : J. Vigo, de G.C. Philippe ; 19 h : *Max Opalis*, de G.C. Philippe.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : *La Chauve-souris*.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : *Le chevalier à la rose* ; 18 h 30 : *Revue Arts Téo*.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Soirée portugaise, duo Ouro Negro.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h 30 : *Shilp*.

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (208-77-11), 20 h 30 : *Le Sablier*.

ARTS-HEBERTOT (387-23-21), 21 h : *La Reine morte* ; 18 h 30 : Une heure avec La Fontaine.

ASTELLE THÉÂTRE (238-35-53), 20 h 30 : *L'Amour en visite à l'école des veuves*.

ATELIER (606-49-24), 21 h : *La Danse de mort*.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : *Le Roi se meurt*. - Salle Ch. Béraud, 20 h 30 : *Le Rêve de d'Alembert*.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 45 : *Les Escaliers du Sacré-Coeur* (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : *Les Femmes de bonne humeur*.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVAUD ex-POTINIERE (261-44-16), 21 h : *Théâtre de Bouvard*.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-90-15), 20 h 30 : *Nature* (déra.).

CARTOUCHE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : *Le Prince travesti*. - *Ti. de l'Aquarium (374-99-61)*, 20 h 30 : *L'Intruse - Léonie est en avance*.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-23-52), 20 h 30 : *Notre* (déra.).

CITÉ INTERNATIONALE (588-38-49), Grand Théâtre 20 h 30 : *Cornélie*. - *La Resserre* 20 h 30 : *Lacépède Borgia*.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : *Reviens dormir à l'épave*.

COMÉDIE TALESME (214-22-22), 20 h 30 : *Le Retour de la villageoise*.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-32-21), 20 h 45 : *Léocadia*.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : *Messieurs les ronds-de-cuir*.

DÉCLARATEURS (236-00-02), 19 h : *Orphée* ; 21 h : *Et si je mettais un peu de musique*.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : *La Quasimodo* ; 20 h 30 : *Repos de famille*.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : *Désert*.

ÉPIQUE (272-23-41), 21 h : *De Lucifer à Satan*.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : *Morpiou's Palace* ; 22 h : *E. Pericoloso Sporgers*.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 18 h 30 : *100 Signes* ; 20 h 30 : *Avant-veus des nouvelles du docteur ?*

ESSAIEN (278-46-42), 18 h 30 : *Le Tour d'amour* ; 21 h : *Toril*.

FONDATION DEUTSCH DE LA MERTHE (237-41-56), 21 h : *La Dernière Répétition de Frestovator de Virginia Woolf*.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : *Les Trois Jeanne*.

GAITE-MONTMARTRE (322-16-18), 20 h 45 : *Grand-père*.

GALERIE 65 (326-63-51), 20 h 30 : *Educing Rita*.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : *La Cantatrice chauve* ; 20 h 30 : *Leçon* ; 21 h 30 : *Offenbach, tu connais ?*

LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : *Orphée aux enfers*.

LUCERNAIRE (544-57-34), 18 h 30 : *Le Prophète* ; 20 h 15 : *Ubu enchâssé* ; 22 h : *Breviaire d'amour d'un hétérosexuel*. - *Il*, 20 h 15 : *Pour Thomas* ; 22 h 15 : *Hiroshima mon amour*. *Pastels*, 18 h 30 : *Parlons français*, n° 2 ; 22 h 30 : *Le Sésidie rendez-vous*.

LYS-MONTMARTRE (327-88-61), 20 h : *L'École des filles* ; 22 h 30 : *Waiting for the Sun on the Reef des fous*.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : *Un otage*.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : *Les Nuits difficiles*.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : *Savage Love* ; 22 h : *Angel City*.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir. L.), 20 h 30 : *Napoléon*. - *Salle Gabriel (225-20-74)*, 21 h : *La Berlioz*.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : *Mohi-Moham II*. - *Poésie*, 21 h : *Louki que quoi dont où, à partir du 3*.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : *On dînait au lit*.

MICRODÈRE (742-95-22), 20 h 30 : *Le Bûcher*.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : *Cyrano de Bergerac* ; *L'Histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnet*.

MONTMARTRE (320-89-90), Grande salle, 21 h : *Duo pour une soliste*. - *Poésie*, 21 h : *La Carte du tendre*.

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : *Célestina*.

NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : *L'Entourloupe*.

OUVRE (874-42-52), 21 h : *La Chasse aux dringons*.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : *Le Dindon*.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : *Giovanni*.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : *L'Orphelin*.

POCHE (548-92-97), 20 h : *Gertrude morte et après-midi*.

Le Monde Informations Spectacles 281 26 20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles lds il h à 21 h sauf dimanches et jours fériés

Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 30 novembre

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. et X. Gagnepain.

Théâtre de l'Épave, 19 h 30 : Ensemble vocal Contrepoint (Marcello, Burtinède).

Lucernaire, 20 h 30 : M. Nakai (Bach, Scarlatti, Ravel).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : M. Deffosse, J. Vandeville (J.-S. Bach et ses fils).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble vocal Ars Musica, dir. Cl. Carrot, Chorale Chante-Marse, dir. J.-F. Combier (Geoffroy).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : G. Chery ; 22 h 30 : *Tout*.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (336-65-05), 21 h 30 : S. Guercil, B. Vassier.

CLOÛTE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h 30 : *Latine Sals*.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : B. Fow, A. Silva, Ch. Henderson.

GIBUS (700-78-88), 22 h : *Flying Padovan* + *Jet Boys*.

MEMPHIS MELODY (328-60-73), 22 h : R. Cabanis ; 0 h 30 : *Worship*.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urteger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : *Dollar Brand*.

PETTIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : *Cyrl Jazz Band*.

PHILONE (776-44-26), 22 h : *Alfa*.

SLOW CLUB (233-94-30), 21 h 30 : R. Franc.

LA SPHÈRE (806-77-96), 20 h 30 : *Kamili Trio*.

SUNSET (261-46-60), 22 h : *Minigruel*.

Festival de l'Île-de-France (772-46-84)

Suresnes, Église (772-38-80), 21 heures.

Festival d'automne (296-12-27)

Comédie-Française (296-10-20), le 1^{er} à 20 h 30, le 2^e à 14 h 30 : *Bérénice*.

Théâtre de Chaillot, salle César (727-81-15) (D. soir. dim.), 20 h 30, dim. 15 h : *Une pièce d'amour*.

Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h : *Spinoza*.

Théâtre des Champs-Élysées (723-47-77), les 30, 2 à 19 h 30 : *Médecin*.

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : *Fisicomo Puro*.

Maison des Cultures du Monde (544-72-30), 20 h 30 : A. Pivovelli.

Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h : *Exposition P. P. Pasolini*.

CARLOS GARDEL et LE PEUPLE FRANÇAIS

Le célèbre chanteur Carlos Gardel qui a en 1935 le 5 novembre dernier à Paris a été salué largement par le peuple français et tous les musiciens de France ont voulu lui rendre hommage. C'est le peuple français à l'initiative de la Ville de Paris a voulu lui rendre hommage.

Un acte officiel, la Ville de Paris a reconnu publiquement la grandeur d'un des plus grands chanteurs de tous les temps.

Le ville de Toulouse a été honoré, en organisant un concert dans la salle de la Couronne-Cathédrale, le 24 juin 1983.

Cela fut le seul et unique hommage, tout le reste a été fait par Carlos Gardel.

Mais le peuple français a voulu honorer la mémoire de Carlos Gardel par la création de Toulouse avec succès. C'est la reconnaissance de la nation toute de France pour un grand chanteur.

Tous les concerts de Carlos Gardel ont été organisés dans les salles de concert de France.

Vous pouvez déjà voir l'opus monumental de tous les peuples de l'Amérique latine. Aujourd'hui, nous espérons que le peuple français qui est resté fidèle au souvenir de Carlos Gardel, lui a rendu hommage et des hommages personnels, à l'occasion de Toulouse pour appuyer ce grand projet.

Le seul qui peut porter une telle charge est le peuple français.

Vous pouvez voir vous-même à cet effet et cela sera une leçon de plus que l'histoire nous a enseigné à tous ceux qui ont vu Carlos Gardel et le véritable temps, et qui se passionnent pour faire des hommages personnels et de concert.

La culture des peuples se ne sépare pas, elle se définit dans une origine authentique.

VADE RETRO SATANAS

Groupo Tzugo-Ollashba C/O Martha BAEZ, 3, rue de la Fidélité, 75010 Paris, Paris, le 30 novembre 1984.

BOBIGNY 831.11.45

SAMEDI 8 DÉCEMBRE - 20 H 30

UNIQUE RECITAL

GWYNETH JONES

Soprano

Piano : **Geoffrey Parsons**

SCHUBERT - MAHLER - WAGNER - R. STRAUSS

Prix : 65 F - 45 F

Loc. 3 FNAC - MC 93 Tél. 831.11.45

Récital de la chanteuse SUSANA RINALDI

LES 6, 7 ET 8 DÉCEMBRE

à 20 h 30, au Carré Silvia Monfort (location : 531-28-34) dans le cadre de « Cultura latina ».

LE LUNDI 10 DÉCEMBRE, à 20 h 30 au Théâtre national de l'Odéon (location : 325-70-32) sous les auspices de la délégation argentine auprès de l'UNESCO et du Centre Culturel Argentin.

MERCREDI 5 DÉCEMBRE

Nemo

CREAM ONE

Une Pièce d'Amour

NE JAMAIS LEUR DONNER A MANGER APRES MINUIT, SINON

"Au fond je suis très masculin, j'ai une droite fulgurante!"

Boy George

NOUVEL ALBUM "waking up with the house on fire"

Sur disque et K7 Virgin

cinéma

LES FA...

un amour int...

PHILMS X CAEMU

سكراة الاموال

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 30 novembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1



20 h 35 Formule 1: Jane Birkin.
Emission de M. et G. Carpentier.
Un plateau entièrement féminin : autour de Jane Birkin, Kim Wilde, les Sisters Sincere, Lio, Diane Dufresne...

21 h 50 Téléfilm: l'Année noire.
D'après le roman de C. Castellana, mise en scène M. T. Girard, avec G. Desarthe, G. Amato, M. Foschi...
Le plan d'action du commissaire Spada, après la mort de Pagaza, est totalement modifié. Une seule solution pour ce play-boy tortionnaire : fuir l'Italie fasciste, mais Casella assassiné. Spada est sur le point d'être arrêté. Un feuilleton décoratif.

22 h 45 Photographie et société.
Emission de Teri Wehn Damisch.
Réalité de l'image ou l'image nous manipule (2^e partie). Gisèle Freund, une des plus grandes photographes du siècle, analyse la réalité événementielle dans ses rapports avec sa représentation photographique : intelligence et sensibilité.

23 h 15 Journal.
23 h 35 C'est à lire.
23 h 40 Cigognant.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

20 h 35 Série: Aïoli Béatrice.
De Y. Lambert et A. Kanof, réal. J. Besnard. Avec N. Courdel, D. Cecaldi, A. Costiguy...
Troisième épisode : Béatrice est confrontée avec les deux réalités de la production télévisée. Archétype de la femme moderne, fougueuse et séduisante, Béatrice enquête. Une comédie légère, bien jouée.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivou.
Sur le thème « Recherches et flutures », sont invités : Alain Borer (Rimbaud en Abyssinie; Un sieur Rimbaud se disant négociant), Michel del Castillo (la Gloire de Dina), San Antonio (Forêt-il tue les petits garçons qui ont les mains sur les hanches?), Henri Vincenot (l'Encre de chair).

22 h 50 Journal.



23 h Ciné-club (cyclo japonais): Voyage à Tokyo.
Film japonais de Y. Ozu (1953), avec C. Ryu, C. Higashiyama, S. Haru, S. Yamamura, H. Sugirama (v.o. sous-titré, W. Rediffusion).
Un vieil homme et sa femme se rendent à Tokyo pour visiter leurs enfants. Ceux-ci, dérangés dans leurs habitudes, les accueillent avec réticence. Histoire intimiste

Les programmes du samedi 1^{er} et du dimanche 2 décembre se trouvent dans « Le Monde Loisirs »

ARIA

Le nouveau classique de Christofle

Pavillon
Christofle

12, rue Royale Paris 8^e • 24, rue de la Paix Paris 2^e
95, rue de Passy Paris 16^e • 93, rue de Seine Paris 6^e
17, rue de Sèvres Paris 6^e • Centre Commercial Parly II

COMMUNICATION

LA TÉLÉVISION DE DEMAIN

Les constructeurs européens annoncent la couleur

Le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur a décidé, mardi 27 novembre, d'appuyer l'adoption d'une norme européenne unique de radiodiffusion par satellite, norme proposée par l'association européenne des fabricants de matériels électroniques grand public (EACEM). Dans sa séance, le communiqué officiel peut sembler obscur. Il marque en fait une étape importante dans une gigantesque bataille industrielle dont l'enjeu n'est rien moins que le renouvellement du marché mondial de la télévision.

Une bataille complexe, secrète comme toutes celles qui se déroulent autour d'une norme technique, mais qui peut passer sur l'avenir de l'industrie nationale de la télévision en son sein du marché des programmes. Les choix précédents du standard 819 lignes ou du système SECAM n'ont-ils pas contribué à l'essor puis à l'isolement de notre télévision nationale ?

A première vue, le problème posé semble simple. La télévision par satellite, qui se joue des frontières, s'accommode mal de la disparité des standards couleur : grosso modo SECAM pour la France, les pays de l'Est et une partie de l'Afrique, NTSC pour l'Amérique du Nord et le Japon et PAL pour le reste du monde. Les constructeurs européens ont donc pris l'initiative de rechercher une nouvelle norme, unique, avec d'autant plus d'empressement que les brevets des anciens standards viennent à expiration et ne rapportent plus rien.

Du « C MAC » au « D2 MAC Paquets »

En 1983, l'Union européenne de radiodiffusion adopte le « C MAC Paquets », un standard proposé par un diffuseur britannique, l'Independent Broadcasting Authority (IBA). Cette solution technique ingénieuse permet de résoudre tous les problèmes posés à la diffusion par satellite : standard unique pour la couleur, plusieurs canaux son de très bonne qualité et possibilité de transporter des données numériques. De plus, il ouvre la voie vers une télévision à haute définition en améliorant la qualité de l'image, grâce au traitement numérique. Mais le C MAC Paquets a un gros inconvénient : il est mal adapté à toute autre forme de diffusion (réseau terrestre, câble, vidéo, etc.) et suppose une modification coûteuse du récepteur.

Les deux constructeurs européens Thomson et Philips contre-attaquent en proposant le « D2 MAC Paquets », une norme simplifiant la précédente mais qui a l'avantage de s'adapter à tous les types de diffusion. Un simple décodeur branché sur la prise péritel de télévision permet de répondre à tous les cas de figure. Le marché est donc beaucoup plus important et, même si l'évolution vers la haute définition est plus lente, elle est moins coûteuse pour le consommateur.

C'est ce dernier standard qu'a finalement adopté l'EACEM le 16 octobre. Mais ce consensus des constructeurs européens n'est rien s'il n'est pas relayé par les gouvernements, seuls capables d'imposer des normes. Là, la partie est moins facile. Le gouvernement britannique

renoncera-t-il facilement aux retombées industrielles et économiques du standard d'IBA ? La République fédérale d'Allemagne fait la sourde oreille : elle préférerait conserver le plus longtemps possible le vieux PAL-SECAM, qui peut être reçu par les spectateurs d'Allemagne de l'Est...

Au-delà de l'Europe, il y a les Américains et les Japonais, qui comptent sur le satellite de télévision directe pour passer sans détour à la haute définition, ce qui suppose une tout autre stratégie industrielle. La chaîne américaine CBS a, depuis 1980, un programme de recherches commun avec Sony ; Compact Video

et RCA travaillent sur d'autres approches du problème.

Rien n'est joué. Le marché mondial de la télévision peut reproduire les divisions qui l'ont déchiré dans les années 60. Mais une norme unique européenne peut encore l'emporter ou, au minimum, protéger les industriels européens de la machine à guerre japonaise. Le temps presse : il faut deux à trois ans, après l'adoption d'une norme, pour arriver au développement industriel. Ce sera déjà trop tard pour le satellite de télévision directe TDF 1 et ses antennes de réception. Une bonne occasion perdue.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Image et stratégie propose de faire des spots publicitaires politiques

Le « quart d'heure Fabius » ? « C'est une bonne chose que le premier ministre s'explique devant les Français » : 55,9 % d'entre eux le pensent, contre 13,3 % qui estiment le contraire et 17,8 % qui « cela indiffère ». Ce sondage (1), commandé à l'IFREP par le cabinet de conseil en communication Image et stratégie, confirme celui de la SOFRES et conforte son directeur, M. Thierry Saussez, dans sa conviction : « On gagne toujours à communiquer ». Les questions posées concernent la communication politique et les professionnels de la communication politique (voir encadré) et confirment les résultats de nos investigations sur « le rejet de la politique » (le Monde du 6 septembre).

« La crise de confiance de la société française envers les hommes politiques », explique M. Saussez, « vient de la fois d'un problème de fond - l'impuissance face à la crise - et d'un problème de communication : ils disent tout la même chose ». Les « conseils » sont justement là pour les aider à se différencier, à donner d'eux une image sin-

gulière, et 38 % des Français estiment que ces spécialistes « sont utiles ». Toutefois, le réflexe contraire des « politiques » est encore négatif, car, estime M. Saussez, « ils ont peur de perdre une partie de leur substance, de leur message, en entrant carrément dans la société de communication ». En restant un « artisan », l' élu, le responsable politique est sûr de « rester le patron ».

Au contraire, estime le directeur d'Image et stratégie - un cabinet qui travaille exclusivement pour l'opposition - « l'homme politique doit être « déculpabilisé » à l'égard du « marketing politique », notamment en faisant valoir que la communication n'est pas seulement un enjeu, mais « un problème de fond de la société ». « Le vécu individualisé de la crise conduit au corporatisme et aux comportements associatifs ; l'adaptation de la communication sociale aggrave le phénomène ».

M. Saussez fait aussi des propositions. Pour les élections de 1986, « prendre en compte les progrès de la télévision dans la campagne électorale » et « mettre à disposition des candidats des équipes techniques », plutôt que de se contenter de déclarations de leaders. Profiter de l'ouverture de nouveaux médias et de l'évolution du marché publicitaire pour promouvoir la communication sociale sur les nouvelles chaînes de télévision et les stations locales de radio ; « Sortir du sous-développement de la communication sociale et de l'archaïsme de la communication politique ». Sur tout, « ouvrir les créneaux publicitaires de la télévision à la communication sociale », et faire ainsi accéder la politique à cette forme « moderne » de communication qu'est le spot publicitaire. M. Saussez rappelle qu'il avait alerté à ce sujet Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, en 1982. Il vient récemment de « prendre contact » à ce sujet avec le premier ministre.

Y. A.

Franc et sincère

Voici les réponses à certaines des questions du sondage de l'IFREP :

- Qu'attendez-vous d'un homme politique en général ?
- Qu'il soit franc, sincère... 36,4 %
- Qu'il connaisse bien ses dossiers... 25,7 %
- Qu'il soit énergique... 19,1 %
- Qu'il s'exprime bien... 15,2 %
- A votre avis, existe-t-il en France des spécialistes qui conseillent les hommes politiques sur leur façon de s'exprimer ou de se présenter à l'opinion publique ?
- Oui... 70,3 %
- Non... 8,9 %
- Ces spécialistes sont utiles, les hommes politiques se font comprendre le mieux possible... 38,6 %
- Ils sont peut-être utiles, mais ils « fabriquent » des hommes politiques différents de ce qu'ils sont en réalité... 18,9 %
- Ils sont inutiles, car les hommes politiques doivent se débrouiller tout seuls... 14,2 %

Les progrès du cinéma holographique

Le 22 avril 1982 - un siècle jour pour jour après l'invention par Étienne-Jules Marey de fusil photographique, ancêtre du cinéma - deux chercheurs-cinéastes de l'université de Paris-VIII, Claudine Eizykman et Guy Filmasson présentent les premières images holographiques animées françaises. Le travail des deux chercheurs sur les propriétés du laser permettrait enfin d'envisager un cinéma en relief accessible à tous sans lunettes spéciales, un domaine que les chercheurs soviétiques explorent depuis des années sans succès probant. On n'en était alors qu'aux premiers balbutiements, à l'animation image par image. Une vingtaine de vues holographiques imprimées sur une même plaque de 60 x 50 centimètres reconstituaient le vol des goélands, cher au cœur de Marey, pour sept spectateurs correctement situés par rapport à l'écran.

Deux ans et demi plus tard, quelques subventions publiques ont permis de réaliser des progrès substantiels. L'appareillage complexe nécessaire pour faire voler les goélands se réduit à une discrète rampe d'éclairage. Cette miniaturisation ouvre la voie à des applications intéressantes dans le domaine de l'affiche publicitaire, par exemple.

Mais il y a beaucoup mieux. Claudine Eizykman et Guy Filmasson sont

parvenus à enregistrer et à reproduire des scènes d'une minute sur des pellicules 35 mm et 70 mm. Lorsque l'on colle son œil à l'étrange machine, ce reste surpris, déconcerté. Les personnages évoluent dans un espace visuel aux frontières mal définies, restitué par le cône de lumière verte de laser. Plus de champ ni de perspective classique : le ciné-hologramme fait voler en éclats les lois de la représentation, stabilisées depuis le Renascimento.

Quel statut, quel avenir donner à ces nouvelles images ? Les deux chercheurs savent bien que l'usage social des inventions ne peut se déterminer a priori. Ils laissent ouvertes toutes les directions de recherche mais, en passionnés de cinéma, se proposent maintenant de mettre en point un vrai système de visualisation : un écran d'un mètre de base visible par une cinquantaine de spectateurs. Les problèmes posés par la durée des enregistrements, la qualité des émulsions et des lasers sont aujourd'hui résolus. Il reste à mettre en œuvre pratiquement des technologies dont le coût très élevé dépasse de beaucoup les quelques subventions dont bénéficient les deux inventeurs.

J.-F. L.

LE FINANCEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Vingt-deux millions d'explications

Vingt-deux millions d'usagers vont recevoir un dépliant de trois pages décomposant les grandes lignes du budget des PTT. Le ministre, M. Louis Mesangeau, y explique de quoi servent les 62 milliards collectés par le poste, per les télécommunications, ou produits par le placement des fonds déposés à la Caisse d'épargne. Il montre que, avec près de 40 milliards de francs, « de loin le plus important budget civil d'investissement de l'Etat », les PTT vont contribuer au financement des nouvelles technologies.

La modernisation de la poste, d'abord, avec l'infomatique progressive de dix-sept mille bureaux, la mise en place de la télécopie et de la télémessagerie publiques. Et puis, le cercle à mémoire, le satellite, un million de Miral supplémentaires. Les réseaux câblés, enfin, auxquels les PTT consacreront 1 milliard de francs en 1985 et peut-être le double, comme l'a annoncé M. Mesangeau à Lyon, d'où s'agit d'atteindre plus vite la masse critique de prises installées.

Cette avalanche de nouvelles technologies, ce saut délibéré dans le futur, feront-ils oublier aux abonnés au téléphone la hausse de 25 % de la taxe de base, aux usagers de la poste les retards constatés dans l'acheminement du courrier ?

J.-F. L.

سورة الاحزاب

صلى الله عليه وسلم

TION

VISION DE DEMAIN

épéens annoncent la couleur

Le mouvement des épéistes français a annoncé sa participation à la coupe du monde de la République fédérale...

e et stratégie propose de faire spots publicitaires politiques

Le mouvement des épéistes français a proposé de faire des spots publicitaires politiques sur les chaînes de télévision...

FARE et SINCÈRE

Le mouvement des épéistes français a annoncé sa participation à la coupe du monde de la République fédérale...

holographique

Le mouvement des épéistes français a annoncé sa participation à la coupe du monde de la République fédérale...

COMMUNICATION

LA SITUATION AU « MONDE »

Une déclaration du Syndicat du Livre

Après la suspension de la grève, qui a empêché la diffusion de notre journal lundi et mardi, les discussions entre les syndicats CGT, CFDT, FO, SNJ et la direction...

TÉLÉVISION DIRECTE PAR SATELLITE

M. Fillioud précise le contenu des deux chaînes publiques

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a reçu, le 29 novembre, les présidents des différentes sociétés du service public...

CANAL PLUS ET LES PIRATES

La première chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, jeudi 29 novembre, l'ordonnance de référé rendue le 22 novembre par M. Pierre Drai...

SIX NOUVELLES RADIOS LOCALES PARISIENNES MENACÉES

La commission Galabert devait se prononcer, vendredi 30 novembre, sur la menace de suspension d'autorisation de six radios locales privées parisiennes...

LE 40^e ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE PARISIENNE

Issu de la Fédération de la presse clandestine, le Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne, sous l'impulsion de M. Emilien Amaury...

LATREILLE Manteaux et Pardessus Quinzaine spéciale du 1^{er} au 15 Décembre 62 rue St André-des-Arts 6^e Tel. 329.44.10

Mariages

- Le lieutenant-colonel (ER) Marcel PROUTEAU et M^{me} Lucien BROTONS, 80, et M^{me} Marcel BROTONS, 80, et M^{me} Marcel BROTONS, 80...

Décès

- Le 17 octobre 1984, nous quitte M. Georges DAHAN, percepteur en retraite, chevalier du Mérite social, ancien délégué pour le Vaucluse du comité français pour la campagne mondiale contre la faim...

Anniversaires

- M. et M^{me} René Checler, M. et M^{me} Jean-Claude Ayache et leurs enfants, M. et M^{me} Jean Akoun et leurs enfants...

ÉCHECS

LES JEUX OLYMPIQUES AURONT TOUJOURS LIEU EN GRÈCE

Tous les quatre ans à Salonique, le comité central de la Fédération internationale d'échecs (FIDE) dans le cadre du vingtième congrès de la FIDE qui se tient dans cette ville...

ROBLOT S. A.

522-27-22 ORGANISATION D'OSÈQUES

STERN

GRAVEUR (depuis 1841) Pour votre Société papiers à lettres et imprimés de haute qualité

Mariages

- Mme et Jean-Jacques Languepin, Yves Marie et Jeanne Languepin, Magali et Remy Sternmann, Catherine, Michel et Gilles Sternmann...

Décès

- M. et M^{me} Raymond Tournoux, son épouse, M. et M^{me} Yves Thierry-Mieg, Philippe, François, Arnaud, leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Anniversaires

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Anniversaires

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Mariages

- M. et M^{me} Raymond Tournoux, son épouse, M. et M^{me} Yves Thierry-Mieg, Philippe, François, Arnaud, leurs enfants...

Décès

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Anniversaires

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Anniversaires

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Mariages

- M. et M^{me} Raymond Tournoux, son épouse, M. et M^{me} Yves Thierry-Mieg, Philippe, François, Arnaud, leurs enfants...

Décès

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Anniversaires

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Anniversaires

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Mariages

- M. et M^{me} Raymond Tournoux, son épouse, M. et M^{me} Yves Thierry-Mieg, Philippe, François, Arnaud, leurs enfants...

Décès

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Anniversaires

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Anniversaires

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Mariages

- M. et M^{me} Raymond Tournoux, son épouse, M. et M^{me} Yves Thierry-Mieg, Philippe, François, Arnaud, leurs enfants...

Décès

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Anniversaires

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Anniversaires

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Mariages

- M. et M^{me} Raymond Tournoux, son épouse, M. et M^{me} Yves Thierry-Mieg, Philippe, François, Arnaud, leurs enfants...

Décès

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Anniversaires

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

Anniversaires

- M. et M^{me} Gilbert Wolff et leurs enfants, M. et M^{me} Didier Leray et leurs enfants...

Anniversaires

- M. et M^{me} Jacques Bernard, M. et M^{me} Michel Veber, M. et M^{me} Claude Veber, M. et M^{me} Robert Veber...

La boutique écossaise

المنزل في الجزائر

REPRODUCTION INTERDITE

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE Samedi 1^{er} décembre Nouveaux Drouot... Certeil-Essonnes... l'Isle-Adam...

Dimanche 2 décembre Chantilly... Versailles... Fontainebleau... Saint-Germain-Laye...

PLUS LOIN Samedi 1^{er} décembre Auch-en-Gascogne... Agen... Toulouse... Narbonne...

Dimanche 2 décembre Albi... Carcassonne... Montpellier... Nîmes... Perpignan...

Table with 2 columns: OFFRES D'EMPLOI, DEMANDES D'EMPLOI, IMMOBILIER, AUTOMOBILES, AGENDA, PROP. COMM. CAPITAUX. Values range from 90.00 to 209.92.

ANNONCES CLASSEES

Table with 3 columns: ANNONCES ENCADREES, Lignes, Tarif TTC. Values range from 51.00 to 46.25.

L'immobilier

appartements ventes

- 5^e arrdt Métro MAUBERT... 6^e arrdt MONTPARNASSE VALVIN... 7^e arrdt M^e SOLFERINO... 10^e arrdt GARE DE L'EST... 11^e arrdt AVENUE DE LA REPUBLIQUE... 12^e arrdt Métro GARE-DE-LYON... 13^e arrdt PLACE DITALE... 14^e arrdt SYMPATHIQUE MAISON...

locations non meublées offres

- Paris Val-de-Marne NOGENT-SUR-MARNE... CENTRALE DES PROPRIETAIRES... VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION?... LES ARCS 1900... DEAILVILLE... DEAILVILLE centre...

locations meublées demandes

- Paris NOUS CHERCHONS pour notre fille de 18 ans... CENTRALE DES PROPRIETAIRES... VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION?... LES ARCS 1900... DEAILVILLE... DEAILVILLE centre...

locations non meublées demandes

- Paris Pour personnel et cadre supérieur... Région parisienne Pour Sésu européenne... immeubles Jean FEUILLADE... hôtels particuliers VERSAILLES... VERSAILLES Résidentiel calme...

bureaux

- Ventes 94 CACHAN Dans ensemble résidentiel... Locations VOTRE SÈGE SOCIAL... BUREAUX MEUBLES... BOUTIQUES

pavillons

- PAVILLONS JUSQU'A 120 KM DE PARIS... PRES RAMBOUILLET... NOGENT-SUR-MARNE... fermettes

L'IMMOBILIER dans Le Monde du Lundi au Vendredi 555-91-82

OFFRES D'EMPLOIS

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX NEULLY-SABLONS... JEUNES SPECIALISTES EN DROIT FISCAL OU EN DROIT DES SOCIETES DE HAUT NIVEAU

OFFRES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR DIPLOMÉ 35/45 ans... URGENT C.E. Secour Technique... UN (E) BIBLIOTHÉCAIRE... traduction demande... gerances libres... capitaux propositions commerciales

emplois régionaux

Régie RADIOS LOCALES LANGUEDOC-ROUSSILLON chef des ventes (H/F) capable d'animer et d'optimiser un réseau de vendeurs SPOTS PUBLICITAIRES

automobiles

HUNKELER GENERALUNTERNEHMUNG... plus de 16 CV. A vendre RANGE ROVER 1982...

emplois internationaux

BUREAU D'ETUDES INTERNAT. cherch. URBANISTES pour mission de 3 ans de une capitale africaine... EDUCATEUR (trice) diplômé(e) pour poste de pré-vention et de semi-libérés

ventes

american center 261, boulevard Raspail 75014 Paris THE AMERICAN LANGUAGE PROGRAM cours/american in v.o.

Agenda du Monde

Bijoux BIJOUX ANCIENS... Carrelages DIRECT USINES... Cours J.H. donne cours d'Arabe... Canapés COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS... Moquettes MOQUETTES 1^{er} CHOIX... Instruments de musique... Livres HENRI LAFITTE... Manuscrits

Vacances

Tourisme Loirs Driscoll House Hôtel... SKI DE FOND HAUT JURA... Particuliers MOQUETTE SUPER VELOURS... Philatélie ACHETER CHER COLLECTION... Psychanalyse PSYCHANALYSTE... Restaurants La Vanne Rouge... Troisième âge

Élécopieur PARTAGE SAVOIR SERVICE TELEX TELECOPIER 2347.21

EMENAGEMENT ODOUL 208 10-30

LE MONDE

A SON QUARANTE-DEUXIÈME CONGRÈS CONFÉDÉRAL

La CFTC critique le gouvernement mais garde ses distances vis-à-vis de l'opposition

Marseille. — Devant mille cinq cents congressistes réunis au Palais des congrès de la cité phocéenne, M. Jean Bernard a donné, le 29 novembre, un coup d'envoi au quarante-deuxième congrès confédéral de la CFTC. Au cours d'une brève allocution, le président de la CFTC a regretté l'absence de N. Debarre, ministre du travail, et souligné la progression sans précédent de son organisation depuis trois ans. La veille, il avait — le fait est inhabituel dans le monde syndical — présidé un colloque sur les mutations technologiques en présence de M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF.

Alors que, pour M. Chotard, les négociations sur la flexibilité de l'emploi arrivent « à leur terme », chaque participant s'est évertué à dramatiser les mutations technologiques. Le président de la commission sociale du CNPF a plaidé pour une « attitude volontariste et optimiste ». Dénonçant les « rigidités » du système salarial, il a défendu avec modération les emplois nouveaux à contraintes allégées (ENCA) et a prôné la négociation « à tous les échelons ».

M. Bernard a évité de dénoncer globalement la démare du patronat, tout en relevant les « contradictions » et en faisant état de ses « perplexités ». Le président de la CFTC a mis en garde contre « le danger considérable de désharmonisation des entreprises », jugeant « impensable » que l'introduction de nouvelles technologies ne soit pas négociée dans l'entreprise. « On n'a pas le choix, a-t-il conclu. Si on ne fait pas ces modernisations, on disparaîtra ». En présentant le 29 novembre, pendant plus de deux heures, son rapport d'activité, M. Guy Drilleaud, secrétaire général de la CFTC, s'est montré plus sévère pour le patronat, qualifiant les ENCA d'opération démagogique : « Le message du patronat, c'est mieux licencier pour mieux embaucher. Quel thème pour un CNPF responsable ! Nous refusons d'y souscrire. Nous disons non M. Chotard ! »

Mais c'est au gouvernement que M. Drilleaud a réservé avec sévérité

De notre envoyé spécial

la plupart de ses banderilles. Pour lui, l'emploi est « le problème numéro un ». Tout en rejetant les thèses de ceux qui pensent qu'il y a « trop d'immigrés », il a demandé plus de rigueur contre l'immigration clandestine.

Assimilant les formations parquings aux « formations de désespoir », le secrétaire général de la CFTC a émis de sérieuses réserves sur les congés de conversion et les travaux d'utilité collective. Plus globalement, il a dénoncé « des incohérences qui désorientent et désespèrent les travailleurs ». Evoquant la « sous-représentation » de la CFTC (six sièges) au conseil économique et social, il s'en est pris au « socialisme gouvernemental » : « La preuve est faite que c'est la République des petits copains ». Pour M. Drilleaud, « l'Etat régit en maître, il n'y a plus de politique contractuelle ». Célébrant la « belle victoire » de la CFTC sur l'enseignement privé, il a invité les congressistes à rester « mobilisés », car un élargissement est toujours possible.

« Les salariés », a continué M. Drilleaud, ont fait un effort considérable, et ils ne voient pas la crise économique sortir du tunnel », mais, a-t-il ajouté, « les solutions propres à sortir le pays de la crise restent encore à définir, d'autant que l'endettement hypothèque gravement l'avenir ». Le secrétaire général de la CFTC a ainsi tenu à préciser ses distances avec certaines propositions de l'opposition, rappelant au passage l'apollinisme de sa confédération et son « inspiration chrétienne ». Revendiquant la participation des salariés dans l'entreprise, il a présenté une analyse nuancée des lois Auroux : « En cas de changement de gouvernement, ces dispositions ne doivent pas être remises en cause » — et a jugé « scandaleux » toute atteinte au monopole syndical des cinq confédérations représentatives. Un avertissement qui visait le RPR.

Intervenant au nom de l'Union générale des ingénieurs, cadres et assimilés, UGICA-CFTC, M. Ber-

nard l'bal a jugé l'opposition « guère plus rassurante » que le gouvernement en ajoutant que « l'opollinisme CFTC a raison de se garder de gauche et de droite ».

Le congrès s'est préoccupé de ses divisions internes à propos du règlement du contentieux lié à la radiation provisoire de la fédération du bâtiment (Le Monde du 29 novembre), accusée de non-respect des statuts. Un « déplorable gâchis », a souligné M. Etienne Simon, vice-président de la CFTC. L'ultime étape de ce règlement devant le congrès a donné lieu à de pénibles passes d'armes. S'exprimant au nom de l'ancienne fédération du bâtiment, M. Pâtier a dénoncé la « Jolie escalade de la radiation », en demandant que la CFTC « redonne ce qu'elle était à l'origine », laissant entendre qu'elle s'était trop éloignée du message social de l'Eglise.

Si M. Simon s'est borné à reprocher aux « exclus » d'avoir « préféré les faux-fuyons », à la recherche d'un compromis, « même médiocre », un dirigeant de la nouvelle fédération BATI-MAT-TP s'est livré à une violente attaque contre le « comportement égoïste » et l'« arrivisme provocateur » de ces « mauvais syndicalistes » animés de « haine contre Jean Bernard ».

Le congrès a réservé un meilleur accueil à un délégué de base du bâtiment du Lot-et-Cher qui plaidait avec conviction en faveur des « exclus » : « L'article 1^{er} des statuts (référence à la morale sociale ébréchiée), nous l'avons dans les tripes, comme vous. Il faut arrêter la casse ! »

A travers une querelle sur l'application des statuts, ce sont en fait deux conceptions du syndicalisme chrétien qui se sont affrontées. Les congressistes ont suivi l'avis de M. Bernard et ont prononcé la radiation définitive de cette fédération contre 27,11 %. Un vote qui révèle un réel déclinement chez nombre de militants qui ont mal compris qu'un différend, au départ statutaire, prenne une telle dimension.

MICHEL NOBLECOURT.

Sécurité sociale : 18 milliards d'excédent à la fin de 1984 mais un léger déficit pour 1985

La Sécurité sociale devrait terminer l'année 1984 avec un solide « matelas » de 18 milliards de francs, mais, l'an prochain, ce matras devrait être un peu écorné — sauf mesures nouvelles permettant de rétablir l'équilibre, en raison du poids croissant des retraites.

C'est le double constat que devrait apporter le rapport que M^{me} Georgia Dufou, ministre des affaires sociales, présentera le jeudi 6 décembre aux membres de la commission des comptes de la Sécurité sociale.

Les derniers calculs confirment le chiffre annoncé dès le 12 septembre par M. Pierre Bérégovoy, ministre des Finances, et des prévisions, en présentant le projet de budget pour 1985 : sauf accident imprévisible (car l'on n'a pu prendre en compte que les dépenses d'assurance-maladie des neuf premiers mois de 1984), l'excédent du régime général s'élèvera à 18,1 milliards de francs.

Ce résultat tient compte en effet des dépenses supplémentaires décidées en cours d'année comme le relèvement du « plafond » du « complément familial » pour les ménages à double revenu (coût : environ 600 millions de francs), ou la « rallonge » accordée aux hôpitaux pour suivre l'augmentation des salaires de la fonction publique ; des économies pratiquées par l'Etat, comme la réduction de la cotisation d'assurance-maladie des adultes handicapés (perte : 525 millions de

francs en 1984), et des mesures de trésorerie diverses (essentiellement le placement des fonds), qui doivent rapporter 2 milliards à 2,5 milliards de francs sur l'année 1984.

L'excédent est dû, pour l'essentiel, à deux phénomènes. Il résulte, pour une part, d'un volume de cotisations légèrement supérieur aux prévisions : la hausse des rémunérations inférieures au plafond de la Sécurité sociale a compensé la baisse du nombre des cotisants. Il provient surtout d'une évolution favorable des dépenses d'assurance-maladie. A la fin d'octobre, celles-ci n'avaient augmenté que de 11,2 %, en moyenne annuelle, soit un peu plus de 3 % en francs constants. La décelération est, particulièrement nette pour les dépenses hospitalières, dont l'augmentation était de 1 % environ en francs constants, sur douze mois. L'excédent de l'assurance-maladie devrait donc largement dépasser 10 milliards de francs.

Ce « matelas » permet d'aborder l'année 1985 dans de bonnes conditions — puisque les déficits des années antérieures ont été épongés dès la fin de 1983 — en fournissant une réserve pour les placements. Cela suffira-t-il pour assurer l'équilibre l'an prochain ? En fait, en prolongeant l'évolution de 1984, les experts prévoient actuellement un déficit de 3,1 milliards de francs (soit moins d'une journée d'encours).

Les mesures prises depuis deux ans ont permis de réduire l'écart entre les recettes et les dépenses — et même d'aller temporairement au-delà — mais elles n'ont pas permis d'assurer un équilibre durable du régime général. En 1985, celui-ci ne bénéficiera que d'un accroissement limité de ses recettes « ordinaires » : de l'ordre de 3 % si les hypothèses économiques du gouvernement, correspondant à une baisse de 0,7 % du nombre des cotisants, se vérifient ; il ne conservera que quelques centaines de millions de francs sur le reste de la contribution sociale de 1 %.

En revanche, le changement du mode de calcul et de la date de versement des cotisations sociales devrait produire son plein effet (11 %). Avec le placement des disponibilités de trésorerie, le « bénéfice » devrait être encore de 5 à 7 milliards de francs. Mais il faudrait que l'Etat se mette lui aussi à jour de ses dettes : les retards de paiement (sur la part « patronale » des cotisations des fonctionnaires, sur les contributions au Fonds national de solidarité et au financement de l'allocation aux adultes handicapés), qui représentaient plus de 10,4 milliards de francs au début d'octobre, dépassent encore les 7 milliards.

Surmont, le déséquilibre « structurel » engendré par la progression inéluctable des dépenses de retraite (sous le double effet de la démographie et de l'avancement de l'âge de départ) sera plus évident : la caisse vicieuse devrait enregistrer un déficit de quelque 8 milliards de francs. Malgré la baisse de la natalité au cours des années 70, la branche famille devrait elle aussi connaître un déficit, plus limité (de l'ordre de 2 milliards de francs), du notamment aux dépenses supplémentaires entrainées par la loi sur la famille.

Seule la caisse d'assurance-maladie restera excédentaire. On table actuellement sur un accroissement de 3 % en volume des dépenses, comme en 1984. Cette projection ne paraît pas excessivement optimiste, compte tenu de l'infléchissement observé depuis 1981 dans les dépenses de santé. En particulier, la décelération des dépenses hospitalières devrait se confirmer du fait d'une série de mesures antérieures, parfois à la politique de rigueur (notamment des investissements, blocage des recrutements, moindre augmentation des salaires de la fonction publique, etc.).

L'alignement du tarif des consultations hospitalières sur celui de la médecine « de ville » devrait économiser 320 millions de francs l'an prochain (2), et la réforme de la nomenclature médicale, environ 400 millions. De plus, il est évident que le ministère des affaires sociales tiendra compte de l'évolution du nombre des actes — et des « dérapages » éventuels — dans la revalorisation des tarifs médicaux.

Ces prévisions, si elles se confirment, permettent au régime général d'espérer, pour 1986, l'accroissement des dépenses ne pouvant manger tout l'excédent. Mais il reste à trouver un mode de financement assurant un équilibre durable : c'est une des questions posées à la Commission des comptes.

GUY HERZLICH.

CONJONCTURE

Le premier emprunt obligataire à coupon unique est lancé en France

Pour la première fois en France, un emprunt de longue durée doté d'un coupon unique versé en fin de contrat est lancé. Il s'agit d'un emprunt émis par Gaz de France, d'un montant de 700 millions de francs, au taux de 11,15 % et d'une durée de douze ans. Au terme de cette échéance, soit le 17 décembre 1996, il sera versé, pour chaque obligation, outre le capital initial de 5 000 F, un coupon brut, avant impôt, de 12 778 F, représentant les intérêts capitalisés, soit un coefficient multiplicateur de 3,55 sur le capital de départ.

Une telle formule d'emprunt à intérêts capitalisés, versés en fin de période, est déjà largement utilisée à l'étranger sous le nom d'emprunt « à coupon zéro », mais, en France, le Trésor s'y était opposé, du moins jusqu'à maintenant, et seulement pour de longues périodes.

Depuis un certain temps déjà, le Trésor émet des bons à cinq ans à intérêts payables en fin de parcours, et, l'an dernier, il a commencé à lancer des obligations renouvelables (ORT) d'une durée de six ans avec, à aussi, un coupon unique versé à l'échéance.

Cette fois, la durée est doublée, ce qui fait de l'emprunt Gaz de France un produit original sur le marché français, avec un régime fis-

cal assez particulier. Certes, le souscripteur paiera, dans l'état actuel de la législation fiscale, un prélèvement libératoire de 25 % (+ 1 %) sur le coupon final à son versement, mais, s'il vend son emprunt avant l'échéance, il ne paiera qu'une taxe de 15 % au titre de la plus-value sur un montant qui, en Bourse, intégrera la valeur du coupon couru depuis la date de l'émission.

Il y a là un véritable avantage fiscal, recherché plus par les particuliers que par les investisseurs institutionnels. Cet avantage explique que l'emprunt Gaz de France soit déjà entièrement souscrit, essentiellement par les SICAV et les fonds communs de trésorerie, commercialisés par les banques auprès de leurs clients. Pour ces derniers, une telle formule présente, certes, l'inconvénient de ne pas fournir de revenu pendant douze ans, mais elle assure le réinvestissement automatique du coupon chaque année et, donc, une protection contre l'inflation, surtout à l'approche de la retraite.

Une telle initiative, qui revient à M. Claude Pierre-Brossolette, ancien président du Crédit lyonnais et actuel président de la banque Stern, et à M. David Dautremes, président du Crédit du Nord, chefs de file de l'émission, vient à point nommé pour alléger les charges de Gaz de France, qui va devoir rembourser par anticipation 1,7 milliard de francs au Fonds de développement économique et social (FDES).

Il faut signaler toutefois qu'une telle formule, si elle permet à l'émetteur d'obtenir de meilleures conditions, notamment un taux d'émission inférieur de 0,9 % à celui du marché et de réaliser des économies sur les frais annuels de versement du coupon, reporte à longue échéance le fardeau des intérêts, façon élégante de pénaliser la génération future. Pour le budget, enfin, elle entraîne un manque à gagner immédiat sur les impôts perçus, ce qui devrait limiter son extension.

FRANÇOIS RENARD.

Renault et Toyota s'associent dans la robotique. — Renault-automobile, filiale de la Régie, spécialisée dans la fabrication de robots et d'automatismes industriels, a conclu avec le japonais Toyota, l'un des leaders de la machine-outil, un accord technique de coopération. Renault-automobile achètera à

AGRICULTURE

IL FAUT D'AVANTAGE DE SOLIDARITÉ POUR SURMONTER LA CRISE, estiment les dirigeants de la Coopération agricole

Comment répondre au démantèlement de la politique agricole commune ? Par plus de solidarité encore entre paysans eux-mêmes, répond la Confédération française de la coopération agricole (CFCA), qui tiendra son assemblée générale électorale les 5 et 6 décembre à Paris, en présence du ministre de l'Agriculture, M. Michel Rocard.

Pour M. Albert Duchalais, président de la CFCA, seul le renforcement de l'organisation des marchés et le regroupement des paysans permettront de répondre aux exigences nouvelles que sont le contrôle de la production ou l'amélioration de la qualité des produits. Il faut aussi que les agriculteurs sortent de leurs préoccupations spécifiques de filière : par exemple des productions telles que la viande ou les fruits et légumes sont affectées du fait des déplacements d'activités par les décisions prises pour le lait. Pour l'avenir encore, la CFCA entend insister sur trois actions susceptibles, selon elle, d'aider l'agriculture française à surmonter sa crise : développement de l'utilisation de l'ECU dans les transactions commerciales, exportation et soutien au tiers-monde.

M. Duchalais insistera aussi auprès de M. Rocard sur le rôle de l'Etat. Pour la CFCA, la Coopération a besoin, du fait de ses contraintes particulières, de son éthique même, d'un financement spécifique alors que l'on tend au contraire vers la « banalisation », les taux des prêts agricoles étant progressivement ramenés aux taux du marché.

La Coopération agricole représente en France 4 000 entreprises réalisant un chiffre d'affaires de 220 milliards de francs, et regroupant environ un million d'adhérents.

Toyota des composants issus de sa gamme de robots d'assemblage, ce qui permettra à la société française de lancer dès 1985 sa propre gamme de petits robots destinés à l'industrie automobile, aux fabricants d'équipements et à l'électroménager. Renault devrait apporter 50 % de la valeur ajoutée de ces produits.

Grève de la SEITA : Paris menacé de pénurie de tabac

Tandis que l'approvisionnement en tabac reprend dans certaines régions, c'est l'établissement de Paris (à La Plaine-Saint-Denis) qui est bloqué depuis deux jours, menaçant de pénurie l'Ile-de-France. Trois autres centres sont bloqués ; celui de Châteauroux, Le Mans, Lille, Marseille est perturbé ; six centres en revanche fonctionnent normalement (1). La SEITA (Société nationale d'exploitation industrielle du tabac et des allumettes) livre actuellement un peu plus du tiers de son tonnage quotidien, soit 150 tonnes sur 400. Le conseil d'administration de l'entreprise a lancé le 29 novembre un « appel solennel » aux salariés, affirmant que les grèves tournantes représentaient un « danger majeur pour l'avenir de la SEITA ».

C'est la publication du nouveau statut des huit mille deux cents membres du personnel de l'entreprise qui a provoqué cette mobilisation des salariés. « Le personnel de la SEITA bénéficie d'un statut spécial depuis 1962, expliquent à la direction de l'entreprise. Mais en 1984 une loi nous a fait obligation de présenter un nouveau texte. »

Il s'agit d'assouplir certaines dispositions de la réglementation de 1962, mais surtout de prévoir une modulation des salaires en fonction de la productivité et de la qualité du travail. « Nous avons été obligés de moderniser pour faire face à la concurrence », affirme M^{me} Marie-Claire Adès, des relations publiques de la SEITA. Or les salariés qui ne voulaient pas

s'adapter aux nouvelles machines en consentant à une formation n'étaient pas pénalisés. En prévoyant la modulation des salaires, nous voulons favoriser la productivité et la qualité du travail. »

Pour la CGT, il n'est pas question de revenir sur les droits acquis. « Nous ne demandons pas de privilèges supplémentaires, mais nous voulons conserver des droits que nous avons acquis après des années de lutttes », affirme M. Bertrand Page, de la fédération des tabacs. Nous sommes en état de légitime défense. Nous avons bénéficié de dispositions concernant les retraites, les droits syndicaux, etc. De plus, et c'est l'énorme, nous ne voulons pas d'un avancement à la tête du client qui va introduire des divisions au sein des ateliers. C'est la base, notamment les ouvriers professionnels, qui a déclenché le mouvement le 23 novembre à Lille puis à Nantes. FO a bientôt rejoint la CGT.

Depuis, la grève tournante a perturbé l'approvisionnement des bureaux de tabac région après région, épargnant relativement la région parisienne jusqu'à présent. Or l'Ile-de-France représente, à elle seule, le tiers de la consommation française. On y manque déjà de gauloises blondes et de gitanes. Pour la SEITA, « la grève n'est pas finie ».

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Dijon, Lyon, Nancy, Nantes, Toulouse, Tonnacis.

Les créateurs d'emplois d'initiative locale devront faire preuve... d'initiative

Le « microdéveloppement » local a fait son entrée au conseil des ministres. Parmi les différentes intentions annoncées par M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, le 29 novembre, à l'occasion de ce conseil, intentions déjà exposées dans Le Monde du 12 octobre dernier, deux sur le financement méritent qu'on s'y attarde.

Une éinde a été confiée à M. Raphaël Doueb, conseiller technique au cabinet de M. Gatel, sur les conditions de développement de l'« épargne de proximité ». Il existe en France déjà, mais à l'étranger aussi et en plus grand nombre, des expériences de ce genre : les voisins, les amis, à l'échelle de l'entreprise, les amis du « pays » peuvent mobiliser une partie de leur épargne pour appuyer un projet de création d'emploi d'une entreprise, dont les enjeux, les chances sont plus perceptibles à l'échelle locale que dans le cadre d'une prise de risque anonyme. M. Doueb devra faire parvenir ses conclusions au premier ministre d'ici six mois.

En second lieu, les primes à la création d'emplois d'initiative locale seront réorientées en 1985 sur les initiatives micro-économiques. Il n'est pas question d'exclure les collectivités locales de ce programme, mais de rendre ces primes plus efficaces dans la mesure où les collectivités en question n'ont pas bien joué le jeu. Après une expérimentation de deux ans, de deux régions (1977-1978) était lancé en 1979 un programme dit d'emplois d'utilité collective. Après une évaluation en

1980, on décida en 1981 de lancer un programme d'emplois d'initiative locale. Le montant de l'aide est fixé à 36 000 F, et les collectivités locales y ont accès. Entre 1981 et 1982, 14 000 emplois ont ainsi été créés, dont 7 000 par des associations, et environ 5 600 par ces collectivités. Mais, dans leur grande majorité, ces emplois-là relèvent des attributions normales des communes (gardiens de square, éboueurs, etc.).

Pas beaucoup d'initiative locale « à déca ». En dépit d'une forte pression, le premier ministre refuse de réserver le bénéfice de l'aide, qui est portée à 40 000 F, aux seuls organismes privés. En 1984, ce programme sera finalement réorienté vers les petites entreprises, à l'exclusion, toutefois, des entreprises individuelles. En quantité, 3 500 emplois furent créés en 1983, et 5 600 devraient l'être en 1984. Quels emplois aidés ? Un tiers sont de nature administrative, un cinquième concerne le secteur socio-culturel, un dixième le domaine de la santé. Les « divers » sont 20 %, et l'on compte encore 2,5 % d'écritures publiques. La moyenne des salaires versés évolue entre 4 500 F et 6 000 F.

Cela signifie que la prime représentée du tiers à la moitié de la masse salariale par emploi créé, pour un an. Enfin, il apparaît que 80 % de ces emplois existent encore six mois après l'expiration de l'aide de l'Etat.

J. G.

TRES FAIBLE PROGRESSION DES DEPENSES DE SANTE EN OCTOBRE

Les dépenses d'assurance-maladie en octobre, que vient de publier la caisse nationale des travailleurs salariés marquent une très faible progression. En moyenne annuelle le taux de croissance général est de 11,2 % fin octobre contre 11,1 % fin septembre ; pour les honoraires privés il est de 11 % contre 11,1 % fin septembre, malgré une légère progression des honoraires dentaires (+ 10,6 % contre + 10,3 % fin septembre) due à une augmentation du nombre d'actes.

En revanche les dépenses dues aux prescriptions des médecins progressent (+ 13 % contre + 12,2 % fin septembre), notamment celles de pharmacie. Il en va de même pour les indemnités journalières versées aux assurés malades : + 6,4 % contre + 5,3 % en septembre.

LOUEZ
LE
JOURNAL
LUMINEUX

au (1) 227.16.16

EAP
BAGAGERIE
LUMINEUX

150

1500

Les excédents à la fin de 1984 et déficit pour 1985

1984, et des mesures de développement... Les mesures de développement ont permis de passer de 11,2 % de déficit à 1,2 % d'excédent en 1984. Les dépenses de fonctionnement ont été réduites de 1,2 % par rapport à 1983. Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 1,2 % par rapport à 1983. Les dépenses de capital ont augmenté de 1,2 % par rapport à 1983. Les recettes de capital ont augmenté de 1,2 % par rapport à 1983. Les dépenses de fonctionnement ont été réduites de 1,2 % par rapport à 1983. Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 1,2 % par rapport à 1983. Les dépenses de capital ont augmenté de 1,2 % par rapport à 1983. Les recettes de capital ont augmenté de 1,2 % par rapport à 1983.

Le déficit de 1985

Le déficit de 1985 est estimé à 1,2 % du produit intérieur brut. Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les dépenses de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984.

Le déficit de 1985

Le déficit de 1985 est estimé à 1,2 % du produit intérieur brut. Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les dépenses de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984.

Le déficit de 1985

Le déficit de 1985 est estimé à 1,2 % du produit intérieur brut. Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les dépenses de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984.

Le déficit de 1985

Le déficit de 1985 est estimé à 1,2 % du produit intérieur brut. Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les dépenses de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984.

Le déficit de 1985

Le déficit de 1985 est estimé à 1,2 % du produit intérieur brut. Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les dépenses de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984.

Le déficit de 1985

Le déficit de 1985 est estimé à 1,2 % du produit intérieur brut. Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les dépenses de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984.

Le déficit de 1985

Le déficit de 1985 est estimé à 1,2 % du produit intérieur brut. Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les dépenses de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984.

Le déficit de 1985

Le déficit de 1985 est estimé à 1,2 % du produit intérieur brut. Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les dépenses de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984.

Le déficit de 1985

Le déficit de 1985 est estimé à 1,2 % du produit intérieur brut. Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les dépenses de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984.

LA VENDEE EN ÉMOI

Une officine nommée Leclerc

La Roche-sur-Yon. - Le tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, saisi en référé, a condamné le grossiste réparateur (société Repha) à livrer immédiatement les médicaments commandés par M. Raveneau-Sabardell, pharmacien à Montaigu. Cette condamnation est assortie d'une astreinte de 10000 F par jour de retard. Depuis quarante-huit heures, ce grossiste en médicaments, sous la pression des pharmaciens de Vendée, avait totalement gelé ses livraisons. Le coup d'éclat réalisé le 27 novembre à Montaigu, en Vendée, par M. Edouard Leclerc, président de l'Ordre des pharmaciens d'Inde-et-de-la-Loire, est une illustration de la solidarité professionnelle. Cette entrée tonitruante - via les produits parpharmaceutiques - dans une officine libérale est perçue par les milieux professionnels comme une déclaration de guerre. A telle enseigne que des huissiers ont déjà été chargés de photographier sous tous les angles la vitrine « coupable », comportant les premiers macarons : « Parapharmaceutiques des prix Leclerc ».

M. Nicole Raveneau-Sabardell, le jeune pharmacien installé depuis quatre ans et demi à Montaigu, proclame mardi son attachement au statut libéral des officines pharmaceutiques : « Si j'ai choisi M. Leclerc, c'est parce que nous avons les mêmes conceptions économiques. Depuis plusieurs années nos pharmacies subissent des attaques régulières de la part des pouvoirs publics. Nous voulons faire bouger les choses, pour leur permettre de retrouver une rentabilité, ce qui afin de mieux servir encore notre clientèle ».

Nicole Raveneau-Sabardell n'est pas à un canul près. En 1983, sur une plainte déposée par un de ses confrères da Mans, elle a dû faire

compte-gouttes, voire même gelées tout simplement. La polémique ne s'arrête pas là. Des attaques sont également dirigées contre son mari, directeur d'un laboratoire haméopathique à Nantes.

L'entrée de Leclerc dans une pharmacie vendéenne - et pas la moindre puisqu'elle réalise un chiffre d'affaires de 5 millions de francs, dont 15 % sur les produits parpharmaceutiques - suscite de vives pressions. On en pense les consommateurs, à qui cette pharmacie propose des rabais de l'ordre de 15 à 30 % sur les produits non réglementés par le code de la santé publique ? Là est la vraie question.

HERVÉ LOUBOUTIN.

La Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) condamne l'initiative de Edouard Leclerc. Pour M. Yannick Marzin, président de la FSPF, l'opération de M. Leclerc vise à relancer indirectement la vente de médicaments, alors que la déontologie de la profession interdit « toute sollicitation ». « Il reviendra éventuellement à l'Ordre des pharmaciens d'indiquer à-t-il l'intention de mettre en place un système pour contrôler l'ensemble des produits parpharmaceutiques. De son côté, M. J. Semler-Colleury, président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs, s'est déclaré hostile à « l'émergence d'un Edouard Leclerc de la distribution pharmaceutique ».

La grève au Louvre

UNE AFFAIRE DE VALISES...

La grève des gardiens du musée du Louvre commencée le mercredi 28 novembre continuait vendredi en fin de matinée. Elle a entraîné la fermeture de la totalité des salles du palais. L'enjeu de la grève, qui concerne l'ensemble des gardiens des musées de France, est lié aux congés bonifiés auxquels ont droit tous les trenting mois les personnels amitiels, très nombreux au Louvre et dans les musées nationaux. A l'occasion de ces congés les gardiens amitiels ont droit à un supplément de bagage de 15 kilos sur les vols d'Air France, supplément qui leur est remboursé à leur retour par l'administration des musées, avec un délai d'un à deux mois. C'est le caractère gênant et tardif de ce remboursement qui est à l'origine de la grève.

Notons que la direction du Louvre, n'ayant pas habitude à publier des communiqués, n'a pu informer le public de cette fermeture, et que la direction des musées de France qui dispose en revanche d'un service des relations extérieures n'a pas jugé bon de signaler la grève. Ce vendredi, une assemblée générale des personnels devait décider ou non de la poursuite du mouvement.

• AFO : remise en cause de l'accord direction-CGT. - Les pouvoirs publics se sont opposés le 20 novembre à l'accord signé avec AFO (association de réparation navale) de Brest (Finistère) entre la direction et la CGT le 24 novembre. Cet accord prévoyant la réintégration de 132 salariés à l'issue d'un congé de conversion de deux ans a été dénoncé, le gouvernement estimant que l'entreprise ne pouvait s'engager à reprendre les ouvriers dont l'emploi a été supprimé.

• Selon la CGT, l'accord doit être appliqué et seul le cas de treinte et un ouvriers n'a pas été réglé.

• Troisième jour de grève à EDF. - Pour le troisième et dernier jour de la grève lancée par la CGT, majoritaire à EDF, touchant l'Ile-de-France, le Nord et la Normandie (après l'Ouest, puis l'Est), le mouvement a été suivi jeudi 29 novembre par 21 % des agents selon la direction d'EDF (contre 30 % les deux premiers jours).

AVIS DE CONCOURS

projet de monument

La Municipalité lance un concours pour la conception et la réalisation en 1985 d'un monument aux victimes de sous les guerres.

L'avis projet et le dossier d'accompagnement devront être déposés en Mairie avant le 31 Décembre 1984.

Un jury procédera à une présélection de trois projets.

La Municipalité se tient à la disposition des artistes sculpteurs intéressés pour leur fournir toutes les informations nécessaires.

- Téléphone: Mairie de Gargées - les - Gargées 986.96.31 (poste 204).

+ 4,5 % POUR LES TRANSPORTS PARISIENS

Comment assainir les finances de la RATP ?

Le prix du ticket de métro et de bus augmentera, à Paris, de 4,5 %, le 1^{er} avril 1985. Le budget 1985, étudié le 29 novembre par le conseil de la RATP, prévoyait un budget d'exploitation de 14430 millions de francs (8,5 % par rapport à 1984). Aucun personnel supplémentaire ne serait recruté. L'augmentation de la masse salariale serait fixée à 6,3 % et celle des charges financières, à 14,5 %.

Les difficultés financières de la RATP tiennent autant aux décaissements qu'aux modes de financement de ses investissements qu'aux grands chantiers du RER et des prolongations de métro en banlieue engagés depuis les années 60. L'Etat et la région supportent à eux seuls 40 % des dépenses de construction des infrastructures. Les grands travaux effectués le temps est aujourd'hui aux améliorations de la circulation, de la signalisation et du matériel roulant, qui ne sont pas subventionnées. L'aide publique n'est donc pas de 30 % des investissements comme autrefois, mais de 12 %.

« Il nous a fallu nous tourner pour 30 % vers l'autofinancement », explique M. Quin, et pour 58 % vers le marché financier, dont les taux d'intérêt avoisinent les 14 %. Il n'est donc pas étonnant, dans ces conditions, que nos frais financiers s'accroissent chaque année d'un quart environ et qu'ils doublent entre 1984 et 1987.

Il semble que M. Paul Quin, ministre de l'Urbanisme, du logement et des transports, l'ait emporté sur M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, ainsi que sur M. Claude Quin, président de la RATP. Ceux-ci auraient souhaité demander aux usagers un effort tarifaire plus accentué afin d'éviter une augmentation des contributions de l'Etat et des départements. Pour M. Quin, il s'agit là d'un préalable à tout assainissement des finances de la RATP.

Peut-on agir sur les dépenses ? « Difficile, car nous ne maîtrisons que 10 à 12 % de nos dépenses de fonctionnement », répond M. Quin. Les frais de personnel représentent, par exemple, en 1985, environ 58 % de nos charges et les frais financiers 11 %. On ne peut pas continuer à économiser sur le nettoyage du métro... La productivité peut difficilement s'améliorer plus vite qu'aujourd'hui. Je rappelle que, depuis 1981, le trafic s'est accru de 10 % et les effectifs de 8 %. Restent donc les financements et les recettes.

Du côté des financements, M. Quin voudrait qu'il provienne de trois sources, à parité : l'autofinancement, l'emprunt et le concours public par dotation en capital. « La bonne formule consisterait à mettre à un taux de 0 % les prêts FDES en cours - 4 à 5 milliards de francs - afin d'économiser 300 millions de francs à terme. L'Etat n'y perdrait pas un centime puisqu'il diminue d'autant l'indemnité compensatrice qu'il nous verse ». Le président de la RATP souhaite que les concours publics ne soient plus limités aux infrastructures, mais qu'ils soient étendus aux dépenses de gros entretien et de matériel roulant.

En ce qui concerne les recettes du budget de fonctionnement, M. Quin propose l'équilibre suivant : « La part de l'usager de 35 % à 40 % des ressources totales ; la part des collectivités publiques stabilisée à 30-35 % (4,6 milliards de francs en 1983) ; les recettes commerciales propres de l'entreprise ; des contributions d'une partie des bénéficiaires indirects, à savoir les entreprises et les automobilistes ».

Le nouveau dit, on le voit, dans un recours accru à l'usager et à l'automobiliste. « Je demande que nos tarifs augmentent de 2 au 3 points de plus que l'indice INSEE de manière à ne peser ni plus ni moins dans les budgets des ménages. La multiplication des abonnements et des tarifs réduits a amputé nos recettes de 1 à 2 points chaque année, bien que nos tarifs officiels aient évolué comme l'inflation. Sans oublier que la qualité du transport dans l'Ile-de-France a connu des améliorations importantes depuis vingt ans... »

M. Quin voit plus loin. Les transports profitent à bien d'autres agents économiques qu'aux individus. Les entreprises paient, d'ailleurs, depuis 1971, leur quote-part de ces avantages par le biais du « versement-transport ». Les promoteurs immobiliers ne peuvent-ils pas vendre le métro carré 1000 F plus cher lorsqu'ils appartiennent à une station de métro ? A Houston (Texas), le fonctionnement des transports en commun est supporté à 80 % par les commerçants. A New-York, deux cents par gallon de carburant, une partie de la TVA et des péages d'accès aux ponts et aux tunnels sont affectés aux transports.

« C'est pourquoi il m'apparaît économiquement justifié qu'une partie de la taxe sur l'assurance soit affectée au fonctionnement des transports publics. Si cela devait dissuader certains automobilistes de prendre leur voiture, tout le monde y gagnerait : avec moins de véhicules, les coûts de la circulation diminueraient et, les autobus de la RATP circulant mieux, nous y gagnerions aussi ». Il sera peut-être moins facile de convaincre le gouvernement de dériver vers le budget de la RATP une partie de la taxe intérieure sur les produits pétroliers que de lui faire accepter une forte hausse du ticket de bus et de métro.

M. Quin se coule peu à peu dans le peau d'un économiste soucieux de gestion, mais aussi d'un patron à cheval sur l'autonomie de son entreprise. « Que les pouvoirs publics fixent les objectifs et nous arrêtons les moyens d'y parvenir », dit-il. On ne retrouve pas là le discours de certains responsables du Parti communiste, auquel adhère le président de la RATP. On est loin de « tout Etat » et des mesures tarifaires systématiquement favorables à l'usager. M. Quin ressent-il ce décalage ? - Pas du tout, rétorque-t-il, mon action actuelle se trouve parfaitement dans la ligne de mon engagement de toujours.

ALAIN FAUJAS et OLIVIER SCHMITT.

Une même voie pour le train et le métro

DES INAUGURATIONS

La stratégie du président de la RATP tient peu de mots. D'abord « maintenir les crédits d'investissement à 3 milliards de francs par an » (en francs constants : 2,7 milliards en 1983, 2,9 milliards en 1984 et 3 milliards en 1985). Les nécessités de l'indice des prix, l'avarice de l'Etat et la cherté des emprunts - « la durée des temps », comme il aime à le dire - l'obligent d'autre part à faire plus avec les mêmes sommes d'autant plus qu'il se heurte au goût du perfectionnisme technique des Français. En 1985, la RATP pourrait donc mener à bien les opérations suivantes :

• Les travaux commencent à l'ouest de Paris, pour interconnecter les réseaux RATP et SNCF, de façon que les RER en provenance de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) puissent, par exemple, aller à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) et Pontoise (Seine-et-Marne) desservies par la SNCF. Crédit : 75 millions de francs en 1985.

• L'automatisation de la ligne A du RER (Saint-Germain à La Ferté-Maclos) permettra d'accroître la cadence des trains sur la section centrale, actuellement engorgée aux heures de pointe. Le délai entre deux trains sera réduit de deux minutes et demi à deux minutes. Crédit : 60 millions de francs en 1985.

• Les travaux commencent à Châteaufort, pour préparer l'arrivée en 1987, sur le réseau RATP des trains SNCF à provenance d'Orly, Stains et Sarcelles (Val-d'Oise). Crédit : 10 millions de francs en 1985.

• Deux opérations seront engagées pour améliorer la desserte de banlieue à banlieue : le tramway qui devrait relier, en 1988, Boulogny et Sains-Denis (Seine-Saint-Denis) et une voie totalement réservée aux bus à Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine). Crédit : 15 millions de francs en 1985.

DES OPERATIONS NOUVELLES

• Le TRAX, ce système de transport automatique, qui permettrait d'accroître les correspondances entre lignes de métro, connaît des difficultés de mise au point. On continuera de beaucoup travailler à la station Invalides.

• Les bus de banlieue ne parviennent pas à obtenir des confortables réservés. Le projet de site propre entre la porte de Châteaufort (Val-de-Marne) date de 1971. C'est le seul regret de M. Quin qui reconnaît : « Ce sont des opérations d'axe inévitablement croissantes ».

• Le nettoyage du métro a souffert des coupes budgétaires répétées. M. Quin : « Le métro n'est plus entretenu comme il le devrait ».

La mort de l'armateur grec Antonis Chandris

Une fortune en paquebots

Il faisait partie des « intouchables », ceux qui, en Grèce, sont un Etat dans l'Etat. L'armateur Antonis Chandris, qui est mort à New-York le 27 novembre à l'âge de soixante ans, était une figure marquante parmi les « grands » du « shipping » au Pirée, d'Onassis à Karageorgis, de Livanos à Karras, à Nierchos, Lemos et bien d'autres. Qui ne connaissait sa flotte de paquebots de croisière blancs, dont les cheminées bleues étaient frappées du X, initiale grecque de Chandris.

Il vivait plus souvent à New-York et à Londres qu'à Athènes, mais les compagnies du groupe Chandris avaient pignon sur rue à Akti Miaouli, qui est pour les armateurs au Pirée ce qu'est la place Vendôme aux joilliers.

Originaire de Kios, il était d'une famille qui, de longue date, s'est consacrée aux affaires maritimes. Durant l'occupation allemande, signale notre correspondant à Athènes, Marc Marceau, il interrompt ses études à l'Ecole polytechnique pour les continuer à Lausanne. Avec son frère Dimitri, il participe à la résistance nationale.

En 1959 il achète un premier paquebot : le *Foros*, qu'il affecte au transport des émigrés grecs vers l'Australie. D'autres navires suivent, qu'il transformera en paquebots de croisière.

A la veille de sa mort, il était à la tête d'une quarantaine de navires (dont neuf bateaux à passagers), représentant un tonnage de plus de 1,2 million de tonnes. Comme beaucoup d'armateurs grecs, il avait transféré sous des pavillons de complaisance moins chers que le pavillon hellénique (Panama, Liberia, Bermudes), une partie de sa flotte.

Gestionnaire prudent, président de l'Association des armateurs grecs de 1975 à 1981, sachant que, avec la concurrence nouvelle des armateurs d'Extrême Orient et des pays de l'Est, le « shipping » ne serait pas toujours la poule aux œufs d'or, il avait diversifié ses intérêts, en faisant construire cinq hôtels en Grèce, des fabriques de câbles et aussi des usines de conserves alimentaires en Ethiopie.

Bouleversé par la mort de son frère, il ne connaissait sous le diminutif de Mimis, il proposa aux fils de ce dernier de travailler avec lui. C'est à ce moment qu'Antonis Chandris apprit lui-même qu'il était atteint d'un cancer qui devait l'emporter. Son neveu Michaël devrait prendre sa succession.

F. Gr.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

L'APPROCHE DU MARCHÉ MALAISIN PERSPECTIVES ET PLANS D'ACTION

Séminaire

Mardi 4 décembre 1984 - 9 heures - 18 heures

L'analyse économique et financière montre aujourd'hui que la Malaisie peut rester un débiteur net particulier économiquement important pour nombre d'entreprises françaises et européennes.

L'Ecole Européenne des Affaires (EAP), la Direction des Relations Internationales de la C.C.I.F., l'Anglo-American Alliance organisent un séminaire en langue anglaise sur les perspectives du marché malaisien, les voies et méthodes concrètes d'accès à ce marché.

- Priorités et opportunités commerciales entre la Malaisie et la France (Ambassade de Malaisie).
- L'investissement industriel en Malaisie (MIDA).
- Analyse de l'investissement français en Malaisie (I.R.C.E.).
- Intervention de M. le Ministre LE PENNEC, ministre ANSEA (Ministère du Redéploiement Industriel et du Commerce extérieur).
- Intervention d'experts et de chefs d'entreprises opérant en Malaisie.
- Discussion autour d'un panel réunissant la DREE, le C.F.C.E., le C.C.P. et les experts malaisiens et français intervenant au cours du séminaire.
- A 18 heures, réception organisée à l'Ambassade de Malaisie pour tous les participants.
- Contacts possibles le lendemain avec les conseillers économiques de l'Ambassade.

Ce séminaire est conçu pour un public de chefs d'entreprise, cadres dirigeants, responsables d'exportation, et permettra à chacun de faire le point sur les perspectives du marché et les méthodes d'action (marketing, finance, coutants, modes d'entrée).

Prix : 2000 F (déjeuner compris) - Non assujéti à la T.V.A.

FORMATION CONTINUE INTERNATIONALE E.A.P.

Téléphone : 766-51-34 - Postes 472-427-482.

Veuillez adresser votre carte de visite à Patrick RENARD pour recevoir le programme et le bulletin d'inscription.

EAP

ÉCOLE EUROPÉENNE DES AFFAIRES

PARIS - OXFORD - BERLIN

Adresse France : 108, bd Malesherbes, 75017 Paris. 766-51-34.

LA BAGAGERIE®

Tout en souplesse, en agneau "toucher savon". 5 coloris mode. 975 F

Paris : 12, rue Tronchet 41, rue du Four 74, rue de Passy Tour Maine-Montparnasse

ESSAYEZ GRATUITEMENT UN HALOGENE CHEZ VOUS

Les lampadaires qui éclairent toute une pièce. Plus de 50 modèles. Conseil et service après-vente de qualité.

READY MADE

38-40, RUE JACOB - 75006 PARIS - TEL 260.28.01

Le déficit de 1985

Le déficit de 1985 est estimé à 1,2 % du produit intérieur brut. Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de fonctionnement sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les dépenses de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984. Les recettes de capital sont estimées à 1,2 % de plus qu'en 1984.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Les sénateurs républicains s'opposent à une réduction du déficit budgétaire

Nouvelle confirmation d'un ralentissement de l'activité économique : l'indice global des indicateurs, qui est censé indiquer la tendance de la conjoncture, a baissé de 0,7 % en octobre, après avoir progressé de 0,6 % en septembre et de 0,1 % en août (chiffres révisés). Cet indice, qui s'est inscrit à 163,8 (base 100 en 1967), avait déjà reculé de 1,8 % en juillet et de 1 % en juin.

Selon le secrétaire américain au commerce, M. Malcolm Baldrige, les Etats-Unis « ne se dirigent pas vers une nouvelle récession », une reprise des dépenses de consommation devant entraîner une accélération des taux de croissance début 1985. « Pour l'instant, a-t-il ajouté, le meilleur remède réside dans une action concertée pour faire baisser les taux d'intérêt et réduire le déficit budgétaire. »

De notre correspondant

Washington. — Les difficultés ne se sont pas fait attendre. Vingt-quatre heures seulement après que M. David Stockman, le directeur du budget, lui eut soumis un plan de réduction du déficit, M. Ronald Reagan s'est entêté à dire par ses propres amis du Sénat, jeudi 29 novembre, que ces mesures étaient inacceptables. Aux propositions qui consistent à supprimer purement et simplement de nombreuses enveloppes civiles, à en réduire d'autres et à freiner la progression des dépenses militaires, les sénateurs républicains ont opposé l'idée d'un « gel » du budget à son niveau actuel.

Encore peu développée et a priori difficilement réalisable, cette idée aurait, semble-t-il, pour principal avantage à leurs yeux de répartir l'austérité et de diluer l'hostilité qu'elle ne manquerait pas de provoquer. « Nous devons chercher une approche large », a déclaré le sénateur Robert Dole, qui, tout nouvellement élu chef de la majorité républicaine du Sénat, ne cache guère ses ambitions présidentielles pour 1988. M. Reagan, qui ne s'était déjà pas prononcé le 28 novembre sur le plan de M. Stockman, n'aurait, selon

M. Dole, ni accepté, ni rejeté l'hypothèse du « gel ». A en croire de hauts fonctionnaires de la Maison Blanche qui s'exprimeraient sous condition d'anonymat, le président aurait au contraire « provisoirement » décidé de suivre cette recommandation. Si cela était confirmé — ce qui reste à voir — il risquerait alors de s'engager dans un interminable marchandage avec le Congrès que certains de ses conseillers lui avaient prêté, mercredi soir, la volonté d'éviter à tout prix.

Peut-être tactique, mais plus probablement dû à la difficulté des choix économiques et politiques à faire, le silence observé par M. Reagan crée, par contraste avec les capotements de son entourage, une impression de confusion certaine. De toutes les zones d'ombre, la plus obscure est la position qu'adoptera finalement la Maison Blanche sur la question budgétaire, alors que le secrétaire à la Défense refuse de réduire la progression des dépenses militaires contre l'avis de personnalités aussi proches du président que le sénateur du Nevada, M. Paul Laxalt.

B. G.

En Grande-Bretagne

La justice britannique « traque » les millions du syndicat des mineurs

La justice britannique s'est lancée dans une « chasse aux millions » qui se transforme en un véritable roman-feuilleton juridico-financier international pour récupérer les fonds du syndicat des mineurs. Une amende de 200 000 livres avait, en effet, été imposée au syndicat en octobre 1984 pour infraction à la législation selon laquelle la base doit être consultée avant le déclenchement d'une grève. Le syndicat ayant refusé de payer cette amende, il est menacé de la saisie de ses fonds. Encore faudrait-il que la justice parvienne à mettre la main dessus.

Chargés par le juge Nicholls de localiser ces millions traqués qui depuis plusieurs mois franchissent les frontières, traversent les mers, se réfugient de banque en banque, quatre buissiers de la firme Price Waterhouse avaient fait, le mercredi 28 novembre, un compte rendu victorieux de leur enquête : les quatre huit millions de livres dont dispose le syndicat ont été transférés, juste avant le déclenchement de la grève en mars dernier, d'une banque de Sheffield (nord de l'Angleterre) à la Midland Bank de Tile de Man, en mer d'Irlande. Puis ils ont été déplacés à Dublin, et les buissiers ont cru, au début de novembre, les avoir localisés. Mais entre-temps les millions ont fui outre-Atlantique dans une banque de New-York, avant de regagner l'Europe, où ils ont été répartis entre le Luxembourg, l'Irlande et la Suisse. Cette fois, on les avait trouvés !

Mais jeudi les buissiers ont dû déchanter : alors qu'ils avaient obtenu le gel temporaire de 4,6 millions de livres déposés à la banque luxembourgeoise Nobis Finanz International, un tribunal de ce pays, à la suite d'un appel du syndicat des mineurs, est revenu sur cette décision : il n'a accepté de geler que 250 000 livres, somme qui couvre l'amende et les frais de justice. On s'attendait vendredi à Londres à ce que le reste de la somme soit à nouveau déplacé.

Les buissiers de Price Waterhouse espèrent avoir plus de chance dans l'action qu'ils vont entreprendre le 11 décembre pour obtenir de la justice irlandaise le gel définitif de 2,8 millions de livres déposés à la Bank of Ireland Finance Ltd de Dublin, et dont ils ont déjà obtenu le gel temporaire. Enfin, ayant également localisé 503 000 livres à la Banque EBC de Zurich, ils en ont réclamé jeudi le gel temporaire auprès de la justice helvétique.

« Un mort dans un attentat contre un non-gréviste. — Un chauffeur de taxi qui emmenait un mineur non gréviste du sud du Pays de Galles au travail, a été tué ce vendredi 30 novembre, par une pierre jetée d'un pont sur sa voiture. Le conducteur, qui a dû être dégagé de son véhicule, était mort à son arrivée à l'hôpital. Le mineur non gréviste n'a pas été blessé. — (AFP.) »

LA HAUSSE DU DOLLAR PREND : 9,4890 F

Après une pause, jeudi 29 novembre, la hausse du dollar a repris sur les marchés des changes en fin de semaine. Vendredi 30 novembre, le cours de la monnaie américaine est passé de 9,42 à 9,4890 F sur la place de Paris et de 3,0750 DM sur celle de Francfort. Cette hausse est attribuée à la forte progression de la masse monétaire aux Etats-Unis, plus importante que prévue, et à une demande soutenue émanant du monde entier.

Le mark continue à se montrer faible à Paris, où il a été coté 3,8630 F environ.

Télécommunications par satellite : La fin d'un monopole

(Suite de la première page.)

Qui plus est, d'autres pays pourraient être tentés de suivre l'exemple américain : l'Intelsat aurait alors moins de membres pour partager les coûts.

Les pays du tiers-monde, dont certains, tel le Zaïre, utilisent l'Intelsat pour leurs communications intérieures, ont été les premiers à s'émouvoir d'un rattachement éventuel pour eux du trafic international de télécommunications, mais des pays riches comme l'Australie et plusieurs nations européennes se sont joints aux protestations du tiers-monde. Et ils ont trouvé outre-Atlantique le support d'ATT qui passe par Comsat, représentant aux Etats-Unis d'Intelsat, pour ses communications internationales.

Les compétiteurs privés de l'organisation internationale ont répondu à ces critiques en mettant en avant l'évolution technique qui laisse supposer que les satellites de télécommunications seront eux-mêmes concurrencés sur les liaisons à haut trafic par des câbles en fibre optique. Ils se sont aussi engagés à ne dévier que des données et des messages vidéo. C'est d'ailleurs la décision qui a confirmée l'administration Reagan puisque les services privés de télécommunications ne sont pas autorisés à servir les communications téléphoniques entre sociétés ou particuliers.

« Cela protégera de la concurrence 85 % des revenus d'Intelsat », dit-on à Washington. Mais, outre que le marché

AFFAIRES

Nominations

● A LA BANQUE CENTRALE DU JAPON, M. SATOSHI SUMITA, âgé de soixante-huit ans, vient d'être nommé gouverneur. Il remplace M. Haruo Mayekawa, dont le mandat de cinq ans arrive à échéance au début du mois de décembre. Si M. Mayekawa avait été choisi pour sa connaissance des milieux financiers internationaux, M. Sumita a surtout une compétence intrinsèque de fonctionnaire des finances et de banquier, même s'il a été de 1972 à 1978 président de la banque import-export du Japon. Cette nomination est présentée comme un symbole de la volonté des Japonais de déléguer leur marché financier et de renforcer les liens entre la Banque centrale et le ministère des finances.

● A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE, M. ETIENNE DAVIGNON, vice-président de la commission européenne chargée de l'industrie et de l'énergie, vient d'être nommé directeur. M. Davignon, qui quitte la commission le 31 décembre 1984, prendra ses fonctions le 8 janvier 1985 pour une durée de six ans. Il sera responsable des opérations de la Société générale de Belgique à l'étranger.

● A LA SOCIÉTÉ RADAR, M. DANIEL LEBARD, âgé de cinquante-cinq ans, ancien élève de Polytechnique, vient d'être nommé directeur général. Il quitte la présidence de Nobel-Bozel, après les difficultés qu'a eues cette société avec Pechiney et Comilog lors de la vente de Nobel-Electrometallurgie (Nobel-Bozel a été condamnée à payer 20 millions de francs d'indemnités à la Comilog). M. Lebard sera secondé chez Radar par MM. Hoffmann, ancien secrétaire général de Revillon et Ditrans, ancien président des imprimeries Del Duca.

● A FIAT-FRANCE, M. GIORGIO FRASCA, âgé de quarante-trois ans, vient d'être nommé président-directeur général. Après une carrière financière notamment à la banque Lazard, à Paris, M. Frasca a dirigé Fiat-France de 1978 à 1980 et assurait depuis 1980 la fonction de vice-président directeur général de Fiat-France. Il remplace M. Vittorio Chiuseno, qui avait démissionné pour se consacrer à son mandat de député européen.

● A AIR-INDIA, M^{me} NEELA TALCHERKAR a été nommée directeur pour la France, l'Espagne, le Portugal, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Elle occupait auparavant, à Bombay, les fonctions de directeur adjoint du département industrie de la compagnie, chargé des liaisons avec l'Association du transport aérien international (IATA), des problèmes de politique aéronautique et des tarifs.

● A LA OATAR, M. PHILIPPE MOSSET, quarante-trois ans, ingénieur en chef du génie rural des saurs et forêts, polytechnicien, a été nommé, par décret du 22 novembre, commissaire à l'aménagement du Massif Central.

● M. JEAN-CLAUDE DESRAYAUD a été nommé membre du conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat au conseil des ministres du jeudi 29 novembre.

En Espagne

La grève des chantiers navals a été largement suivie

De notre correspondant

Madrid. — Les adversaires de la politique de reconversion industrielle du gouvernement socialiste ne désarment pas. Près de deux cent mille personnes ont observé le jeudi 29 novembre un arrêt de travail de vingt-quatre heures pour protester contre le plan de restructuration du secteur naval, qui devrait se traduire, pour les grands chantiers, par la perte de quinze mille à dix-sept mille emplois sur un total de quarante mille.

En Galice, les syndicats Commissions ouvrières (communiste) et INTG (nationaliste) avaient appelé à la grève générale, la troisième depuis le début de l'année. Le mouvement a été totalement suivi à Vigo et à El Ferrol, les deux villes qui seront le plus touchées et où le taux de chômage atteint déjà 30 % de la population active. Il a été partiellement suivi dans les autres villes de Galice, quadrilées dans l'ensemble par d'importants contingents de la police. Celle-ci s'est opposée souvent avec énergie à l'action des piquets de grève. Des affrontements ont opposé travailleurs et forces de l'ordre à Lugo et à El Ferrol, et vingt et une personnes ont été arrêtées.

A Bilbao, la grève convoquée par les Commissions ouvrières et la centrale nationaliste ELA a paralysé complètement les chantiers, y compris, ceux, comme Sestao, où le syndicat socialiste UGT (Union générale des travailleurs), qui avait refusé de s'associer au mouvement, est majoritaire. Les travailleurs du secteur ont également débrayé dans la région de Santander et à Valence. A Gijon, dans les Asturies, une

grève générale de vingt-quatre heures était décidée pour ce vendredi.

Comme il était à prévoir, l'accord sur le plan de reconversion navale signé le 1^{er} novembre dernier contre le gouvernement et l'UGT n'a pas satisfait les autres centrales syndicales (Le Monde du 20 novembre). Le ministre de l'Industrie, M. Carlos Solchaga a affirmé que la poursuite du mouvement de protestation était due à une « manipulation politique de certains syndicats ». Il a réitéré que la solution adoptée par le gouvernement n'est pas celle d'un « moindre mal » : les travailleurs licenciés accéderont à un « fonds de l'emploi » qui leur permettra de percevoir 85 % de leur salaire. De plus, le gouvernement s'engage, dans un délai de trois ans, à fournir de nouveaux emplois à l'ensemble de la main-d'œuvre considérée en sureffectif. Ces promesses ont été toutefois accueillies avec méfiance par les intéressés, particulièrement en Galice, où les chantiers navals constituent pratiquement l'unique industrie d'importance.

THERRY MALINIAK.

● Prix : + 0,6 % en octobre. — Les prix à la consommation ont augmenté de 0,6 % en octobre, soit plus de deux fois moins que durant le même mois de 1983 (1,4 %). Ainsi la hausse du coût de la vie atteint 7,7 % pour les dix premiers mois de 1984, en sensible baisse par rapport à la même période de 1983 (8,4 %). Dans les milieux spécialisés, on estime que l'augmentation de l'indice pourrait se situer légèrement au-dessus des 9 % pour l'ensemble de l'année, ce passant pas, pour la première fois depuis longtemps, la barrière des deux chiffres. — (AFP.)

● Aggravation du chômage en Espagne. — Le nombre des chômeurs espagnols s'est élevé à 2 576 820 à la fin du mois d'octobre, soit 19,6 % de la population active. Ce chiffre représente une augmentation de 64 986 par rapport à septembre. — (AFP.)

● GRANDE-BRETAGNE : Diminution saisonnière du chômage. — Le nombre des chômeurs britanniques a légèrement diminué, revenant de 3 225 136 à mi-octobre à 3 222 586 à mi-novembre, annonce le ministère de l'emploi. Cette diminution est toutefois due aux facteurs saisonniers, car, après correction, le total des adultes sans emploi a encore augmenté de 3 500 personnes pour se situer à 3 103 200, soit 12,9 % de la population active. Selon l'Institut national de la recherche économique et sociale, organisme privé d'inspiration keynésienne, à moins d'un changement de politique économique, le total couvert par le chômage de plus de 100 000 par an pour atteindre 3,4 millions en 1986. — (AFP.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.
SE-LL	9,4725	9,4740	+ 140	+ 150	+ 240	+ 265	+ 340	+ 440
5 cm.	7,1615	7,1642	- 24	- 6	- 46	- 11	- 143	- 52
Yen (100)	3,8402	3,8423	+ 133	+ 142	+ 262	+ 288	+ 741	+ 791
DM	3,0621	3,0635	+ 127	+ 135	+ 256	+ 270	+ 690	+ 734
France	2,7142	2,7154	+ 114	+ 120	+ 219	+ 231	+ 576	+ 613
FR (100)	15,2813	15,2714	- 39	- 9	- 30	- 29	- 259	- 2
FS	3,7301	3,7321	+ 170	+ 183	+ 352	+ 372	+ 975	+ 1031
L1 (1000)	4,9584	4,9537	- 159	- 141	- 324	- 293	- 1058	- 964
L	11,3481	11,3545	+ 73	+ 113	+ 164	+ 223	+ 322	+ 489

TAUX DES EUROMONNAIES

	8 5/8	8 3/4	8 7/8	9	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8
SE-LL	8 5/8	8 3/4	8 7/8	9	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8	9 1/8
DM	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16	5 5/8	5 5/8	5 5/8	5 5/8	5 5/8	5 5/8
FR	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 3/4	5 7/8	5 7/8	5 7/8	5 7/8	5 7/8	5 7/8
FR (100)	10 3/4	11 1/4	10 3/4	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
FS	3/4	1 1/4	5 1/8	5 1/4	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16	5 1/16	5 1/16
L1 (1000)	14	15	14 3/16	14 1/2	14 1/4	14 9/16	14 9/16	14 9/16	14 9/16	14 9/16
L	9 5/8	9 3/4	9 3/4	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 13/16	9 13/16	9 13/16	9 13/16
F. Imp.	11	11 1/4	10 5/8	10 7/8	10 3/4	11	11 1/8	11 3/8	11 3/8	11 3/8

SONEDE (Publicité)
Alimentation en eau potable des centres ruraux de Tunisie
Fournitures et transport des équipements hydro-électromécaniques
AVIS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 84-45

La Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux lance un appel d'offres pour la fourniture, le transport jusqu'au parc de la SONEDE et la supervision des essais sur sites des équipements hydro-électromécaniques définis ci-après :

- Lot 1 : 7 pompes horizontales ;
- Lot 2 : 7 moteurs électriques ;
- Lot 3 : 4 groupes immergés.

Cet appel d'offres s'inscrit dans le cadre du projet « Alimentation en eau potable des centres ruraux » financé partiellement par la BIRD, La Suisse et l'Iraq.

Ne peuvent participer à cet appel d'offres que les pays membres de la BIRD, La Suisse et l'Iraq.

Les fournisseurs qui désirent participer à cet appel d'offres peuvent se procurer le dossier d'appel d'offre auprès de la SONEDE (service Préparation des marchés) contre paiement de la somme de cent cinquante dinars (150) payables en espèces, par chèque ou virement au compte de la SONEDE, n° 58640/9, ouvert à la STB.

Les offres doivent parvenir à la SONEDE sous pli recommandé avec accusé de réception ou être remises contre reçu le plus tard le 17 janvier 1985 à 10 heures, au bureau d'ordre de siège de la SONEDE, 23, rue Jawahar Lal Nehru Montfleury, Tunis.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures.

(Publicité)
AVIS AU PUBLIC
Electricité de France
Centre régional du Transport et des Télécommunications Nord
Département de l'Oise
Communes de BEAULIEU-LES-FONTAINES et ECUVILLY

Le préfet, commissaire de la République du département de l'Oise, par arrêté en date du 31 octobre 1984, a, en application du code de l'expropriation, déclaré d'utilité publique les travaux à entreprendre par Electricité de France, centre régional du transport et des télécommunications nord, en vue de la construction du poste 400/225 kV Latens, sur le territoire des communes de Beaulieu-les-Fontaines et Ecuville.

Electricité de France, centre régional du transport et des télécommunications nord, est autorisé à acquérir soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, les terrains dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation de l'opération telle que l'emprise figure au plan annexé audit arrêté.

L'expropriation devra être accomplie dans un délai de cinq ans à compter de la date de notification dudit arrêté.

Pour le préfet,
commissaire de la République,
et par délégation,
Françoise PIREYRE.

(Publicité)
Préfecture de l'Aube
RESEAU D'ALIMENTATION GENERALE EN ENERGIE ELECTRIQUE ELECTRICITE DE FRANCE
Centre d'équipement du réseau de Transport
Ligne à 2 x 400 kV MÉRY-SUR-SEINE - NOGENT-SUR-SEINE et modifications des lignes aux abords du poste de MÉRY-SUR-SEINE
DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET PUBLICITE DE L'ETUDE D'IMPACT
AVIS A LA PRESSE
LA PREFECTURE COMMUNIQUE
Le projet d'ouvrage dit « Ligne à 2 x 400 kV MÉRY-SUR-SEINE - NOGENT-SUR-SEINE et modifications des lignes aux abords du poste de MÉRY-SUR-SEINE », traversant le territoire des communes de : NOGENT-SUR-SEINE, MARNAY-SUR-SEINE, SAINT-AUBIN, FERREUX-QUINCEY, SAINT-LOUP-DE-BUFFIGNY, SAINT-MARTIN-DE-BOSSENEY, GELANNES, ORIGNY-LE-SEC, OSSEY-LES-TROIS-MAISONS, CHATRES, MESGRIGNY, MÉRY-SUR-SEINE - DROUPT-SAINTE-MARIE, LONGUEVILLE-SUR-AUBE, SAINT-OLUPH, pour lequel la demande de déclaration d'utilité publique sera instruite prochainement, est soumis, conformément au décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977, à une étude d'impact.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Dans le cadre de la loi du 24 janvier 1984, relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, le Comptoir des Entrepreneurs a été classé dans la catégorie des institutions financières spécialisées qui regroupent les établissements de crédit auxquels l'Etat a confié une mission permanente d'intérêt public.

Cette classification implique la désignation d'un commissaire du gouvernement en application de ladite loi.

A ce titre, M. Benoît Jolivet, sous-directeur chargé du service des affaires financières et monétaires à la délégation du Trésor, vient d'être nommé commissaire du gouvernement auprès du Comptoir des Entrepreneurs par arrêté du ministre de l'économie, des finances et du budget en date du 23 novembre 1984.

Le même arrêté a nommé conseiller du Comptoir des Entrepreneurs, comme le prévoit les statuts, en remplacement de M. Daniel Lebègue, directeur du Trésor.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

AFFAIRES

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant 30 NOVEMBRE

Nominations

À LA BANQUE CENTRALE DU JAPON. M. SATOSHI NISHI, âgé de soixante ans, vient d'être nommé gouverneur...

opole

Le directeur de la banque de l'opole a été nommé gouverneur de la banque de l'opole...

Paris

Calme et résistante. Commencée sous le signe de la hausse, la semaine de la Bourse de Paris s'est achevée sur une note plutôt résistante...

NEW-YORK

Le «Dow» en dessous de 1200. Pour la seconde journée consécutive, le cours se sent très sensiblement alourdi...

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DRESDNER BANK. Les résultats d'exploitation de la deuxième banque allemande devaient être bons pour 1984...

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns for various indices: Cote des Agents de Change, Taux du Marché Monétaire, Cours du Dollar à Tokyo, etc.

Table of stock prices for various companies under 'VALEURS' and 'SECONDE MARCHÉ'.

Table of stock prices for 'Actions au comptant'.

Table of stock prices for 'Étrangères'.

Table of stock prices for 'SICAV 29/11'.

Règlement mensuel

Table with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Précédent', 'Dernier', and percentage change.

COTE DES BILLETTS AUK GIBRICHES

Table with columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS DES BILLETTS', and 'MARCHÉ LIBRE DE L'OR'.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS. CDE COMPTEUR DES ENTREPRISES. Advertisement for financial services.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

COMMENTAIRES

2. « L'entrisme aujourd'hui », par Nicolas Beau; « La société météorologique », par Étienne Balibar; Courrier.

ÉTRANGER

- 3. AMÉRIQUES
- 3-4. EUROPE
- Le 9^e sommet franco-britannique.
- 5. DIPLOMATIE
- « L'UNESCO à la dérive » (II), par Bernard Bingoué.
- 6. AFRIQUE
- TANZANIE : les autorités de Dar-es-Salaam appellent à une solidarité des pays de la « ligne de front » face à Pretoria.
- 7. ASIE
- 8. PROCHE-ORIENT
- La réunion des chefs d'États arabes du Golfe.

89 FM

à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Vendredi 30, 19 h 25
(appels possibles dès 19 h)

Paix et guerre en Amérique centrale

MARCEL NIEDERGANZ
répondra aux questions des auditeurs et des lecteurs

POLITIQUE

- 9. Un entretien avec M. Toubon, secrétaire général du RPR.
- 10-11. Climat de violence en Nouvelle-Calédonie.
- 12. Le communiqué du conseil des ministres.

SOCIÉTÉ

- 14. La visite en France de l'archevêque de Canterbury.

SUPPLÉMENT

- 15 à 19. Les écoles supérieures de commerce et de gestion : Quand les élèves sont saisis par la fièvre des affaires.
- 24-25. COMMUNICATION.

CULTURE

- 21. CINÉMA : *Flours de papier*, de Guru Dutt.
- 22. THÉÂTRE : *Tari*, de Jacques Guimet.
- 25. ÉCHECS.

ÉCONOMIE

- 28. Le budget de la Sécurité sociale.
- Le congrès de la CFTC.
- 29. TRANSPORTS.
- 30. ÉTRANGER.

RADIO-TÉLÉVISION (24) INFORMATIONS « SERVICES » (26):

Météorologie; « Journal officiel »; « Le week end d'un chineur »; Annonces classées (27); Carnet (25); Programme des spectacles (22-23); Mots croisés (XII); Marchés financiers (31).

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

Notre prochain supplément « Le Monde de l'économie », qui prendra place dans notre série de numéros spéciaux portant sur les matières premières, sera consacré au thé. Il sera publié exceptionnellement le mardi 4 décembre (daté 5) au lieu du lundi 3 décembre (daté 4).

A Sri-Lanka

TRENTE MORTS AU MOINS APRÈS UN RAID DE GUÉRILLEROS TAMOULS

Colombo (UPI, Reuter, AFP). - Des guérilleros tamouls ont attaqué deux exploitations agricoles servant de centre de réhabilitation pour d'anciens détenus, proches de Paduvya, dans le centre de l'île, tuant au moins une trentaine de personnes. Selon les autorités, environ 450 personnes, pour la plupart d'ethnie cingalaise, dont d'anciens prisonniers, leurs épouses et leurs enfants se trouvent sur ces exploitations. Le raid a été revendiqué par l'organisation « Les tigres de libération de Tamil Eelam ».

Il intervient alors que le gouvernement venait d'annoncer, jeudi, la création d'une zone de sécurité dans la partie de l'île où résident en majorité les Tamouls. Cette zone s'étendra de Mannar, au nord, à Mullaitivu, au nord-est du pays.

Le ministre de la sécurité nationale, M. Lalith Athulthudumali, a déclaré que cette mesure était destinée à conjurer une menace d'invasion de « séparatistes tamouls basés au sud de l'Inde ». « Le pays est confronté à la plus grande épreuve qu'il ait connue depuis 1815 (date de l'annexion du royaume de Kandy dans le centre du pays, par les Britanniques). Ce qui est en cause est notre indépendance et notre mode de vie démocratique ». Il a affirmé que les Tamouls avaient l'intention de proclamer unilatéralement l'indépendance d'un État tamoul, le 14 janvier prochain, jour de fête pour la communauté hindoue (les Tamouls sont hindous).

LA « CONVOCATION » DE DÉPUTÉS A PONTOISE PAR M. BIDALOU

M. Jacques Bidalou, substitut du procureur de la République de Pontoise, a convoqué plusieurs dizaines de députés, de tous les groupes, à venir témoigner devant le tribunal de Pontoise dans l'affaire instruite à la demande de M. Bidalou contre les syndicats de fait. Il veut les interroger sur la façon dont le Parlement s'emploie actuellement à modifier la loi.

M. Pascal Clément (UDF-Loire) s'est étonné, lors de la séance du jeudi 29 novembre, de cette convocation dont il estime qu'elle entraîne « une confusion du pouvoir parlementaire et du pouvoir judiciaire ». Il a rappelé qu'en 1980 M. Bidalou avait été révoqué par le Conseil supérieur de la magistrature mais réintégré en août 1981. M. Clément a donc demandé au garde des sceaux ce qu'il comptait faire. M. Badinter a déclaré : « La citation à question émane du seul substitut. Il va de soi qu'aucun parlementaire ne doit se rendre à Pontoise. Le procureur général a déjà demandé des explications à M. Bidalou. Je donnerai la suite convenable ». Mais il s'est aussi étonné de la « dramatisation » de cette affaire, ajoutant : « Il y a un dessin politique qui m'échappe ».

M. Clément s'est offusqué de la façon désinvolte dont le ministre de la justice lui avait répondu et a rappelé l'exploitation politique faite par le gauche en 1980 du cas de M. Bidalou.

« La direction de Wonder à Lisieux retenue par la CGT ». Trois membres de la direction de l'usine Wonder de Lisieux (Calvados) sont retenus depuis vendredi matin 30 novembre par des militants de la CGT, apprend-on de source syndicale.

« Le champion du monde d'échecs ». Garry Kasparov a utilisé le time-out auquel il a droit pour faire reporter la vingt-neuvième partie, qui devait se jouer vendredi, au lundi 3 décembre.

A B C D E F G

Le ministre des affaires étrangères cambodgien souhaite que le prince Sihanouk « contribue à l'élimination de Pol Pot »

Pour sa première conférence de presse dans une capitale occidentale, jeudi 29 novembre à Paris, le jeune ministre des affaires étrangères du gouvernement de Phnom-Penh a su recourir tour à tour à la fermeté dans ses propos à l'égard des ennemis du Cambodge - « expansionnistes » chinois et « impérialistes » américains, - à l'ironie en parlant de la démarche du prince Norodom Sihanouk, ou encore à l'épaulement pour les Cambodgiens de l'opposition, y compris l'ancien chef d'État, qui se « dissocierait » de ces « démons » de Khmers rouges.

Quant au fond, M. Hun Sen a déçu son auditoire. Aucun élément nouveau, à l'entendre, n'est apparu dans la crise cambodgienne, et une rencontre à Paris entre le prince Sihanouk et lui-même est impossible tant que celui-ci sera l'allié de Pol Pot. Le retour de l'ancien monarque cambodgien à Phnom-Penh dépend « de sa contribution à l'élimination politique et militaire de Pol Pot ». M. Hun Sen a estimé encore que le prince Sihanouk, qu'il a qualifié de « fûté », se montrait « trop gourmand ». « Il veut se réserver les trois quarts du gâteau, a-t-il ajouté.

« A Genève : 102 millions de dollars pour les réfugiés. Un programme pour la prise en charge de plus de 125 000 réfugiés et migrants en 1985 a été approuvé par le conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM) réuni à Genève les 20 et 21 novembre. Un budget d'un montant total de 102.144.800 dollars financera ce programme, dont 8 180 000 dollars pour les frais d'administration et 93 144 800 dollars pour les dépenses opérationnelles. (Publicité)

Coordonnez Moquettes + Tissus chez Artirec à prix direct

LA TRINTE EXACTE QUE VOUS ADMIREZ (parmi 300), la durée, la beauté, la résistance aux taches, l'anti-électricité, la conservation sole-murs, la matière...
Votre lambeau est chez Artirec avec 500.000 m² de stock disponible aux prix garantis les plus bas, non piégés, (-5% lecteurs le Monde). Pose rapide assurée.
Aussi : moquette-dalles (quasi-étanche) ou perenné les dalles; dalles-pestilles autocollantes miroirs murs et plafonds (antidérapant opaque et lumineux tapis d'art, etc. etc.)
Il faut aller 4, bd de la Bastille, métro Quai-de-la-Rapée, 340-72-72, ou voir le dépôt mystère de l'impasse St-Sébastien, 11 (par le 32, rue St-Sébastien), que se repassent architectes, hôteliers, décorateurs.
Tél. : 355-66-50

VAN CLEEF & ARPELS LACLOCHE - JANESICH
Si vous possédez des pierres anciennes ou de la documentation de 1915 à 1950, portant l'une de ces trois signatures, prenez contact avec :
DANENBERG
2 et 5 allée Boule - Le Louvre des Antiquaires
2, place du Palais Royal - Tél. 297.27.96
de 11 h à 19 h du mardi au dimanche inclus.

PIANO: LE BON CHOIX

- Location à partir de 220 F par mois.
- Vente à partir de 329,72 F par mois* (Crédit souple et personnalisé).
- Le plus vaste choix : 25 marques, plus de 200 modèles exposés. Service après-vente garanti.

Fournisseur du Conservatoire National Supérieur de Musique et du Théâtre de l'Opéra.

Hammer
La passion de la musique.

135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66, Parking à proximité

FAITS ET CHIFFRES 84
EST PARU
48 F
242 Pages

Sur le vif

Réhabilitation

J'en étais sûr ! Le jour où Molotov, un fan de Staline, un de ses vieux groupies, n'était remis en selle - c'était il y a quoi... trois ou quatre mois. - j'ai parié une bouteille de whisky avec mes copains du service étranger. Je leur ai dit : pour le quarantième anniversaire de leur victoire sur les nazis, le « petit père des peuples », ils vont le réhabiliter, les « Sov », ça ne fait pas un pli. Et bien ça y est. Ils ont déjà commencé. J'ai vu ça l'autre jour dans le *Harald Tribune*.

Ils le ressortent par petits bouts à la télé. Ils vont chercher dans leurs archives des bandes d'actualité de l'époque où on le voit en uniforme blanc, le regard encoqué sous la barre des sourcils, le moustache en chapeau de caporal, en train de dresser les plans de la défense de Moscou en 1941. Pne un mot bien entendu sur le fait que, jusqu'à la dernière seconde, le « stratège génial » ait cru dur comme fer à la parole de Hitler, malgré tous les avertissements en sens contraire. Ni sur son empressement à livrer à la Gestapo les leaders communistes - réfugiés en URSS pendant le pacte de non-agression germano-soviétique.

Il n'y a pas qu'à la télé. Au ciné et dans la presse, on recommence à évoquer le souvenir du pionnier de la révolution avec une reconnaissance vibrante d'émotion. Un récent remake des *Dix jours qui ébranlèrent le monde* en

remet sur le rôle déterminant joué par le jeune Staline auprès d'un Lénine hésitant à la veille de la prise du pouvoir en 1917. Il tourne comme un lion en cage dans le bureau du patron, le pipe au bec, Staline, et il lance : « Faut fonder, si on ne le fait pas demain, on ne le fera jamais. »

Entré le rapport Khrouchtchev. Balayés les grands procès, les grandes purges, les massacres de kouléts et les déportations de kalmouks. Essai en revanche à la victoire des libéraux : une biographie de Récusant doublée d'une hagiographie de Staline, immense homme de guerre doublé d'un diplomate plein de prévenance et de tact.

Et puis il y a le retour au pays de sa fille, Svetlana, c'est un signe ça aussi, avouez. Vous avez vu aux informations, la baguette et la suite qu'elle se paye ? Il lui a suffi de l'écher qu'elle avait été manipulée par la CIA pour avoir droit à une réception de chef d'État.

Non, je vais vous dire, pour mon magnum de J & B, je dormais sur mes deux oreilles si je n'avais pas pleuré la bonne nuit. Emportée par moi-même, j'ai affirmé que d'ici au printemps le Guide bien aimé retrouverait le chemin du mensonge sur la place Rouge. Au fond, avec un peu de chance, elle est peut-être revenue pour ça, Svetlana.

CLAUDE SARRAUTE.

« M. Barre en visite au Maroc ». M. Raymond Barre est arrivé jeudi soir 29 novembre à Casablanca pour une visite privée de quelques jours au Maroc. L'ancien premier ministre français est invité par le comité national marocain de la Chambre de commerce internationale (CCI), devant laquelle il donnera lundi prochain une conférence ayant pour thème « les politiques de développement dans le nouveau contexte économique mondial ». - (A.F.T.)

Le numéro de « Mammie » daté 30 novembre 1984 a été tiré à 457 446 exemplaires

TRECA
la literie des connaisseurs

CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
37, Avenue de la République - 93000 PARIS
Tél. 337 46 25 - Métro : PASTEUR
Livraison gratuite très rapide dans toute la France

Le premier magasin de tissus à droite, en remontant les Champs-Élysées

TISSUS «COUTURE»
L'originalité et l'esprit de la mode

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Mocassins homme en cuir : 199 francs

Escarpins cuir pour femme : 229 F ; bottes femme en cuir : 235 F, etc. Pourquoi ces prix stupéfiants ? Parce que l'entrepôt H.E.T. est relié financièrement à plusieurs dizaines de fabricants de chaussures de qualité. Trois points de vente : 39, rue J.-Louis-Tessier (10^e) M^o Goncourt ; 6, rue Haxo (20^e) M^o Saint-Fargeau, et 42, rue Claude-Tommaso (16^e) M^o Porte de St-Cloud, 647-68-74. Lundi au samedi, 11 h à 19 h 30. Tél. : 238-10-01.

au cœur du plus grand domaine skiable du monde

à COURCHEVEL 1850

LE BYBLOS des neiges

7820 COURCHEVEL / PHONES 08.09.15 / TÉLÉX : 980.580
Ouverture à NOËL 1984

PIAGET

Montre pour homme en or 18 carats, étanche, avec mouvement à quartz extra-plat. Changement de fuséau horaire instantané. Autres modèles pour homme et dame avec lunette ronde ou carrée.

Aldebert
16, place Vendôme
1, bd de la Madeleine
70, fg Saint-Honoré
Palais des Congrès, Porte Maillot

سورنا بن المصطفى

Embruns frais sur Dinard

Une station balnéaire s'ébrone.

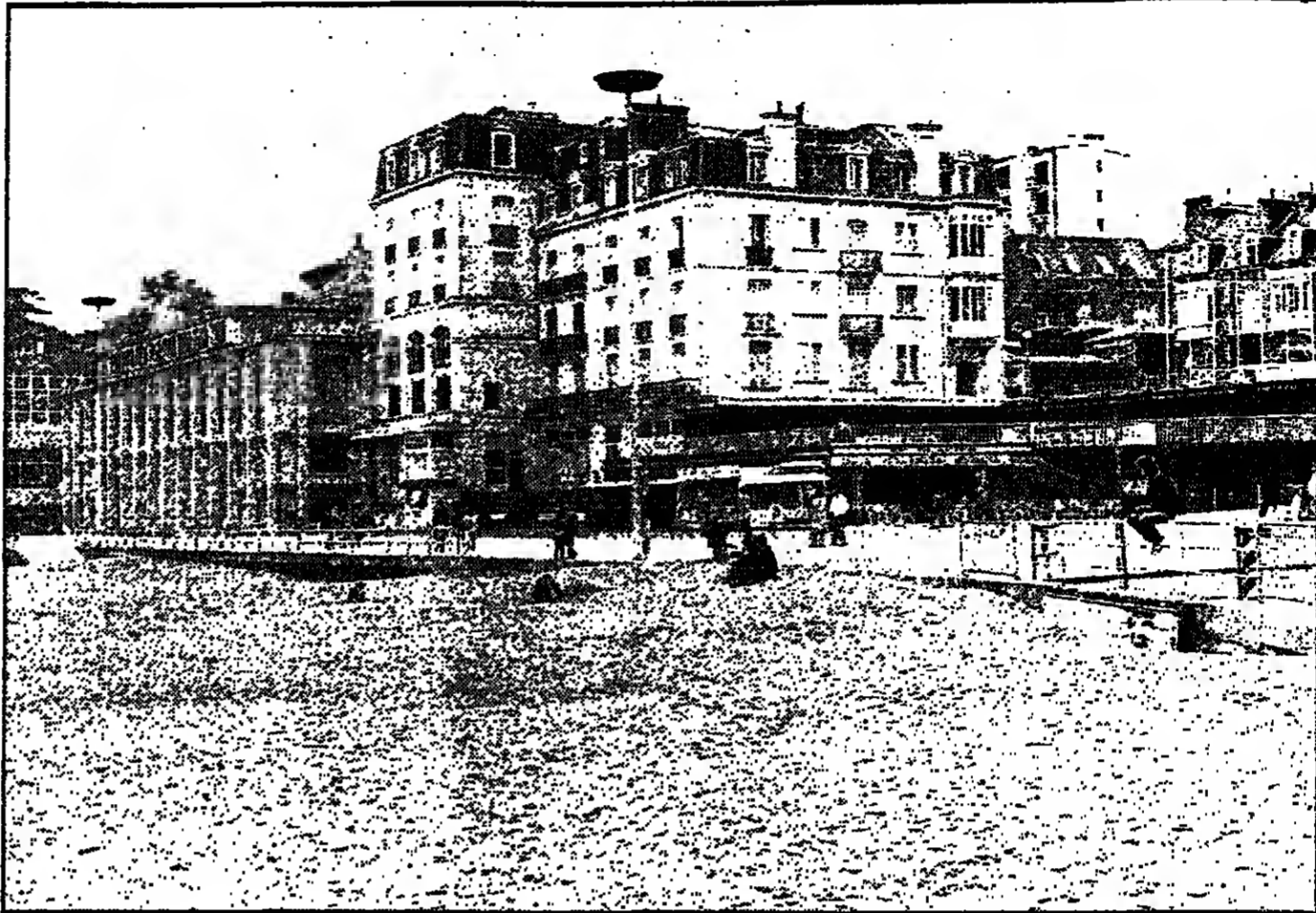
On dit que les Anglais sont de retour à Dinard. Les sujets de Sa Majesté britannique sont ici chez eux. Leurs aînés, avec les Américains, ont en effet lancé, au début du siècle, la belle station de la Côte d'Émeraude. Mais il faut bien chercher pour retrouver, aujourd'hui, dans ces « British », au demeurant fort sympathiques, une quelconque filiation avec ces officiers en retraite de l'armée des Indes qui venaient prendre leurs quartiers d'hiver à Dinard. L'Empire, il est vrai, n'est plus.

Des signes qui ne trompent pas. La relance de Dinard est engagée. Et bien engagée. M. Yvon Bourges (RPR), le maire de la cité, donne le ton. « La municipalité déclare-t-il, a la volonté de diversifier les atouts susceptibles d'attirer à Dinard le plus grand nombre de visiteurs et, surtout, d'allonger la saison touristique en amont et en aval. » Cela, précise-t-il, en développant des équipements sportifs et culturels sans commune mesure avec ceux que l'on peut rencontrer dans une ville de dix mille habitants. »

Au bord de l'estuaire de la Rance, on se félicite d'avoir, en 1983, été retenu par l'administration pour bénéficier du « plan de revalorisation » des

stations anciennes proposé par le gouvernement. La région et la commune participeront aussi au financement de cette opération, qui n'a pas encore démarré. Une étude est lancée pour créer à Dinard un centre de thalassothérapie qui « compléterait » celui de Saint-Malo. Des pourparlers sont en cours avec diverses chaînes hôtelières pour ouvrir de nouveaux établissements deux ou trois étoiles. La capacité d'accueil de la station serait alors de plus de 1000 chambres (824 aujourd'hui). Un « plus » pour l'organisation de congrès. Le centre régional d'éducation sportive (le fameux CREPS, un des plus anciens de France), qui abrite notamment l'École nationale des maîtres d'armes, va être entièrement rénové. La première tranche des travaux débutera en 1985. Enfin, la ville vient d'acquérir le domaine de Port-Breton. Un château et 9 hectares en bord de mer. L'édifice hébergera un centre d'accueil pour les associations, et une réserve botanique et ornithologique sera créée dans le parc.

Bref, Dinard sort de sa coquille. Tranquillement. Les gros grains, les folles bagarres, les remparts insolents et les coups de gueule, c'est pour en face, à Saint-Malo. L'histoire au passé. De ce côté-ci, on a



MANOIR DE PUBLIS

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Campagne

VACANCES DE NOËL en ARDÈCHE
HOTEL le MONARQUE**
LA LOUVÈSC Logis de France.
Randonnée - Tennis - Bicyclette - Réveil
stage informatique 22 et 23 décembre
et 27 au 30 décembre. Forfait pension et
cours. Tél. : (75) 67-80-44 et 06-05-30.

Côte d'Azur

06600 ANTIBES
NOËL, JOUR DE L'AN AU SOLEIL
700 m plage. **HOTEL MERCATOR*****,
18 studios, cuisinette, a.d.b., w.c., tél.,
salon télé, jardin, parking, bois.
Oct. à avril, 8 jours 495 F par pers.
12h, chaises des Grandes. Tél. (93) 33-58-75.

06500 MENTON
HOTEL DU PARC***
Tél. : (93) 37-66-66. Près mer. Centre
ville. Parking. Grand jardin. Cuisine
réputée. Déjeuner sur demande.

HOTEL MODERNE*NN**. Près mer.
Sans pension. Tél. : (93) 57-20-02/77.
Réouverture en janvier.

06500 MENTON-GARAVAN
« Le meilleur climat d'Europe
l'hiver sur la Côte d'Azur »
A L'HOTEL-VILLA NEW YORK*NN**
Cadre raffiné chambres avec douches,
bains, W.C., téléphone direct, TV, jardin
croûte, grande terrasse ombragée,
parking clos, cuisine du patron. Forfait
hiver à partir de : 1 050 F par semaine.
Demi-pens. Pension complète : 1 330 F.
Doc. et réservation (93) 35-78-69.
Avenue Katherine Mansfield.

Montagne

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)
LE VILLARD - 2, (92) 51-03-31
Ch. + cuisinette 2 à 6 pers. Hôte - Froid.
Janv. Mars de 370 à 600 F pers./sem.

Provence

ROUSSILLON - 84220 GORDES
Le petit hôtel de charme du Lubéron aux
portes de la Haute-Provence. Très grand
cofort. Service attentif. Excellente
cuisine de femme et de marché.
Week-end et séjour. Dîner fin aux
chandelles pour le réveillon du
31 décembre. Initiation à l'équitation et
randonnées équestres.
MAS DE GARRIGON***
Tél. : (90) 75-63-22.
Accueil : Christiane RECH.

Andorre

FORFAIT SPÉCIAL SKI
HOTEL BELLOC***
Pas de la Casa. Tél. : 551.51. Alt. 2100 m
à 100 m. Pistes ski, 48 chambres doubles,
bains, confort. Du 6 janvier au 9 février.
Forfait semaine à partir de 770 F
(remontées et chambre).
ACHATS HORS TAXES.

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE
ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-32-333 VENISE.
Tél. : 411 50 FENICE.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

CH 1938 Champex-Lac
Vacances blanches en Valais
Hôtel familial, détente, bien-être où les
enfants sont les bienvenus. Paradis du ski
de fond - ski alpin - promenades. 7 jours
en pens. compl. + skipass ESS. 1975 FF à
2280 FF, non skieur 1330 FF à 1600 FF
selon saison.
Hôtel Splendide ** Tél. : 1941/26/41145

CH 3962 CRANS MONTANA
Vacances d'hiver idéales : soleil et sport.
L'HOTEL ELDORADO*** offre site
merveilleux, tout confort, cuisine fine,
variée, arrangements avantageux, surtout
en janvier et mars.
F. Bonvin. Tél. : 19.41.27/41.13.33

LEYSIN (Alpes vaudoises)
HOTEL SYLVANA***
40 lits. Doté d'un confort moderne. Grand
salon avec bar. Situation panoramique, à
200 m des pistes de ski.
Son restaurant « Le Refuge »
avec ses spécialités.
Demi-pension dès PS 53 (env. FF 190)
Fam. L. Bonelli, chef de cuisine.
Tél. 19-41/25/34-11-36 - CH-1854 Leysin.

toujours su être aimable. Un autre rêve. Les vertus de l'Entente cordiale. Entre la pointe du Moulinet et la plage de Saint-Enogat, la fête franco-anglaise, à la Belle Epoque, ne connaît pas de répit. Existe alors à Dinard, qui est devenu un des lieux les plus bupés des côtes françaises, un club des messieurs et un club des dames. De somptueuses villas se dressent sur la côte et au cœur de la cité. Des hôtels luxueux accueillent des bêtes prières. En attendant Napoléon III et l'impératrice, qui ont promis de venir prendre les bains pour sacrifier à la mode nouvelle, on joue au tennis et au golf. La municipalité de l'époque fait construire pour le couple impérial une villa que le roi Eugénie. Mais ils ne viendront jamais sur la Côte d'Émeraude. Juste avant de quitter Paris, l'empereur et l'impératrice ont, en effet, une violente scène de ménage à propos d'un chien que Napoléon III refuse de prendre avec lui. Eugénie se fâche et part vers son cher Biarritz. A Dinard, on se console avec le comte de Paris. Plus tard, la route du champ de course passe naturellement par la plage de l'Écluse, où les touristes admirent le monoplan de Roland Garros posé sur le

sable. Van Cleef et Arpels ouvrent boutique en face du casino. Le visiteur peut toujours voir ce magasin. Aujourd'hui, il est occupé par une pizzeria, mais les nouveaux propriétaires - au fait des choses - ont laissé le nom du grand bijoutier inscrit sur le trottoir...
Faute d'impératrice, Dinard aura sa « reine ». M^{me} Hugues-

Hallet y donne des soirées inoubliables dans sa villa Monplaisir, où elle accueille les têtes couronnées de l'Europe. « La ville s'amuse et se distrait royalement, et les fêtes se multiplient dans une débauche de couleurs ; les plumes bleu germaine des chapeaux, les larges dentelles et les froufrous des robes s'animent dans des bostons et des cake-walks endiablés », raconte M. Henri

Fermin dans son livre *Dinard à la Belle Epoque*.

Et soudain le déclin. On plie les ombrelles, on range les crinolines et on tire le rideau. Pour toujours. Mais Dinard reste délicieusement rétro. Les grosses villas à l'architecture fantaisiste du quartier de la Malouine sont les derniers témoins désuets et mélancoliques de ces jours un peu fous. Ces grosses bâtisses aux façades démodées avec leur balcons en bois et leurs petits clochetons ont été vendues par appartements. Monplaisir est devenue l'hôtel de ville. Les familles bourgeoises ont succédé aux élégantes du début du siècle. Et les voitures de série, aux torpédos. Mais, affirme un vieux Dinardais, « Il y a encore du beau linge ici ».

Petit village de pêcheurs, devenu grande station, Dinard a trop dansé. Engourdie dans le souvenir de son passé, la cité s'est laissée vivre. Dangereux. Elle se réveille. Les habitués de la longue promenade du bord de mer en veulent pour preuve la création récente d'une radio locale. Son nom : radio Cembraude.

JEAN PERRIN.

● Office de tourisme :
2, boulevard Féart
35800 Dinard.
Tél. : (99) 46.94.12.

Malouinières

MANOIR rural, maison des champs ou château, les « malouinières » - trop méconnues - se dressent « aux environs de Saint-Malo du côté est ». Ces grosses bâtisses témoignent de la prospérité des négociants et des armateurs - de la cité corsaire, entre le seizième et le dix-huitième siècle. Les responsables de l'enquête de l'inventaire (1) ont recensé cent douze « malouinières » plantées dans la presqu'île du Clos-Poulet, limitées par la Rance, la baie de Cancale, les marais de Châteauneuf, le pays de Dol et les polders de La Fresnais. La plus modeste est Limoulin, à Porcé, où vécut Jacques Cartier. Près de Saint-Malo apparaît le manoir du Gué, lieu de villégiature de la famille Duguay-Trouin. Ces « belles maisons de plaisance », selon l'ex-

pression du dix-huitième siècle, aux toits pointus ourlés de plomb, aux murs solides avec leurs lucarnes de pierre et aux immenses cheminées, sont à découvrir. Comme la demeure de Vel-Ermout, dominant des jardins en terrasse et la résidence du Lupin, avec son parc isolé de la mer par de gros bosquets. A visiter aussi, la cour d'honneur de La Chipaudière, les lambris du Bosc, la grille, la chapelle, le colombier de La Motte-aux-Houets. Et, enfin, la classique Motte-aux-Chauffis. Une belle balade pour le promeneur saturé de remparts.

J. P.

(1) Images du patrimoine : prix 48 F. Secrétariat régional de l'inventaire général : 6, place Hoche, 35000 Rennes. Tél. (95) 63-16-65.

L'AVENTURE SAHARIENNE...
Venez vivre l'expérience unique du désert avec les Touaregs...
Partez à l'aventure de 7 à 10 jours...
NOUVEAU LES AMIS DU SAHARA
48, rue de la République - 92000 Nanterre - Tél. 1 33 1 30 68 80

Charter Chic
Paris - New York en Boeing 747
Départ Orly-Sud
Retour Open possible
A partir de 3 350 F A.R.
AIRCOM S.A. 178001.1
93, rue de Monaco
75008 PARIS, tél. : 522-86-46.

1 000 FERMES, VILLAS ET CHATEAUX A LOUER EN TOSCANE
Pour des vacances de soleil, culture et qualité, consultez le catalogue CUENDET (230 pages en couleurs, presque un guide touristique décrivant minutieusement chaque demeure avec des photos intérieures et extérieures, inventaire garanti, etc.)
Pour achat du catalogue (25 F) et réservations :
DESTINATION TOSCANE
7, rue du Pélican, Paris (1^{er}) - Tél. : 233-38-16

SAHARA LES PLUS BELLES EXPÉDITIONS
Découvertes hors-pistes
Explorations
Ceux qui ont revêtu les Tessilis du Hoggar vous guident
RAIDS ET MÉHARÉES
01480 Messimy - Tél. : (74) 65-20-88
L'expérience du désert...

SPÉCIAL NOËL EN ISRAËL
DU 23 AU 30 DÉCEMBRE 1984
BETHLEEM-JÉRUSALEM-SANT-JEAN-D'ACRE-CÉSARÉE-GALLIÉE-JERICHO
Renseignements et inscriptions :
« Les Rendez-Vous de Moïse »
81, rue de l'Assomption,
75016 PARIS, Tél. 647-97401.
Prix par personne : 5 580 F.

RÉSIDENCES CAMPAGNE MÉRIDIENNE MONTAGNE
50 km sud de BORDEAUX
CHATEAU XVI^e 350 m² hab.
séjour 50 m², salon 30 m², 5 chambres
Maison de gardien - 5 ha de parc
Prix : 1 800 000 F
LE TUC, 2 avenue d'Avignon
84700 SORGLUES (90) 39-47-97

Les souvenirs philatéliques, édités par la CROIX-ROUGE FRANÇAISE, du timbre de Noël CROIX-ROUGE émis à Grasse les 24 et 25 novembre 1984 seront vendus, comme chaque année, en exclusivité à Paris, à la vente de Noël de la CROIX-ROUGE FRANÇAISE du XIX^e arrondissement, mairie du XIX^e, place Armand-Carré, entrée rue André-Dubois, Métro Laumière, les F et 2 décembre 1984, de 10 heures à 19 heures.

COTE LANDAISE : Région HOSSEGOR/MIMIZAN
Très jolis terrains boisés à bâtir de 2 000 m²
Agence DEZEST
40170 LIT-ET-MIXE - Téléphone : (58) 42-83-39

TOURISME
COTE D'AZUR, studios équipés 2 pers.
1 sem., 1020 F, 4 sem., 2480 F. Parking.
Mer 600 m.
ROI SOLEIL, 153, bd Kennedy,
06600 ANTIBES, (93) 61-68-30.

Le CLUB VERT (6) 903-50-80
Séjour et stages sportifs et d'été.
Entrées, adolescents (mixte).
Tous congés scolaires.
Noël - Février : séj. info-informatique.
Etcetera étonnés.

سلافة الجاهل

Val-d'Isère : les cinquante ans de la planète blanche

A tout seigneur tout honneur.

L'HISTOIRE - *ma-derne* - des sports d'hiver en France se confond presque avec la naissance, il y a cinquante ans, d'un village « perdu dans ses huit mois de neige et ses quatre mois de misère », d'une station : Val-d'Isère. « J'affirme, monsieur le maire (1), que vous n'avez pas d'autre choix que le ski pour sortir votre village de sa torpeur et, si j'ose dire, de sa misère. » J'ai entendu dire que les jeunes Avallains partant au régiment ne revenaient pas au village lors de leur libération du service militaire. La seule chance que vous avez de les retenir est de faire que votre village devienne une station de ski qui leur ouvrira de nombreuses carrières qui les feront vivre. » Ainsi s'exprimait en 1932 M. Jacques Mouffier, l'un des tout premiers « Chinois » - terme réservé aux non-Avallains - qui allaient deux ans plus tard installer le premier remontée de Val-d'Isère et lancer véritablement la station à partir de 1938.

Son combat se révéla difficile, d'autant plus que la commune perchée au-dessus de 1 800 mètres était alors en voie de disparition. Il fallut surmonter l'altitude, le climat et l'isolement. En fait l'intuition de

Jacques Mouffier se révéla excellente. L'éloignement des grands centres urbains fut un avantage, non un handicap. Val-d'Isère était en effet assuré de n'être pas envahi chaque week-end par les skieurs à la journée. Quant à l'altitude et au climat, ils sont le gage d'une neige précoce en automne, tardive au printemps, et de haute qualité. « Huit mois d'hiver, quatre mois de misère, n'oubliez pas cela. C'est notre chance », ne cessa de répéter aux Avallains Jacques Mouffier. « Contrairement à ce que vous croyez, la nature nous a ici tout donné. A nous de savoir en profiter. »

La leçon a été finalement entendue. Tout en effet concourait pour faire du petit village de Val-d'Isère et de ses terres parcourues l'été par les vaches et les moutons une grande station de sports d'hiver. Des pentes exceptionnellement variées, un territoire de neige immense qui se confond depuis plus de dix ans avec celui de la station de Tignes, un maillage extrêmement dense de remontées mécaniques, enfin une très étroite imbrication entre les pistes balisées et de vastes secteurs laissés délibérément en neige vierge. Val-d'Isère est vraiment fait pour le ski.



OFFICE DU TOURISME DE VAL-D'ISÈRE

Terre de contrastes extrêmes, la montagne peut être ici terriblement dure et cruelle, puis, brusquement, lorsque les ouages se déchirent et que le soleil remplit la vallée, devenir apaisante et sereine. Le « désert blanc » est alors à la disposition des skieurs après avoir été préalablement « domestiqué » par les pisteurs chargés de purger la montagne de ses paquets de neige instable amenée par les vents et qui se transforment en de redoutables avalanches.

Les avalanches justement furent l'une des plaies les plus douloureuses de Val-d'Isère (2). Elles ont laissé des souvenirs violents aux Avallains. Mais elles sont aujourd'hui minutieusement contrôlées et « guidées » par les artificiers de la neige lorsqu'elles veulent s'échapper des pièges qui les retiennent. Quotidien à la montagne qui domine Val-d'Isère, elle porte de profondes échancrements destinés à maintenir solidement en place son maotEAU neigeux.

Val-d'Isère a su également surmonter les difficultés qui l'opposaient à sa grande voisine Tignes. Contraints en 1952 d'abandonner leur village sub-

mergé par les eaux d'un barrage hydraulique de 230 millions de mètres cubes, ses habitants se réfugièrent à 2 100 mètres d'altitude sur les pentes de Tignes. Les Avallains crurent alors qu'ils étaient enfin débarrassés des « Tignes ». C'était sans compter sur leur dynamisme et leur volonté d'entreprendre, à l'image de Val-d'Isère, la coquette des sommets les mieux enneigés. Après des années de rivalités de clochers, les deux stations acceptèrent de s'unir en 1972. Mais les mariages, même conclus « pour le meilleur et

pour le pire », ne sont pas toujours faciles à gérer. Il aura fallu attendre plus de dix ans pour que Val-d'Isère et Tignes colent sur leur prestigieux et même label : « L'Espace Killy ».

Le village de « Toulaine », comme l'appelaient ses complices du cirque blanc des années 60 est la station la plus médaillée de France. Henri Oreiller, Jean-Claude Killy, Marielle et Christine Goitschel lui ont transmis une partie de leur gloire. Mais ils ont également contribué indirectement à forger cette image de « sta-

tion d'élite » qui colle un peu trop à la peau de « Val ». La commune teote de se défaire de cette étiquette et d'offrir de nouveaux domaines skiables plus facilement accessibles aux skieurs moyens et aux débutants. C'est ainsi que la construction de nouvelles remontées mécaniques, notamment au-dessus du télécabine de la Daille, répond à ce souci.

Mais il existe à Val-d'Isère beaucoup d'autres secteurs faciles à skier, notamment autour de Bellevard et de la Tête de Solaise. Toutefois le grand ski et le hors-piste sont vraiment la spécialité de la station qui abonde en conséquence de couloirs et pentes vierges ; les « dévoreurs d'espace », les « fanatiques de la profondeur » qui peuvent changer de vallées, voire de massifs, tout en utilisant l'extraordinaire et complexe réseau de remontées de la haute vallée de l'Isère ne seront jamais rassasiés. Certains descentes en hors piste ont acquis d'autre part une réputation mondiale, comme celle du Grand Vallon (950 m de dénivellation), des sources de l'Isère dans le parc de la Vanoise ou de la vallée

SKI de FOND

FRANCE

- Stages dans le Queyras à partir de 1 485 F
- Initiation au raid dans le Vercors 1 500 F
- Raids (Jura, Forêt Notre, Massif Central, Engadine)

SUISSE

- Stage Télémark en Gruyère • Grand tour de la Gruyère

LAPONIE FINLANDAISE

- Le lac Inari, 9 jours 6 500 F • Saari Selka, 12 jours 7 500 F • Traversée Nord-Sud, 9 jours 6 800 F

ISLANDE

- Découverte hivernale, 14 jours 7 900 F • De l'Hekla au Vatnajökull, 14 jours 6 100 F • Expédition sur le Vatnajökull, 14 jours 7 400 F

terres d'aventure
Le spécialiste de la randonnée

Veuillez me faire parvenir votre brochure 1985 ☐ dépliant Ski de fond ☐

Nom : _____

Adresse : _____

TERRES D'AVENTURE
S, rue Saint-Victor 75005 Paris - Tél. : 329.94.50

REYKJAVIK ISLANDE

4 JOURS en ISLANDE 2.990 F

aller/retour forfait spécial hiver

Possibilité de randonnées et raids à ski de fond. Renseignez-vous !

l'Islande vous attend !

au départ de Luxembourg

ICELANDAIR
9, bd des Capucines 75002 Paris
742.52.26

Le SKI dans les HAUTES-ALPES 1400/2700 m

PUY-SAINT-VINCENT

la « protégée des vents »

300 JOURS DE SOLEIL PAR AN

Le ski pour tous, du débutant au professionnel.

Station d'entraînement des équipes de France

Tous renseignements : ARNAUD RÉSIDENCES
Tél. (92) 83-37.75 (92) 83-32.76

tyrolhotel

En été comme en hiver, régardez vos terres à l'écart de la foule dans un cadre agréable. Hôtel rustique, avec tout le confort. Nombreuses possibilités sportives : atmosphère montaine, piscine extérieure à 28° C, couvert (17 x 25m) sur un vaste panorama, sauna, solariums, massages, courir, salon de beauté, atmosphère sportive. Centres de loisirs en plein air et couverts (l'éclairage, la piscine, les tables de tennis et courts de tennis gratuits). Pendant toute l'année, tous les sports d'hiver à 1000m d'altitude. Cuisine et brasserie de chambre suivent son heure de vacances. 4 catégories de prix allant du standard au luxueux, pension complète à partir de 85,- et balnéaire d'extra.

A-6016 Obsteil/Tirrol - Tél. 1943-5264-8181 - Telex A-3 3844

strandhotel Seefeld Tyrol seepitz

A-6100 Seefeld, Autriche
Tél. 1943-5212-2217 ou 1943-5264-8181

Hôtel établi aux prix abordables dans un cadre merveilleux - juste au bord du lac - idéal pour l'été et l'hiver - à 5 minutes du centre de l'agglomération et de toutes les installations sportives et lieux mondains de Seefeld. Demi-pension à partir de 75,- sans supplément pour chambres à un lit.

Alpes suisses

Basel, Zurich, Grenchen, Olten, Bern, Lausanne, Genève

Votre lieu de rencontre hivernal

LES DIABLÈRES
Office du Tourisme CH - 1857 Château-d'Oex
Tél. : 1941/25/34 22 44 Téléc. : 456 156

VILLARS
Office du tourisme CH - 1884 Villars
Tél. 1941/25/35 32 32 Téléc. : 456 200 ton ch

LEYSIN
Office du Tourisme CH - 1854 Leyrin
Tél. : 1941/25/34 22 44 Téléc. : 456 156

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME, 11 bis, rue Sarde, F-75 009 Paris, Tél. 01 743 43 45

ORLANDO FLORIDA

FLORIDA SPÉCIAL 4.340 F

La Floride en toute liberté, tarif 7/22 jours + location de voiture.

SUPER APEX 3.890 F

tarif 7/90 jours.

+ 200 F du 14 au 31/12/1984.

Trajet SNCF compris de Paris et de l'Est de la France.

Blanchonnet & Wally Disney World

aller-retour au départ de Luxembourg

ICELANDAIR
9, bd des Capucines 75002 Paris
742.52.26

Handwritten text in Arabic script: "السنة الثالثة عشر"

سكيا على الالمان

NEIGE

LE MONDE LOISIRS SAMEDI 1^{er} DECEMBRE 1984 V

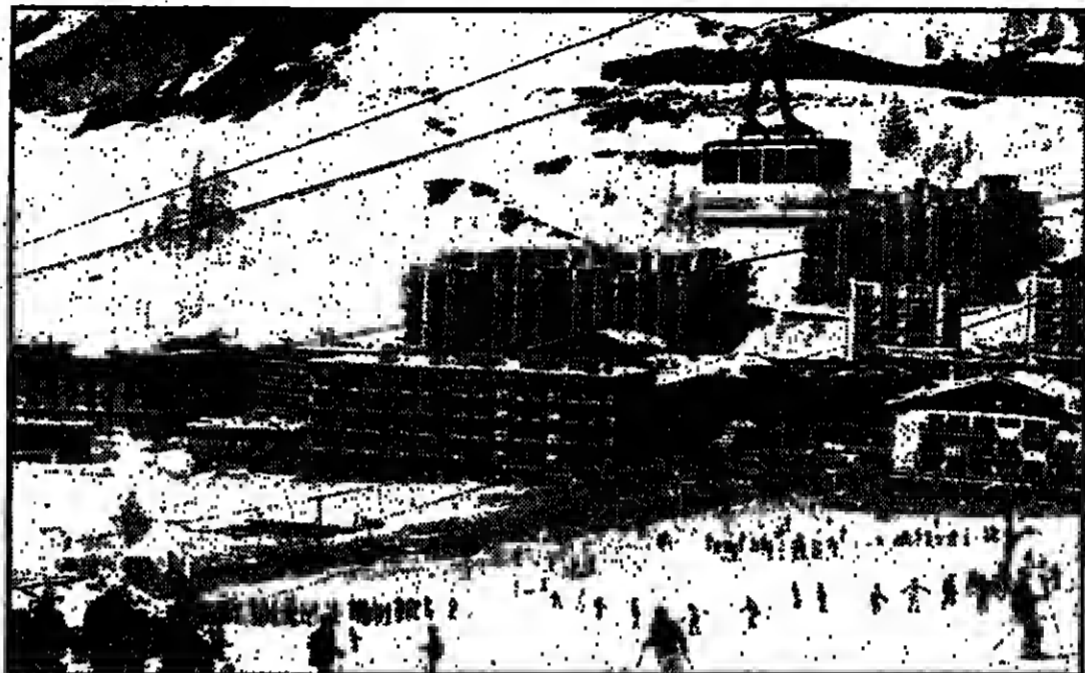
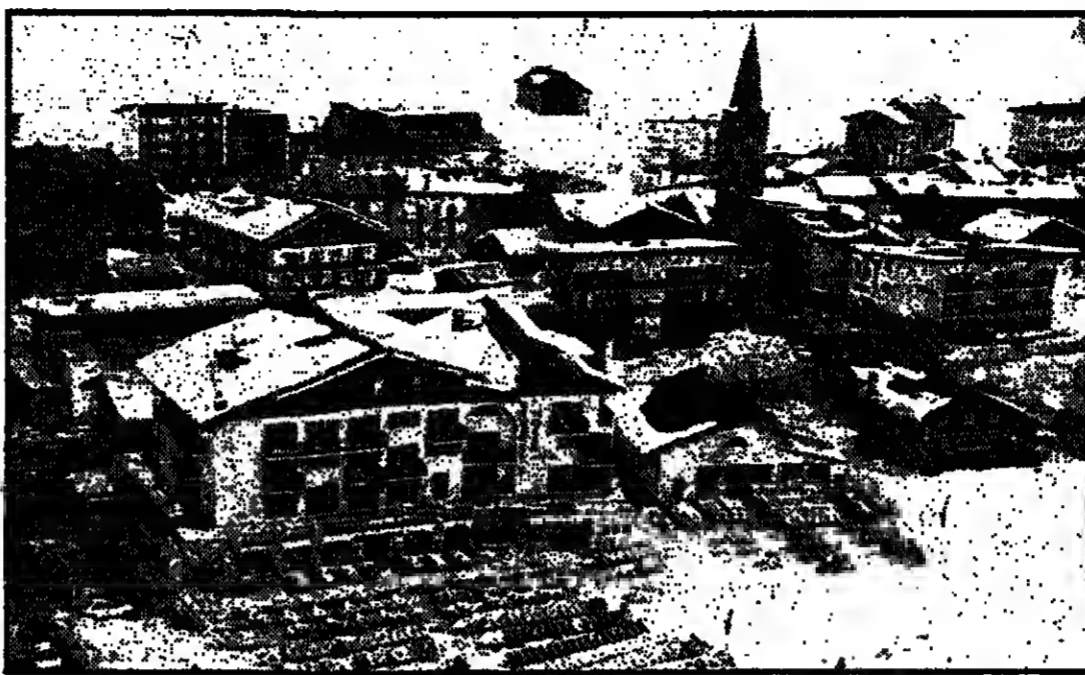
planète blanche



glaciaire du Prariond. Les randonnées en haute montagne les plus classiques sont la pointe de la Galice, le Pas du Bouquetin, la Grande Aiguille Rousse (3 383 mètres), ou encore la pointe de la Sana, qu'on atteint après de longues heures à peu de phoque.

Val-d'Isère convoite cette montagne qui culmine à 3 436 mètres, mais que protège le parc national de la Vanoise. De toutes parts, Val-d'Isère se heurte aujourd'hui aux frontières du parc, omniprésent tout autour de la vallée. Son conseil d'administration a toléré pour la première fois l'hiver dernier, mais après de longues palabres, le passage exceptionnel d'appareils de damage dans les gorges de Malpasset, situées dans la zone centrale du parc afin de combler quelques trous dangereux. Val-d'Isère et Bonneval-sur-Arc, qui voudraient unir leur domaine skiable en installant deux télésièges dans le parc, ont de grandes « chances » de se heurter à son veto. « Le parc renferme des richesses fabuleuses pour le ski et des mines d'or blanc inexploitées », prétend un moniteur de Val-d'Isère, qui comme de nombreux Avallains, lorgne sur la partie la plus à l'est du col de l'Iseran, jouxtant un autre parc national, celui du Grand Paradis en Italie.

Formidable « planète blanche », six à huit mois par an, Val-d'Isère dispose d'un autre trésor, celui-ci bien à lui, le vieux « Val » blotti autour de son église, certes un peu trop « noyé » par les constructions modernes et hétéroclites qui ont surgi au cours des vingt dernières années. Ce village à l'intérieur de la station reste le



coeur de la commune, un lieu intime où les Avallains et les « Chinois » les plus âgés peuvent méditer sur la formidable transformation d'un petit village haut perché et perdu au coeur des Alpes, devenu au-

jourd'hui une station mondiale-ment connue. Val-d'Isère, qui a subi les outrages de quelques architectes qui ont confondu la montagne et les banlieues des villes, voudrait s'offrir un « lifting » qui rendrait à son site un

caractère plus alpin et de préférence plus savoyard. CLAUDE FRANÇILLON.

(1) Le maire de l'époque était N. Nicolas Bazille. (2) En février 1970, une avalanche engloutit d'un seul coup trente-neuf personnes.

Mille hectares de pistes

DIX mille hectares de neige vierge, mille hectares de pistes beiges : le domaine skiable de Val-d'Isère, relié à celui de Tignes par les remontées mécaniques de la Tovière et du col de Fressa, est l'un des plus importants du monde.

108 F par jour ; 640 F par semaine.

Accès. — Par la route : direction Albertville (H90) puis Bourg-Saint-Maurice et, de là, Val-d'Isère par la CD902, direction le col de l'Iseran ; par le train : gare SNCF de Bourg-Saint-Maurice, desservie par TGV et correspondance en car ; par avion : aéroport de Genève-Cointrin, Lyon-Satolas et Chambéry, reliés par hélicoptère Val-d'Isère (1 380 F pour quarante minutes).

Ecoles de ski. — Ecole de ski français avec cent vingt moniteurs diplômés et dix-neuf guides de haute montagne, dont trois champions du monde et quinze anciens membres de l'équipe de France ; tél. : (79) 06-02-34 et (79) 06-09-89 ; Snow Fun : tél. : (79) 06-11-64 ou 06-16-79.

Stages de ski. — Heli-ski (hors piste, dépose, raid), tél. : (79) 06-05-53 ; La Clé des neiges (poudreuse, peu de phoque, monski), tél. : (79) 07-00-72 ; SAVI (profonde, technique), tél. : (79) 06-03-14 ; Top-Ski (technique, ski extrême), tél. : (79) 06-14-60.

Accueil. — Office du tourisme de Val-d'Isère, tél. : (79) 06-10-83 ; office du tourisme de la Daille, tél. : (79) 06-14-93.

Restaurants. — Dans la station : La Crech'Ouna (fondue), La Grande-Ourse (repas skieurs à midi, bonne table le soir), Le Goitche Lodge (gratin dauphinois), La Charpenterie (ambiance), La Brûsel's (classique), Le Tsantelina (familial), L'Aventure (noctambule) ; sur les pistes : L'Intermédiaire à la Daille (snack), La Datche au Solaise (snack).

Hébergement. — Quarante-sept hôtels et une résidence hôtelière : réservation à Val-Hôtel, tél. : (79) 06-18-90 (forfait comprenant hébergement, remontées mécaniques et leçons de ski en période creuse).

Services. — Garderies d'enfants : Les Trois Pommes (trois mois à trois ans), tél. : (79) 06-17-86 ; Le Petit Poucet (trois à dix ans), tél. : (79) 06-13-87.

Remontées mécaniques. — Forfait commun à Val-d'Isère et à Tignes pour 116 remontées :



CHATEAU DE NEUSCHWANSTEIN

Allemagne bonne détente + bonne entente

Changez d'horizon. Changez de neige cet hiver. L'Allemagne sera heureuse de vous accueillir dans ses merveilleuses stations de sports d'hiver. Nous tenons à votre disposition une foule de propositions intéressantes.

- Par exemple : Séjour en Forêt-Noire 7 nuits, pension complète 772 F* ; Séjour en Forêt Bavaroise 7 nuits, chambre et petit déjeuner 397 F* ; Location en Forêt-Noire 1 semaine pour 4-6 personnes 1.300 F* ; Brève visite à Garmisch-Partenkirchen 4 jours, train et hôtel, au départ de Paris 1.050 F* ; *Cours : 1 DM = 3,15 FF

Demandez-nous la brochure de votre choix ; Séjours/Locations □ Brèves visites.

OFFICE NATIONAL ALLEMAND DU TOURISME

4, Place de l'Opéra - 75002 Paris Téléphone : (1) 742.04.38.

DZT DEUTSCHE ZENTRALE FÜR TOURISMUS EV

Jeux Levallois-Béret

Des Américains s'amuse dans le métro parisien.

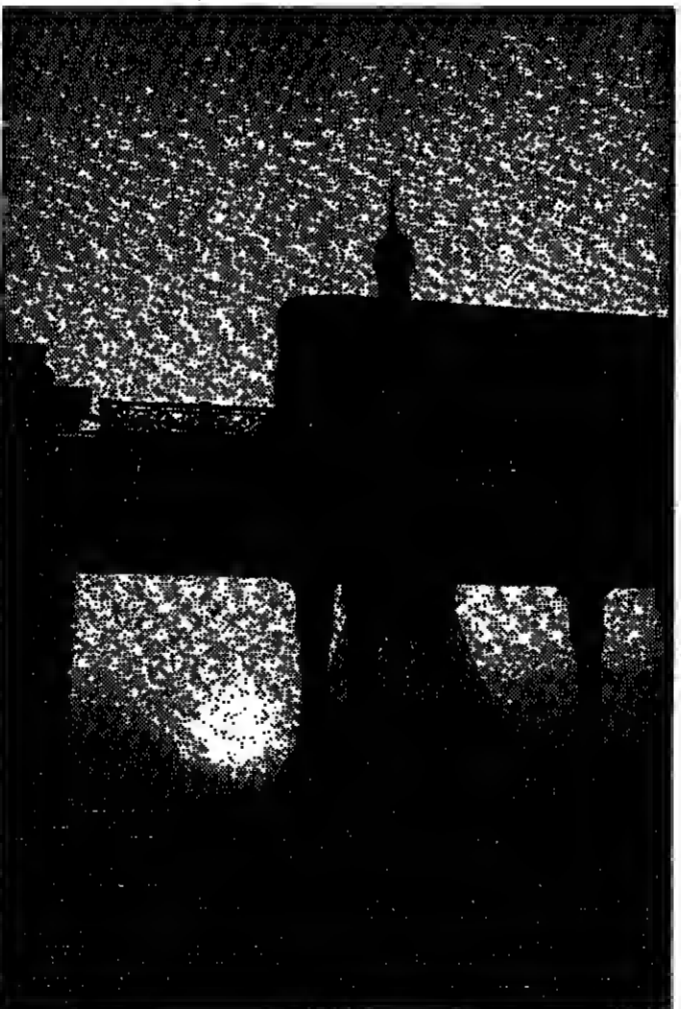
Le métro parisien a désormais un jeu à sa gloire. Pas à Paris, mais à New-York, où Paris Metro (the Subway Game) a fait son apparition dans les magasins spécialisés.

Les habitués du métropolitain trouveront sans doute curieux que certains puissent éprouver du plaisir à retrouver chez soi, le soir, une ambiance qu'ils n'ont été que trop heureux de quitter. Mais c'est d'abord qu'ils ne connaissent pas le métro new-yorkais, à côté duquel un trajet Pigalle-Etoile prend des allures de croisière de luxe. C'est ensuite qu'ils oublient le prestige de notre capitale, outre-Atlantique : les New-Yorkais dans le vent ne vont-ils pas jusqu'à abandonner leur Monopoly national et jouer sur un plateau de jeu français pour le simple plaisir d'acheter la rue de la Paix à un lieu d'une vulgaire avenue d'Atlantic City ? (1).

Les éditeurs américains du « subway game » ne s'y sont pas trompés qui invitent leurs clients à ce « voyage éducatif à travers Paris » (2).

Sur un plateau de jeu qui reconstruit la carte du métro parisien, les joueurs se déplacent dans la jungle mystérieuse des correspondances en lançant des dés. Ils doivent ainsi accomplir le plus vite possible trois trajets puis revenir au départ, où trois nouvelles destinations leur seront attribuées. Chaque trajet donne droit à un certain nombre de points, le but de la partie étant de totaliser le score le plus important.

En fait, ce jeu qui se prétend instructif est effectivement, mais plus par les aberrations qu'il recèle que par ce qu'il apprendra sur Paris. Tout d'abord, la carte du métro est curieusement tronquée. On passera sur l'absence du RER, sans doute jugé indigne des



touristes américains, pour s'apercevoir par exemple que l'axe Gabriel-Péri-La Fourche a disparu, de même que la ligne du Pré-Saint-Gervais.

Côté ticket chic, les monuments ne sont pas mieux traités : dix seulement ont trouvé grâce auprès des concepteurs du jeu,

dont le tour Montparnasse et l'Ecole militaire. En revanche, nulle trace de Beaubourg. Quant à l'Arc de triomphe, sa présence est tolérée, mais à quel prix, puisqu'il se retrouve à la hauteur de la porte de Champerret !

Côté ticket choc, les cartes « événements », qui sont censées pimenter le cours des parties,

réserver d'autres surprises : ainsi cette visite de Notre-Dame, au cours de laquelle on apprend que « le serment public et le roman de Victor Hugo, le Bossu de Notre-Dame (sic), ont encouragé sa restauration » ; ou bien celle du Louvre, musée caractérisé essentiellement par le fait que Napoléon « l'a fait enrichi d'importantes œuvres d'art acquises dans chaque pays conquis ».

Au hasard des cartes, les joueurs risquent gros : une rame de métro qui déraile, une grève de la RATP, une autre de l'EDF, un train manqué parce que « personne n'a pu vous renseigner en anglais » et, suprême astuce, une perte de temps, parce qu'un Français a voulu vous rendre service. Dernière finasse : chaque carte est agrémentée du portrait d'un personnage moustachu dégingandant coiffé, cela va de soi, d'un béret basque.

On ignore encore les chiffres de vente de ce jeu, mais son éventuel succès risque de se traduire par de véritables drames dans le métro parisien : aussi le prochain fois que vous rencontrerez un touriste américain, en détresse, perdu sur une ligne fantôme et vivant dans la psychose des bérets basques, avez pitié : il s'agit peut-être d'une nouvelle victime du Subway Game, le jeu qui mérite vraiment le ticket chic.

BERNARD SPITZ et SOPHIE COGNARD.

(1) A l'origine, les rues du Monopoly étaient celles de la ville américaine d'Atlantic City. Par la suite, les versions étrangères du jeu ont choisi soit les noms des rues de la capitale locale, comme dans la version française, soit les villes du pays concerné, comme par exemple dans la version suisse.

(2) Infinity Games Inc.

ne sont pas toujours à pérorer. Il aura peut-être plus de dix ans que Val-d'Isère et Tignes ont leur prestigieuse et label « L'Espèce

S-ALPES NCEMENT PAR AN

ORLANDO FLORIDA

FLORIDA SPECIAL 4.340 SUPER APE 3.890

ICELANDIA 742.52.66

Disques

CLASSIQUE

« Le Vaisseau fantôme » par Karajan

Au moment où sortent, chez la même firme d'ailleurs, le Vaisseau fantôme dirigé par Karajan et l'album « Les introuvables du chant wagnérien », on ne peut pas se passer de conduire à certaines comparaisons hâtives...

pas réunir un quatuor vocal suffisant pour une œuvre d'une exigence tout de même relative. Certes, José Van Dam déploie un chant magnifique de maîtrise technique et stylistique...

Mais, d'autre part, on constate une fois encore la basse sensible de moyens et de qualité du chant wagnérien. Il y a quelque chose de décourageant à voir qu'on ne peut

Un Vaisseau dont on ne retient guère que l'orchestre ! A. A. Trois disques EML 2700.133.

« Motets » et « Messe », d'Heinrich Isaak

Heinrich Isaak, venu, comme Josquin des Prés, de « Bas-Pays » de Flandre, a laissé aux musiciens italiens et germaniques qu'il a formés une œuvre exemplaire à méditer.

C'est précisément au compositeur d'église qu'est consacré le beau disque que René Clemencic a réalisé avec l'ensemble Chantecleor de San Francisco et, bien entendu, le soutien instrumental du Clemencic Consort de Vienne.

Comme nous l'avons vu à propos d'un récent disque consacré au compositeur profane, Isaak, au gré d'une carrière itinérante qui le conduisit à Florence au service des Médicis, comme à Innsbruck au service de l'empereur Maximilien, a su se faire transalpin ou allemand sans difficulté, selon l'humeur du répertoire abordé...

L'éloge du Clemencic Consort, confronté à pareil programme, n'est plus à faire. Les timbres des instruments d'époque se marient à merveille à la fraîcheur des voix américaines qui mettent un feu sacré intense dans leur interprétation...

En tant que musicien religieux, Isaak s'inscrit dans la grande tradition franco-flamande, avec une touche allemande surtout sensible dans les Messes de la dernière période.

ROGER TELLART. Harmonia Mundi, HMC 1160.

Mahler, par Sir John Barbirolli

Il y a vingt ans, enregistrer du Mahler était, dans bien des cas, encore une aventure, et beaucoup d'orchestres, parmi lesquels la prestigieuse Philharmonie de Berlin, n'avaient en ce domaine aucune tradition.

Cinquième, on e rarement - peut-être n'a-t-on jamais - fait mieux. La marche funèbre initiale est prise assez lentement, mais non sans rigueur, ce qui en restitue toutes les équivalences, alors que le célèbre edagietto, au contraire, ne traîne pas.

Il faut pourtant se précipiter sur la réédition en coffret (et en série économique) de deux enregistrements de Mahler réalisés par Barbirolli à cinq années d'intervalle: la Neuvième Symphonie, avec la Philharmonie de Berlin (1964), et la Cinquième, avec l'orchestre New Philharmonie de Londres (1969).

MARC VIGNAL. Trois disques EML 2901.403.

Nous avons aussi remarqué...

PAUL PARAY (1886-1979): Première Symphonie, par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF, dir. Paul Paray. - Le grand chef d'orchestre était aussi un symphoniste faisant honneur à l'école française. L'ouvrage, qui date de 1834, est présenté avec la Ravane de Faure, et la première suite de Cyprien et le Chevre-pied, de Gabriel Pierné (Carnegie, Archives-INA, distr. ADDA, 731 886).

ne manquent pas d'originalité. Rompu à Schubert et au romantisme, Gregor Weichert en tire le maximum: le disque à peine terminé, l'envie vous prend de le réentendre (Accord, 140 083).

M. V.

EML 4240 711.



« Turandot », par Lorin Maazel

L'interprétation de Turandot est toujours menacée par un double péril: d'être confiée soit à des chanteurs aux moyens naturels exceptionnels, mais qui pensent plus à les mettre en valeur qu'à servir l'art du chant...

La version de Maazel navigue entre les deux obstacles sans les éviter! L'impressionnante performance vocale d'Eva Marton - aguerrie, attaquée de plein fouet, médium sonore - est grevée par une ligne hâchée, la bouillie de son articulation confondant voyelles et consonnes, manquant ainsi de mordant comme de douceur...

ALAIN ARNAUD. Trois disques CBS, 39160.

« Les Nuits d'été » et « la Demoiselle élue » par Frederica von Stade

Non, deux fois non! Non à cette articulation relâchée, à cette diction qui ignore le valeur et le poids des mots et demeure de bout en bout incompréhensible.

Domage car, avec le Boston Symphony Orchestra, Seiji Ozawa tisse magiquement les sonorités audacieuses et complexes de Berlioz et de Debussy.

A. A. CBS, IM 39.098.

VARIÉTÉS

Le Sexteto Mayor

Formé à Buenos-Aires il y a onze ans par les bandonionistes José Libertelle et Luis Stazo, le Sexteto Mayor est l'un des groupes de tango les plus solides et les plus efficaces. Composés, outre les deux bandonions, de deux violons, d'une contrebasse et d'un piano, le Sexteto Mayor reconstruit toutes les subtilités de la musique du « porteno » et, dans un style traditionnel, est à la fois sobre, pathétique et tout en force.

Les six musiciens du groupe jouent comme des poètes. Dans le classique El Choclo, qui est leur morceau de bravoure, les deux bandonionistes prennent à bout de bras le tango, font chanter leur instrument et font rouler la violence par saccades.

Le Sexteto Mayor n'est pas inconnu en France. Il s'est notamment produit aux Troisième de Buenos-Aires, au Théâtre de la Musique et à Toulouse, à l'occasion de l'hommage rendu à Carlos Gardel.

Leur premier album distribué en France offre bien sûr El Choclo, d'autres classiques de Gardel, des compositions originales de Libertelle, un titre de Piazzolla (Adios Nonino) et une sélection de milongas.

CLAUDE FLÉOUTER. EML 4240 711.

ROCK

« Welcome to pleasuredome » de Frankie Goes to Hollywood

Aïe! Préparez-vous au raz de marée, la Frankiemania va déferler aux quatre coins de la planète, bousculer les champions de hit-parades, faire la pique à Michael Jackson, Prince et autre Culture Club. L'énorme machinerie est en branle: les magazines réservent leurs couvertures, les ondes radio-phoniques ondulent, les discothèques jubilent, les juke-boxes pétaradent. Frankie va à Hollywood et il y entre par la grande porte en passant par la case départ, en touchant les vingt mille francs et tout le tour...

chément denses. Et puis, dernière ce mur du son, il y a le sens miraculeux de la progression, les mélodies frappantes, les rythmiques antédiluviennes, les voix « funky but chic », un mélange parfaitement dosé de gimmicks répétitifs et de trouvailles astucieuses. Pourtant, aussi efficace que possible, Two Tribes n'était jamais qu'une redite de Relax. Propulsé au Pentéon du show-business, le Hollywood de Frankie reposait sur la seule bêtise de deux simples 45 tours, ce qui est peu. Il avait montré le heurt, on entendait de voir la base. C'est fait et bien fait, d'entrée la barre est haute placée: un double album pour commencer. Autant dire qu'on n'avait pas vu ça depuis 1969 et le fameux premier double 33 tours de Chicago Transit Authority. Seule exception: le The River de Bruce Springsteen ou le 1999 de Prince (excusez du peu des références), plus personne ne se risque à de tels exercices commercialement et artistiquement casse-gueule. Précisons que Frankie goes to Hollywood tient la pari de concocter des compositions d'une moyenne de six minutes sans être verbeux ni ennuyeux. Sur ces quatre faces, donc, pas de remplissage: les ingrédients évoqués plus haut avec l'avantage de l'espace, donc des nuances et de la diversité. Ne citons ni que les reprises du Born to run de Bruce Springsteen et du War de Edwin Starr pour preuve du bon goût et de la pluralité de leurs références, qui sont aussi la marque de leur identité. Le disque a pour titre Bienvenue au Temple du Plaisir. Le plaisir est entier, merci pour eux.

ALAIN WAIS. Phonogram, 824052-1.

A L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE TOURISME SNCF VOUS PROPOSE DIFFÉRENTS VOYAGES. POUR NOËL - deux jours en PROVENCE 1 450 F. TROIS JOURS - NOËL EN GASCOGNE 2 320 F. NOËL A ROME 2 800 F. NOUVEL AN - deux jours NOUVEL AN en ALSACE 1 450 F. TROIS JOURS - NOUVEL AN à BRUXELLES 1 145 F. NOUVEL AN à VENISE 2 227 F. QUATRE JOURS - NOUVEL AN en HOLLANDE 2 755 F. DOUZE JOURS - NOËL et NOUVEL AN en AUTRICHE 3 320 F. SEIZE JOURS - CROISIÈRE DE NOËL et NOUVEL AN à bord de l'AZUR de la Cie PAQUET MAROC, SÉNÉGAL, CANARIES, BALEARIES de 13 690 à 25 670 F. et toujours les voyages TRAIRES de destination de BORDAUX, CANNES, LONDRES, LYON et ST-ETIENNE, NICE et MENTON, STRASBOURG, ANDORRE, MADRID, ROME, FLORENCE, VENISE, LAUSANNE, MONTREUX, VIENNE (Autriche), BRUXELLES, AMSTERDAM, LONDRES, et également les voyages BREVES VISITES à destination de BERLIN (ouest), COPENHAGUE, HEIDELBERG, MUNICH et SALZBOURG. Les séjours à l'hôtel FRANTOUR à CHAMONIX, les séjours en location à BOULOURIS sur la CÔTE D'AZUR et à MARTELL VIVA en CORSE. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS dans les agences TOURISME SNCF - 127, Champs-Élysées, 16, bd des Capucines, 11, bd des Batignolles; - gare SNCF de PARIS, gare RER; - et par correspondance: BP 62 - 0875362 - Paris Cedex 08.

Philatélie n° 1872

Les postes canadiennes... rendent hommage à « La Presse » quotidienne en langue française. Créée en 1884 par M. W. E. Blumhart. Les cinq premières années, le journal a connu de nombreux propriétaires et il glissa de plus en plus vers une faillite inévitable. Mais un véritable miracle se produisit quand J. Adolphe Chapleau, ancien secrétaire d'Etat et propriétaire du quotidien, confia le sort du journal à Trafflé Berthiaume, typographe de carrière.

Sa générosité fut bénéfique grâce à sa clairvoyance qui lui fit d'avoir transformé « La Presse » en un journal objectif. De ce fait, il est devenu le plus grand quotidien de langue française d'Amérique. Cet exemple est sûrement valable encore de nos jours. Le timbre représente l'effigie estompée de Berthiaume, parmi les mois La Presse - en diverses époques - répété deux cents fois sur cinq colonnes. Quel hommage rendu ainsi à un ancien typographe, le 16 novembre.

Imprimé en litho, trois couleurs, à 18 000 000 d'exemplaires, par Athlon-Potter et Toronto. Maquette de Pierre-Yves Pelletier. La nouvelle adresse du Service philatélique est le Centre ostial de philatélie, Antignoso (Nouvelle-Ecosse), Canada B2G 2R8.

Micronésie philatéliquement... est né, par le truchement d'une Fédération des Etats regroupant l'ensemble des « petites îles » du Pacifique. L'inauguration du service postal a été marquée par l'émission de quatre timbres de 20 c. se tenant, nous montrant la position géographique de chaque micro-Etat fédéré: Yap, Truk, Pohnpei et Kosrae.

La première série d'usage « courant » de seize valeurs comprend: 1 c. Fernandez de Quirós; 2 c. Louis Duperré; 3 c. Fyodor Lütke; 4 c. Jules Dumont Duviville; 5 c. « Maisie » à Yap; 10 c. les Gôtes de Kosrae; 15 c. « Clute de Lidudunnap »; 17 c. « Pie de Tonschou à Truk »; 19 c. Fernandez de Quirós; 20 c. Louis Duperré; 30 c. Fyodor Lütke; 37 c. Jules Dumont Duviville; 50 c. « Masque Devil, Truk »; 1 \$ - Rocher Sokrae, Pohnpei; 2 \$ - Canoe, Kosrae; 5 \$ - Stone Money, Yap.

CAMEROUN: Jeux olympiques de Los Angeles, quatre valeurs P.A. surchargées; saut en hauteur, 100 F (Mocgenburg, REA, 11-08-84); volley-ball, 150 F (USA, 11-08-84); hand-ball, 250 F (Yugoslavie, 9-08-84); cyclisme, 500 F (Gorski, USA, 3-08-84). CENTRAFRIQUE: ressources forestières, 70 F et 130 F. Offset, Edila, d'après les maquettes de L.B. Kandogo Kongou. GABON: les quatre ombres du bouquetier JO 84 surchargés, 90 F, basket-ball, médaille d'or USA; 125 F, hockey sur glace, URSS; 125 F, 3000 m steeple, médaille d'or Koris; 350 F, danse couple, J. Torvil-C. Dean, Offset, Cartor.

ADALBERT VITALYOS. At l'usage des PHILATÉLISTES. Dans le numéro de DÉCEMBRE 92 pages. LA «POSTE» CLANDESTINE DE SOLIDARNOSC. LA NORVÈGE PAYS POLAIRE. Nouveautés. En vente dans les kiosques. Prix du numéro: 11 F.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

150

anche

latélie 1872

notes canadiennes...

Le monde de la télévision en France...

Le monde de la télévision en France...

Le monde de la télévision en France...

Le monde de la télévision en France...

Le monde de la télévision en France...

Le monde de la télévision en France...

Le monde de la télévision en France...

Le monde de la télévision en France...

Le monde de la télévision en France...

Le monde de la télévision en France...

Le monde de la télévision en France...

Le monde de la télévision en France...

Le monde de la télévision en France...

TÉLÉVISION

SEMAINE DU 1^{er} AU 7 DÉCEMBRE

LE MONDE LOISIRS VII

SAMEDI 1^{er} DÉCEMBRE 1984

L'aventure « en direct »

Exit « La chasse aux trésors » - Bonjour « Le grand raid ».

UN pacha en costume croisé gris. Une assurance de Bouddha, le renoncement en moins. Le regard dominateur en plus. Aujourd'hui pris entre deux réunions. Le bonhomme - la cinquantaine bien conservée - s'adresse au plus grand nombre et n'a guère le temps d'accorder quelques instants à chacun. Je suis certainement l'homme qui a créé le plus de programmes de télévision et de radio au monde, dit-il bruyamment. Sa spécialité : incontestable, incontestée, le génie du jeu. Depuis plus de vingt ans, Jacques Antoine gratifie un large public d'une multiplicité d'inventions ludiques. Son secret ? Motus, bouche cousue, il a trouvé le filon, il n'a nullement l'intention de vous le livrer. Il préfère afficher ses palmiers éloquent : « La tête et les jambes », l'inoubliable « Schmilblick », « Cent francs par seconde », « Seul contre tous », et bien d'autres, c'est M. Jacques Antoine ! Les dernières inventions : « Les affaires sont les affaires » (en effet) sur Canal Plus, et « Le grand raid », sur Antenne 2, la nouvelle émission dominicale qui remplacera dorénavant (à partir du 9 décembre) « La chasse aux trésors », dernier numéro cette semaine : gros succès (17 points Audimat en moyenne). Les trésors de Corfou, des Indes, de France ou d'ailleurs à jamais enfouis. Les raisons de cette « démission » ? Le baroudeur balétant Dieuleveult précisément ne veut plus galoper. Assez joué ! Place au « Grand raid » pour trente semaines.



Noël Mamère et Didier Régnier.

Au premier coup d'œil, rien de bien neuf. Le nouveau jeu cosmique de Jacques Antoine ressemble à s'y méprendre à « La course autour du monde ». « Du rêve au cauchemar », nous indique-t-on, des moteurs torrides des déserts millénaires à la banquise, des approches glacées des cimes himalayennes en passant par l'Alaska... Une vingtaine de personnes, cinq télévisions francophones (Antenne 2, Radio Canada, la Télévision suisse romande et Télé Monte-Carlo) engouffrées dans quatre voitures, « taillent » la route. Si l'idée de ce « Grand raid » est simple - cinq équipes de deux personnes jeunes (une par télévision) partent de l'Afrique de l'Est, remontent par le Proche-Orient, grignotent un peu l'Asie pour enfin redescendre l'Amérique dans toute sa longueur et aboutir à la Terre de Feu, - le trajet se heurte à

quelques obstacles géographiques et politiques : l'Himalaya, la guerre Iran-Irak ou l'Afghanistan.

Gardons notre sang-froid. L'aventure est certes sauvage, mais tout de même limitée dans la mesure où Didier Régnier, reporter sur Antenne 2, ancien lauréat de « La course autour du monde », est actuellement sur place, essayant de baliser l'itinéraire pour limiter les mésaventures de nos jeunes aventuriers.

Règle du jeu : cinq équipes - préalablement sélectionnées parmi cinq mille candidats - partent le dimanche matin d'une ville étape et se doivent d'atteindre le vendredi suivant, à minuit tapant, un point fixe. Rapidité, intelligence, ténacité exigées. Durant ces cinq lourdes journées, les candidats pourront emprunter l'itinéraire de leur choix. Pourquoi ? Que vont-ils faire dans cette galère, se demande-t-on ? Eh bien ! ces équipes, triées sur le volet, auparavant formées aux techniques de la conduite, tout terrain, obéissent au moyen de tests pour leur équilibre psychologique et physique, devront rapporter de leur périple un mini-reportage de quatre à cinq minutes, et l'équipe de production un sujet de huit minutes. Ces reportages éclairés, envoyés par le premier avion à Paris, se-

ront diffusés au cours de l'émission présentée par Noël Mamère. Sur le plateau, on ne plaisantera pas, dix jurés (deux par pays) dialoguant en duplex avec les candidats porteront des appréciations sur le travail et noteront. Combinées avec des points de bonifications, portant sur la conduite et l'entretien des véhicules, ces notes permettront un classement hebdomadaire. Si l'un des équipages demeure pendant trois semaines à la dernière place, il sera automatiquement disqualifié et remplacé par une équipe de réserve. Retards, irrégularités, fraudes seront sanctionnés par un carton jaune... Trois de cette couleur, c'est le rouge, et la condamnation à retrouver ses douillettes pénates. Le matériel : cinq voitures en course, cinq autres en réserve, quatre pour la production. Les dix premières sont des Visa Citroën, équipées pour avaler les bosses ou traverser les zones spongieuses. Ces amours de petits engins sont - nous dit-on - peu gourmands en or noir, et dotés de coffres étanches pour le rangement des caméras et d'un groupe électrogène capable de recharger les batteries, et d'accessoires de route hautement sophistiqués : pare-buflles, treuil de reportage, grilles de désensablage...

phares mobiles. Enfin, sécurité oblige : la Citroën « grand raid » sera équipée d'une balise de détresse reliée par trois satellites au Centre national des études spatiales de Toulouse. Le système permettrait de localiser à 300 mètres près sur la carte du monde l'endroit où l'un des concurrents serait dévoré par un cannibale. Côté technologie audiovisuelle : la vidéo légère (une caméra de 1,5 kg, accompagnée d'un magnétoscope de 2,4 kg) remplace la super-8.

Voyage dirigé, promenade de santé, modifiable selon les conditions météorologiques ou politiques du monde. Voitures tout terrain, caméra au poing, certains esprits chagrins penseront que ce grand raid n'est qu'un périple exotique pour GO du Club Méditerranée. Qu'importe ! Espérons surtout que ce sera un spectacle de télévision. Ce n'est pas un jeu comme « La chasse aux trésors », il n'y a pas d'énigme, aucune participation active du téléspectateur n'est requise. C'est un plateau avec une petite porte qui s'ouvre sur la planète, une émission qui simule l'aventure... en direct.

MARC GIANNÉSINI.

« Le grand raid », chaque dimanche à partir du 9 décembre, A2, 20 h 35.

Vu pour Vous

Black is black

Tout le monde le dit, le fond de l'air est noir (black si vous êtes branché). Michael Jackson, Prince... les nouvelles stars sont arrivées. Un signe qui ne trompe pas, la publicité, la première sensible aux changements de société, s'y est mise. Regardez les murs, lisez les journaux. Mode ou mouvement ? Qu'importe, Manu Dibango, le saxophoniste camerounais qui « monte », pense que le moment est venu d'une « rencontre possible ».

Manu Dibango est le centre de la nouvelle émission lancée par « Les enfants du rock », patronnée par Patrice Blanc-Franoud : « Les Afras du rock » sera consacrée aux musiques noires. On ne sait pas encore quel rythme elle prendra (une fois par mois, tous les deux mois ?). C'est Jacques Doudelein, ancien assistant d'Antoine de Caunes - passé à Canal Plus - qui en a la charge avec Guy Saguez comme réalisateur. Il dispose de beaucoup d'argent paraît-il.

L'émission commence sur la dérive de trois jeunes Africains (ou Antillais) qui surfent sur les bords de Seine à Paris, l'en-

cent l'apartheid d'un ballon de foot dans la vitrine d'un commerçant, friment dans une belle voiture rouge en attendant le concert du soir. Le concert est bien sûr à l'Eldorado, devenu l'un des hauts lieux de la musique afro-rock à Paris. A l'échelle, ce soir, Manu Dibango et Ghetto Blaster. On verra Manu dans un document qui date de 1972, jouant avec Feny All Stars à New-York, son premier grand succès, Soul Makossa (vendu à des millions d'exemplaires). Menu, parlant dans un petit poste de télé installé sur un tabouret africain, au milieu d'un fouillis de livres (le troisième n'est pas compris le tam-tam alors que nous avons bien lu la Bible...); une séquence sur le prince Charles, un clip sur le grand Hugh Masekela, tourné au Botswana, un clip sur Bobongo le Zaïrois. Un petit mélange de reportages fictionnels, d'extraits de concerts, d'interviews, dans l'air du temps, c'est agréable. Y manque encore un ton brillant.

CATHERINE HUMBLLOT.

« Les Afras du rock », A2, samedi 1^{er} décembre, 22 h 05.

Naissance du surréalisme

Ce bouge, ça frétille. C'est le monde sens dessus-dessous. Le XIX^e siècle est définitivement enterré, le XX^e siècle naît avec la guerre de 1914. Apollinaire buvait du Picon citron et recevait dans son salon couvert de tableaux du douanier Rousseau, de Picasso, de Cendrars, de Matisse et de Philippe Soupault. Ce dernier, lors d'une des visites chez le poète, rencontrait André Breton, qui découvrait les Chants de Maldoror, de Lautréamont et les peintures métaphysiques de Chirac. Le surréalisme naissait dans le brouhaha du mouvement Dada. Soupault rédigeait avec André Breton les Champs magnétiques. Des personnages de cette époque extravagante, il ne reste

que Soupault, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans, « intime » de Cocteau, le Caméleon, de Marie Laurencin, « sale punaise... paix à ses cendres vives ». Il connaît Orieu, Rigault, Masson, Artaud.

Des milliers de petites anecdotes, que le poète nous raconte : un tableau vivant de la littérature française de ce siècle. Une chose marque : une réalisation - signée pourtant Breton - « Témoins », - très pâle, monotone, un peu comme la visite d'un musée abandonné.

M. G.

« Témoins : Philippe Soupault », FR 3, à partir du dimanche 2 décembre, à 20 h 35.

Dalida corps et âme

Brune, blonde, châtain, en allemand, en italien ou en espagnol, c'est toujours elle, éternellement actuelle : notre Dalida nationale brille toujours au firmament des superstars. Si vous la parlez de cuir noir, de plumes aguicheuses, si vous l'habillez chez Balmain, Givenchy ou Zagora, que restet-il pour obtenir une « Dalida idéale » ? Qu'un des serviteurs les plus avisés du petit écran se prosternent devant son corps ondulant et la mette en scène une bonne fois pour toutes, pour le postérité. On sait que l'inventeur d'une certaine manière de concevoir l'image télé n'est jamais aussi habile que lorsqu'il se met au service des vérités. Donc, Jean-Christophe Averty se dévoue corps et âme pour cette diva.

M. G.

« Dalida idéale », TF1, vendredi 7 décembre, 20 h 35.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR

■ GRAND FILM

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

Cinq cartes à abattre ■

Film américain de Henry Hathaway (1968), avec D. Martin, R. Mitchum. TF1, 20 h 35 (100 mn).

Au cours d'une partie de poker, un tricheur est lynché par ses compagnons de jeu. Ceux-ci vont être assassinés l'un après l'autre. Par qui ? C'est l'énigme « policière » de ce western où se crée un climat de suspicion et de psychose collective. Il n'y a qu'à se laisser porter par les événements et les acteurs, dont Mitchum en pasteur.

Track of the Cat ■

Film américain de William A. Wellman (1954), avec R. Mitchum, T. Wright (v.o. sous-titrée). FR3, 22 h 30 (115 mn).

La vie d'une famille, anormale par certains côtés, dans une ferme au nord de la Californie. La chasse à un chat sauvage devient une sorte d'initiation. Une étrange mythologie se greffe sur l'étude sociale. Ce film, inédit en France, fut produit avec John Wayne... qui n'y joue pas. En revanche, il y a Mitchum. Et un aspect méconnu du talent de Wellman. Bonne idée que ce cycle de curiosités hollywoodiennes.

LUNDI 3 DÉCEMBRE

F comme Fairbanks ■

Film français de Maurice Dugowson (1975), avec P. Dewaere, Miou-Miou. TF1, 20 h 35 (105 mn).

Les héros de cinéma façon Douglas Fairbanks n'entraînent plus que de vaines rêves en temps de crise économique. Ingénieur en chômage, Patrick Dewaere - décidément grand comédien dans les personnages vulnérables emportés par une triste réalité - a beau se débattre, zimer Miou-Miou, il est dépassé par un monde cruel. Tourné il y a presque dix ans, ce film est tout empreint du désespoir de la jeunesse d'aujourd'hui.

Les Diaboliques ■

Film français de Henri-Georges Clouzot (1954), avec S. Signoret, P. Meurisse (N). FR3, 20 h 35 (115 mn).

L'épouse et la maîtresse d'un homme tyrannique s'unissent pour se débarrasser de lui par un crime parfait. Mais non, pas si parfait que cela, bien qu'on l'ait vu commettre. L'épouvante s'installe avec un « fantôme ». Clouzot a traité à sa manière le sujet d'un roman de Boileau-Narcejac, pour tirer les ficelles du mystère, faire frémir les nerfs d'une façon de plus en plus intolérable. Où est le bien, où est le mal, où est la vérité, où est le mensonge ? Cet art de brouiller les

pistes, d'effacer les frontières morales, de donner à de grands interprètes des apparences trompeuses, est bien de l'auteur du Corbeau.

JEUDI 6 DÉCEMBRE

Countryman ■

Film anglais de Dickie Johnson (1981), avec Countryman, H. Keller (v.o. sous-titrée). FR3, 20 h 40 (100 mn).

Un pêcheur japonais, vivant à l'état de nature, possède sa philosophie personnelle en accord avec la mer, le ciel et la terre, exerçant un pouvoir psychique. Joue son propre personnage dans une histoire de complot politique et de couple traqué. Étrange représentation du bien, c'est le seul intérêt de ce film.

VENDEDI 7 DÉCEMBRE

Les Sept Samourais ■

Film japonais d'Akira Kurosawa (1953), avec T. Shimura, T. Mitune (v.o. sous-titrée). N. A2, 23 h (100 mn).

La version intégrale (3 h 20) de ce film célèbre - Lion d'argent au festival de Venise 1955 - est présentée en deux séances de ciné-club. Voilà qui nous réjouit. Car la chronique historique de Kurosawa reconstruite, avec exactitude, les moeurs, les rapports sociaux, la psychologie de personnages du seizième siècle japonais. Les habitants d'un village régulièrement pillé après chaque moisson de riz par les bandits des collines font appel à des guerriers mercenaires pour les protéger. Ils sont sept, et on a le temps de faire connaissance avec eux, dans cette première partie où ils vont organiser la défense du village. Samourais et paysans surgissent du passé, et l'attitude humaniste dont Kurosawa ne s'est jamais départi transparaît dans cette œuvre superbe. (À suivre le 14 décembre.)

MARDI 4 DÉCEMBRE

Psy.

Film français de Philippe de Broca (1980), avec P. Dewaere, A. Duperey. A2, 20 h 40 (90 mn).

Revoilà Patrick Dewaere, ancien étudiant de mai 68 reconverti en praticien de psychothérapie de groupe. Le réalisateur a cherché à tirer d'une bande dessinée de Lauzier une comédie satirique au rythme sautillant. Résultat : un vaudeville de mauvais goût, une bande de tarés ridicules. Dewaere et Anny Duperey émergent du lot sans trop de dommage. Tant mieux pour eux.

Scaramouche ■

Film américain de George Sidney (1952), avec S. Granger, J. Leigh. FR3, 20 h 35 (110 mn).

Les échos de la Révolution française passent dans les aventures d'un justicier se faisant passer pour un comédien afin de venger son ami. Toutes les invraisemblances sont permises, car la mise en scène est presque toujours conçue comme une chorégraphie. Il y a beaucoup de duels, et celui de la fin est un de ces brillants numéros qui font frémir d'aise les cinéphiles.

CANAL+

Changzhou, ville-pilote de l'enfant unique

C'est en Chine populaire cette fois que « Document-Evasion », l'émission produite par Catherine Lamour, nous conduit pour découvrir une « ville-pilote de l'enfant unique ». Changzhou. Un reportage exemplaire, réalisé en 1983 par Edward Goldwyn pour la BBC. De l'information pure, qui laisse le téléspectateur seul juge.

Dans la Chine post-maoïste, confrontée à une immense population et soumise à la limitation draconienne des naissances, l'équipe de la BBC a montré, à travers un exemple précis, la conviction des cadres du parti chargés d'appliquer mécaniquement les directives officielles... et les drames humains vécus par des citoyens soumis à un embrigadement quotidien et inéluctable.

Les responsables de Changzhou sont fiers d'avoir atteint aujourd'hui à 100 % leurs objectifs : tous les cou-

ples en âge de procréer — sans exception ! — pratiquent la contraception. Aucun couple n'a plus d'un enfant. Un système de surveillance, filé aux mailles serrées, a été mis en place. A l'usine, chaque équipe de seize femmes est dotée d'une « surveillante » qui « observe de très près » tous les signes laissant soupçonner qu'une femme est enceinte : perte d'appétit, nausées... Dans les quartiers d'habitation, une « mamie détective » chargée de dix familles traque la vie intime des couples.

Il y a pourtant des brèves galées, comme cette jeune femme enceinte de six mois qui s'est cachée chez sa mère. Elle a été retrouvée, bien sûr, et « persuadée » de se faire avorter. Images saisissantes par leur sobriété, devenues banales à Changzhou, de la Chine profonde.

ANITA RIND.

Flashes d'information chaque jour, du lundi au samedi, à 13 h, 17 h 55 et 20 h ; le dimanche, à 11 h, 13 h, 17 h 55 et 20 h 25, la soir après les films. Les programmes en gras sont décodés.

SAMEDI 1^{er} DÉCEMBRE

7.25 Charles Trenet. 8.15 Batman. 8.45 Gym à gym. 9. Le Refrain de mon cœur, film de W. Lang (comédie musicale). 10.50 La Ballade de Narayama, film de Sh. Imamura (drame). 13.5 Jeu. 13.30 Cabou Cadin (les Minipouss). 13.50 Benji. 14.15 Portrait de Hitchcock. 15.15 Hill Street Blues. 16.5 Football américain. 17.30 Rock : Herbie Hancock (at à 4.15). 18.15 Chine, l'enfant unique. 19.15 Spécial tous en scène. 20.30 Football : Monaco-Bordeaux. 22.20 Le radeau d'Oliver. 23. Fanny Hill, film de S. Chesley et J. O'Hara (érotique). 0.35 Identification d'une femme, film de M. Antonioni (drame psychologique). 2.50 L'Éventreur de New-York, film de L. Fulci (épouvante). 4.55 Et le tarreau commença, film d'E. Metalon (suspense).

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

7. Spécial Tous en scène. 7.40 Les chemins de la cocaïne. 8.40 Cabou Cadin (Sherlock Holmes). 9. Paul et les dizygotes. 9.25 Mister T. 9.50 Les Quatre Filles du docteur March. 10.10 Benji. 10.40 Gym à gym. 11. Que les gros salaires lèvent la doigt, film de D. Grenier-Deferre (comédie). 13.30 Max Romana. 14. L'Australienne. 14.45 Sosp. 15.15 Batman. 15.50 Sur la piste du bison blanc. 16.45 A propos de Nemo. 17.45 Top 50. 19.15 Club de la presse. 20.30 Que le spectacle commence, film de B. Fossa (comédie). 22.35 J'ai épousé une ombre, film de R. Davis (suspense). 0.20 Rien ne va plus, film de J.-M. Ribes (comédie). 1.55 La théorie du 1%.

LUNDI 3 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot. 9. J'ai épousé une ombre, film de R. Davis (suspense). 10.40 Et le tarreau commença, film d'E. Metalon (suspense). 12.10 Cabou Cadin (les Quatre Filles du docteur March). 12.30 Batman. 13.5 Jeu. 13.30 Isaura (et à 18.40). 14.5 Variétés : La barge. 15 L'homme au Katana. 15.45 Chine, l'enfant unique. 16.35 Hill Street Blues. 17.20 Les Minipouss. 18. Surtout l'après-midi. 19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50. 20.30 La Malin, film de J. Huston (fantastique). 22.20 Les KO de Canal Plus. 23.20 Football américain. 1.25 Fanny Hill, film de S. Chesley et J. O'Hara (érotique).

MARDI 4 DÉCEMBRE

7. 7/8 M. Denisot. 9. L'Australienne. 8.45 A propos de Nemo. 10.40 La Malin, film de J. Huston. 12.25 Cabou Cadin (Paul et les dizygotes). 13.5 Jeu. 13.30 Isaura (et à 18.40). 14. Et, film de L. Bunuel (drame). 15.30 Rien

ne va plus, film de J.-M. Ribes (comédie). 17.10 Cabou Cadin (Benji). 17.35 Max Romana. 18. Surtout l'après-midi. 19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50. 20.30 La Grand Frère, film de F. Girod (policier). 22.25 Un jeu brutal, film de J.-C. Brisseau (drame). 22.55 Tous en scène. 0.40 Le refrain de mon cœur, film de W. Lang (comédie musicale).

MERCREDI 5 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot. 9 Cabou Cadin. 9.20 Benji. 9.45 Gil et Jo. 10.20 Sur la piste du bison blanc. 11.5 Variétés : La barge. 12. L'homme au Katana. 13.5 Jeu. 13.30 Cabou Cadin (Isaura et à 18.35). 14.5 Max Romana. 14.25 Sherlock Holmes. 14.50 Paul et les dizygotes. 15.15 Mister T. 15.35 Les Quatre Filles du docteur March. 16. L'Australienne. 16.45 Rock : Herbie Hancock. 18. Surtout l'après-midi (Batman). 19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50. 20.30 Hill Street Blues. 21.15 Sosp. 22. Rien ne va plus, film de J.-M. Ribes (comédie). 23.35 Tous en scène. 0.20 L'Éventreur de New-York, film de L. Fulci (épouvante).

JEUDI 6 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot. 9 Le Grand Frère, film de F. Girod (policier). 11. Et, film de L. Bunuel (drame). 12.25 Cabou Cadin (Benji). 13.5 Jeu. 13.40 Isaura (et à 18.40). 14.5 Un jeu brutal, film de J.-C. Brisseau (drame). 16.40 La Ballade de Narayama, film de Sh. Imamura (drame). 18. Surtout l'après-midi. 19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50. 20.30 Paradis pour tous, film de A. Jessua (fantastique). 22.25 Que le spectacle commence, film de B. Fossa (comédie). 0.20 Toute en scène. 1.10 Le Malin, film de J. Huston.

VENDREDI 7 DÉCEMBRE

7. 7/9 M. Denisot. 9 Un jeu brutal, film de J.-C. Brisseau (drame). 10.25 Chine, l'enfant unique. 11.15 Hill Street Blues. 12.5 Sosp. 12.30 Cabou Cadin (Sherlock Holmes). 13.5 Jeu. 13.50 Isaura (et à 18.40). 14.5 Que les gros salaires lèvent la doigt, film de D. Grenier-Deferre (comédie). 15.35 Le Refrain de mon cœur, film de W. Lang (comédie musicale). 17.30 Cabou Cadin (Mister T.). 18. Rock. 19.15 Tous en scène. 20.5 Top 50. 20.30 L'Australienne. 22. La Chambre des tortures, film de R. Corman (horreur). 23.15 Tous en scène. 0.10 L'Éventreur de New-York, film de L. Fulci (épouvante). 1.35 Que le spectacle commence, film de B. Fossa (comédie). 3.35 Les KO de Canal Plus. 4.35 Fanny Hill, film de S. Chesley (érotique). 6. A propos de Nemo.

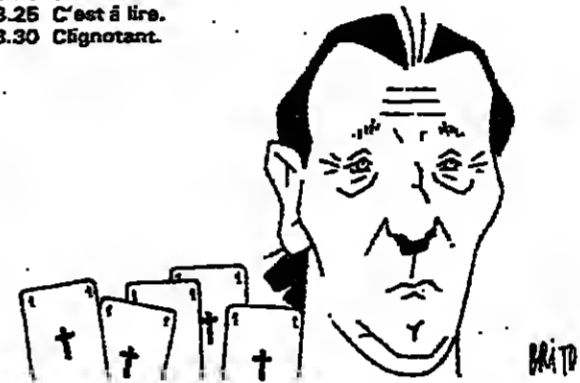
Samedi 1^{er} décembre

8.30 Journal. 9.00 Téléforme (et à 10 h 15). 9.20 Reprise : Concert. 10.35 Sept jours en Bourse. 10.50 Aventures inattendues. Y a-t-il un avion qui parle français dans cette émission ? 11.15 Un métier pour demain. Les métiers d'art. 11.30 Pic et Pôke et Colegram. Magazine de l'informatique. 12.00 Bonjour, bon appétit. Magazine de M. Olivier. 12.25 Amuse-gueule. 13.00 Journal. 13.35 La Saqunana du spectateur. 14.05 Dessin animé. 14.20 Série : Pour l'amour du risque. 15.15 Dessin animé : La voyage de Nils Holgersson. 15.50 Temps X. 16.35 Casaque et bottes de cuir. Magazine du cheval. 17.05 Série : Le cloche tibétain. 18.05 Tranta millions d'émis. 18.35 Auto-Moto. 18.05 D'accord pas d'accord (INC). 19.15 Emissions régionales. 19.40 Cocoricoceboy. 20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Au théâtre ce soir : Attends-moi pour commencer. de J. Rayburn, mise en scène de M. Roux. Eric et Viviane vivent en concubinage depuis deux ans. Dans la même maison, le meilleur ami d'Eric vient d'épouser Rose. Guerre des sexes, coups bas... Une comédie de boulevard. 22.35 Droit de réponse, l'esprit de contradiction : L'esprit de corps. Emission de Michel Polac. Avec le professeur Minkowski, pédicêtre ; MM. André Braunschweig, président d'honneur de l'Union syndicale de la magistrature ; Noël Copin, rédacteur en chef de la Croix Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police ; le général Jacques Paris de Bollardière... 0.05 Journal. 0.15 Ouvert la nuit. Alfred Hitchcock présente... « Le Témoin ». Extérieur nuit, le magazine de Michel Cardoze.

TÉLÉVISION FRANÇAISE
1

Dimanche 2 décembre

8.30 Journal. 9.00 Emission télévisée. 9.15 A Bible ouverte. 9.30 Orthodoxie. 10.15 Présence protestante. L'anglicanisme à la rencontre des catholiques et des protestants. 10.45 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe célébrée avec la paroisse Saint-Louis de Garches. 12.02 Midi presse. Emission de Pierre-Luc Séguillon. 12.30 Télé-foot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Staraky et Hutch. 14.20 Sports-dimanche. 16.30 Variétés : La bella vis. De Sacha Oistel. Avec Richard Gotainer, Ultra Vox, Frida, Lionel Hampton. Les animaux du monde. La planète des insectes. 17.30 Série : Alambic et Torpédo. Magazine : 7 sur 7. Présenté cette semaine par Anne Sinclair. Invité : Felipe Gonzalez, premier ministre espagnol, en direct de Madrid. 20.00 Journal. 20.35 Cinéma : Cinq cartes à abattre. Film de Henry Hathaway. Sports dimanche soir. L'actualité du week-end. 23.00 Journal. 23.25 C'est à lire. 23.30 Clignotant.



2

10.00 Journal des sourds et des malentendants. 10.20 Vidéomaton. 10.35 Platine 45. Steve Wonder, Didier Hervé, Christian Barham, Siobhan Mccorthy, George Michael. 11.05 Les carnets de l'événement. Zambéze, paradis des dangers, de N. Hulot. 12.00 A nous deux. 12.45 Journal. 13.30 Série : L'homme qui tombe à pic. 14.15 Numéro 10. Magazine du football présenté par Michel Platini. Les jeux du week-end. 17.00 Tira des bêtises. Hommage à Frédéric Rossif. 17.30 Récit A.2. John et Pirlouit : Téléchat. 17.55 La magazine. Magazine d'information de la rédaction. Mozart-monia. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 D'accord pas d'accord (INC). 19.15 Emissions régionales. 19.40 Le théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Élysées. De Michel Drucker. Autour de Michel Sardou : Culture club, Sode... Magazine : Les amateurs du rock. Les afro du rock, avec Manu Dibango, Scratch. (Lire notre article) 23.20 Journal. 23.35 Bonsoir les clips.

ANTENNE
2

3

12.30 Les pieds sur terra : Emission de la mutualité agricole. 13.15 Reprise. Emission du ministre du travail avec l'ANACT. 13.30 Horizon. Magazine des armées. 14.00 Entrées libres, émission du CNDP. Spécial informatique, avec Joël de Rosnay, auteur du livre « Branche-vous ». 18.15 Liberté 3, magazine des associations. 17.30 Emissions régionales. 19.55 Dessin animé : Les Wombles. 20.05 Les jeux. 20.35 Au nom de l'amour. Emission de F. Bellemare. Bus de l'émission : réunir ou remettre en présence pour quelques heures deux personnes qui ont vécu un bel amour et que le hasard, le destin ou la vie a séparées. 21.30 D'amour et de Kris. Emission de Kris et Inoxydable. 21.45 Journal. 22.10 Failliten : Dynastie. Mark Jennings devient le professeur de tennis de Fallon. Alexis tente de le convaincre de rencontrer Krystle. Le via ds théâtre. Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes : Jean-Claude Drouot, Chantal Goya, Jean Lefebvre. 23.25 Prétuda à la nuit. Concerto pour violon et cordes en mi-majeur, de J.-S. Bach interprété par le Festival Strings de Lucerne, sous la direction de Rudolf Baumgartner.

FRANCE RÉGIONS
3

PÉRIPHÉRIE

9.35 Journal et météo. 9.40 Récit A.2. 10.10 Les chevaux du tiercé. 10.40 Gym tonic. 11.15 Dimanche Martin. Entrez les artistes. 12.45 Journal. 12.30 Dimanche Martin (suite). Et l'air du bon souvenir : 14.30. Série : Loterie ; 15.15. L'école des fans ; 16.00. Dessin animé ; 16.15. Thé dansant. 17.00 Disney dimanche. 18.00 Stade 2 (et à 20 h 25). 19.00 Série : Dans la tourmente. Sixième épisode de la saga familiale des Vollmer en Allemagne nazie. 20.00 Journal. 20.35 Jeu : La chasse aux trésors. Au Gabon, avec des candidats français. (Lire notre article.) 21.45 Mœurs en direct : Vieillesse, j'aurai ta peau. De D. Frischer, réal. D. Page. N° 2 : O temps, suspends ton vol. Hantise de la vieillesse. Deuxième volet d'une enquête consacrée au troisième âge. Après le cerveau — les personnes âgées à l'université. — l'aspect physique ou comment rester en forme, se faire un petit lifting pour toujours et encore séduire. 22.40 Magazine : Désirs des arts. De P. Dais, réal. P. Collin et P. A. Bouatag. Kandinsky en voie grandeur : l'un des premiers peintres abstraits du vingtième siècle, actuellement exposé au Centre Beaubourg. L'organisateur de cette rétrospective, Christian Derouet, souligne les points forts de cette exposition, consacrée à une œuvre maîtresse. 23.05 Journal. 23.20 Bonsoir les clips.

10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI. 12.00 La vie en tête. Fédération nationale des travailleurs. 13.00 Quatre-vingt-quatre. Emission du GMF. 13.55 Ca 23 novembre 1944 : libération de l'Alsace. 14.40 Objectif entreprise. Emission de l'APIE. 15.00 Musique pour un dimanche (et à 17 h 55). 15.10 Théâtre : Richard III, de W. Shakespeare (v.a. sous-titré). Drame historique en prose et en vers écrit aux environs de 1593. Richard cache ses projets diaboliques, si bien qu'Edouard IV met en prison George. Conjuraiton, manœuvres familiales et politiques. L'exclamation de Richard, qui cherche une monture, est demeurée célèbre : « Un cheval, un cheval ! Mon royaume pour un cheval ! » 18.00 Emissions pour la jeunesse. 18.40 RFO Hebdo. 20.00 Fraggle Rock. 20.35 Témoins : Philippe Soupault et la surréalisme. Naissance de Dada, le groupe surréaliste : les jeux, les « notes », les petits papiers, les « cadavres exquis », les séances de spiritisme, la poésie et la politique. (Lire notre article.) 21.30 Aspects du court métrage français. Les Derniers bivers, de Jean-Charles Tacchella ; le Spectacle de Gilles Chevalier. 22.05 Journal. 22.30 Cinéma de minuit : Track of the Cat. Film de William A. Wellman. 0.25 Prétuda à la nuit. L'ouverture d'Ubu roi de Claude Terrasse, interprétée par Ph. Corre et E. Exerian.

● RTL 20 h, A vous de choisir : la Diligence vers l'Ouest, film de G. Douglas, ou une Corde, un colt, film de R. Hoessein ; 22 h, Série : Soap ; 22 h 30, Variétés : Souvenirs, souvenirs ; 23 h, Ciné-club : les Fiancés de la vallée fertile, film de N. Panayotopoulos. ● TMC 20 h, La Croisière s'amuse ; 20 h 55, la photo-mystère : 21 h, Documentaire : les Six femmes d'Henri VIII ; 22 h 40, Monte-Carlo magazine ; 22 h 55, Clip'n'roll. ● RTB 20 h, Série : Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, Grand jeu de l'hiver ; 20 h 45, les Mitrabiles, film de Robert Hoessein (2^e partie) ; 22 h 10, 1944-1944, Documentaire : Israël, l'as passé à Jérusalem. ● RTB-104-2 20 h 30, Documentaire : Israël, l'as passé à Jérusalem. ● TSR 20 h 10, Magnum ; 21 h 5, Jardins divers ; 22 h 30, Sport ; 23 h 30, Atlantic City, film de L. Malte.

سنة ١٤٠٥ هـ

سكرايا على الاصل

Dimanche 2 décembre

Journal et météo... Les programmes de la soirée... Cinéma : Cinq cartes à abattre.



Journal et météo... Les programmes de la soirée... Cinéma : Cinq cartes à abattre.

Table with 4 columns: Day (Lundi, Mardi, Mercredi), Time, Program Name, and Channel. Includes details for various TV shows like 'La Une chez vous', 'Journal', 'Cinéma', and 'Documentaire'.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

ANTENNE 2

FRANCE RÉGIONS 3

PÉRIPHÉRIE

Jeu 1
6 décembre


11.30 TF 1 Vision plus.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Le jeune Fabre.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : La petite maison dans la prairie ; 14.45, Portes ouvertes, magazine des handicapés ; 15.00, Images d'histoire ; 15.25, Quarté à direct de Vincennes ; 15.55, Santé sans unages (nouvelles de la santé ; le végétarisme ; médecines d'ailleurs ; le jardin de la santé) ; 17.00, La chance aux chansons.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : la Dietée.
De Jean Cosmos et Jean-Pierre Marchand.
Suite de la Saga sur la vie des instituteurs et l'instruction publique à la fin du siècle dernier dans le Cayrol. Louis a dix ans de plus et après une attaque surprise se rallie au camp des enfants.
21.30 Les jeudis de l'information, Infovision : Ventre à louer.
Emission de la rédaction, proposé par A. Deavers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy.
Deux reportages : « Ventre à louer », d'I. Baillancourt et C. Nayl. Des couples stériles louent un ventre pour avoir un enfant. 31^{es} des Français sont contre cette pratique ; « Le croisade des verts en Allemagne de l'Ouest » : à la veille de l'ouverture, le 7 décembre à Hambourg, du congrès des verts, André Leclair analyse les raisons et les chances d'expansion du mouvement.
22.45 Journal.
23.05 C'est à lire.
23.10 Le jazz et vous.
Emission de J. Diéval.
Avec Claude Luter, Manu Dibango, Bruno Rigutto, etc.

Jeu 2
6 décembre

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
14.50 Téléfilm : Le garçon qui huait trop.
Réal. J. Friedam (Redif)
Le drame de l'alcoolisme chez un adolescent.
De M. Cara et A. Valentin.
Voyante, voyante, quand tu nous tiens...
17.45 Récit A 2.
Les devinettes d'Épinal ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lirelli ; Les légendes du monde ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe.
La FEN ; le Sénat.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : la Fureur des anges.
Réal. B. Kallik. Avec J. Smith, K. Koward...
Avant-dernier épisode des aventures et mésaventures d'une avocate aux prises avec des problèmes de carrière et de couple.
21.25 Résistances.
Magazine des Droits de l'homme de S. Langlois.
Au sommaire : Hongrie, l'homme qui éditait en marchant. Censure et diffusion des œuvres artistiques ; Tchad, les déplacés du lac Tchad ; guerre et sécheresse ; Nicaragua : deux carnages pour les Droits de l'homme ; Dossier : la famine en Afrique. Invités : Bernard Halzer, secrétaire général du Comité catholique contre la faim ; les chœurs Karumanta.
22.40 Histoires courtes.
Outre-mer, de J. Fieschi ; Strangulation blues, réal. L. Carax.
23.20 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

Jeu 3
6 décembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma sans visa.
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.
20.40 Cinéma : Countryman.
Film anglais de Dickie Johnson.
22.20 Télémagazine.
Débat avec Anna Prucnal, comédienne, Lionel Rotcage, journaliste, Ras-Paul Universalis, artiste.
22.55 Journal.
23.20 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
23.40 Prélude à la nuit.
Trais mélodies de P.-I. Tchaïkovski, interprétées par Roger Soyer, basse.

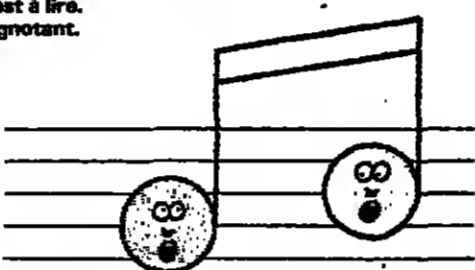


PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Série : Dallas ; 21 h, La Vie privée de Sherlock Holmes, film de Billy Wilder ; 23 h 15, La joie de lire.
- TMC 20 h, Série : Magnum ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, J.A. Martin, photographe, film de J. Baudin ; 23 h 50, Monte-Carlo magazine (X Festival international du cirque) ; 23 h 5, Clip a'roll.
- RTB 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, Julia, film de F. Zinnermann ; 22 h 20, Carrousel aux images ; 23 h 25, Emission politique : la pensée socialiste.
- RTB-TÉLÉ-2 20 h, L'Ordre nouveau.
- TSR 20 h 15, Temps présent ; contes latiters ; 21 h 20, Série : Dynastie ; 22 h 30, Les Chevaux de feu, film de S. Paradjanov.

Jeu 4
7 décembre

10.30 TF 1 Vision plus.
11.00 Ski : Critérium de la première neige.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Le jeune Fabre.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
13.50 Série : La Petite Maison dans la prairie ; 14.45 Reprise : les jeudis de l'information (diff. le 6 déc.) ; 15 h 40 : Temps libre : au cheval.
17.55 Mini-journal pour les jeunes.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Dalida idéale.
Emission de J.-C. Averty.
(Lire notre article.)
21.55 Téléfilm : Irène et Fred.
d'I. Stengers, D. Gille et R. Kahane. Avec D. Lebrun, B. Bonvoisin, M. Merlio...
La rencontre d'Irène, fille de Marie Curie et de Frédéric Joliot, deux êtres assez dissemblables, mais animés de la même passion pour la recherche scientifique...
23.20 Journal.
23.50 C'est à lire.
23.55 Clignotant.



Jeu 5
7 décembre

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie. Aimez-vous Bach ?
14.50 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15.40 La télévision des télé-spectateurs.
16.00 Reprise : Lire c'est vivre.
L'Amant de Lady Chatterley, de D.-H. Lawrence (diffusé le 20 novembre).
17.00 Histoires, de Sophie Richard.
Inde : les sikhs ; le temple d'Amritsar.
17.45 Récit A 2.
Ama et l'aronnef ; Latulu et Lirelli ; les maîtres de l'Univers ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Allô Béatrice.
De Y. Lambert et A. Kanof, réal. J. Besnard. Avec N. Courcel, D. Ceccaldi, A. Consigny...
Quatrième épisode intitulé « la Chèvre » : Béatrice, non-geux de miroir sur Europe 1, s'initie au karaté et commence à prendre conscience des dangers de son émission. Une comédie légère, bien jouée, faite pour susciter les rires du plus grand nombre.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Monuments de la République, sont invités : Max Gallo (le Grand Jaurès), Pierre Goubert (Initiation à l'histoire de France), Pierre Nora (les Lieux de mémoire), Alain Decaux (Victor Hugo).
22.50 Journal.
23.00 Ciné-club : les Sept Samourais.
De Akira Kurosawa (cycle japonais). (1^{re} partie.)

Jeu 6
7 décembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Vendredi : Madame la Migraine.
Magazine d'information d'André Campana. Emission médicale d'Igor Barère.
Cinq millions de migraineux en France, qui, à un rythme régulier, souffrent de douleurs sans cause apparente et qui les handicapent pendant trois à quatre jours. Depuis peu, la médecine s'est intéressée à cette affection et a découvert que certains médicaments (bêtabloquants et les dérivés de l'ergot de seigle) peuvent avoir une action positive. Avec les professeurs Lapiane, Bousser, Praladier, Thierré et Schwob.
21.30 Journal.
22.00 Bleu outre-mer : Festival de jazz à Fort-de-France. Avec la formation E. Louiss et A. Jean-Marie, pianiste.
22.55 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
23.05 Prélude à la nuit.
Toccata en sol mineur, de J.-S. Bach, interprétées par K. Richter, clavier.

PÉRIPHÉRIE

- RTL 20 h, Lou Grant ; 21 h, Série : Hôtel ; 22 h, Numéro 10, magazine du football ; 22 h 50, le Journal d'une femme de chambre, film de L. Bannel.
- TMC 20 h, Emission spéciale (10^{es} anniversaire du cirque de Monte-Carlo) ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, Série : Dynastie ; 22 h, Haine, film de D. Rouli.
- RTB 20 h, Au nom de la loi ; 21 h 5, Ciné-club : Satori Street, film de J.N. Gobron ; 22 h 20, Vidéographie.
- RTB-TÉLÉ-2 20 h 5, Billet de faveur : la Clique, d'A. Roussin (réal. P. Sabbagh).
- TSR 20 h 15, Tell Quel ; 21 h 45, les Deux missionnaires ; 22 h 20, Contes et légendes de Fribourg ; 23 h 5, Portrait de Quinsey Jones.

Le prochain week-end

Samedi 8 décembre

8.30 Journal ; 9.00 Télé-forme (et à 10 h 15) ; 9.30 Concert ; 10.35 Sept jours en Bourse ; 10.50 Aventures inattendues ; 11.15 Un métier pour demain ; 11.30 Pic et Poke et Colegram ; 12.00 Bonjour, bon appétit ; 12.25 Amuse-gueule ; 13.00 Journal ; 13.35 La séquence du spectateur ; 14.05 Dessin animé ; capitaine Caverne ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessins animés ; 15.50 Temps X ; 16.35 Casques et bottes de cuir ; 17.05 Série : La cloche tibétaine ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Trage du Lot.
20.40 Téléfilm : Tous comptes faits.
De M. Wyn avec J.F. Garraud, J. Darzmine, J. Desailly...
22.20 Droit de réponse, l'esprit de contradiction : le commerce à succursales multiples.
Emission de Michel Polac.
0.05 Journal.
0.25 Ouvert la nuit...
Alfred Hitchcock présente ; Extérieur nuit.

Dimanche 9 décembre

8.30 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.02 Midi-Press ; 12.30 Télé-foot ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports dimanche ; 16.30 Variétés ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.00 Série : Alambic et torpédo ; 19.00 Sept sur sept ; Le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : la Bataille des Ardennes.
Film de Ken Annakin.
22.20 Sports dimanche soir.
23.20 Journal.
23.40 C'est à lire.
23.45 Clignotant.

Samedi 8 décembre

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéo-mat ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.15 Numéro 10, magazine du football ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récit A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Élysées, de Michel Drucker.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Jean-Jacques Goldman ; Rockline, avec U 2, XTC, Bronski Beat.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 9 décembre

9.35 Informations et météo ; 9.40 Récit A 2 ; 10.10 Les chevaux du stercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) ; Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : L'atelier ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : L'homme de la nuit ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 25) ; 19.00 Série : Dans la tourmente ; 20.00 Journal.
20.40 Jeu : Le grand raid.
Le Cap-Tartre de Feu.
21.45 Sports : super cross moto.
22.35 Concert magazine.
(En liaison avec Franco-Musique).
L'Orchestre national de France, dir. V. Neumann, interprète le symphonie « Titan » de Mahler.
23.10 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.


Samedi 8 décembre

12.30 Les pieds sur terre ; 13.15 Répères ; 13.30 Action ; 14.00 Entrée libre ; 16.15 Liberté ; 17.30 Emissions régionales ; 19.55 Dessin animé ; les Wombles ; 20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bolicmara.
21.30 D'amour et de Kris.
Emission de Kris et Inoxydable.
21.45 Journal.
22.10 Feuilleton : Dynastie.
22.55 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes selon l'actualité culturelle.
23.25 Prélude à la nuit.

Dimanche 9 décembre

10.00 Mosaique ; 12.00 Demain l'Europe ; 13.00 Magazine 84 ; 14.30 Objectif entreprise ; 15.05 Musique pour un dimanche (et à 17 h 55) ; 15.15 Théâtre : Naves hirondelles ; 18.00 Emission pour la jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Fraggle Rock.
20.35 Témoins : Philippe Soupault et le surréalisme. (Deuxième partie). Vu par Bertrand Tavernier et Jean Aurenche.
(Lire notre article.)
21.30 Aspects du court métrage français.
Le Rat noir d'Amérique, de Jérôme Enrico ; Le peuteur du métropolitain.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Satan met à Lady.
Film de W. Dieterle.
0.10 Prélude à la nuit.

PÉRIPHÉRIE



1501-66-1111

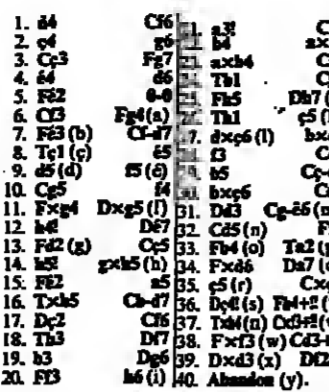
échecs

N° 1101

Un coup de bluff

(Tournoi international de Belle (Suisse), 1984)

Blancs : L. Ftacnik
Noirs : B. Zager
Défense est-estienne



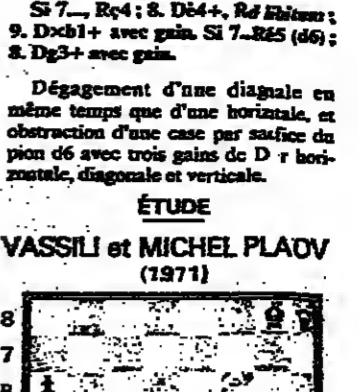
NOTES

a) La suite principale du système classique est 6...f5. Les Noirs peuvent éviter par ce développement du F-D qui vise l'échange en f5 et, par conséquent, le renforcement de la pression sur la case d4. Cette continuation a l'avantage de résoudre le problème souvent difficile du F-D noir même si elle se règle pas tous les problèmes de l'ouverture. D'autres idées sont douteuses comme 6...g5 qui oblige les Noirs, après 7.0-0, à entrer par 7...cxd4 dans la « formation Maroczy » de la « défense sicilienne » ou à jouer une variante de la « défense Benoni » par 7...c6; 8. d5; de même, 6...c6 n'est pas à conseiller à cause de 7. h3 ou

de 7. d5, c6; 8. 0-0 (ou 8. h3, e5; 9. g4, e6; 10. f6, cxd5; 11. cxd5, a6; 12. Cd2, b5; 13. h4 (Farman-Millo, 1977); 6...g5; 7. Dg2, e6; 10. dxd6, Fxh6; 11. Td1, Dd1, Dd7; 12. Ff4, Td8; 13. Td2 (Schmid-Westerinen, 1967).
b) 7. h3 ne fait qu'allier au-devant des intentions des Noirs : 7...Fxh3; 8. Fxh3, Cf7 forçant la réponse 9. d5 (si 9. f6, Cg5; 10. d5, Cx5) et la suite possible 9...c6; 10. Fd2, Ca5; 11. 0-0, a5; 12. Tc1, e5 et bientôt f5.
c) On 8. 0-0, Cg6; 9. d5, Fxf3; 10. Fxf3, Ca5; 11. Fd2, Fxh3; 12. Dxc3. Une autre idée est 8. Cg1, Fxh2; 9. Cg2, e5; 10. d5, f5; 11. f3, Fh6!
d) Ou encore 9. Cg1, une manœuvre intéressante : si 9...cxd4; 10. Fxd4, Fxh2; 11. Cg2, Cg5 (11...Cg5; 12. Cd5, Cc6; 13. Fc3); 12. Fxg7, Rg7; 13. 0-0, Cf6; 14. Cf4.
e) Cette poussée est, en général, précédée de 9...a5; 10. 0-0, Cb-a6; 11. a3, f5 et, après 12. Td1, Fxf3; 13. Fxf3, Ca-c5; 14. b4, axb4; 15. axb4, Cc5xd4; 16. Fxh4, Fxh4; 17. Cxh4 les Blancs ont un léger avantage et menacent la rupture g5.
f) Et non 11...fxe3; 12. Cc6, Dd4; 13. g3, exf2; 14. Rf1.
g) Cette position est jugée par les théoriciens favorable aux Blancs, non seulement à cause de la paire de F mais aussi en raison de la domination des cases blanches par le Fg4. Un plan des Blancs est simple : conduire le R en g1 puis, après l'avance du pion g2 en g3, en

g2 avec de nombreuses possibilités d'attaque.
h) Le gain de la qualité par 14...Cd3+; 15. Rf1, Cxg1 est réitéré par 16. Fd6+; Rb8; 17. h3, b6; 18. Fxf1.
i) La pression sur le pion e4 ne donne rien aux Noirs qui cherchent maintenant à installer leur C-R en g5, via-h7. Cependant les Blancs n'ont aucun que de deux coups pour chasser le Cg5.
j) 25...Df6 semble plus naturel mais les Noirs ne veulent pas relâcher la pression sur le pion e4.
k) 26...f3 est inutile à cause de 27. g3 menaçant 28. Fxg5, h3xg5; 29. Ff7+. Le coup du texte est, à double tranchant.
l) Et non 27. h5?, Ch4.
m) Un beau regroupement de C.
n) Menace curieusement de gagner la D par 33. Cc7+, Rb8; 34. Fg5.
o) Les Blancs continuent à dominer la position mais des dangers tactiques sont dans l'air, la situation du R blanc au centre n'étant pas exempte de risques.
p) Les Noirs, stratégiquement perdus, jouent le tout pour le tout, rejoignant à la défense passive du pion d6 (33...Cg5; 34. Fxg5, d3xg5; 35. g7!).
q) Les Blancs pouvaient encore jouer 35. Ff8; si 35...Fh4+; 36. Txf4, Cxf3+; 37. Dxf3, Dg1+; 38. Df1; si 35...Rxf8; 36. Ch6 (et non 36. Cxf6,

Ce5; 37. Cd7+, Dxd7; 38. cxd7, Cxd3+; 39. Rf1, Tf2 mat ou 39. Rd1, Cd2+; 40. Rd1, Td2 mat). En résumé, les Blancs interceptent justement la diagonale dangereuse.
r) Menaçant tout : 36. Cc3+; 36. Cxf6+; 36. Fxg5; 36. Fxf8, etc.
s) Perdus, les Noirs abattent leur ultime carte. Un coup de bluff inutile.
t) Surestimation. Il était nécessaire de refuser le sacrifice par 37. Rf1; si 37...Tf2+ (37...Ce2; 38. Cc3+); 38. Rg1, Ce2+; 39. Rd2, Fg3+; 40. Rh3; ou bien 38...Cxf3+; 39. gxf3, Dg7+; 40. Fg1 (si 39...Cxf6; 40. Ch6+, Rb7; 41. Txb4).
u) Un double sacrifice de C termine en feu d'artifice le combat.
v) Si 38. Rf1, Cd2+ et 39...Cxf6; si 38. Rd1, Tf2+; 39. Rg1, Dd3+; si 39. Rf1, Df2 mat; si 39. Rd1, Dg1 mat.
w) Si 40. Rd1, Dg1+. La Th1 manque cruellement à la défense de la première rangée.
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1100
H. Black 1904
(Blancs : Rg6, Df6, Pg3, d2, d6, h2, Noirs : Rg4, Dh8, Fh8, Ch1, P5, g4.)
Après 1. Df1+, h5; 2. Dg2+, Rg5; 3. Dg3+, Rd5 les Blancs ne peuvent pas gagner.
1. d7, Fxh7; 2. Dh+; Rg5; 3. Dg2+, Rg1; 4. Dg4+, Dg7; 5. Dh4, Rg1; 6. Dg6+, Rg5; 7. Dg3+, Rg6; 8. Dg5+, Rg7; 9. h5+, Rg8; 10. Dh8+ et les Blancs gagnent.



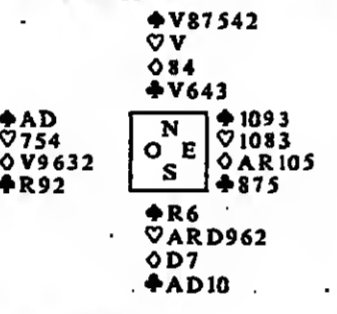
BLANCS (5) : Rg2, Df2, P6, c2, f6.
NOIRS (5) : Rb4, Dh8, Fh8, P6, e5.
Les Blancs jouent et gagnent.
CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1099

OLYMPIADES

Tous les deux ans, il y a des Olympiades du bridge, car il y a des Olympiades par équipes de quatre et aussi des Olympiades par paires; la plupart des paires open sont composées d'hommes, mais une paire féminine peut participer à la catégorie open comme ce fut le cas dans cette dame des Olympiades de Biarritz, où deux femmes ont fait chuter deux fois levées les deux hommes qui leur étaient opposés.



Ann : N. don. N-S vuln.

Ouest Nord Est Sud
D. Gordon X. S. Kalkish Y.
— passe passe 2 SA
passe 4 V passe 4 P

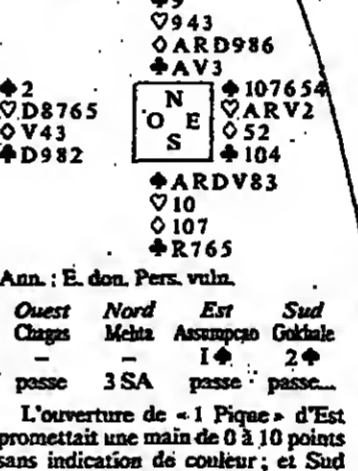
Diana Gordon, en Ouest, fit Pentame normale du 3 de Carreau (car une autre attaque risquée de livrer une levée, notamment à César si le partenaire avait par exemple une Dame troisième). Est fit le Roi de Carreau, puis l'As de Carreau et elle contre-attaqua Trèfle. Sud mit le 10 pris par le Roi. On voit que le déclarant ne peut éviter la perte de deux Carreaux, d'un Trèfle et de deux atouts, mais comment Est e-t-elle fait chuter de TROIS levées (le top) ce contrat de QUATRE PIQUES?

Réponse :
Ouest rejeta Carreau dans coupe et défaussa. Le déclarant copia avec un atout du mort, puis il jeta atout. Ouest prit le Roi de Pique avec l'As

et elle... continua Carreau! Le déclarant copia de nouveau avec le mort, puis il prit la main à César pour rejouer le 6 de Pique vers le Valet. Ouest fit la Dame de Pique et elle rejeta une troisième fois Carreau dans coupe et défaussa pour permettre à sa partenaire de faire « en passant » son 10 d'atout, maintenant sec.

Un système gênant
Depuis la guerre, des centaines de systèmes d'échecs originaux ont été inventés et ont disparu aussi vite. L'un d'entre eux, dont l'origine remonte à 1950 (avec le système Maroczy), consiste à ouvrir avec des mains très faibles. Le but de telles méthodes, qui sont autorisées dans les grands championnats, est de gêner les adversaires qui n'ont pas su ou pas pu mettre au point une parade efficace. Aux récentes Olympiades de Seattle, plusieurs pairs

utilisaient des variantes de ce système avec parfois des résultats positifs comme dans cette partie de match entre le Brésil et l'Inde.



Ann : E. don. Pers. vuln.

Lesquels Nord bondit à « 3 SA », car l'enchaînement de « 3 Carreaux » a entraîné pas de forcing. Quel a été le résultat de ce contrat de TROIS SANS ATOUT?

A l'autre table, où Est n'avait pas ouvert, N-S arrivèrent au chèque!

Dites trouva Pentame du 5 de Carreau prise par le Roi d'Est qui contre-attaqua le 5 de Carreau. Le déclarant prit le Valet avec la Dame du mort, puis il fit l'As, Roi de Pique, mais un second tour Ouest débusqua un César. Comment Marcelle Imco, en Sud, a-t-elle gagné ce PETIT CHELEM A PIQUE contre telle défense?
PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 238

La menace Dybman

Problème M. Douwes 1944

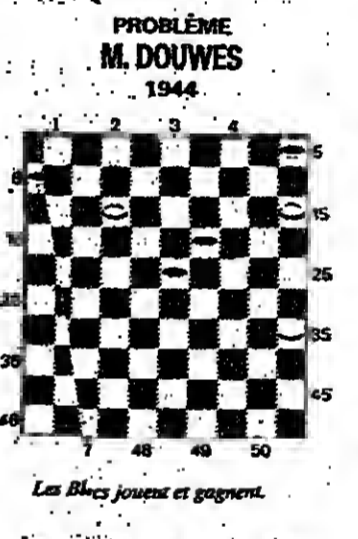


NOTES
a) 4... (19-23) sans temporisation comme dans la partie Rijkart-Bastiaannet au tournoi de Huissein, 1978. La suite fut 5. 35-30 (14-19); 6. 40-35 (20-24); 7. 29-20 (23-24); 8. 38-33 (10-14); 9. 33-28 (5-10); 10. 45-

40 (17-22); 11. 28x17 (11x31); 12. 36x27 (2-7); 13. 26x17 (12x21); 14. 39-33 (7-12); 15. 33-28 (6-11); 16. 44-39 (21-26); 17. 43-38, les Noirs plaquent sans être décidés à la continuation.
17... (16-21); 18. 27x7 (23-29); 19. 34x23 (18x29); 20. 7x18 (13x44); 21. 50x39 (29-33); 22. 38x20 (14x45) est, une exécution impitoyable (le Monde du 17 février 1979).
b) Prenant l'aile droite en tenaille par le célèbre enchaînement Weiss.
c) On peut s'interroger sur l'intérêt stratégique du troisième coup 7... (19-24); 8. 30x28 (18-22); 9. 27x18 (13x24).
d) Le jeune prodige GMI soviétique Dybman (dix-neuf ans), vainqueur du très difficile championnat d'URSS 1983, et suivi, à un point, du GMI 1983, autre prodige de dix-neuf ans (le Monde du 10 septembre 1983), s'échoue dans un jeu d'une haute complexité (voir aussi chronique n° 214 : Baljakin-Dybman).
e) Passant immédiatement à l'attaque par ce pion taquin à 24.
f) En fin théoricien, les Noirs fixent l'aile droite des Blancs, sachant que (14-19) est moins fort.
g) 11. 42-37 (25-30); 12. 34x14 (23x34); 13. 39x30 (9x38); 14. 30-24 (5-10); 15. 48-42 livre une combi-

raison gagnante en 6 temps : 15... (10-14); 16. 42x33 (15-20); 17. 24x15 (4-10) [les envois à dame]; 18. 15x4 (13-19); 19. 4x22 (17x48); 20. 26x17 (12x21), N+.
h) Les Blancs doivent veiller très attentivement aux menaces de combinaisons dans leur objectif de maintien d'un pion taquin à 24.
i) Et non 15. 45-40, N+1 par (25-30).
j) Les Noirs paraissent voir, dans ces attaques répétées du pion taquin, un affaiblissement, à tout le moins potentiel, de l'aile droite des Blancs.
k) Dybman sait, bien sûr, depuis son attaque au neuvième temps, que ce pion taquin n'est pas vulnérable. Les Noirs s'exposent, par son attaque constante, à valoriser la force de clouage de l'enchaînement Weiss.
l) Force le +1 ou le +1.
m) Contraint la case 24 pour la quatrième fois.
n) C'est ici, après 41-37 au vingt et unième temps, que la stratégie du GMI soviétique Dybman se révèle extraordinairement précise et efficace : les Noirs, pour échapper à la perte du pion, n'ont aucune issue. La seule autre variante, celle dans laquelle ils s'engagent, s'avère perdue. Le rookier mal sensé résister dans 22... (23-28); 23. 33x22

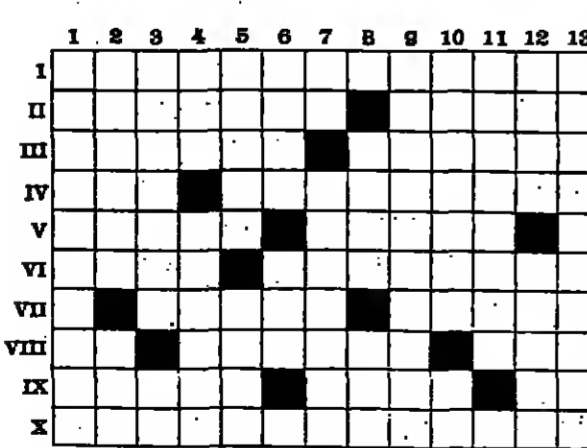
(17x28); 24. 26x17! (11x22) [et non (12x21)], les Blancs dansent à 1]; 25. 32x23, B+1.
o) Et non 25. 29x9.
p) Le point de ce mouvement qui, parmi d'autres illustrations de la classe, hors du commun à l'âge de dix-neuf ans, justifie les craintes que inspire déjà Dybman (et son compatriote Virny) chez les GMI néerlandais.
q) L'égalité est toute numérique, ce pion blanc à 13 étant deux pions noirs (pions à 2 et à 14), situation qui apporte aux Blancs, en réalité, l'avantage d'une pièce dans une position sans faille. La menace Dybman se précise...
JEAN CHAZE.
SOLUTION : 12-8 (25-28, m) 8-21 (19-24, m) 2x30 (28-32) 30-24! (32-37) 24-47 (6-11) [l'entrée en jeu de ce pion permettra aux Noirs de damer] 35-30 (11-17) 30-24 (17-22) 24-19! (22-27, m) 19-13! (27-31) 13-8! (31-36) 8-3 (36-41, m) 47x36 (5-10, m) 15x4 (37-42) 36-31! [les exquis finesse du damier; les Noirs ont le choix entre deux cases pour damer] (42-47, a) 31-36! (47-42...) 3-20 (42x15) 36-47! + pr enfermé-diagonale en dix-sept temps!
a) (42-48) 41-8... (48x26) 18-12 (26x8) 3X... +.



Les problèmes qui, dans la variante se terminent par l'enfermé-diagonale, ajoutent temps (soit dix-huit temps se total), pourront admettre la fin de partie ainsi échiqué avec le même nombre de pions. Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Hivras.

MOTS CROISÉS

N° 330



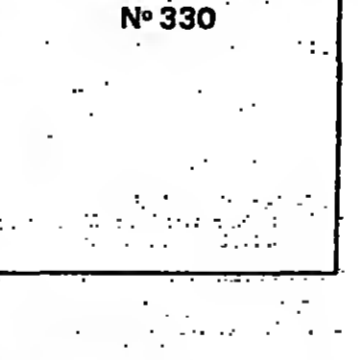
Horizontalement
L. N'épargne que des zestes. — II. Il a beaucoup perdu. Solitaire. — III. C'est qu'on l'a vraiment ramolée. Le fait-on quand on se fait du mauvais sang? — IV. C'est une façon de résoudre les problèmes. Elles ont pris l'eau. — V. Dans un sens elle a écrit, dans l'autre, c'est plutôt pour peindre. Si on veut être dans le lac. — VI. Il fait ce qu'il peut, mais ça ne plaît pas forcément à tous. Avait envie. — VII. Dans un sens, on peut la suivre, on peut aussi la suivre si l'on opère un tête-à-queue. Des cards bouleversés. — VIII. Voyelles. Fit un sort agréable. Dans le Tessen. — IX. C'est une force. Suit la tradition. Coule de

droite à gauche. — X. Il regarde donc la Haute Autorité.
Verticalement
1. Bien qu'on le compare au I, il fait les choses moins à fond. — 2. Si elle sombre, elle fait peur. A ses amateurs. — 3. Prêt pour les vacances prochaines. Sembable. — 4. Direction. Doux. — 5. Occupant sans foi. Très couru aux Etats-Unis. — 6. Out compté parmi nos possessions. Degré. — 7. Détermine d'une certaine façon. Pour jouer du banjo. — 8. Sème à tout vent. Son renvoi ne passe pas inaperçu. — 9. Elle rayonne d'énergie. — 10. Complètement dépassé. Sur les enveloppes. — 11. Avait gain de cause. — 12. Quand c'est le poisson, c'était sûrement une embrouille. Arrivent. — 13. Son tour viendra.

SOLUTION DU N° 329
Horizontalement
I. Petit Larousse. — II. Ruineuse. Laid. — III. Orestie. Accru. — IV. Veneur. Eseroc. — V. Sceaux. Rata. — VI. Na. Usinage. Et. — VII. Cuir. Tigresse. — VIII. Isafe. SEO. — IX. Ashton. Rôdeur. — X. Lioenclemens.
Verticalement
1. Provincial. — 2. Eure. Aussi. — 3. Tiens. Iahc. — 4. Insécurité. — 5. Têues. Eon. — 6. Luirait. Nc. — 7. Ase. Unik. — 8. Ré. Exagéré. — 9. As. Groom. — 10. Utroché. De. — 11. Siens. Siens. — 12. Sirotés. Ur. — 13. Educateurs.
FRANÇOIS DORLET.

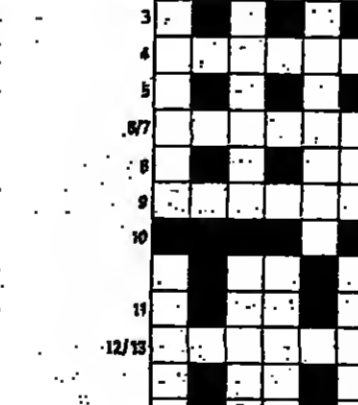
ANACROISÉS

N° 330



Horizontalement
1. ACELOQU (+1). — 2. EELNOSV (+3). — 3. AAEERST. — 4. EEEGLSUU. — 5. ACELMRU (+1). — 6. ACERRV. — 7. AAEERT. — 8. ABERORTU. — 9. ELNOSTU (+2). — 10. AIPRSS (+1). — 11. ABCDEL. — 12. AEIORT (+2). — 13. AEISS. — 14. DEEGNOY. — 15. EEEENRS. — 16. EEPFRX.
Verticalement
17. ACEELNO. — 18. CENOORR (+1). — 19. EGNNOTU. — 20. ACEIOPT (+1). — 21. AERRSU (+2). — 22. ABEELRU. — 23. ACEIORT (+1). — 24. ADESSUX. — 25. ACEFIMN. — 26. AEGLT (+1). — 27. ALLRS. — 28. ACDEIRST (+2). — 29. ACEISTUV. — 30. BELTUV. — 31. EEMNRST (+3). — 32. ADEIFUX.

SOLUTION DU N° 32



Horizontalement
1. OCCITAN (COINCAT). — 2. SEMES. — 3. TENANTE. — 4. BLANCHIE. — 5. OYDSESE. — 6. MAMOURS. — 7. GUILPE. — 8. ALERTEE (ALTERE RATELEE RELATEE). — 9. ABSENTEE (BEANTES). — 10. NETTETE (NETTENT). — 11. SCLERAUX, relatif à la membrane du globe oculaire (EXCLURAE). — 12. REELLES. — 13. AGNELET (EGALET ELEGANT). — 14. PRETRE (PRETER). — 15. MOUDRAS. — 16. ABETIE. — 17. AUTORAT. — 18. INFIXE. — 19. ENTERINE (INTERNEE RETIENNE).
Verticalement
20. OTTMAN. — 21. CRIBLAL. — 22. CAUDE. — 23. REFIN (FARINER). — 24. SYMETE. — 25. SORTABLE. — 26. FERME. — 27. LESSEES. — 28. GAILLAD. — 29. ENCOURLE. — 30. GERAIT (AGITER GITER GIRAIT REAGIT TIRAGE TRIGE). — 31. MAHDIS. — 32. RENTALE. — 33. ENIEME. — 34. DETAXEE. — 35. TROENE.
MICHELCHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Advertisement for 'G... bourgogne sa...' and 'Les O... L...' with various text and graphics.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

150

Gastronomie

Mode

Un bourgogne sauvé des eaux

Le « nez » de Coco

COMME en 1977, le bourgogne de la cuvée 1984 revient de loin. Déjà, dès le mois de juillet, on savait que la quantité serait inférieure à la moyenne, comme en Bordelais : en raison de l'humidité et du froid, une partie de la fleur « coula ».

ans, les blancs, violents et lourds, un peu trop peut-être, avant cinq ou six ans. En attendant, comme il faut bien survivre, on pourra se rabattre sur la série récente dans les années « moyennes », en rouge tout au moins : 1980, 1981, 1982.

Bourgogne industrielle, bien touché hélas ! s'en tire très bien. Plus de 5 milliards de francs de chiffre d'affaires, plus de 1,7 milliard de francs d'exportations depuis le début de l'année, pas très loin derrière le Bordelais (2,1 milliards de francs), avec des progressions flatteuses sur les diverses destinations : pour les blancs, + 34 % sur les Etats-Unis (40 % du marché extérieur), + 44 % sur la Grande-Bretagne, + 88 % sur l'Allemagne ; pour les rouges, + 17 % sur la Suisse (22 % du marché), + 24 % pour les Etats-Unis (15 % du marché), + 23 % pour l'Allemagne. Tout va donc très bien, un détail mis à part : comment survivre au dollar, si jamais ce dernier chutait. On y pense, à Beaugotte et ailleurs, où les principaux négociants, Bouchard père et fils, Joseph Drouhin, etc., se soucient à la fois de mieux diversifier leurs ventes à l'étranger et aussi de ne pas négliger le marché français par rapport à l'exportation, qu'ils voudraient plafonner à 50 %, 60 % alors que certains d'entre eux vont jusqu'à 85 %, 90 %. Les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel...

EN juillet dernier, Chanel présentait son nouveau parfum Coco. Un événement. C'était la première création nouvelle depuis la mort de Mademoiselle, la première depuis « N° 19 », né en 1970. La maison a pour politique de ne pas concurrencer ses propres produits. Pourtant, il faut bien répondre à l'évolution des goûts et des besoins...

résonance avec la mode est nécessaire. Depuis le milieu du siècle dernier, toute création est rattachée à une marque. On s'est toujours parfumé, c'est vrai, mais d'abord on se servait chez les droguistes. Le produit appartenait au domaine de la pharmacopée. Puis sont apparus les spécialistes : Houlligan, Guerlain... Ensuite les couturiers ont compris le plus qu'apporte à leur image ce quelque chose d'invisible et de subtil : le parfum. Il s'agit à leur style. Composer pour Chanel ou Dior ne pose pas les mêmes problèmes.

faire. La palette pour les femmes est beaucoup plus large. Et si parfois elles utilisent des eaux de toilette étudiées pour les hommes, en définitive, le contraire est devenu très rare. C'est un autre facteur d'évolution : le progrès de la technologie. Les chimistes qui analysent les produits naturels peuvent aujourd'hui dénombrer deux cents composantes du jasmin, alors qu'il y a dix ans, on en distinguait soixante. En elles-mêmes, ces composantes ne servent à rien. Ce sont des odeurs, c'est tout. Comme des notes de musique, il faut les faire chanter.

VASSILI et MICHEL PLANCHON (1911)
BLANCS (S)
NOIRS (S)
CLAUDE LEMOINE

PHILIPPE SAUGOAT
PROBLEME M. DOUVES 1944

JEAN CHAZET

JEAN CHAZET

JEAN CHAZET

JEAN CHAZET

JEAN CHAZET

Millésimes

Le pari intéressant de relever les caractéristiques comparées des récents millésimes, en se référant aux avis des professionnels, notamment de M. Claude Bouchard, de la maison Bouchard père et fils, et Robert Drouhin, de la maison Jnsaph-Drouhin, s'isais à Beaugotte.

Les Chevaliers de 34

LE 16 novembre 1934, au plus fort d'une crise mondiale et nationale qui, entre autres, déprimait le marché du vin et désespérait les viticulteurs, deux négociants récoltants bourguignons, Georges Faiveley, Camille Rodier, maintenant décédés, auxquels se joignit, deux ans plus tard, René Engel, âgé de quatre-vingt onze ans aujourd'hui, fondèrent la Confrérie des chevaliers du Tastevin, dotée d'un blason bachique que leur dessina le célèbre Hansi.

On a pu se moquer de ces rites bachiques, gloser sur les libations des convives et sur les refrains du genre : « Boulot, Vougeot, Dodo ». Il n'en reste pas moins qu'en un demi-siècle, les fondateurs de la Confrérie et ceux qui s'y dévouent sous l'œil vigilant du grand chambrellan, Jacques Chevignard, ont réussi à créer un remarquable instrument de convivialité et de « marketing ». Le message de 1934 : « Buvez du bourgogne et trouvez-y la joie » a été transmis au-delà des mers et, en ce siècle de communication, beaucoup de régions viticoles en mal de propagande lorgnent avec envie la joyeuse et viveuse Confrérie du Tastevin.

LE SAVOIR FAIRE PLAISIR
Vivez la fête en « douceurs ».
COQUELIN AINE
1 PL. DE PASSY 75016 PARIS
TEL. : 288.21.74

Rive gauche le bar à huîtres Poissons et coquillages L'après-midi dégustation de fruits de mer

Rive droite SPÉCIALITÉS MAROCAINES « TIMGAD » 21, rue de Valenciennes 75011 PARIS

POUR VOS INVITATIONS le soufflé ANDRÉ FAIVELEY 33, rue de MONTMATHUR (près de la place Vendôme)

CHARLOT ROI DES COQUILLAGES 22, PLACE CLOUET PARIS 9^e - 75004

LE PIED DE COCHON 1, rue Coquelin, Paris 7^e - 75007

MAISON D'ALSACE 25, rue de Valenciennes, Paris 7^e - 75007

Le Grand Café 1, rue de Valenciennes, Paris 7^e - 75007

2 des plus belles brasseries 1900 OUVERTES APRES MINUIT
ELD Fois gras frais 45 F 50 Andouillette 42 F
Julien Soupe en rillettes 38 F Huîtres chaudes au champagne 48 F

Votre halogène chez des professionnels
PARIS
4: ARLUMÈRE 8, Av. Victoria
ARREASAMENTO 18, quai des Célestins ESPACE LUMÈRE 17, rue des Lombards

Guignol maltraité par Othello

Marionnettistes d'aujourd'hui.

Les Semaines de la marionnette, qui se sont ouvertes le 15 novembre à Paris, n'ont plus grand-chose à voir avec ce bon vieux Guignol. Les marionnettistes de la nouvelle génération ne se prennent plus pour les saltimbanques d'autrefois mais pour des comédiens d'avant-garde. Et pourquoi pas ?

Elles sont loin, les marionnettes de notre enfance ! Fini, le bon vieux temps où Guignol maltraitait la marionnette à grands coups de gourdin. Aujourd'hui, les manipulateurs de marionnettes se sont mis au goût du jour, travaillent de

manière différente et ne visent plus le même public.

Un sacré changement ! Et aux Semaines de la marionnette qui se sont ouvertes à l'Espace Kiron (10, rue La Vacquerie à Paris), le spectacle va de surprise en surprise. Des marionnettes ? Disons des formes articulées. Ici, simplement constituées de vulgaires pièces de Meccano en ferraille multicolore, là, d'un porte-manteau des plus anodins supportant quelque vieux vêtement.

Manipulateurs qui ne prennent même plus la peine de se cacher. Spectacle comme le Cid de Corneille, Othello de

Shakespeare, Ubu roi de Jarry, joués comme si de rien n'était par la première marionnette venue.

C'est le monde à l'envers. Car, depuis une dizaine d'années, les marionnettistes souffrent d'une maladie bien connue des psychiatres : un complexe d'infériorité.

Cette nouvelle génération d'intellectuels, de comédiens, d'artistes ou de passionnés venus de tous horizons, ne veut pas être assimilée aux forains ni aux saltimbanques, dont le seul but reste de faire rire les enfants.

Au point que ces nouveaux manipulateurs préfèrent au terme de marionnettes celui de « théâtre d'objets » ou de « formes animées ». « Guignol a du charme, bien sûr, reconnaît Françoise Letellier, la jeune directrice des Semaines de la marionnette, mais il n'y a aucune création. C'est un travail stérile, répétitif, sans intérêt. »

Or, depuis quelques années, la marionnette a gagné ses lettres de noblesse. Qu'il s'agisse d'E.T., de Frankenstein ou des pièces de théâtre d'Antoine Vitez, les marionnettes sont sorties du cadre étroit de leur castelet (petit théâtre étroit et démontable) pour investir de nombreux aspects du monde du spectacle.

Difficile de classer cet art, donc. Pour certains, c'est du théâtre, à n'en pas douter, comme le clame la compagnie Caroube : « Un jour, on nous a baptisés théâtre d'objets sous prétexte que nous utilisons des masques et des marionnettes pour enrichir notre expression. Mais nous, nous sommes une troupe de théâtre. »



La plupart misent sur le spectacle pour adultes, parfois sur le texte abstrait. Comme Daru, qui définit ainsi sa création : « Le voyage dans la lumière, à la recherche du temps, est le dénominateur commun de deux civilisations. L'officiant manipulateur met en place les rites. Les bandes-lettres mortuaires répondent aux circuits électriques. Le lancement spatial peut s'effectuer. »

Mais d'autres spectacles restent beaucoup plus classiques. Basés sur la lumière, l'ambiance, la musique et... les marionnettes. Comme celui de Roman Paska, un New-Yorkais qui montre avec beaucoup de douceur, de finesse, d'émotion, l'histoire d'un petit personnage triste et comique qui n'arrive pas à affronter la vie.

La marionnette reste bien présente à l'Espace Kiron. Et certains spectacles, comme celui de Pascal Sanvic, ne sont que miracles de manipulation, d'habileté, presque de prestidigitation.

Diversité aussi dans la façon qu'ont les compagnies de travailler. Roman Paska, par exemple, assure tout lui-même, de la création du scénario à la manipulation en passant par la mise au point des décors ou des jeux de lumières. « Pour moi, c'est fondamental, explique-t-il, la création a lieu à tous les niveaux et je ne veux en laisser le privilège à personne. » Il a aussi construit ses marionnettes lui-même, car « on ne découvre leur forme définitive que lorsqu'on a les mains dans la glaise ou qu'on découpe la feutrine ».

Massimo Schuster est d'un tout autre avis. Tout de noir vêtu, quasiment chauve, moustache et barbe à la Napoléon III. Très artiste. Il manipule, dit le texte, avec beaucoup de talent. Mais les décors et la musique ont été créés par un autre artiste. Enfin, c'est un ingénieur, passionné de marionnettes, qui a construit les petits personnages en Meccano que manipule Massimo. Une véritable équipe qui fait appel aux compétences les plus variées.

Mais cette organisation n'a plus rien à voir avec le travail familial des saltimbanques ou des forains. M. Villemain, le marionnettiste qui anime le guignol du Champ-de-Mars, a le cœur gros. « Je sais bien qu'ils nous méprisent un peu, les gens de l'Espace Kiron, soupire-t-il. Ils ne m'ont même pas invité à venir les voir. » Tolérant, il conclut : « Moi, je ne comprends pas bien leurs spectacles. Mais chacun fait ce qu'il veut. » Puis il se sauve. Les enfants l'attendent.

OLIVIER LE NAIRE.

Espace Kiron

Pour la quatrième année consécutive, les Semaines de la marionnette (du 15 novembre au 18 décembre) sont à l'honneur à Paris. Mais cette fois-ci elles revêtent une ampleur particulière.

D'abord parce qu'elle emménage dans des locaux plus spacieux. L'Espace Kiron (10, rue La Vacquerie, métro Voiture) dispose de deux salles. L'une de cent soixante places, l'autre de soixante-dix places, pour accueillir dix-sept compagnies. Quatorze françaises et trois américaines, qui proposent chacune un spectacle, dont cinq créations inédites et coproduites.

Ces compagnies, elles ont été choisies souverainement par Françoise Letellier, la directrice des Semaines, sur un seul critère : produire de la véritable création contemporaine. Une sélection draconienne parmi les deux cents compagnies professionnelles existant en France.

Françoise Letellier voudrait que cette manifestation soit un lieu de rencontre entre créateurs, et avec un large public ainsi qu'avec les professionnels de la culture et de la presse. Pour cela, l'accès a été mis sur deux innovations. D'abord des cours, proposés aux professeurs de l'éducation nationale pour qu'ils transmettent la passion à leurs élèves, futur public. En effet, il n'existe pas, par ailleurs, d'école de manipulation de marionnettes. Ensuite un forum « Marionnettes Une Première » pour explorer l'importance croissante de celles-ci dans l'audiovisuel.

Le prix ? 50 francs par spectacle, 40 francs pour les abonnés.

Violette Belcadi, l'attachée de presse des Semaines, est enthousiaste : « Nous comptons dépasser largement les dix mille spectateurs. Peut-être qu'on refusera de nous, comme l'année dernière. »

O. L. N.

NOUVEAU
Voyages individuels à la carte.
Demandez notre documentation.

Carrefour de la Chine

l'accueil, l'information, les prix.

L'accueil :

« L'équipe de Carrefour de la Chine »

Carrefour de la Chine est animé par une équipe franco-chinoise. Qui mieux que des Chinois et des Français spécialistes de la Chine pourraient vous parler de ce pays qu'ils aiment et connaissent, vous aider à choisir vos dates de voyage, votre itinéraire ? L'accueil, c'est le début du voyage. L'accueil de Carrefour de la Chine, c'est votre premier pas en Chine.

L'information :

Voyager est un moyen de connaître la Chine ? Ce n'est pas le seul. Carrefour de la Chine est un centre d'information où l'on peut s'initier à la langue chinoise, découvrir l'art, les traditions, la littérature chinoise... Et préparer son voyage, avec les cartes, les guides, les plans de villes. Les « Carnets de la Chine », régulièrement mis à jour et disponibles sur simple demande, donnant renseignements pratiques, bonnes adresses à Paris et sur place. S'informer sur la Chine, c'est aussi un moyen de connaître la Chine.

« Le cours de chinois du lundi soir par Madame Lu Ping An. »

Les prix :

Si Carrefour de la Chine peut pratiquer les prix les plus bas, c'est qu'il est unique, et organise ses voyages directement du voyageur au voyageur sans aucun intermédiaire. Ce qui lui permet d'être le moins cher.

Exemples :
PARIS/PÉKIN : 6.000 F A/R - PARIS/HONGKONG : 5.500 F A/R
Circuit culturel
"PANORAMA DE LA CHINE" 19 jours : 18.900 F.

Spécialiste de la Chine, Carrefour de la Chine propose toutes les formules pour découvrir la Chine dont certaines, originales, spécialement conçues par Lüxingshe pour les voyageurs de Carrefour de la Chine : 74 circuits accompagnés par un guide chinois et un français sinologue.

LES CARNETS DE LA CHINE

Documentation entièrement gratuite à votre disposition :

- Carte géographique de la Chine.
- Sélection des 250 bonnes adresses pour découvrir la Chine à Paris.
- Documentation sur les principaux sites touristiques.
- Bibliographie.
- Lexique du voyageur.
- China "Mode d'Emploi".
- Brochure comportant le détail des 74 départs en groupe prévus pour 1985, regroupés selon 17 sujets et itinéraires différents. Certains s'organisent autour d'un thème précis (archéologie, acupuncture, art des jardins, etc.) d'autres proposent plusieurs itinéraires pour une première découverte de la Chine.
- Et aussi, des voyages individuels à la carte : Vols simples sur Pékin ou Hong Kong et réservation d'hôtels sur place.

Carrefour de la Chine

12, rue Sainte-Anne, (2^e étage), 75001 PARIS - Tél. : (1) 261.08.28/261.60.26
Métro Palais Royal ou Pyramides - Ouvert de lundi au samedi de 9 h à 19 h.

Nouvelle Paris

Le gouvernement avec les a scrutins

Journal dans l'attente

Christine de Rivoyn

Les Sultans / Le Petit...
Boy / Fleur d'Agonie
Le Voyage à Favers
Belle Alliance

Handwritten note: 150